

VILLES À LA FRONTIÈRE ET TRANSFORMATION DE L'ESPACE : LE CAS DE HAÏTI ET LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

THÈSE N° 3655 (2006)

PRÉSENTÉE LE 20 NOVEMBRE 2006

À LA FACULTÉ DE L'ENVIRONNEMENT NATUREL, ARCHITECTURAL ET CONSTRUIT
Laboratoire de sociologie urbaine
SECTION D'ARCHITECTURE

ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR ÈS SCIENCES

PAR

Lena POSCHET EL MOUDDEN

architecte diplômée EPF
de nationalité suisse et originaire de Bâle (BS)

acceptée sur proposition du jury:

Prof. J. Lévy, président du jury
Prof. J.-C. Bolay, directeur de thèse
Prof. V. Kaufmann, rapporteur
Monsieur J. Llop Torne, rapporteur
Dr J.-M. Théodat, rapporteur



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

Lausanne, EPFL
2006

Abstract

Few borders exist which separate two countries as dramatically disparate as the Dominican Republic and Haiti. Both share the territory of the Hispaniola island, but a profound process of differentiation rooted in the colonial division of the island between France and Spain and ideologically maintained by both modern nations, has led to what Théodat (1998, 2003) calls the “twofold insularity” - each country behaves as if it were located on a separate island. In spite of all prejudices and ethnical, historical, linguistic, social, economic or religious differences, people living in the border regions established cross-border relations which, even if largely based on economic interests, are much more frequent and important to both nations than officially admitted (De Jesus Cerdano and Dilla, 2005; Sillé & Segura & Cabral, 2002).

The local dynamic created by this exchange becomes palpable when one observes the busy bi-national market in the border towns of Ouanaminthe (Haiti) and Dajabón (Dominican Republic). Twice a week, people from nearly the whole northern part of both countries travel to these towns located on either side of the Masacre River, in order to buy and sell goods or to offer services in the market of Dajabón. The other days, tons of cargo transit to Haiti, to the extent that the once small borderland settlements have become an important junction in the economic subsystem of the northern part of the island. Moreover, the construction of a free zone in Ouanaminthe in 2002 –to produce textiles for the US-market- has connected the borderland towns to the international economy.

This recent development is set within a context of progressive opening of borders (Martinez, 1994). It is the result of international policies that have been decided in the capitals, without consulting the concerned regions. In Ouanaminthe and Dajabón, local institutions are weak and receive no or little financial and administrative support from central administration. They do not have the means to cope with growing pressure on land and infrastructure, as the emergence of legal and illegal livelihood opportunities in the borderland has generated a threefold increase of the overall population in the past twenty years (Dajabón grew from 8'500 inhabitants in 1980 to 16'000 in 2002 and Ouanaminthe from 7'000 in 1981 to 39'000 in 2003).

How did these recent economic, political and societal transformations shape the urban space of the two borderland towns? I addressed this issue by analyzing the motivation of stakeholders involved in the process of spatial transformation, and the impact of their actions. In my work I refer to the conceptual framework of urban intermediation (Bolay and Rabinovich, 2004), i.e. the spatial issues that each town has to address according to its internal characteristics, its function in national and international networks and its relation to the direct rural environment. In order to use this framework for the borderland issues, the conceptual part of this study proposes to develop the concept of “borderland intermediation”. To the existing urban intermediation concept, it adds the influence of the characteristics of the border (based on policy and political aspects, economic issues, local identities, social networks, national defense issues and geographical insertion). By doing so, it relates the bi-national system of borderland towns to the intermediation concept.

Data has been collected over three and a half years during several periods of fieldwork: observation and mapping of occupation and use of urban space, cartography, qualitative

interviews with local stakeholders and residents, completed by other primary and secondary sources.

This study shows that the recent transformations have accentuated the existing unbalanced relationship between the two towns. The powerlessness of the municipality of Ouanaminthe to meet population growth and to impose regulations or taxes related to the growing trade has enhanced its dependency to the Dominican town. For a growing number of Haitians, it is of existential importance to cross over to Dajabón in order to seek income, healthcare and education and this, in spite of latent racism and mistreatments. Founded on a strong sentiment of exploitation, Haitians often criticize the capitalist or even colonialist relationship imposed by their neighbors: not only the fact that the bi-national market takes place in Dajabón, but also that Dominican enterprises develop subsidiaries in Ouanaminthe, taking advantage of cheap labor and the absence of local production.

On the contrary, the majority of Dajabón residents interviewed do not need to cross the river for their living. Most of them have never been to Ouanaminthe, but consider it insalubrious, out of control and dangerous.

Both towns lack application of regulations in urban planning matters. Thus, spatial growth has entirely been ruled by landowner structure and land occupation practices. Around Dajabón, the adjacent land belongs mainly to two landowners, whose strategy –to enhance soil value through development of equipped middleclass neighborhoods- has restricted the urban sprawl. In Ouanaminthe land belongs to a multitude of small peasants. The selling and illegal occupation of rather small plots leads to sprawling urban growth, guided by rural pathways and leaving entire parts of neighborhoods inaccessible to motor vehicles. Population growth has also been absorbed by high densification of existing neighborhoods.

No formal collaborations exist between the two municipalities. Informal ones do, through the implication of the two mayors, but overall, cross-border collaboration is left to NGOs and professional associations who militate for human rights, environmental issues and fair treatment inside the bi-national market. International development agencies present in the borderland initiate projects with bi-national concern, but these are disconnected from the local level and strongly influenced by the fact that these agencies relate directly to the central governments.

We also observe a process of internal segregation in both towns, as commercial establishments progressively occupy parts of the town centers and the emergent middle class gathers in specific neighborhoods. Ouanaminthe and Dajabón are functionally interlinked and their transformation is undeniably governed by the progressive permeability of the border. Nevertheless, this border separates two completely different urban landscapes that are deeply marked by the internal characteristics of each town. Furthermore, the unequal and complex relationship of both populations creates the paradox that their spatial proximity accentuates the segregation in both towns, as it allows the citizens of both countries to stay in their environment and to commute - if necessary -even daily.

This work shows that the application of the intermediation concept is relevant for the study of complex relationships that govern borderland space. The analysis based on this concept has

enabled to study, on a local level, processes that are taking place on a global level. In so doing, it has allowed us to provide some answers to the central question: “How do local populations, national and international firms and governments react when a territorial economy, based on agriculture, is progressively linked to international networks? “

Borders – urbanization – intermediate cities – cross-border collaboration – Haiti/Dominican Republic

Résumé

Peu de frontières séparent deux pays aussi inégaux que celle qui sépare la République Dominicaine et Haïti. Les deux Etats partagent le territoire de l'île Hispaniola, mais un profond processus de différenciation, initié dès le partage colonial de l'île entre la France et l'Espagne puis maintenu par les idéologies des deux nations modernes, a mené à ce que Jean-Marie Théodat (1998, 2003) appelle une « double insularité » — ces pays évoluant comme si chacun était sur une île différente. Pourtant, malgré tous les préjugés et les différences d'ordre ethnique, historique, linguistique, social, religieux et économique, les populations des régions frontalières établissent des relations transfrontalières beaucoup plus suivies et importantes que cela n'est officiellement admis, même si elles sont largement fondées sur des intérêts économiques (De Jesus Cerdano et Dilla, 2005 ; Sillé, Segura et Cabral, 2002).

La dynamique locale créée par ces échanges devient palpable si l'on observe le marché binational très actif des villes frontalières de Ouanaminthe (Haïti) et de Dajabón (République Dominicaine). Deux fois par semaine, des gens venus de la partie Nord des deux pays se rendent dans ces villes situées de part et d'autre de la frontière, pour acheter ou vendre des marchandises ou des services sur le marché de Dajabón. Les autres jours, plusieurs tonnes de marchandises transitent par Haïti, de telle sorte que ces petites villes sont devenues un carrefour important du sous-système économique de la plus grande partie du Nord de l'île. En outre, la mise en place, à Ouanaminthe en 2002, d'une zone franche pour la production de textiles destinés au marché états-unien relie les villes frontalières à l'économie internationale.

Cette évolution récente prend place dans le contexte général d'une ouverture progressive des frontières (Martinez, 1994). C'est le résultat de politiques internationales décidées dans les capitales nationales sans consultation des régions concernées. A Ouanaminthe comme à Dajabón, les institutions locales sont faibles et reçoivent peu ou aucun soutien financier ou administratif de leur gouvernement central. Ces villes n'ont pas les moyens de faire face à la pression croissante sur le foncier et sur les infrastructures, l'émergence d'opportunités pour développer des moyens légaux et illégaux de subsistance ayant entraîné le triplement de la population en vingt ans (Dajabón a vu sa population passer de 8'500 habitants en 1980 à 16'000 en 2002, et Ouanaminthe de 7'000 en 1981 à 39'000 en 2003).

Comment ces transformations économiques, politiques et sociales récentes façonnent-elles l'espace urbain des deux villes ? J'ai posé cette question en analysant les motivations des acteurs impliqués dans le processus de transformation spatiale, et l'impact de leurs actions. Dans mon travail, je fais référence au cadre conceptuel de l'intermédiation urbaine (Bolay et Rabinovitch, 2004), c'est-à-dire aux enjeux spatiaux auxquels chaque ville doit faire face en fonction de ses caractéristiques internes, de ses fonctions dans les réseaux nationaux et internationaux et de ses relations avec l'environnement rural immédiat. Pour appliquer ce cadre de travail à la problématique frontalière, la partie conceptuelle de ce travail se propose de développer le concept d' « intermédiation frontalière ». Au concept déjà existant de l'intermédiation urbaine, il rajoute la prise en compte de l'influence des caractéristiques de la frontière (fondée sur des politiques nationales et internationales, les questions économiques, les identités locales, les

réseaux sociaux, les questions de défense nationale et d'organisation de l'espace). Cela permet de faire le lien entre le système binational des villes frontalières et le concept d'intermédiation.

Les données ont été collectées sur trois ans et demi, durant plusieurs périodes de terrain : observation et représentations de l'occupation et de l'utilisation de l'espace, cartographie, entretiens avec des acteurs locaux et des habitants complétés par d'autres sources primaires et secondaires.

Cette étude montre que les évolutions récentes ont accentué le déséquilibre des relations entre les deux villes. La faiblesse politique de la municipalité de Ouanaminthe pour affronter la croissance démographique et contrôler le commerce ou lui imposer des taxes, a accru sa dépendance envers la ville dominicaine. Pour un nombre croissant de Haïtiens, il est vital de traverser la frontière pour trouver revenus, soins et éducation à Dajabón, ceci malgré le racisme latent et les mauvais traitements qu'ils y reçoivent. Se fondant sur un fort sentiment d'exploitation, les Haïtiens sont souvent très critiques envers la relation d'ordre capitaliste et même colonialiste qui leur est imposée par leurs voisins : ce n'est pas seulement que le marché binational a lieu à Dajabón, mais aussi que les entreprises dominicaines installent des filiales à Ouanaminthe, en tirant avantage de la main d'œuvre bon marché et de l'absence d'industrie locale.

A l'inverse, la majorité des habitants interviewés venant de Dajabón n'ont pas besoin de traverser la rivière pour leur survie. La plupart d'entre eux ne sont jamais allés à Ouanaminthe, qu'ils considèrent comme insalubre, non maîtrisée et dangereuse.

Dans les deux villes, les règles en matière d'urbanisme ne sont pas appliquées. De ce fait, la croissance urbaine a été entièrement orientée par les structures de propriété de la terre et les pratiques d'occupation du sol. Autour de Dajabón, les terres adjacentes appartiennent presque exclusivement à deux propriétaires, dont la stratégie –accroître la valeur du sol en équipant des quartiers résidentiels de classe moyenne– a eu pour conséquence de limiter l'étalement urbain. Par contre, à Ouanaminthe la terre appartient à une multitude de petits paysans. La vente et l'occupation illégale de petits lots de terrains conduit à une extension urbaine, traversée de chemins en terre et laissant de grandes zones entièrement inaccessibles par voie motorisée. La croissance de la population a aussi été absorbée par une densification importante de quartiers préexistants.

Aucune collaboration formelle n'existe entre les deux municipalités. Des collaborations informelles sont entretenues grâce à l'implication des deux maires, mais dans l'ensemble, la collaboration transfrontalière est laissée aux ONGs et associations professionnelles qui militent pour les droits de l'homme, les questions environnementales et un traitement équitable à l'intérieur du marché binational. Les agences de développement présentes sur la frontière initient des projets avec des préoccupations binationales concernant les deux côtés, mais ceux-ci sont déconnectés du niveau local et fortement influencés par le fait que ces agences travaillent directement avec les gouvernements centraux.

Dans les deux villes, nous observons un processus de ségrégation interne, puisque des établissements commerciaux occupent progressivement des parties des centres-villes et que la classe moyenne émergente se concentre dans des quartiers spécifiques. Ouanaminthe et

Dajabon sont interconnectées fonctionnellement et leur transformation est sans doute gouvernée par la perméabilité progressive de la frontière. Néanmoins, cette frontière sépare deux paysages urbains complètement différents, profondément marqués par les caractéristiques de chaque ville. Aussi, la relation inégale et complexe des deux populations crée le paradoxe que leur proximité spatiale accentue la ségrégation dans les deux villes, car elle permet aux citoyens des deux pays de rester dans leur environnement et de faire la navette – si nécessaire – même chaque jour.

Ce travail montre que l'application du concept d'intermédiation est approprié pour étudier les relations complexes qui gouvernent l'espace frontalier. A travers l'analyse basée sur ce concept, nous avons étudié, au niveau local, des processus qui ont lieu au niveau global. Cela nous a permis de formuler quelques réponses à la question centrale: « Comment les populations locales, les compagnies nationales et internationales et les gouvernements réagissent-ils quand une économie territoriale, basée sur l'agriculture, est progressivement reliée aux réseaux internationaux ? »

**Frontière – urbanisation – villes intermédiaires – collaboration transfrontalière – Haïti/
République Dominicaine**

Table des matières

INTRODUCTION _____	1
PREMIERE PARTIE : Cadre théorique et développement conceptuel _____	7
1 La frontière n'existe que par la société _____	7
1.1 Quelques concepts fondamentaux : de la frontière au réseau. _____	7
1.2 Un contexte mondial qui fait évoluer la « frontière ». _____	9
1.3 L'identité comme vecteur de délimitation _____	11
1.4 Marqueurs de séparation _____	12
2 La frontière, un espace de vie _____	15
2.1 La frontière comme espace. _____	15
2.2 Enjeux du tracé frontalier _____	16
2.3 Développement dynamique du statut de la frontière _____	17
2.4 Coopération transfrontalière conditionnée _____	18
2.5 Espaces urbains transfrontaliers ? _____	21
2.6 Ville-frontière ? _____	22
3 De l'intermédiation urbaine à l'intermédiation frontalière _____	25
3.1 Quelle réalité urbaine ? _____	25
3.2 L'intermédiation urbaine _____	29
3.3 Une localisation stratégique à l'interface de territoires et de réseaux : aux origines de l'intermédiation frontalière _____	36
DEUXIEME PARTIE : Deux villes sur la frontière entre Haïti et la République dominicaine – présentation de l'étude de cas _____	43
4 Comprendre la ville frontalière _____	43
4.1 Entre analyse empirique et développement conceptuel _____	43
4.2 Etude de cas _____	44
5 Hispaniola, genèse d'une île partagée _____	51
5.1 L'importance de l'histoire dans les relations entre les deux pays _____	51
5.2 Période coloniale _____	51
5.3 Les premières années de la République de Haïti _____	56
5.4 République de Haïti - République dominicaine _____	57
5.5 Période de l'occupation américaine _____	59
5.6 Une île, deux pays _____	60
5.7 Etat des lieux _____	61
6 Anatomie d'une frontière _____	65
6.1 Quatre passages frontaliers _____	65
6.2 Commerce binational _____	66

6.3	Coopération transfrontalière – les questions environnementales comme vecteur de collaboration _____	70
6.4	Cultures transfrontalières - société frontalière _____	73
6.5	Les institutions de part et d'autre de la frontière _____	76
6.6	Une frontière militarisée _____	77
6.7	Une frontière inégale _____	78
7	Dynamiques spatiales et mise en jeu des échelles nationales et internationales _____	79
7.1	Un nouvel espace insulaire ? _____	79
7.2	Le sous-système du Nord et le relais de Ouanaminthe et Dajabón _____	81
8	Profil comparé de deux villes sur la frontière : Ouanaminthe et Dajabón _____	85
8.1	Situation _____	85
8.2	Peu d'emplois pour une population jeune et féminine _____	86
8.3	Infrastructures et services urbains défaillants _____	87
8.4	Un budget trop faible pour fournir des services public de qualité _____	89
8.5	Des voisins pauvres, mais très inégaux _____	91

TROISIEME PARTIE : Les transformations de l'espace des deux villes _____ 93

9	Ouanaminthe et Dajabón : histoire d'un développement dans le paradoxe _____	93
9.1	Pas de deux _____	94
9.2	Valeur croissante du sol _____	108
9.3	La non-planification _____	114
9.4	Les constructeurs _____	118
10	De l'échange binational aux logiques transnationales : chronique d'un changement de paradigme annoncé _____	125
10.1	Reconstruction d'un marché binational _____	125
10.2	Le marché, un moyen d'existence général _____	126
10.3	« Je fais comme mon voisin » : formation d'un centre commercial _____	128
10.4	Constitution d'un espace de transit / logistique _____	130
10.5	Transnationalisation _____	133
10.6	Le marché dans le futur : un bâtiment financé par l'Union européenne ? _____	136
11	Un espace transfrontalier de négociation qui se consolide : les mouvement communautaires et la société civile _____	139
11.1	Préambule _____	139
11.2	La société civile frontalière ; la frontière comme enjeu symbolique _____	139
11.3	Entre négociations locales et espace mondialisé _____	147
12	Un espace plus ségrégué ou plus lié ? _____	149
12.1	Préambule _____	149
12.2	Vivre à deux : la frontière nationale, un espace contradictoire qui marque le rapport entre les deux villes _____	149
12.3	Le marché, un espace urbain binational encore fortement ségrégué _____	153
12.4	Les quartiers se distancient _____	155
12.5	Entre rural et urbain, la limite reste floue _____	156
12.6	Les entreprises transnationales modulent un nouvel espace _____	157
12.7	Une frontière et deux espaces urbains _____	158

13	Conclusions	161
13.1	Discussion des hypothèses	161
13.2	Les répercussions de l'intermédiation frontalière	165
13.3	Perspectives	169
	Bibliographie	173
	Annexes	185

INTRODUCTION

La frontière et l'espace frontalier exercent depuis ma jeunesse une fascination sur moi. J'ai grandi dans la ville frontalière de Bâle et les pratiques transfrontalières me faisaient plonger dans des univers à la fois proches et différents. De cette époque j'ai aussi le souvenir du frémissement lors des contrôles de douane. Franchir la limite n'a jamais été un geste anodin.

Plus tard en faisant mes études, d'abord en architecture puis en logistique, je suis devenue sensible à d'autres aspects qui, à priori, n'ont pas grand chose à voir ni ensemble, ni avec l'espace frontalier : les modèles culturels divers qui influent l'environnement construit, la mondialisation du commerce et l'accroissement des flux de marchandises, de personnes et de la communication.

Lorsque la possibilité s'est présentée de faire un travail de doctorat sur les villes frontalières, j'ai saisi cette opportunité spontanément : la frontière est à la fois lieu de rencontre de deux sociétés - de modèles culturels - et lieu de passage pris de plus en plus dans la logique de la mondialisation économique. Que cette frontière se situe sur une île lointaine que je ne connais pas à ce moment, ajoutait une dimension supplémentaire à mon envie de découvrir.

La frontière dont il est question ici sépare Haïti de la République Dominicaine. Au premier abord, c'est une ligne tracée d'une manière univoque et abstraite sur une carte géopolitique. Mais ce trait se révèle, une fois sur place immergée dans la vie des populations frontalières, comme une réalité beaucoup plus complexe et multiforme. Comment approcher cette réalité ?

Mon travail s'articule autour de l'étude des villes frontalières de Ouanaminthe et Dajabón qui, comme d'autres villes en région frontalière en Amérique centrale et dans les Caraïbes, ont vu croître le trafic transfrontalier de marchandises et de personnes. Ce qui m'intéresse dans cette étude est de comprendre comment une plus grande intégrations économiques continentales et intercontinentales des espaces frontaliers transforme les modalités d'appropriation de l'espace urbain frontalier.

Pour traiter de cette thématique, je me suis intéressée au concept d'intermédiation urbaine (Bolay et al. 2003), soit à l'analyse des fonctions de la ville selon différentes dimensions et en relation avec différentes échelles territoriales. Ce concept me paraît particulièrement adapté au contexte frontalier. Ces villes n'ont-elles pas une fonction d'intermédiaire par excellence ?

Ce modèle n'a pas encore été appliqué d'une manière systématique à la dimension spatiale du processus d'urbanisation, ni directement lié aux pratiques d'appropriation de l'espace urbain par différents acteurs dans un contexte frontalier. En élargissant ainsi le cadre du concept d'intermédiation, je m'avance sur un terrain nouveau. Cependant, ce terrain ne manque pas de

repères, d'autres chercheurs ont étudié des villes frontalières et il existe une littérature très récente —plusieurs ouvrages ont été publiés durant les trois années et demie nécessaires pour faire ce travail - qui ont permis de nourrir ma réflexion.

La frontière est un sujet riche qui a attiré l'attention de chercheurs d'horizons très divers au sein des sciences humaines et sociales (sociologues, anthropologues, politologues, géographes, historiens, économistes, psychologues, philosophes, etc.), qui s'intéressent principalement à l'évolution des régions frontalières dans le contexte des transformations sociales, économiques et technologiques mondialisées. Dans ce contexte, le cas le plus étudié est certainement la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis¹, dont l'intérêt principal est de permettre de mieux comprendre les dynamiques qui s'installent lors de la rencontre déséquilibrée entre deux mondes complètement différents : la première force économique et militaire mondiale et un pays en voie d'industrialisation.

Pour évoquer les thématiques étudiées, on peut revenir à la liste dressée par Michiel Baud (2000), qui avait recensé comme récurrentes dans les études de toutes les frontières de l'Amérique latine les fonctions suivantes : 1) la migration ; 2) le caractère fragmenté et contradictoire de la formation des Etats dans cette partie du monde ; 3) la coopération transfrontalière dans les domaines de l'économie et des infrastructures ; 4) les problèmes environnementaux liés à la frontière ; 5) les interactions transfrontalières sur les plans social, politique et économique.

Or on constate une absence d'intérêt pour le développement du tissu urbain en situation frontalière. En Amérique latine, ce thème reste, bien que traité par certains auteurs (Herzog 1998), encore marginal.

Afin de mieux cerner ma problématique, il me fallait donc aller voir de l'autre côté de l'Atlantique pour m'intéresser aux régions urbaines transnationales européennes, dont l'existence est plus valorisée et donc davantage étudiée (Buursink 2001).

Dans un cadre plus large, et si l'on s'éloigne des frontières nationales, le concept de « frontière » est devenu presque incontournable dans l'analyse de tout processus relationnel : qu'il s'agisse de l'étude des inégalités sociales entre classes, ethnies ou genres, de la définition d'identités, de la distinction entre les disciplines scientifiques ou encore de la description de processus spatiaux (Lamont et Molnár 2002), ce concept a nourri une production scientifique abondante, multidisciplinaire et récente sur le sujet. Si cette dernière se situe à la jonction entre sociologie et géographie², elle implique presque toutes les sciences sociales et humaines. La plupart de ces études porte sur l'évolution de milieux spécifiques soumis à un remaniement social, économique et territorial : une redéfinition du rôle des frontières politiques et des entités

¹ La plupart des recherches concernant cette frontière évoquent principalement les aspects socioculturels, anthropologiques (migration et superposition des cultures), économiques (l'industrie des maquiladoras) et environnementaux (transformation du paysage et des écosystèmes le long de la frontière). Un protagoniste important de ces études est le Colegio de la frontera norte, qui a été créé en 1982 : c'est un établissement universitaire avec des antennes dans la plupart des villes frontalières mexicaines. Il s'occupe principalement des questions anthropologiques et culturelles de la migration et des relations politico-juridiques du Mexique avec les Etats-Unis.

² Ce que Lamont & Virág (2002) qualifient comme le « spatial turn » des sciences sociales et le « social turn » des géographes.

institutionnelles, l'urbanisation croissante, enfin toute ségrégation sociale et spatiale à différentes échelles territoriales.

Dans la première partie de mon travail, je situerai le thème de la frontière dans un contexte général et montrerai comment il est devenu central pour étudier les transformations spatiales et sociales, en mettant en évidence les thématiques-clés qui caractérisent les espaces frontaliers : la question de l'identité, celle du marquage de la ligne de séparation, et les enjeux provoqués par la confrontation entre intérêts nationaux et intérêts locaux (chapitre 1 et 2). Dans le troisième chapitre, je m'intéresserai plus précisément à l'urbanisation des espaces frontaliers en présentant une variété de situations de différentes villes frontalières. Cette présentation touche aussi à la question de savoir si un espace urbain transfrontalier existe dans le cas étudié et à la manière dont il faudrait caractériser la figure urbaine qui résulte de deux villes séparées par une frontière. Le quatrième chapitre sera consacré à l'introduction du concept de la ville intermédiaire et de l'intermédiation urbaine. Il présentera l'adaptation que j'en ai faite à la situation transfrontalière pour intégrer les particularités inhérentes à ce contexte, et exposera un cadre d'analyse qui s'intéresse principalement aux acteurs.

La deuxième partie consistera en la présentation de l'étude de cas. Je commencerai par les questions méthodologiques qui se posent lors de l'étude de villes frontalières, pour décrire par la suite les méthodes que j'ai utilisées lors de la présente étude (chapitre 5). Le chapitre suivant introduira le contexte historique de la frontière divisant actuellement l'île d'Hispaniola (chapitre 6). Ce chapitre est d'autant plus incontournable que les circonstances de la naissance des deux nations modernes sont encore aujourd'hui déterminantes pour comprendre les relations entre les deux pays. Dans le chapitre 7, les caractéristiques de cette division seront détaillées en suivant le cadre d'analyse introduit dans la première partie. Le chapitre 8 donnera, à travers quelques données-clés, un profil plus précis des deux villes, Dajabón et Ouanaminthe, permettant de comparer leur développement économique et social.

La troisième partie consistera en une entrée en matière sur les transformations qui ont, durant les vingt dernières années, considérablement modifié l'espace urbain de ces deux villes. Il s'agira d'abord, dans le chapitre 9, de comprendre les dynamiques à l'origine de ces transformations, qui déterminent aujourd'hui la morphologie urbaine des deux villes. Ces transformations, spatiales et sociales, ainsi que les perspectives futures, feront l'objet des deux chapitres suivants : Le chapitre 10 détaillera les transformations liées au marché binational de Dajabón, et le chapitre 11 montrera comment la société civile construit des liens transfrontaliers, actuellement les plus solides et crédibles étant donné l'absence de volonté de coopérer de la part des deux gouvernements. Enfin, le chapitre 12 s'intéressera à la séparation créée par la frontière et à l'espace urbain qui résulte de cette séparation. Il s'agira également de comprendre l'impact de la dynamique transfrontalière sur l'espace interne des deux villes.

Cette thèse de doctorat a été soutenue et partiellement financée par le Fonds National Suisse pour la Recherche, à travers le centre de compétence national NCCR North-South : Mitigating Syndromes of Global Change. Dans ce cadre, elle s'inscrit dans le projet « Réhabilitation urbaine dans des villes intermédiaires » mené par le Laboratoire de Sociologie Urbaine (LaSUR) de l'EPFL. Ce projet vise à l'identification et à l'analyse des pratiques sociales d'appropriation et de transformation d'espaces urbains et étudie le rapport de ces pratiques avec l'élaboration de politiques publiques de développement urbain. Plus précisément, ma thèse participe à un terrain d'étude de cas commun sur la problématique de l'intermédiation frontalière dans le contexte urbain.

Remerciements

Il ne m'est pas facile de citer toutes les personnes qui ont contribué à ce travail. Je commencerai avec ceux qui me sont le plus proches : ma famille. Mostafa, qui m'a soutenue à la fois lors qu'il s'agissait de discuter de mes doutes et m'accompagner sur le terrain avec Taha, né en 2002 et dont la croissance, les rires et les nuits blanches ont accompagné tout ce processus. Il n'a pas longtemps été seul, car Noun, sa sœur, est venue renforcer la famille en 2004. Sans eux je n'aurais pas eu tant de plaisir à faire ce travail. J'aimerais aussi remercier mes parents qui m'ont permis d'étudier et m'ont donné ainsi les bases pour rester curieuse jusqu'à ce jour.

A l'EPFL, les personnes qui m'ont soutenue ont été nombreuses. En premier lieu, mon directeur Jean-Claude Bolay qui m'a soutenue tout au long de mon travail et n'a jamais douté un instant qu'il soit possible de finir une thèse en ayant deux petits enfants. Mes collègues du NCCR, Adriana Rabinovich, Yves Pedrazzini, Cheryl André de la Porte, Dshamila Toscani, Silvia Hostettler et Jérôme Chenal, pour leur soutien à la fois scientifique et amical. Le soutien et les discussions avec mes collègues du LaSUR et de CHOROS a également été précieux ; pour n'en mentionner que quelques-uns, Vincent Kaufmann, Martin Schuler, Dominique Von der Muehl, Luca Pattaroni, Géraldine Pflieger. Finalement Emmanuelle Tricoire, qui a considérablement contribué avec son travail d'édition et ses questions pertinentes à la finalisation et la lisibilité du travail ci-présent.

Je ne peux pas non plus oublier les personnes qui m'ont accueilli en Haïti et en République Dominicaine : Dominique Mathon et Richard Mathélier qui m'ont chaleureusement accueilli à Port-au-Prince et dont j'admire le courage de rester dans leur pays, et surtout de ne pas cesser de croire que la situation sociale et économique s'y améliorera. A Santo Domingo, je remercie Haroldo Dilla, qui m'a fourni « la clé » pour la frontière, en me faisant rencontrer « Chio » (Ruben Villalona) de Dajabón, un personnage que je n'oublierai pas de sitôt et qui connaît la frontière « comme sa poche ». J'aimerais aussi témoigner mon affection à Norma, dont la porte de la maison à Dajabón a toujours été ouverte. A Ouanaminthe, « Foufoune » dont la compagnie m'a permis d'aller à la rencontre des habitants des quartiers défavorisés.

Mes remerciements vont aussi Carlos Pleyán, dont les considérations sur la frontière et l'intermédiation urbaine m'ont aidé à progresser dans mon travail.

Je n'ai certainement pas mentionné tout le monde, mais cette liste montre bien, même si un travail de thèse est une aventure individuelle, qu'elle nécessite l'appui de beaucoup de personnes — merci à tous ceux qui y ont contribué !

PREMIERE PARTIE : Cadre théorique et développement conceptuel

1 La frontière n'existe que par la société

1.1 Quelques concepts fondamentaux : de la frontière au réseau.

Dans notre travail, nous utilisons un certain nombre de termes et de concepts dont la plupart sont présentés au cours des trois premiers chapitres. Pour plus de clarté, nous évoquerons dès le présent chapitre les termes les plus fondamentaux et les plus récurrents de notre propos et préciserons la manière dont nous les avons utilisés :

L'utilisation du concept de *frontière* sera développée plus précisément dans les deux premiers chapitres.

La *frontière* (ou *frontière nationale*) désignera la limite qui sépare deux territoires nationaux, en référence à toutes les dimensions, politique, sociale et spatiale, historique et identitaire contenues dans la séparation (Foucher, 1991 ; Grimson, 2003). Dans le cas de frontières ou de limites qui définissent non pas un territoire national ou politico-administratif mais qui distinguent des groupes sociaux, nous avons choisi d'employer « *frontière* » en mettant le terme entre guillemets. Quand il s'agit de la délimitation — uniquement de la ligne qui sépare deux entités — nous parlerons de *tracé frontalier* ou de *ligne de démarcation*.

Dans ce contexte il est nécessaire que nous utilisons les termes *transfrontalier*, *binational* et *transnational* pour désigner différents types de relations entre deux pays : le *transfrontalier* concerne les relations locales entre les populations qui habitent près de la frontière ; le *binational* concerne strictement les relations entre deux pays, impliquant cette fois une partie de la population des deux pays, ou impliquant les deux gouvernements ; et le *transnational* comprend dans les relations la dimension mondiale — le flux des marchandises et des personnes qui emploient des circuits impliquant plusieurs pays à la fois, comme c'est le cas dans les circuits de réexportation de marchandises.

Le concept de frontière est une composante de la *ville frontalière*, terme que nous emploierons à de multiples reprises. Ce terme désigne une ville qui jouxte une frontière et qui entretient un rapport actif avec la frontière. Nous avons choisi ce terme plutôt que d'utiliser le terme de *ville-frontière* qui désigne selon certains auteurs (Abaret Schulz, 2002) des villes, y compris à l'intérieur de territoires nationaux, développant un lien avec la frontière. « Ville frontière » est à notre avis trop réducteur, car les villes que nous étudions ne se définissent pas uniquement par la présence de la frontière. Le choix de les caractériser par leur position géographique « frontalière » correspond ainsi au mieux à la situation que nous avons rencontrée sur le terrain : celle de deux villes localisées directement à la frontière, qui ont également d'autres fonctions sans lien avec la frontière — par exemple liées à leur environnement rural. Pour décrire le rapport entre les villes et la frontière, puis entre les deux villes frontalières, nous avons choisi d'utiliser le concept d'intermédiation frontalière (voir chapitre 3).

Selon Debarbieux (2003), le *territoire* est défini comme l'« *agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité ; donc il faut prendre en considération les caractéristiques objectives, subjectifs et conventionnels* » (Debarbieux, 2003, p. 910). Il s'agit donc d'une entité qui répond soit à une définition politique, soit à une définition sociale. Nous avons principalement utilisé la première acception en nous référant au *territoire national*³.

Du fait de la forte connotation de délimitation liée à la notion de territoire et l'utilisation de ce terme dans le contexte de la définition du territoire national, particulièrement présent lorsqu'il s'agit comme dans notre cas d'une frontière nationale, nous avons choisi d'utiliser le terme *espace* pour parler d'autres entités spatiales que celle du territoire national, notamment celles qui ont une dimension transfrontalière. En employant ce terme, nous nous référons à l'espace produit par l'interaction entre les sociétés et leur environnement. L'*espace* comporte donc une dimension sociale et une dimension matérielle ce qui sous-tend une interdépendance entre l'organisation de l'espace et la structuration des relations entre les individus et les groupes qui l'habitent. Bien que la compréhension du terme *espace* s'apparente à la définition du terme *territoire*, cette notion permet de rester plus ouverte sur la question de la délimitation spatiale. L'*espace frontalier* sera donc une entité spatiale et sociale qui implique des relations particulières du fait de l'existence d'une frontière, qui consiste aussi à la transgresser. Notons que la délimitation précise de cet espace frontalier reste floue.

L'*espace urbain* renvoie donc pour nous à la fois à dimension morphologique, et aux relations sociales particulières au contexte urbain : la complexité, la diversité, la densité et la proximité réunies en un lieu des enjeux politiques, économiques et culturels.

Souvent mis en opposition ou en complémentarité avec la notion de territoire, la notion de *réseau* est utilisée au XIX^e siècle pour décrire des organisations spatiales fonctionnelles, telles que les « réseaux des villes ». Nous utiliserons ce terme pour désigner à la fois des *réseaux infrastructurels, commerciaux et sociaux*. Dans chaque cas, le contexte sera précisé. Ces réseaux de

³ Nous l'utiliserons, rarement, dans le cas d'autres entités politique ou administratives telles que la commune ou le district.

différentes natures définissent des *nœuds* qui se situent au croisement du système — dans notre cas, les villes. Nous reviendrons sur cette définition dans le texte (voir aussi chapitre 3).

La définition et le développement du concept d'*intermédiation* (urbaine ou frontalière) sont un thème central de notre travail, nous y consacrerons un chapitre complet (chapitre 3). D'autres termes, moins récurrents, tels que ceux de *gouvernance*, de *paysage* ou de *pratiques sociales* seront définies dans le texte ou en notes en bas de page.

1.2 Un contexte mondial qui fait évoluer la « frontière ».

La frontière est l'un des éléments qui définissent l'espace politique, social et économique. En conséquence, on ne peut aborder cette question sans évoquer le contexte mondial produit par les transformations sociales et spatiales de ces trente dernières années :

- *Les grandes transformations géopolitiques* du monde contemporain sont notoires, notamment la modification des relations de pouvoir dans le contexte de l'éclatement des blocs Est-Ouest, les transformations politiques et spatiales dans le contexte post-colonial et la constitution de nouvelles entités politico-économiques supranationales telles que européenne ou l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) qui implique à travers le Mexique aussi l'Amérique Centrale ou encore la communauté économique des pays d'Amérique du Sud (MERCOSUR). L'ensemble de ces transformations a façonné durant ces dernières décennies un environnement géopolitique considérablement reconfiguré, à l'intérieur duquel le statut de la frontière nationale est redéfini (Buursink 2001, Paasi 2005b, Newmann 1999, Gupta 1992b).
- *La mondialisation⁴ économique* rend tout à fait centrale la question de la transformation du statut de la frontière voire de sa disparition : les Etats perdent progressivement la maîtrise des flux qui traversent ces frontières, sous la pression du marché libre et du fait de la capacité des acteurs économiques à se servir de l'efficacité et de la rapidité des réseaux techniques et des flux financiers transnationaux pour optimiser leur système de production. L'accroissement de ces transactions économiques met donc à l'épreuve la souveraineté étatique⁵. La mondialisation accentue le caractère réticulaire de l'organisation de l'espace, à l'intérieur de laquelle les grandes agglomérations urbaines régissent un système spatial fortement hiérarchisé. Saskia Sassen (1991) définit ces lieux comme des « villes globales » à l'intérieur desquelles se concentrent les fonctions stratégiques de l'économie mondiale. Les villes qui exercent moins de fonctions stratégiques ou qui sont seulement des lieux de production des biens se trouvent dans un rapport de dépendance envers ces grands centres. (Castells 1989, Friedmann 1986, Graham & Marvin 2001, Kolhaas et al. 2001, Marcuse, Van Kempen 2000, Sassen 1991, Veltz 1994, 1996).

⁴ E. W. Soja donne une définition simple et générale de la mondialisation : « La mondialisation est le renforcement de l'échelle globale afin d'influencer toutes les échelles se situant en infra ». (E.W.Soja, conférence EPFL, 12.04.2006).

⁵ Dans ce contexte, Gupta (1992b) précise que la souveraineté de l'Etat ne dépend pas uniquement de la capacité de défense territoriale, mais relève surtout de la maîtrise des activités et des biens qui traversent les frontières, telles que les marchandises, les personnes, les produits culturels et idéologiques.

- *L'interconnexion et la mobilité* croissantes modifient le rapport des individus à l'espace et au temps, en mettant à disposition des moyens de transport et de communication de plus en plus performants. Cette performance croissante des réseaux techniques laisse à chacun la possibilité d'entretenir des liens internationaux plus familiers, plus importants dans la vie quotidienne des individus que leur entourage immédiat. Cet éclatement spatio-temporel questionne la cohésion interne des villes et le rapport entre les villes et l'espace environnant (Graham & Marvin 2001). La mobilité devient une dimension structurante de la vie et de l'intégration sociale, relevant à la fois de la capacité individuelle du savoir combiner les formes de mobilités, et de la disponibilité et de l'accessibilité des vecteurs de mobilité. Ce constat s'applique aussi bien à la mobilité quotidienne qu'aux mobilités sociales ou migratoires (Kaufmann 2002).
- *La société transnationale* issue de la migration joue un rôle croissant dans la composition de la société contemporaine. Par leurs pratiques de nouveaux réseaux, les migrants créent des identités spatiales qui traversent les frontières et lient des communautés ou des individus à plusieurs lieux en même temps. Ces liens ont acquis une telle importance qu'ils conditionnent, au-delà des politiques nationales, les rapports entre les sociétés de différents pays. Dans ce contexte, la dimension locale, les frontières nationales, les politiques étatiques et les identités nationales restent significatives, même si elles sont continuellement contredites par des pratiques sociales et des réseaux de communication transnationaux (Hannerz 1992 ; Kearney 1995 ; Smith 2001). Les villes étant le pôle majeur d'attraction migratoire, elles sont au centre d'un phénomène que Peter Smith (2001) décrit comme un « urbanisme transnational »⁶.
- Le renforcement des *mouvements identitaires* et le renouveau des *cultures* et des *traditions* proviennent, selon plusieurs auteurs, des inégalités spatiales et sociales entre les espaces « connectés » (aux réseaux mondiaux) et ceux qui ne le sont pas. Ces disparités accentuent des tensions à l'origine du renouveau des identités locales. Les frontières existantes se substituent à des frontières nouvelles, faisant appel à une conception de la frontière hors de tout contexte national (Smith 2001, Gupta et Ferguson 1992).

L'ensemble de ces éléments remet fondamentalement en cause la frontière nationale comme élément structurant de l'espace social et géographique. Il tendrait également à démontrer la constitution de nouvelles limites, plus indéterminées, qui correspondent à une territorialité recomposée à des échelles spatiales variables, incluant à la fois le niveau local et l'échelle mondiale. Dans le contexte contemporain l'évolution du concept de frontière est donc capitale pour comprendre la disparition, la réapparition ou simplement l'évolution de concepts tels que la citoyenneté, l'identité, la loyauté nationale et l'exclusion/intégration sociales.

⁶ *Transnational urbanism*: « (...) is a culture rather than a strictly geographic metaphor. It describes the crisscrossing of transnational circuits of communication and cross-cutting local, translocal and transnational social practices that "come together" in particular places at particular times and enter in the contested politics of place-making, the social construction of power differentials, and the making of individual group, national and transnational identities and their corresponding fields of difference. » (Smith, 2001, p. 5).

1.3 L'identité comme vecteur de délimitation

La modification géopolitique des territoires et, d'une manière plus générale, des relations internationales à l'échelle mondiale, sollicite les sociétés concernées sur les plans culturel, politique et économique. Dans ce contexte, ce sont les questions politiques ou économiques qui apparaissent souvent comme moteurs de ces transformations. La question culturelle reste en général subordonnée à ces deux premiers impératifs. Or même si elles sont plus difficiles à cerner, la culture et l'identité sont souvent sous-jacentes dans les processus politiques ou économiques. Ainsi en a-t-il été lors de la mise au point de la constitution européenne qui, en dehors de ses aspects politiques et économiques, devait, sur l'intervention de quelques Etats membres, traité également de l'identité de cet ensemble d'Etats.⁷

L'identité peut aussi faire référence aux régions transfrontalières et être, comme c'est le cas pour certaines régions de l'Union européenne⁸. Les conflits surgissent si une telle identité transfrontalière touche à l'intégrité étatique — par exemple les mouvements indépendantistes, comme l'ETA qui opère dans le Pays basque, situé sur le territoire de l'Espagne et de la France.

Toutefois la frontière étatique, même affaiblie, reste un élément structurant du territoire (Ehlers, 2001) et un important repère identitaire. Elle fait partie en tant que telle de l'ancrage des sociétés dans l'espace-temps : limite d'un territoire, la frontière joue un rôle politique pour l'identification de réalités matérielles et appartient en même temps aux registres symboliques et imaginaires (Foucher, 1991 ; Grimson, 2003). Dans cette logique, Lamont et Thévenot (2000) montrent la pertinence de l'Etat-nation à travers le discours identitaire en prenant l'exemple de la rhétorique utilisée pour accentuer la distinction culturelle dans le contexte des différences dans les prises de positions politiques de la France et des Etats-Unis. Le but de ces discours est de mettre en avant une identité qui permette la distinction face à autrui. Cette distinction devient souvent plus importante que le rapport des individus avec le contenu même de leur culture.

Dans le cas des Etats-nations actuels d'Amérique latine, les frontières, tracées à l'époque coloniale, répondant à une logique de frange pionnière ou de territoires d'extraction et d'exploitation de ressources naturelles, ne respectent pas l'identité et les pratiques de la population indigène. Elles divisent souvent des espaces habités par un même groupe tribal et/ou linguistique, ignorant leurs fondements sociaux et culturels communs. Ces frontières contribuent pourtant à la conception identitaire des nations modernes, malgré leur création imposée par des administrations coloniales et en dépit des représentations et des pratiques transfrontalières des populations locales (Abinzano, 1998).

⁷ Dans le même ordre d'idée, Edgar Morin (2005) pose, dans un récent article, la question de savoir si l'Europe n'est pas avant tout une entité en quête d'identité, davantage qu'un espace géographique qui cherche ses limites d'expansion ; Dans ce contexte, le débat identitaire sur la religion est révélateur aussi bien au niveau de la définition des limites géographiques de la Communauté européenne avec la question de l'intégration de la Turquie que sur le plan idéologique lorsqu'il s'agit de définir une identité commune, c'est-à-dire de définir le "nous" par rapport à « l'autre » (Gupta 1992b).

⁸ Dans le cas de L'UE, ce sont les « Euro-régions », officiellement soutenues dans le but de stimuler une cohérence et une intégration durables. Un certain nombre de ces régions s'articule autour d'agglomérations trans-frontalières. Par exemple, la région TriRehna, dont le centre est l'agglomération bâloise, qui étend son aire d'influence sur trois pays.

Cette empreinte coloniale joue un rôle fondamental sur l'île Hispaniola⁹, car si, aujourd'hui encore, deux États coexistent sur cette île, cela est largement dû à la construction identitaire créée par la division coloniale. Et la réunification politique des deux parties n'a pas eu lieu, même à des moments cruciaux où elle aurait été stratégiquement possible (Théodat, 2001).

Si l'on suit l'analyse d'Akil Gupta (1992b), l'échec à unifier politiquement cette île ne paraît pas absurde. Selon cet auteur, les frontières sont des éléments constitutifs de la pratique et des discours qui construisent et gouvernent les identités sociales, elles sont d'une permanence étonnante : la frontière est en premier lieu une construction sociale qui implique l'identité d'un groupe ; elle est indissociable du contexte historique dont elle est issue, et en tant que telle on peut l'aborder comme une réalité subjective même si sa définition première se base sur la construction du tracé selon des éléments négociés sur le plan politique (Odgers, 2001). En conséquence, il est important aujourd'hui de comprendre le processus historique de la fixation du tracé frontalier ainsi que le contenu idéologique, symbolique et identitaire de ce processus pour cerner les enjeux politiques, sociaux et territoriaux.

Or à l'échelle mondiale, les espaces identitaires, conçus a priori comme des territoires bien délimités, sont en réalité constitués aussi de réseaux de liens communautaires qui peuvent traverser les océans (Smith, 2001). C'est pourquoi le lien univoque entre identité, culture et espace doit être réexaminé(e) d'une manière critique (Gupta, 1992). Dans cette perspective, si l'on admet l'existence parallèle d'espaces identitaires de nature différente, il devient nécessaire de repenser le lien entre ces espaces et d'examiner la manière dont la question culturelle structure l'évolution sociale. Pour Gupta et Ferguson (1992), l'enjeu n'est pas d'établir des contacts ni de trouver des articulations inter-culturelles, mais il consiste à mettre l'accent sur le lien qui existe entre les cultures, afin de surmonter les différences — c'est-à-dire de « *repenser la différence à travers le lien* ».

Dans le contexte de la mondialisation, la dimension identitaire apparaît toujours comme élément structurant, renforçant les frontières nationales ou créant d'autres « frontières » qui se superposent aux territoires nationaux.

1.4 Marqueurs de séparation

Il est important de prendre en compte à la fois la nature physique, symbolique et imaginaire de la séparation frontalière et des espaces qui résultent de la fixation d'une ligne frontalière. La présence d'autres dimensions que géopolitiques intervient alors souvent d'une manière paradoxale. Olga Odgers (2001), qui travaille sur les identités frontalières entre le Mexique et les États-Unis, décrit ce qui peut devenir un véritable dilemme de la manière suivante : *« L'importance qu'ont acquis plusieurs instances multi- ou supranationales, ainsi que la redéfinition de régions à l'intérieur des « enveloppes étatiques », montre que les fonctions assurées par les frontières et l'importance relative de celles-ci ne sont pas figées, pas plus qu'elles ne se limitent au registre politique. »*

⁹ Comme ici, nous utiliserons par la suite la dénomination, car elle est encore la plus usuelle, en abandonnant le nom de « Quisqueya », qui est la désignation indigène pour l'île et qui conviendrait, surtout suite à l'indépendance des deux États nettement mieux que « Hispaniola », un nom qui fait référence uniquement à l'occupation Espagnole.

Militariser un grillage¹⁰ à l'ère de l'expansion d'une culture médiatique ou de la signature des accords de libre-échange peut paraître paradoxal, mais ce n'est sans doute pas dépourvu de significations. Ainsi, même s'il n'est pas possible de donner une réponse complète à ce manque de catégories précises, il est nécessaire de rendre compte des tensions.» (Odgers, 2001, p. 30).

Le mur dressé entre les États-Unis et le Mexique marque d'une manière décisive une rupture entre les deux pays, mais malgré cette démonstration de force militaire la discontinuité produite n'est que partielle. Le mur, censé repousser les candidats à l'immigration, n'entrave pas la circulation des marchandises et les échanges culturels. Il est par ailleurs franchi en permanence par la contrebande et les immigrants illégaux. Cependant il reste important car il constitue un marqueur symbolique, rassurant les habitants des États-Unis sur le maintien de la souveraineté de leur État. C'est la singularité de ces interactions qui constitue tout l'intérêt de la frontière : le rapport de force, la capacité de contrôle et le maintien de la souveraineté s'inscrivent dans des relations complexes et parfois violentes, mais les dispositifs d'affirmation identitaire et de contrôle du territoire en place sont mis à l'épreuve par des stratégies de contournement illégales (Baud 2000)¹¹.

La matérialisation de la ligne de démarcation montre plusieurs façons de s'appropriier et de marquer la frontière d'une manière symbolique. Ces dernières sont liées aux stratégies développées par les différents protagonistes en fonction des moyens qui leur sont propres. Fabien Guillot, dans son analyse de la frontière libano-israélienne, a constaté plusieurs types de présence : les corps des personnes — militaires ou simples passants — présentes à la frontière, les limites matérielles (barrages, murs, postes-frontières), la présence de symboles (drapeaux, inscriptions etc.) et la surveillance à distance par des caméras. « *Ce sont des marques qui concrétisent et symbolisent la séparation, la limite, le seuil entre de multiples individus ou groupes sociaux, structurés selon les rapports de pouvoir et de forces qui déterminent leur répartition, leur localisation et leur capacité ou non à s'approprier de l'espace.* » (Guillot, 2004, p. 22)

Le marquage de l'espace ainsi que la manière dont la frontière conditionne l'appropriation de l'espace par la population sont à l'origine du concept de « paysage frontalier » (Prescott, 1978 ; Rumley, 1991)¹². Il permet de comprendre comment la frontière, à travers l'action des sociétés a marqué le territoire — d'une manière intentionnelle ou non.

Ce concept, par ailleurs très large et qui s'inscrit dans le champ de la géographie culturelle, apporte une dimension intéressante à notre analyse de la frontière entre Haïti et la République

¹⁰ A certains endroits, la frontière entre le Mexique et les États-Unis est matérialisée par un grillage qui empêche les immigrants clandestins de traverser.

¹¹ La situation conflictuelle à l'issue de la première guerre mondiale pose aux géographes la question centrale du lien entre frontière et pouvoir de l'État. Deux opinions se confrontent : 1) le pouvoir de l'État se mesure à la robustesse des frontières (Ratzel, 1897) et 2) les frontières sont le produit d'un groupe politico-social, et leur force ne constitue pas le pouvoir d'État : la délimitation en soi n'est pas importante, au contraire de ce qui est délimité. Ainsi, la frontière résulte d'un équilibre des forces vitales de deux peuples (Ancel, 1938).

¹² Concernant l'étude de ces « paysages frontaliers », Prescott (1978) indique quatre lignes de recherche : 1) la frontière politique comme élément du paysage culturel ; 2) l'effet de la frontière sur le paysage et les activités économiques ; 3) l'impact de la frontière sur l'habitude des habitants des territoires frontaliers ; 4) l'effet de la frontière sur la politique nationale.

Cultural landscape : « *the physical environment as moulded and modified by intentional and unintentional human actions. In this concept contemporary patterns and historical processes are explored but not the political implication --- and its impact on landscape. Border landscape reveals the political impact, ideological commitments on landscape.* » (Rumley, 1991).

dominicaine, où, durant 150 ans (entre l'arrivée des premiers colons français et le traité d'Aranjuez en 1777), la démarcation frontalière entre les deux nations a été peu respectée et l'identité des populations locales pas clairement établie. L'instauration d'une politique de nationalisation de la frontière, orchestrée par le pouvoir central du dictateur Trujillo durant les années trente, aboutit à mettre fin au mélange des populations et cimente par la construction d'infrastructures, d'édifices publics et de postes frontières un paysage « dominicain » qui marque encore aujourd'hui d'une manière spectaculaire la distinction entre les deux pays (Augelli, 1980).

2 La frontière, un espace de vie

2.1 La frontière comme espace.

Loin de cet intérêt pour le marquage matériel de la frontière, Lamont et Virág (2002) attachent une importance particulière aux éléments qui marquent la séparation : leur perméabilité, leur durabilité et leur visibilité. Ils présentent comme nécessaire d'analyser les conditions auxquelles les frontières génèrent de la différenciation, produisent des catégories hybrides ou de nouvelles catégories ; de comprendre les mécanismes associés à leur maintenance, leur transposition, leur dispute ou au contraire ceux qui jettent des ponts, traversent ou dissolvent les frontières.

Les frontières conditionnent un cadre de vie qui dépend largement du statut que leur accordent les autorités politiques, mais aussi de la manière dont elles sont pratiquées par les habitants de chaque côté de la frontière. « *La frontière est un instrument qui dépend des conditions socio-politiques et des conditions socio-économiques. La frontière est le reflet ou la projection de certaines préoccupations de l'Etat national mais, par ces conséquences spécifiques, elle crée des phénomènes qui échappent au contrôle du pouvoir central. La frontière crée ou détruit souvent des cadres de vie sans qu'une intention consciente ait présidé à ces créations ou à ces destructions. Les marges territoriales ont une vie propre qui résulte d'une confrontation de systèmes différents : soit qu'il y ait une différenciation absolue, car l'imperméabilité est totale, soit qu'il y ait une homogénéisation par osmose* ». (Guichonnet et Raffestin, 1974, p. 57) Intentionnellement ou non, la frontière exerce toujours une influence déterminante sur les habitants des zones frontalières. Et tout en véhiculant l'idée d'une forte séparation entre les nations, les territoires frontaliers bénéficient d'un contact international qui leur procure à la fois une richesse culturelle et des opportunités économiques (Baud, 2000).

Pour préciser les dynamiques qui régissent l'espace frontalier, les géographes ont rapidement distingué les deux concepts suivants : la ligne de démarcation et la zone frontalière. Elles ne peuvent exister séparément : la démarcation est nécessaire pour fixer les limites de la souveraineté de l'Etat-nation et elle génère une zone frontalière dans laquelle la vie des habitants est affectée par elle. « *La frange frontalière est la réalité et la ligne de démarcation est son abstraction* » (Ratzel, 1897, p. 538). Les fondateurs de la géographie moderne travaillaient déjà sur cet aspect, en particulier sur l'effet produit par la ligne de démarcation sur le territoire. Lapradelle (1928), juriste qui s'intéressait à la question du tracé frontalier et de sa régulation par des lois internationales (le processus de fixation des frontières et la localisation de la ligne de démarcation) développe cette définition pour préciser que la frontière est le *milieu de transformation*, divisé en trois zones : Le *territoire limitrophe* — où les deux Etats se rencontrent et où il faut faire respecter le droit international (et localiser les forces militaires) — et les deux *zones frontières* adjacentes au territoire limitrophe. Le tout était appelé *le voisinage*.

2.2 Enjeux du tracé frontalier

La situation conflictuelle à l'issue de la Première guerre mondiale¹³ pose aux géographes la question du lien entre frontière et pouvoir de l'Etat. Deux opinions s'opposent : la première consiste à penser que le pouvoir de l'Etat se mesure à la robustesse des frontières (Ratzel, 1897) ; au contraire, émerge l'idée que les frontières sont le produit d'un groupe politico-social et que leur force n'est pas constitutive du pouvoir de l'Etat. Cette deuxième thèse est défendue par Jacques Ancel (1938), géographe français pour lequel la délimitation en soi n'est pas importante : ce qui importe est le contenu de ce qui est délimité. Pour cet auteur, la frontière résulte donc de l'équilibre des forces vitales entre deux peuples.

Cet équilibre, selon Paul de Lapradelle (1928), est soumis aux dynamiques géopolitiques : « *La frontière est une conception politique pure, elle est un isobare politique qui fixe pour un temps donné les limites d'équilibre entre les groupements humains et les puissances politiques compétitives. Elle relève d'une conception essentiellement dynamique de la vie internationale, elle est fonction du flux et du reflux de la distribution politique* » (Lapradelle, 1928, p.11-12).

Les populations locales restent en dehors de toute considération et la dynamique dans la quelle s'inscrit la frontière obéit entièrement à « l'équilibre » des rapports de pouvoir. La fixation du tracé frontalier intervient souvent après l'existence, durant un certain temps, d'une frontière floue et approximative en état de consolidation.

Ainsi, le tracé de la frontière — d'autant plus que la définition en est floue — est objet de conflit bien avant de devenir un enjeu succédant à la fixation de la ligne de démarcation. Sur l'île d'Hispaniola, les habitants vivent durant des siècles dans une zone frontalière avant la démarcation officielle de la limite (Saint-Méry, 1796). Cette situation est typique d'un contexte de colonisation, lorsque les colonisateurs produisent cette première délimitation de l'espace qu'est le *front pionnier* (en anglais *frontier*). Ce front pionnier crée une zone frontalière sans ligne de démarcation fixe, qui a la caractéristique particulière d'évoluer vers un inconnu, et que certains ont qualifié comme étant « la rencontre entre le civilisé et le sauvage » (Turner, 1963).

Le processus de fixation de la ligne frontalière implique plusieurs acteurs qui agissent durant différentes étapes : la négociation du tracé par les politiques, la détermination exacte par des techniciens et sa matérialisation par les exécutants qui posent les bornes frontalières, une action qui n'est pas toujours simple car souvent les cartes sont insuffisamment précises ou disponibles à une échelle trop petite pour permettre le passage aisé d'une réalité à une autre (Lapradelle, 1928 ; Renard et al., 1992a).

Paul de Lapradelle (1928) distingue deux types de lignes de démarcation : les frontières fixées par rapport à des objets physiques du paysage (rivière, montagnes) et les frontières

¹³ Nous choisissons comme entrée en matière à la thématique de la frontière l'énoncé de quelques concepts développés principalement par des géographes durant le siècle passé. Dans ce contexte, nous considérons que les questions qui se posaient lors des guerres mondiales ont été déterminants pour le paysage géopolitique actuel, non seulement en Europe, mais aussi dans les colonies ou les anciennes colonies. On retrouve notamment quelques concepts et idéologies en étudiant l'histoire de la frontière dominico-haïtienne. Les éléments de cette partie s'appuient sur les ouvrages de J.V.R. Prescott (1978) et Guichonnet et Raffesin (1974).

mathématiques calculés par les géomètres (par exemple dans les déserts)¹⁴. Les deux types de frontière ont une incidence différente sur le paysage frontalier. Dans le cas du tracé de la frontière entre Dajabón et Ouanaminthe — les deux villes qui sont au centre de cette étude — le tracé frontalier, à l'origine, suivait sur toute sa longueur le cours d'une rivière, le Masacre¹⁵. Or l'un de ses méandres fut comblé par une tempête dans la partie nord du périmètre urbain (Páez, 2003). Cet incident créa un rapport nouveau entre la frontière et la rivière : la frontière resta la même, alors même que la rivière avait changé, laissant un bout de territoire haïtien du côté dominicain de la rivière¹⁶.

2.3 Développement dynamique du statut de la frontière

La plupart des auteurs s'accordent pour l'essentiel sur la manière dont le contexte économique global influe sur le fonctionnement de la frontière et sur les dynamiques démographiques, économiques ou culturelles de la population locale (Guichonnet et Raffestin, 1974 ; Martinez, 1994 ; Njikamp, 2000 ; Renard et al., 1992a ; Ratti, 1992 ; Raffestin, 1993).

La globalisation économique et la déréglementation des barrières douanières placent le développement frontalier dans une perspective d'ouverture progressive et d'intégration économique. On distingue alors les espaces frontaliers aliénés, coexistants, interdépendants et intégrés (Martinez, 1994) ; quatre stades qui peuvent être décrits comme suite :

Dans un premier temps, lorsque la frontière est un enjeu pour le pouvoir national et qu'elle appuie une stratégie politico-militaire, elle constitue, pour des raisons sécuritaires et politiques, une forte barrière. Les espaces frontaliers sont par conséquent réduits à une situation périphérique sans perspective pour le développement économique, et constituent souvent l'objet de politiques de peuplement volontaires.

Dans un deuxième temps, quand le statut de la frontière est consolidé et que les relations entre les deux pays se situent à un niveau politique, la frontière joue le rôle de filtre entre deux systèmes différents (sur le plan politique, économique, social et culturel), révélant la discontinuité et la dissymétrie entre deux pays en permettant de distinguer leurs dynamiques démographiques, leurs structures d'emplois, les mobilités transfrontalières etc. Dans ce cas, la différence de pouvoir d'achat, la disponibilité et le coût de la main d'œuvre augmentent l'avantage comparatif des espaces frontaliers et favorisent leur développement ; la frontière devient créatrice d'opportunités pour les activités économiques.

¹⁴ D'autres auteurs établissent des typologies plus complexes, par exemple les quatre types établis par Jones (1945) : Type physiographique, type anthro-géographique (respectant la géographie et les populations qui vivent dans la région), type géométrique, type composite ou complexe.

¹⁵ Cette rivière doit son nom aux meurtres commis par les boucaniers et les Espagnols se disputant ce territoire au XVII^e siècle.

¹⁶ Cela incita une entreprise dominicaine, là où la rivière ne détermine plus le tracé frontalier, à implanter à cet endroit stratégique une zone franche sans être coupée du reste du territoire par la rivière sur le territoire dessiné par le méandre, toujours haïtien (voir chapitre 7)

Cette situation est, d'après différentes études de cas européennes¹⁷, la plus propice à la formation d'espaces urbains binationaux, à travers lesquels la frontière devient un lieu de contact et d'échange culturel, générant dans une certaine mesure une culture transfrontalière (Renard et al., 1992a).

La déréglementation des barrières douanières amène, dans un troisième temps, certains espaces frontaliers à fonctionner comme espaces économiques binationaux. Cette évolution peut au départ initier le développement économique de l'espace frontalier, mais favorise aussi l'installation d'industries d'exportation à l'intérieur de chacun des pays concernés, près des centres économiques et politiques. Les espaces frontaliers semblent néanmoins conserver un certain avantage comparatif, comme l'a observé Denis Requier-Desjardins après l'adoption de l'ALENA, en 1994, entre le Mexique et les Etats-Unis. Il explique ce phénomène par l'existence de systèmes productifs transfrontaliers provenant du développement industriel des villes frontalières : les acteurs économiques, mais aussi sociaux, politiques et culturels de part et d'autre de la frontière entretiennent des relations de proximité *dont le caractère est spécifique au contexte frontalier et à la proximité territoriale.* (Requier-Desjardins, 1998).

Notons cependant que la frontière assume encore, dans la plupart des cas, et ce malgré l'ouverture aux échanges économiques, une fonction de filtrage importante qui freine les mouvements migratoires, surtout entre les pays présentant des dynamiques sociales, économiques et politiques très différentes (Baud, 2000 ; Odgers, 2001) : ainsi en est-il de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique (le PNB de l'un est de 15 fois supérieur au second), de celle entre Haïti et de la République dominicaine qui enregistrent, malgré leur commune appartenance au groupe des pays en développement, une différence de PNB de 6 fois, ou encore, pour évoquer le cas d'une frontière contestée, de celle qui sépare les territoires occupés de la Palestine à l'Etat d'Israël.

2.4 Coopération transfrontalière conditionnée

Les exemples énoncés plus haut rappellent que les frontières étatiques restent importantes pour le quotidien des populations qui y résident. Souvent excentrées, moins bien équipées que le reste du pays et seules face aux difficultés de coopération transfrontalières, les populations des zones frontalières sont confrontées aux impacts au niveau local de la mondialisation et aux transformations engendrées par le changement de statut de la frontière, qui provoque des effets parfois importants sur l'organisation territoriale. Car, étant donné leur position souvent périphérique, les territoires frontaliers se trouvent généralement loin des grands centres urbains ou des capitales nationales, et du même coup des centres politiques et économiques. Cet éloignement physique produit un phénomène de distanciation et de mise à l'écart des populations frontalières par rapport aux décisions qui conditionnent pourtant le devenir des territoires frontaliers ; ceci se ressent particulièrement dans le manque d'information de la population frontalière concernant les lois et les traités au niveau international, ainsi que dans

¹⁷ Comme la frontière entre la Belgique et la France, ou comme l'Alsace, impliquant la France, et l'Allemagne, ou encore la frontière Suisse-France à Genève.

l'impact de celles-ci sur les activités en rapport avec la frontière. Ce déficit d'information et d'implication des populations frontalières se retrouve à l'intérieur de l'appareil administratif : fréquemment, les responsables locaux ne sont pas informés des décisions prises par leur gouvernement central. Cette lacune, qui révèle bien la différence entre la frontière juridico-politique et la frontière vécue par la population locale, a été reconnue par différents auteurs (Abinzano, 1998 ; Baud, 2000 ; Castillo, 2000 ; Dardón et al., 2002 ; Silié, 2002).

A ce propos, un des exemples les plus pertinent reste la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, où l'installation d'entreprises transnationales d'assemblage — les « maquiladoras », qui sont l'expression de politiques nationales volontaristes mexicaines de développement des territoires frontaliers — ne bénéficient d'aucun appui politique ni d'encadrement réglementaire suffisants pour atténuer les impacts négatifs de l'afflux de migrants, et les dégâts environnementaux provoqués par ces industries.

Les autorités locales font ainsi face seules à toute la problématique de la collaboration transfrontalière, rendue malaisée par le fait que les orientations politiques, les modalités de gestion et d'administration, les ressources financières et souvent les langues et les cultures sont différentes de chaque côté de la frontière ; ce qui rend difficile la gestion et la mise en place de projets binationaux. Les collaborations transfrontalières officielles sont en conséquence plutôt rares¹⁸. Ce défaut de vision commune et l'absence de soutien des gouvernements centraux laissent le champ libre aux transactions transfrontalières illégales, surtout dans les pays du Sud : occupation illégale du sol, surexploitation et pollution des ressources naturelles et développement d'activités illicites telles que les migrations clandestines, la contrebande et les trafics, tel que le vol de bétail. Il s'agit dans toujours d'activités soutenues par des réseaux binationaux organisés (Sillé et al., 2002 ; Baud, 2000).

En manque de modes formels de coopération, l'interaction transfrontalière commence par des relations qui se situent en dehors de l'engagement gouvernemental. Ainsi, Glen Sparrow (2001) relève à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis trois types de relations qui sont les éléments précurseurs à une formalisation des relations : 1) l'engagement de relations informelles par des individus : action à travers des ONG, achats transfrontaliers, fréquentation d'écoles privées de l'autre côté de la frontière etc. ; 2) les relations d'affaires : migration d'ouvriers agricoles et domestiques vers le côté riche de la frontière et implantation de zones franches du côté plus pauvre ; 3) des contacts informels entre les maires des deux villes, n'impliquant pas pour autant les gouvernements centraux, et qui ont pour objectif d'entamer la collaboration pour la planification et la coordination¹⁹.

Les Accords sur le libre-échange nord-américain (ALENA) contiennent toutefois en marge un certain nombre d'accords secondaires concernant l'environnement et la protection des ouvriers. Ces accords impliquent la participation des organisations quasi étatiques et formalisent ainsi

¹⁸ C'est aussi le cas en Europe : la formalisation de la planification territoriale binationale entre Genève et sa région frontalière n'a été conçue qu'en 1997 et se résume encore aujourd'hui à une Charte comprenant des intentions de collaborer sur la base d'un schéma directeur commun (Poschet et al., 2001).

¹⁹ Depuis 1993, il existe entre St Diego et Tijuana une lettre d'accord créée dans le but d'établir un échange d'information et de coopération sur des sujets communs de préoccupation.

dans une certaine mesure et sur des sujets spécifiques les modes de coopération transfrontalière.

« *While economics drive border relations, governance models are being invented to regulate and deliver services in the bi-national region. This need for new and innovative mechanisms is largely a product of the new regional demands of globalization.* » (Sparrow, 2001, p. 81)

Le contexte frontalier, comme le contexte métropolitain, sont donc propices à l'émergence de modèles novateurs de gouvernance, car il nécessite ce que Gonzalez et Healey (2005) ont défini comme la capacité d'innovation en matière de gouvernance. Une capacité qui s'exprime par la manière dont les relations gouvernementales sont mises en jeu, et qui ne repose pas uniquement sur des règles formelles de répartition des compétences pour l'action collective telles qu'elles sont définies par des procédures.

On observe cependant que l'existence de collaborations gouvernementales officielles ne garantit pas non plus l'intégration binationale des agglomérations urbaines. C'est le cas dans les villes frontalières entre l'Allemagne et la Pologne, notamment entre Guben, située en Allemagne, et Gubin, située en Pologne. Dans ce contexte, les agences gouvernementales ont développé un nombre important de projets de collaboration (constitution de polices binationales, de crèches bilingues et d'une université de la frontière, notamment dans le cadre des fonds européens INTERREG) et une arène animée d'interactions transfrontalières symboliques²⁰. Or cette ouverture officielle n'a eu que peu d'effet sur les milieux locaux, qui tendent à la fermeture entre les deux pays, motivée par un grand scepticisme. Ce repli sur le milieu national et local, qui se produit surtout du côté allemand face à la concurrence croissante de la Pologne, témoigne de l'importance des processus informels dans la construction des relations transfrontalières.

Ces processus sont incontournables et nécessitent d'être pris en considération lors de la formalisation des interactions transfrontalières par les gouvernements (Mathiessen et Bürkner, 2001 ; Kostubiec et Loboda, 2002). Jan Buusink (2001) insiste sur la nécessité du *sentiment mutuel d'appartenance commune*, car selon lui, un véritable espace binational s'instaure seulement si les populations de part et d'autre de la frontière sont convaincues de la nécessité de collaborer : l'espace frontalier se construit par des conflits, par la différence, et par la négociation entre des acteurs qui se trouvent souvent dans des positions inégales et parfois antagonistes — pour les uns la dimension locale prévaut, pour les autres ce sont les relations transfrontalières qui importent (Smith, 2001).

²⁰ Dans le contexte européen, où des agglomérations frontalières existent depuis des siècles, ces dernières ont retenu l'attention récemment en tant que moteurs potentiels de l'intégration entre les Etats-membres et il existe, même en nombre limité, des doublets de villes qui se présentent comme des laboratoires de politiques transfrontalières européennes.

2.5 Espaces urbains transfrontaliers ?

Si les villes frontalières se partagent théoriquement le même territoire ou la même localisation stratégique, le développement urbain est en général inégal de part et d'autre de la frontière, et la croissance et la morphologie urbaine ne sont souvent pas les mêmes.

Ainsi constate-t-on dans les villes frontalières entre le Mexique et les Etats-Unis que les villes américaines se développent autour de leur propre centralité, tandis que le tissu urbain au Mexique se déploie le long de la frontière. Cette différence morphologique est en quelque sorte le reflet spatial de la dépendance économique entre les deux Etats (Vanneph et Revel-Mouzo, 1994).

L'absence de morphologie identique se constate également dans les villes frontalières européennes, comme cela a été soulevé par Bernhard Reitel (2002) dans le cas de l'agglomération bâloise. Cette dernière s'étend sur le territoire de trois pays, chaque partie ayant une morphologie urbaine qui se distingue clairement des autres. Ceci provient d'une part des différents systèmes nationaux qui sont à l'œuvre pour la production de l'espace et d'autre part de la différence des rythmes de croissance de chaque aire urbaine. Ces dernières relèvent des dynamiques propres aux acteurs économiques et institutionnels dans chaque pays. Ce manque d'intégration morphologique se constate aussi dans le cas de l'agglomération lilloise qui s'étend entre la France et la Belgique (Letoniowska-Switat, 2002) ainsi que dans celui des villes sur la frontière germano-polonaise où la grande différence de moyens financiers marque profondément le paysage urbain (Kostrubiec et Loboda, 2002).

Les nombreux liens qui se créent entre deux villes frontalières façonnent cependant une culture transfrontalière nourrie par les mouvements quotidiens des pendulaires, par les stratégies transfrontalières d'achat, les choix des logements et des pratiques culturelles transfrontalières. Cette interdépendance crée ce que Lawrence Herzog (1990) appelle un « *espace de réciprocité transfrontalière* » : les deux villes se spécialisent fonctionnellement, ressemblant en cela à deux quartiers différents d'une même zone métropolitaine. Comme Alain Vanneph et Jean Revel Mouzo (1994) l'expriment, « *après avoir vécu face à face, puis côte à côte, les cités frontalières apprennent à vivre ensemble. Sous l'effet des mécanismes complexes d'interaction qui transforment les espaces modulaires anciens différenciés et indépendants en espaces réticulaires de plus en plus interpénétrés et fonctionnels...* ». (Vanneph et Revel Mouzo, 1994 ;160)

La sectorisation des villes par des frontières ou par d'autres types de limites crée une incohérence dans la ville, mais elle est aussi à l'origine de ressentis spécifiques et d'autres caractéristiques urbaines nouvelles et intéressantes, propres à ce « *voisinage urbain* » qui crée des qualités métropolitaines, même dans des villes de petite taille, en accentuant la diversité et la proximité urbaines (Häfliger et al., 2003). La diversité est une particularité qui amène même de petites agglomérations frontalières, comme celles étudiées par Karine Bennafla (2002) en Afrique centrale, à une certaine qualité urbaine dont ne disposent pas les autres petites agglomérations de la région, qui ressemblent en cela plutôt à des villages.

La particularité des agglomérations frontalières ne se trouve donc pas dans une organisation et une gestion spatiale uniforme particulière, mais surtout dans la manière dont s'articulent leurs liens fonctionnels entre elles.

2.6 Ville-frontière ?

Toutes les villes frontalières ne présentent pas les mêmes caractéristiques, et il est généralement admis qu'en dehors du statut de la frontière qui sépare deux villes frontalières qui se situent face à face, l'histoire, la genèse et le lien qu'entretiennent les deux villes entre elles et qu'elles entretiennent chacune avec la frontière, sont déterminants pour caractériser leur relation (Bennafla, 2002 ; Buursink, 2001 ; Ehlers, 2001 ; Reitel et al., 2002 ; Vaneph, Revel et Mouzoz, 1994). Partant de ce constat, Jan Buursik (2001) propose quatre types de villes frontalières : 1) les villes frontières, les « *bordercities* », dont l'existence dépend de la présence de la frontière, par exemple celles qui constituent un point de passage et dont l'économie est dominée par le passage frontalier ; 2) la ville frontière dupliquée, dans le cas où l'existence d'une ville provoqua la naissance de l'autre ; 3) la ville frontière divisée, dans le cas d'une ville qui a été coupée en deux (par exemple Berlin au moment de la séparation entre les deux Allemagne) ; 4) les villes frontières connectées, qui ne sont pas géographiquement proches mais qui restent liées par des infrastructures et des moyens de transport directs (par exemple le pont entre Malmö et Copenhague).

Le "Groupe Frontière" (2004) considère que, pour comprendre la manière dont l'espace urbain réagit face à une frontière, il faut s'intéresser à la nature de la frontière et du rôle qui lui a été attribué par la société ou par le politique. Selon ces auteurs, il est opportun de caractériser deux types de frontières : les « frontières vives » qui résultent d'une séparation violente et où la reprise des relations transfrontalières est récente (par exemple Beyrouth ou Berlin), et les « frontières apaisées » qui permettent le développement d'une relation transfrontalière sur une longue période (par exemple Bâle ou Lille). En conséquence, les actions des habitants sont directement sous influence de l'histoire et du vécu récent de la séparation.

Pour certains, la ville frontière ne se situe pas forcément sur la frontière : ainsi Christiane Arbaret Schulz (2002) postule que l'importance croissante des réseaux techniques et des réseaux de communication pourrait amener certaines agglomérations urbaines centrales à devenir à la fois centre et frontière d'un nouveau système spatial. Elle met en avant l'exemple d'agglomérations européennes non frontalières qui, suite à l'ouverture des frontières entre les pays de l'Union, ont acquis les caractéristiques de « *frontières réticulaires* » ou de « *frontières-nœuds* » — des lieux par lesquels transitent passagers et marchandises (via les grandes infrastructures de transport : aéroports, ports maritimes, gares et centres logistiques), et qui sont connectés au monde par les serveurs et les terminaux des réseaux informatiques.

Karine Bennafla (2002) met en avant l'aspect économique des villes frontières. Elle définit ces dernières comme des « *villes qui non seulement ont des possibilités de jouer sur les discontinuités frontalières, mais qui prospèrent grâce au différentiel qui existe entre deux Etats, en bref qui vivent de la*

frontière ou de l'économie frontalière. » En cela, « *Les véritables villes frontières se distinguent avant tout par une fonction d'intermédiation : fortes de ce rôle de liant elles peuvent commander, organiser et tirer parti des relations frontalières.* » (Bennafla, 2002, p. 138 et 150). D'après cette définition, elle ne préconise pas non plus une localisation proche de la frontière : une ville frontière peut se situer à plusieurs dizaines de kilomètres de la ligne frontalière. Le critère déterminant est le lien avec l'économie frontalière et une certaine capacité de commande et de gestion. Ainsi, la ville frontière est un concept qui *décrit une fonction urbaine* et non pas un nouveau type de ville.

Les villes frontières font partie d'un réseau urbain qui se fonde sur leur attractivité commerciale. On peut arriver à une telle situation par la constitution d'un sous-système frontalier, formant un réseau de villes qui combine son activité avec celle de marchés frontaliers. Ces marchés, qui peuvent être des gros villages ou des villes, sont *des lieux transfrontaliers d'échange de proximité*, mais surtout des espaces de transit dans un système d'échange de marchandise qui peut avoir une dimension internationale. En Afrique centrale, comme c'est le cas pour certains passages frontaliers entre la République dominicaine et Haïti²¹ (Abiven, 2000), le lieu de passage et de marchandage se crée dans des villages qui ont grossi du fait d'un afflux de commerçants et de migrants exerçant des petits métiers (restauration et services). Ainsi, de modestes villages sont devenus des localités de 10'000 à 20'000 habitants. Malgré leur taille, ces nouvelles agglomérations sont principalement des lieux de fréquentation et la plupart des commerçants n'y résident pas. En conséquence, les retombées économiques se répercutent dans les plus grands centres urbains (capitales provinciales et métropoles comportant un certain équipement et des représentations administratives). De la sorte, les échanges transfrontaliers consolident en premier lieu les centres urbains à l'intérieur du pays, tout en exploitant les marchés frontaliers dont le manque de permanence, de stabilité et de retombées financières empêche un développement stable.

La précarité comme la situation périphérique des points de passages et des marchés frontaliers par rapport aux centres économiques du pays, le manque d'infrastructures de transports et de communication, et l'isolement par la frontière d'une partie de leur bassin d'influence, empêchent un développement conséquent de ces lieux. Peter Njikamp (2000) constate également la difficulté des localités frontalières à tirer avantage de leur position à long terme, sauf dans le cas où elles arrivent à renforcer des compétences nécessaires à une plate-forme d'échange et de transit frontalier, c'est-à-dire à intégrer à leur manière une économie de réseaux.

Les auteurs des récentes publications sont très prudents sur l'emploi de terminologies telles que « villes jumelles » ou « villes transfrontalières » (Ehlers, 2001 ; Buursink, 2001 ; Reitel, 2002 ; Kostrubiec et Loboda, 2002), car ces notions décrivent une connectivité et une interaction qui, dans la plupart des cas récemment étudiés, ne se vérifient pas. Ainsi les études sur les villes frontalières entre les Etats-Unis et le Mexique (Odgers, 2001 ; Sparrow, 2001) divergent considérablement par leur mise en perspective des résultats, si on les compare avec les études effectuées durant les années 1990. Ces études annonçaient alors une intégration progressive des

²¹ Ceci n'est néanmoins pas tout à fait le cas des deux villes dont nous allons présenter l'étude par la suite.

villes frontalières, qui devait suivre la logique du développement spectaculaire de l'économie transfrontalière (Herzog, 1990). Or on constate aujourd'hui qu'à l'intérieur de ces villes, dont la croissance démographique a été rapide et dont les interactions découlant de l'économie frontalière sont bien réelles, se produit un durcissement idéologique des mentalités. Glen Sparrow (2001), met évidence ce développement paradoxal des relations frontalières entre les habitants de Tijuana (Mexique) et de San Diego (Etats-Unis) : la frontière évolue d'une part vers une plus grande souplesse en produisant une interdépendance croissante dans la coopération économique, culturelle et civile et d'autre part, elle devient de plus en plus immuable physiquement et psychologiquement, entravant les mouvements des personnes et la confiance mutuelle. Dans ces deux villes, malgré une coopération économique croissante, de nombreux facteurs de divergence subsistent ou s'accroissent — s'exprimant par des préoccupations raciales et autres attitudes négatives envers le voisin. La frontière garde aux yeux des Mexicains son aspect violent et impérialiste et devient pour les Américains du Nord un vecteur de transmission du chômage et du trafic illégal, desquels ils tiennent les Mexicains responsables.

3 De l'intermédiation urbaine à l'intermédiation frontalière

3.1 Quelle réalité urbaine ?

La croissance démographique mondiale des trente ans à venir sera à 90% absorbée par les villes des pays les moins développés (UNCHS, 2002). Cela correspond à deux milliards de citoyens en plus, dont les perspectives quant à leurs conditions de vie laissent songeur. Une telle évolution transformera des pays aujourd'hui majoritairement composés de ruraux, en pays majoritairement urbains²².

Cette croissance urbaine est trop souvent perçue comme synonyme d'augmentation du nombre des grandes zones métropolitaines²³. Or elle est surtout une réalité pour les plus petits centres urbains et les villes de moins de 500'000 habitants qui, tout en abritant déjà la majorité de la population urbaine mondiale, poursuivent leur croissance. De ce fait elles joueront un rôle de plus en plus prépondérant dans l'urbanisation du monde : durant les dernières 25 années elles ont absorbé 50% de la croissance annuelle mondiale urbaine et déjà aujourd'hui, 52,5% des citoyens, au niveau mondial, vivent dans des agglomérations urbaines de cette taille. En Amérique latine, 50% de la population urbaine habite ce type de ville, tandis que les grandes métropoles de plus de 5 millions d'habitants totalisent seulement 23% des citoyens (UNCHS, 2002).

L'augmentation de la population urbaine résulte principalement d'une recomposition des systèmes et des structures économiques ayant des implications dans l'organisation territoriale mondiale. De ce fait, ce n'est pas la croissance interne de la population urbaine qui en est la cause mais plutôt les mouvements migratoires vers des localisations (centres urbains, petites villes ou régions rurales) qui offrent de meilleures opportunités économiques (Satterthwaite & Tacoli, 2003). C'est aussi le cas des espaces frontaliers, qui depuis quelques années sont devenues des pôles d'attraction. Ainsi observe-t-on qu'en Amérique latine, suite à une urbanisation soutenue des très grandes métropoles, la croissance urbaine se reporte vers des aires non encore urbanisées et des pôles de croissance nouveaux, comme les villes des régions frontalières situées entre le Mexique et les Etats-Unis, ou entre le Paraguay et le Brésil. Les migrants privilégient des lieux qui, par leur localisation, sont fortement associés aux enjeux territoriaux de la mondialisation (Carrión, 2003), et certains auteurs s'avancent jusqu'à affirmer que l'étude des villes dans les zones frontalières est indispensable à la compréhension du développement du système urbain en Amérique latine (Brown & Sierra, 1994).

Comme nous l'avons énoncé dans le premier chapitre, la « redécouverte » du contexte urbain comme cadre de recherche est étroitement liée à la restructuration de l'économie mondiale. Il est donc logique que les analyses urbaines de ces dernières décennies se focalisent sur la

²² Selon les prévisions, la population urbaine mondiale évoluera de 47% en 2000 à 60% en 2030. Les pays qui ont actuellement un taux d'urbanisation faible se trouvent principalement en Afrique et en Asie ainsi que parfois en Amérique Centrale et dans les Caraïbes : c'est la cas de Haïti qui compte 40 % de population urbaine (UNCHS, 2002 ; IHS 2003).

²³ Le nombre de villes de plus d'un million d'habitants a évolué de 83 en 1950 à 325 en 1995.

transformation des grands centres urbains face aux évolutions économiques, sociétales et technologiques symptomatiques de la mondialisation. Or la plupart de ces études proposent une analyse « top-down », partant de l'échelle mondiale et articulant un système urbain fortement polarisé, concurrentiel et déconnecté de son entourage immédiat. (Castells, 1989; Friedmann, 1986; Hall et Pfeiffer 2000; Kolhaas et al., 2001; Marcuse, 2000; Sassen, 1991; Veltz, 1994). Même si elle reste discutable, il est certain que l'analyse des processus sous-jacents au développement des grandes agglomérations apporte des éléments essentiels à la compréhension des effets sociaux et spatiaux de la globalisation économique : elle permet notamment de comprendre la structure de la concentration des richesses et du pouvoir dans les grandes métropoles en formant des entités économiques quasi-indépendantes des nations, et d'expliquer certaines transformations des rapports sociaux et culturels. Saskia Sassen (1991) démontre avec les « global cities »²⁴ que l'accumulation du pouvoir et des richesses dans quelques grandes agglomérations renforce la bipolarisation de la société urbaine et de l'équilibre régional : les emplois stratégiques et fortement rémunérés nécessitent une main d'œuvre peu qualifiée, de fait migrante, souvent clandestine, mal payée et de plus en plus informelle pour maintenir un entourage économiquement compétitif. Ainsi, tout en accentuant l'autonomie de ces grands centres, Sassen montre, même si ce n'est qu'en filigrane, l'interdépendance vitale entre les régions « gagnantes » et les régions « perdantes ».

Ces analyses accordent cependant une importance excessive au rôle du marché libre et écartent l'influence de facteurs essentiels comme le rôle du gouvernement local et du pouvoir politique en général. Elles partent souvent de l'idée qu'une ville doit être gérée comme une entreprise dans le but de constituer une place attractive dans un marché compétitif et mondialisé.

Ce type d'analyse non seulement simplifie à l'extrême les enjeux de pouvoir, mais aussi perd de vue la complexité qui constitue l'espace urbain : les logiques multiples, l'hybridité culturelle, les subjectivités et l'interconnexion ou la déconnexion entre différents espaces-temps (Amin et Graham, 1997).

La grande question est de savoir comment gérer à la fois la pression de la libéralisation économique et une décentralisation étatique progressive. Une réponse a été donnée par la « théorie des régimes » développée par Clarence Stone (1998), qui cherche à comprendre comment s'organisent les acteurs pour réussir à atteindre leurs objectifs. Il s'agit de saisir comment les intérêts privés et publics fonctionnent ensemble pour gouverner et comment ces arrangements souvent informels renforcent la capacité formelle d'agir. Cette théorie part de l'hypothèse que dans une société régie par une politique économique libérale (comme c'est le cas aux Etats-Unis, en Angleterre, mais sous certains aspects aussi dans beaucoup de pays du Sud ou l'absence d'Etat laisse la place aux mécanismes du marché) beaucoup de décisions qui affectent la vie de la population se font en dehors des gouvernements. Ce sont des processus complexes de gouvernance qui se jouent dans la relation entre les sphères politiques et économiques. Les stratégies locales laissent émerger des « régimes » différents à travers lesquels

²⁴ Tokyo, Londres et New York.

la dimension locale se renforce, surtout dans des contextes où, à cette échelle, le pouvoir décisionnel étatique reste faible.

D'une manière générale, la transformation du contexte économique et politique à l'échelle mondiale, marquée par des politiques de libéralisation, opère un déplacement du pouvoir décisionnel de l'échelon national vers des arènes supranationales ou locales (Stren et Polèse, 2000). La ville devient un lieu de médiation des relations de pouvoir où les pratiques, les stratégies et les actions sur le plan local sont éprouvées dans le contexte social, économique, politique et culturel mondial²⁵. Par ailleurs, l'émergence de nouvelles territorialités²⁶ provoque des tensions entre limites territoriales politiques et réalité fonctionnelle, remettant en question l'organisation administrative du territoire. D'où la recherche de formes de gouvernance qui impliquent aussi bien les différents échelons et secteurs administratifs qu'une multiplicité d'acteurs concernés²⁷.

Il n'est donc guère étonnant que les théories de planification procédurale centrées sur la communication, les modalités d'interaction et de décision entre les acteurs urbains, développées durant les années 1980, restent d'actualité et continuent d'occuper une place prépondérante dans les théories de planification actuelles (Chalas, 2001 ; Fainstain, 2000 ; Healey, 2005).

L'évolution théorique de la planification urbaine en marche depuis plusieurs décennies a graduellement transformé les pratiques de planification urbaine technocratiques, en vigueur avant les années 1970, en pratiques plus inclusives qui intègrent dans un processus de planification les multiples acteurs — du professionnel au profane utilisateur, incluant d'une manière plus ou moins décisive des acteurs publics, privés, et surtout la population locale (Taylor, 1998)²⁸.

Il s'agit en effet d'une réorganisation du champ politique qui consiste à procéder à la redistribution des rôles et des responsabilités entre les différents acteurs (Bagnasco et Le Galés, 1997 ; Chalas, 2000 ; Le Galés, 1995).

Pour comprendre cette évolution, il faut reconsidérer les différentes manières dont les individus et les collectivités construisent leurs rapports avec l'espace. Dans cette optique, nous proposons

²⁵ Dans ce contexte, l'approche de Edward Soja concernant les « mésogéographies » est intéressante : il s'agit d'être plus attentif aux différentes échelles géographiques qui se situent entre ce qu'on désigne communément par l'échelle « macro » et l'échelle « micro », c'est-à-dire de prendre en compte les multiples échelles qui se situent entre le local et le global. (E. W. Soja, conférence donnée le 12.04.06 à l'EPFL).

²⁶ Ce terme comporte deux acceptions : l'une politique et institutionnelle, l'autre sociale : 1 *Ce qui appartient en propre à un territoire considéré politiquement : l'ensemble des lois et règlements s'appliquent aux habitants d'un territoire donné et auxquels seul l'exterritorialité permet d'échapper.* 2 *Rapport individuel ou collectif à un territoire considéré comme approprié. La territorialité ne se saurait se confondre avec cette défense élémentaire de l'espace animal nécessaire à la survie, l'identification est apprise par le processus de socialisation, elle relève de la psychologie collective et contribue à fonder l'identité du groupe. ... D'un côté la territorialité semble un élément utile à la cohésion des groupes sociaux ; de l'autre, elle est une source ou un support d'hostilités, des exclusions, des haines.* (Brunet et al., 1992, p. 436)

²⁷ En ce qui concerne la gouvernance nous nous référons à une définition très ouverte et générale : « *Le modèle, ou la structure, qui émerge dans un système socio-politique en tant que résultat commun de l'interaction de tous les acteurs en présence. Ce modèle ne peut être réduit à un seul acteur ou à un groupe d'acteurs en particulier.* » (J. Kooiman, 1993).

²⁸ Dans ce contexte, nous renvoyons aux notions de « projet urbain » ou « projet de ville », dont la première qui concerne plus précisément la mobilisation de plusieurs acteurs pour mener à bien une opération fondée sur des objectifs : projet politique, projet architectural et urbanistique ou projet organisationnel ; la deuxième fait référence à une vision plus générale ou stratégique de l'espace urbain : un projet politique, social, économique et culturel, qui doit se traduire en stratégie urbaine. (Ascher, 1995).

de confronter deux logiques spatiales, afin de considérer ensuite autrement les agglomérations urbaines.

Selon Jacques Lévy (2003), ce sont deux grandes catégories spatiales qui définissent les relations dans l'espace géographique et social : « *le territoire* » que Débarbieux définit en tant qu'« *agencement de ressources matérielles et symboliques capables de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité ; donc il faut prendre en considération les caractéristiques objectives, subjectifs et conventionnelles* » (Debarbieux, 2003, p. 910) et « *le réseau* », terme utilisé au XIX^e siècle pour décrire des organisations spatiales fonctionnelles, les « réseaux de villes ». C'est un concept dont la reconnaissance est encore inachevée et dont la théorisation est encore en cours (Lévy, 2003).

Dans le contexte de la mondialisation économique, un réseau peut être défini comme une organisation particulière, fondé sur des synergies dépendant des acteurs et fonctionnant principalement à travers des nœuds : des régions économiques, connectées selon des modes divers. Ce sont les technologies d'information qui ont permis à la nouvelle structure réticulaire de devenir un système spatial économique (Nijkamp, 2000).

La mise en relation des deux catégories permet de mieux comprendre les enjeux de la mondialisation, car territoires et réseaux se développent dans une relation à la fois concurrentielle et complémentaire, comme l'illustre l'exemple des réseaux économiques, qui reposent à la fois sur des territoires spécifiques, des villes ou des régions économiquement compétitives, et des connexions par des réseaux techniques et sociaux (Nijkamp, 2000 ; Porter, 1991 ; Veltz, 1996).

Les deux notions jouent également un rôle prépondérant aux yeux de Jean-Marc Offner et de Denis Putnam (1996), d'après leur analyse des dynamiques sociales en relation avec l'espace. Pour ces deux auteurs, les relations spatiales se définissent selon deux exigences spatiales : des « *procès territoriaux* » et des « *procès réticulaires* », qui sont des stratégies d'acteurs en vue de la construction du lien social. Ces stratégies sont marquées par des tensions qui s'établissent entre les espaces institutionnels et les espaces fonctionnels. « *Le premier [les espaces institutionnels], fort de sa structure durable et de la légitimité qu'elle lui donne, est difficilement ouvert à des changements d'organisation, de règles, d'espace (au sens large) et de frontière ; il est cependant souvent à la recherche d'autres légitimités, plus modernes, celles qu'apportent, dans deux temporalités différentes, l'identité partagée ou l'efficacité au service du développement. Le second, fondé sur des regards nouveaux, met en œuvre des matérialités nouvelles aussi bien que d'anciennes réalités, longtemps ignorés, ethniques par exemple. La contradiction entre l'institutionnel et le fonctionnel ne se réduit pas à l'opposition territoire/réseau ; elle traverse aussi chacun de ces deux grands modes de constitution du lien social et y engendre parfois des rapports violents.* » (Offner et Pumain, 1996, p. 170-171).

Cette approche conceptuelle nous amène à nous interroger d'une manière plus générale sur les interactions qui se produisent entre le social, les institutions et le lieu. Ainsi, Michel Bassand (1997) montre que l'articulation intercommunautaire de l'espace urbain implique des aspects à la fois identitaires, territoriaux, institutionnels et infrastructurels. Il argumente par le fait que l'obstacle principal à la création d'espaces urbains ou métropolitains qui transgressent des

frontières institutionnelles provient de l'absence d'une identité (métropolitaine) commune suffisamment forte pour rendre acceptable des formes de gouvernance supra-communales. Cet effet séparateur des limites politiques est néanmoins atténué par la mobilité quotidienne des habitants ainsi que par les infrastructures et les réseaux techniques qui traversent ces frontières.

Edward Soja (2005) synthétise le rôle conflictuel de la frontière par la nécessité de la coexistence des deux modes d'organisation : « *Following these explicitly spatial lines, borders can be seen as arising intrinsically from the constant and often conflict filled social production of the nodes, regions, scales, and territories that shape, and are shaped by, all human geographies/societies/histories. Nodality, or the focusing of human activities and networks of social relations in places centers, agglomerations, is fundamental to all social life, the basis for all habitat construction. In turn, access to the situational advantages of nodality becomes a source of social power, giving rise to regional patterns of uneven development expressed in center-periphery relations that repeat themselves at multiple spatial scales. The internal and external borders of these nested and networked nodal regions are, for the most part, fluid and configured by movements and flows into functional or activity spaces. Territorialization, adds to the spatiality of social life a more formal materialization and demarcation, imbuing borders and boundaries with significant regulatory power.* » (Soja, 2005, p. 34).

Nous rencontrons donc à propos des agglomérations urbaines des problématiques semblables à celles qui se profilent dans le rapport entre deux villes frontalières : importance de l'identité dans la structuration de l'espace découle de la dialectique plus ou moins cohérente entre organisation fonctionnelle et organisation politique et institutionnelle de l'espace. On retrouve la constance du pouvoir structurant de la limite, malgré la croissance des interactions transfrontalières qui se fonde sur des aspects fonctionnels.

Au sein de cette réflexion, l'espace urbain devient un laboratoire dans lequel les différentes logiques spatiales se superposent, montrant leurs différentiels et favorisant l'émergence de nouveaux types de frontières (Piermay et al., 2002)²⁹.

3.2 L'intermédiation urbaine

Les dynamiques décrites dans les précédents chapitres évoquent principalement la transformation des grandes agglomérations. Dans les chapitres qui suivent, nous nous intéresserons à la manière dont ces transformations se repercutent dans des centres urbains de second plan faisant partie du réseau urbain, les villes intermédiaires.

Ensuite, il s'agira de voir dans quelle mesure le concept d'intermédiation urbaine peut être utile à l'analyse des villes frontalières.

²⁹ La ville favorise l'émergence de nouvelles frontières. La ville, espace d'enjeux majeurs, n'est-elle pas l'un de ces lieux privilégiés où les territoires se conçoivent, où les différentiels sont particulièrement visibles, où la prégnance des relations de proximité est battue en brèche par les réseaux, où les êtres humains se côtoient et où les identités se forment ? Et la frontière n'est-elle pas susceptible, parfois au cœur même de ces villes, de révéler l'émergence de nouvelles constructions sociétales ? (Reitel, 2002)

3.2.1 La ville intermédiaire

La notion de « ville intermédiaire » est souvent utilisée comme synonyme de « ville moyenne ». Or le concept d'« intermédiation urbaine » décrit ces villes avec plus de profondeur, se fondant principalement sur des critères fonctionnels. L'intérêt consiste d'une part à mettre en avant le rôle « d'intermédiaire » de la ville en la situant à l'intérieur du « réseau des villes » national et international, et d'autre part à décrire sa fonction en tant que centre régional, à travers ses liens avec son environnement rural. (Ajunamenta de Lleida, UNESCO et UIA-CIMES [1999], Programme « villes intermédiaires et urbanisation mondiale », Bolay et al., 2003 ; Bolay & Rabinovich, 2004).

Il s'agit donc de villes qui, soit assument un rôle central pour des régions entières, en pourvoyant équipements et services aux populations locales, soit qui ont une certaine importance politique et sociale au niveau national, où elles assurent une position avantageuse à l'intérieur des réseaux d'infrastructures³⁰.

Ce sont des lieux qui articulent les dimensions locales, nationales et mondiales, et constituent des liens essentiels entre les zones rurales ou périphériques et les grandes agglomérations. Tout comme les grandes métropoles, elles s'insèrent dans des systèmes urbains hiérarchiques, avec cette différence par rapport aux métropoles que leur positionnement est plus fragile et plus difficile à établir. Leur forte dépendance envers des facteurs souvent externes aux décisions locales mobilise leur capacité à intégrer les réseaux des grands flux économiques, leur capacité de gestion et de maintien de la cohésion sociale ainsi que leur capacité d'innovation. Tous ces facteurs articulent un devenir qui s'avère très contrasté : certaines de ces villes périssent, déconnectées des réseaux de production nationaux et internationaux ; d'autres, pour lesquelles le contexte est plus favorable, se développent et affichent une croissance urbaine importante. (Ajunamenta de Lleida, UNESCO UIA-CIMES, 1999 ; GRAL/CREDAL, 1994).

Tableau 1: Définition de la ville intermédiaire selon UIA CIMES

1) Centres d'interaction sociale, économique et culturelle
2) Centres serviteurs de biens et services
3) Centres liés à des réseaux d'infrastructures connectant aux réseaux régionaux et nationaux, voire internationaux
4) Centres qui hébergent un certain niveau de l'administration du gouvernement local ou régional

Source : UIA CIMES, 1999

³⁰ Bien que les grandes agglomérations assument des fonctions d'intermédiation évidentes et puissent aussi être qualifiées de villes intermédiaires, ici le choix se porte sur des agglomérations de plus petite taille, qui jouent un rôle important pour l'environnement rural immédiat. Il s'agit cependant pas de développer une analyse qui se base sur des critères quantitatifs, comme c'est le cas de beaucoup de théories en sciences régionales et économiques. Les premières théories qui s'appuient sur des critères démographiques ont été proposées par Zipf qui crée une loi rang-dimension, liant la taille de la ville à son rang dans le classement national (Zipf G.E. [1949] *Human Behavior and the principle of least effort*, Cambridge) et Christaller, qui développa la théorie des places centrales c'est-à-dire la division du territoire en fonction des aires d'influence des villes d'une certaine taille qui hébergent des fonctions essentielles pour une région. (Christaller W. (1966) *Central places in Southern Germany*, Prentice Hall) Par ailleurs, l'importance démographique est encore fréquemment utilisée, comme en témoigne le terme de « ville moyenne ».

Ces phénomènes s'observent aussi bien dans les régions en voie de développement que dans les régions développées. En Europe, notamment en France, la constitution de réseaux de villes réunissant à une échelle régionale des villes intermédiaires, qui rendent la région plus compétitive, fait partie du débat portant sur l'aménagement du territoire : la détermination fonctionnelle de villes intermédiaires est-elle utile pour une véritable stratégie du développement territorial, ou ne sert-elle pas seulement un objectif superficiel en faisant partie d'une stratégie de marketing urbain ? (Royou, 1997).

Selon Roger Brunet (1997), il s'agit d'être prudent sur la question de la détermination fonctionnelle. Cette dernière assimile trop souvent la gestion de ces villes à une logique entrepreneuriale en escamotant des fonctions urbaines primordiales, telles que le social ou la culture. Il apparaît également que les réseaux qui relient ces villes aux différentes échelles territoriales sont de nature distincte, et que chaque ville endosse une variété de fonctions qui correspond à la variété des réseaux dont elle fait partie. Brunet dénombre six types de réseaux : 1) les *réseaux de service*, basés sur le modèle des places centrales de W. Christaller ; 2) les réseaux fondés sur la *division du travail* : les modes de production reliés à des activités en amont et en aval qui produisent une valeur ajoutée et conditionnent ainsi la localisation des activités dans des endroits spécifiques, que ce soit à l'échelle mondiale ou régionale ; 3) les *réseaux de compétence* : liens entre des centres d'innovation, qui rassemblent des « communautés de semblables » à l'intérieur de certaines villes ou qui constituent des réseaux à différentes échelles territoriales entre des centres de compétence travaillant sur les mêmes problématiques ; 4) les réseaux de villes qui constituent des *groupes de pression* en formant des groupements qui promeuvent et défendent une attitude commune face à une problématique ; 5) Les réseaux qui constituent des *communautés de projet* pour promouvoir par exemple un grand équipement ; 6) les *grappes de villes* qui constituent des régions urbaines liant fonctionnellement des villes de différentes tailles.

La plupart de ces réseaux tendent à gérer sur un plan local les transformations sociales et économiques qui résultent de la restructuration économique à l'échelle mondiale et nationale : l'objectif consiste à rester ou à devenir attractif dans un contexte compétitif en visant une certaine visibilité sur le plan international.

Cette première préoccupation relègue au second plan l'intérêt pour le rôle des villes intermédiaires et pour le développement régional et rural. Les lacunes de la recherche sur les liens qui s'établissent entre ces agglomérations et leur environnement rural rendent difficile le traitement de ce sujet. Quelles sont les relations entre les entreprises urbaines et les agricultures locales, et comment soutenir leurs besoins en infrastructures (entreposage, infrastructure de transport etc.) ? Comment fonctionnent les stratégies de subsistance de la population locale qui impliquent souvent des ménages vivant dans les deux milieux, rural et urbain ? Il existe, selon Cécilia Tacoli (2003) qui étudie la question des interactions entre milieu urbain et milieu rural dans les pays en voie de développement, cinq types de flux : 1) les flux de production rurale vers les centres urbains (qui peuvent dans ce contexte jouer les relais vers le marché international ; 2) les biens et services circulant du milieu urbain aux populations rurales (ici aussi, ces biens peuvent être de provenance internationale) ; 3) les mouvements de personnes

qui pendulent entre les deux ou qui s'installent temporairement ou d'une manière permanente dans l'un des milieux ; 4) les flux d'information sur les marchés, l'emploi etc. ; 5) les flux financiers tels que les crédits et les investissements, mais aussi des transferts d'argent entre différents membres d'une même famille.

Cette approche doit nécessairement dépasser les clivages entre « rural » et « urbain ». Elle exige également la mise en place d'outils et de méthodes qui permettent de mieux cerner la problématique en question, à commencer par la récolte des données statistiques, qui sont dans la plupart des cas insuffisamment détaillées pour pouvoir servir aux décideurs locaux : la division statistique entre rural et urbain n'est pas clairement établie et ne permet donc pas la mise en évidence des problèmes spécifiques au contexte rural ou urbain d'une région³¹ (Satterthwaite & Tacoli, 2003).

Les villes intermédiaires se positionnent à la croisée de deux logiques spatiales, entre métropole et campagne : l'intégration dans des réseaux de villes sur le plan national ou international, et l'intégration régionale par une approche territoriale qui se fonde sur leur appropriation par des habitants-usagers qui sont à la fois urbains et ruraux (Rolland-May, 1997).

Dans ce contexte, l'enjeu est double, car en dépit de l'amélioration des réseaux de communication, la décentralisation administrative et la privatisation des services urbains octroient aux villes intermédiaires des nouvelles compétences et renforcent leur rôle. Or ces villes disposent encore moins que les grands centres des ressources nécessaires pour accomplir leurs nouvelles tâches (Carrión, 2003). En conséquence de quoi, au lieu de constituer de véritables alternatives au contexte problématique des grandes métropoles³² — comme c'est souvent la proposition des spécialistes du développement régional — elles offrent en général un accès très limité voire défaillant aux infrastructures et aux services publics. Ces derniers se détériorent davantage si les ressources disponibles ne suivent pas leur croissance démographique

3.2.2 Observer et suivre l'intermédiation urbaine

On voit bien que l'étude des villes intermédiaires nécessite une vision globale et appelle à l'analyse de processus complexes. Il s'agit donc de systématiser les démarches afin de cerner les problèmes et les potentiels de ces villes. Dans ce but, une équipe internationale d'universitaires a développé une démarche scientifique sur la base d'une approche « recherche-action ».

L'élément-clé de cette démarche consistait en l'établissement d'une grille de lecture multidimensionnelle qui permette de cadrer les préoccupations des décideurs locaux (Bolay et al., 2003 ; Bolay & Rabinovich, 2004). L'approche développée prend en considération les deux dimensions spatiales fondamentales que nous avons discutées dans les chapitres précédents : 1) les réseaux de ville sur le plan national et international auxquels se relie les actions, les

³¹ Souvent, les données sont agrégées au niveau d'un district administratif, ne permettant pas de distinguer clairement une aire urbaine de son environnement rural.

³² Les problèmes qui sont souvent cités dans ce contexte sont les problèmes environnementaux, la ségrégation socio-spatiale, la pauvreté, la crise de logement, la défaillance des services publics, la violence, une organisation politique et administrative problématique, etc.

stratégies et les pratiques des acteurs endogènes et exogènes, et 2) les caractéristiques internes des agglomérations urbaines qui constituent la base territoriale et la ressource locale. (voir tableau 2 et tableau 3)

Tableau 2: Les huit dimensions de l'intermédiation

1.	<i>Démographie</i> , en se basant sur la croissance urbaine et l'impact des mouvements migratoires.
2.	<i>Economie</i> , en se référant à l'identification du secteur productif et au commerce qui alimentent le marché local et externe en services et biens.
3.	<i>Politique et institutionnel</i> , en se basant sur l'analyse des institutions publiques qui sont au service des populations locales selon leur nature, leur fonction et leur échelle territoriale.
4.	<i>Services et équipement</i> , qui sont suffisamment spécialisés pour offrir des services aux populations endogènes et exogènes.
5.	<i>Environnemental</i> , en identifiant les ressources naturelles et construites qui soutiennent la vie collective, mais aussi en mettant en avant leur « contamination » par les activités urbaines.
6.	<i>Gestion territoriale</i> , en se concentrant principalement sur la planification et l'organisation de l'environnement construit et de ses conséquences sur les agglomérations et les populations.
7.	<i>Social</i> , en prenant en compte les changements comportementaux et les interactions dans les réseaux familiaux et sociaux.
8.	<i>Culturel</i> , à travers l'apparition de nouvelles formes d'expression qui synthétisent les cultures locales avec les influences externes et provenant de l'échange entre les populations urbaines et leurs contacts externes (directement ou par les médias).

(Source : Bolay & Rabinovich, 2004)

Tableau 3: Les trois différents niveaux territoriaux

<i>Echelle locale et régionale</i> : Les relations que la ville construit avec son environnement direct d'une part par la relation rural-urbain et d'autre part par un micro-réseau de villes qui lie des agglomérations de tailles et de fonctions différentes :
<ul style="list-style-type: none">▪ à un niveau social — les liens entre les individus et familles urbains et ruraux.▪ à un niveau économique, la ville comme centre commercial de la production agricole, avec des petites industries qui servent et lient l'économie urbaine à l'économie rurale.▪ à un niveau territorial et infrastructurel ; la ville comme unité spatiale qui est organisée par une société de sorte de faire un usage approprié du sol et de déployer les activités sociales et économiques les plus prometteuses.▪ à un niveau politique et institutionnel, comme centre de décision urbain et régional pour toutes les activités de base qui définissent la vie en société.
<i>Echelle nationale</i> : définissant les enjeux qui lient la ville et ses acteurs au territoire national.
<ul style="list-style-type: none">▪ Cette échelle implique l'insertion plus ou moins harmonieuse dans le réseau des villes et les contacts établis avec d'autres régions du même pays. C'est aussi à ce niveau que se situent les interdépendances de la société locale avec le pouvoir central ou provincial.
<i>Echelle internationale</i> : concernant les relations qui lient la ville à son environnement supranational et mondial.
<ul style="list-style-type: none">▪ Organisé d'une manière autonome et proactive par la ville et ses acteurs.▪ Dans le cadre de stratégies nationales élaborées par les autorités ou agences nationales.▪ A travers un rôle international directement spécifié par les tenants de la globalisation économique qui affectent directement la présente et la future position de la ville, ou en bénéficient.

(Source : Bolay & Rabinovich, 2004)

Dans cette recherche, les acteurs locaux étaient impliqués très tôt dans le processus qu'ils suivaient. L'objectif était de constituer de véritables « observatoires urbains » dans quatre agglomérations en Amérique latine³³, à l'intérieur desquelles les décideurs locaux participaient

³³ Ces observatoires ont été créés dans le cadre d'un projet mené par la PGU/ALC UNHabitat, LaSUR-EPFL et COSUDE, qui impliquaient quatre villes en Amérique du Sud : Camilo Alda en Argentine ; Maranguape au Brésil, Manta et Cuencua en Equateur (Bolay et al., 2003).

à la constitution d'une base de données, à la définition des objectifs et à l'analyse des données récoltées. La forte implication des décideurs locaux devrait assurer que ce monitoring devienne un outil concret et interactif de soutien à la gestion urbaine.

Se situant dans un contexte dans lequel les données statistiques sont plutôt rares ou trop agrégées³⁴ la démarche choisie consistait à intégrer les éléments quantitatifs et qualitatifs (statistiques, entretiens, questionnaires).

Il s'agit d'agglomérations de 5'000 à 300'000 habitants, dont les fonctions sont très variables, allant du centre de services au marché rural et à la ville portuaire qui développe des aspirations internationales. Malgré ces fortes différences, les quatre villes montrent des tendances de développement similaires et leur analyse comparative aboutit à une vision suffisamment représentative pour permettre de comprendre d'une manière générale la problématique des villes intermédiaires. Les deux dimensions les plus importantes sont la croissance démographique et l'économie (Bolay et al., 2003).

- La *croissance démographique* est un facteur important dans trois des cas étudiés, mais l'origine de la croissance démographique ainsi que son impact sur l'occupation du sol restent, en l'absence de données chronologiques, très mal connues. Il apparaît aussi que les relations entre ville et campagne et entre ville intermédiaire et métropole (notamment en ce qui concerne le flux de migrants des grands centres urbains vers les villes intermédiaires) sont souvent mal évalués. Cela engendre une mauvaise compréhension des dynamiques — positives et négatives — caractérisant ces relations.
- L'*économie* des villes intermédiaires étudiées par Bolay et al. (2003) est généralement caractérisée par un intense échange au niveau micro-régional. Le niveau national ouvre une certaine perspective à des entreprises localisées dans ces villes, mais ce niveau est mal connu des acteurs locaux qui s'intéressent davantage à l'implication de leur localité dans les échanges internationaux. Or ces villes présentent des caractéristiques qui ouvrent des perspectives intéressantes pour une approche régionale, surtout en ce qui concerne le lien entre environnement rural et environnement urbain, et cela particulièrement dans le contexte de la décentralisation étatique.

Le fait que trois des quatre villes ne soient que très peu liées à leur environnement rural paraît symptomatique de stratégies de développement des décideurs urbains qui placent à priori la ville comme centre unique du développement. Leur détachement de l'environnement immédiat provient également de leur forte dépendance envers les autorités centrales qui ne leur laisse que peu de marge d'action. Cette absence de soutien national pousse les acteurs locaux à développer des stratégies qui visent directement le marché mondial en escamotant dans une certaine mesure les niveaux national et régional (Satterthwaite & Tacoli, 2003).

Ainsi, certaines villes qui se trouvent marginalisées au niveau national peuvent, à certaines conditions, retrouver un dynamisme au niveau international. Toutefois, le lien avec le marché mondial crée d'autres dépendances difficilement maîtrisables par les acteurs locaux et qui

³⁴ Souvent, les statistiques sont établies au niveau communal et les différences entre secteurs ruraux et urbains ne sont pas clairement établies.

nécessitent, comme nous l'avons mentionnée ci-dessus, une attention particulière à la cohésion sociale interne et à la durabilité dans la gestion du développement urbain.

Cet ancrage local de l'économie mondiale est néanmoins difficilement réalisable à partir de l'échelle locale, en tout cas si l'on considère que les petits et moyens producteurs locaux ont un accès limité au marché international, dominé par de grands groupes à capitaux étrangers, et que la production locale est mise en concurrence avec les produits bon marché importés.

Les quatre études de cas apportent très peu d'éléments sur les questions sociales et environnementales et la dimension spatiale reste très peu abordée. Un autre programme de recherche devrait donc approfondir ultérieurement les aspects sociaux et culturels (Bolay et al., 2003 ; Bolay & Rabinovich, 2004).

Le concept de l'intermédiation reste donc en phase de vérification. Le développement ou l'adaptation du concept est facilité par le fait que la grille de lecture s'applique à une grande variété de villes et permet de la sorte une évolution continue de la construction conceptuelle, tout en étant applicable à des contextes très variés. Comme nous l'avons vu, cette variété s'étend à la fois à la taille des villes et aux fonctions que ces dernières assument. Ainsi, en s'appuyant sur les critères fonctionnels, Bolay et al. (2003) ont développé une typologie qui catégorise onze types de villes intermédiaires. Ces figures sont des « catégories pures », une même ville pouvant être associée à plusieurs.

Tableau 4: Typologie des fonctions urbaines

<i>Marché régional</i>	La ville est un moteur de la production des biens et de l'échange des marchandises et des services aux niveaux immédiat de l'économie locale et régionale.
<i>Centre de service</i>	La ville offre un certain nombre de services publics (santé, éducation) et privés (financiers, entreprises, information et loisirs) à la population locale et la communauté environnante.
<i>Capitale régionale</i>	La ville héberge différentes institutions politiques et administratives provinciales ou nationales qui servent au territoire dans lequel elle se situe.
<i>Centre économique</i>	La ville développe une stratégie concertée au niveau national comme pôle industriel et commercial, en faisant les investissements infrastructurelles nécessaires pour faciliter l'action des agents économiques.
<i>Centre touristique</i>	La ville utilise ses avantages comparatifs pour promouvoir une activité touristique liée au tourisme domestique et/ou international.
<i>Nœud de communication</i>	Grâce à la localisation stratégique et au développement d'infrastructures adaptées, la ville devient une plate-forme d'échange de marchandises, de personnes et d'informations.
<i>Périphérie métropolitaine</i>	La croissance et le développement de la ville dépendent directement de son intégration dans une aire métropolitaine avec ses dynamiques nationales et internationales.
<i>Interface Nationale/internationale</i>	La localisation géographique de la ville (frontière, littoral, ville-Etat) et sa stratégie de développement (zone franche, maquiladoras, tourisme international) lui confèrent un rôle qui est influencé par les mécanismes de l'échange international.
<i>Villes dans une conurbation</i>	Le développement de la ville dépend de son intégration à une agglomération constituée de plusieurs municipalités urbaines qui revendiquent chacune leur propre identité.
<i>Association d'un groupe de villes</i>	Plusieurs petites villes d'une région principalement rurale constituent un groupe au sein duquel elles s'influencent mutuellement.
<i>Région urbaine</i>	Agglomération dans des zones urbaines diffuses.

Source : Bolay & Rabinovich, 2004

3.3 Une localisation stratégique à l'interface de territoires et de réseaux : aux origines de l'intermédiation frontalière

3.3.1 Objectif de l'analyse

Comment appliquer le concept d'intermédiation au contexte frontalier et quelles sont alors les spécificités de ce concept ?

Rapidement repérées sur le tableau 4 décrivant la typologie des villes intermédiaires, ces villes entrent de fait dans la catégorie « interface national/international » (Bolay et Rabinovich, 2004). Cette position d'interface situe les villes intermédiaires frontalières comme des objets d'étude intéressants dans le contexte de la mondialisation, ouvrant des pistes de réflexion originales sur l'impact territorial de la spécialisation du travail et de la division internationale des services (GRAL/CEDAL, 1994).

Dans notre démarche, nous nous fondons principalement sur le concept élaboré par Bolay et al.. Mais en nous démarquant de leur approche qui est centrée sur les acteurs politiques et institutionnels, nous nous intéresserons aux conséquences spatiales et sociales de l'intermédiation urbaine, deux dimensions que nous étudierons en relation avec les caractéristiques internes et les différentes échelles territoriales afin de comprendre comment les actions qui se situent à différentes échelles (de la population locale aux acteurs exogènes) modulent les relations de pouvoir et structurent l'urbanisation du territoire.

3.3.2 Approche de l'intermédiation frontalière

Avant d'entrer davantage en matière, nous aimerions attirer l'attention sur le fait que le concept d'intermédiation frontalière ne fournit pas un modèle mathématique qui lierait des équations à des variables. Il fournit une grille d'analyse qui permet de mettre en relation des données d'origines diverses, informant sur le contexte urbain³⁵. Le premier objectif de ce concept est de constituer un outil d'appui à la gestion et à la planification urbaines. Dans cette perspective, c'est une démarche pragmatique qui consiste à rendre cohérentes et utilisables les informations disponibles qui ne sont, dans beaucoup de cas, (surtout dans les pays du Sud) pas de même nature, et en conséquence pas traitables dans une approche purement statistique et quantitative. De ce fait, notre grille d'analyse reste applicable dans un contexte dans lequel les données statistiques et cartographies sont rares et de surcroît ne sont pas comparables d'un pays à l'autre, en permettant également l'intégration de données qualitatives.

Du concept d'intermédiation urbaine (Bolay & Rabinovich, 2004), nous retenons essentiellement que le devenir des villes dépend d'acteurs endogènes et exogènes, qui agissent sur le contexte urbain en fonction de leurs liens avec différents niveaux territoriaux et des caractéristiques internes de la ville.

³⁵ Ce n'est pas un modèle dans le sens mathématique, mais un modèle explicatif qui est néanmoins constitué par des variables et par des relations entre ces variables.

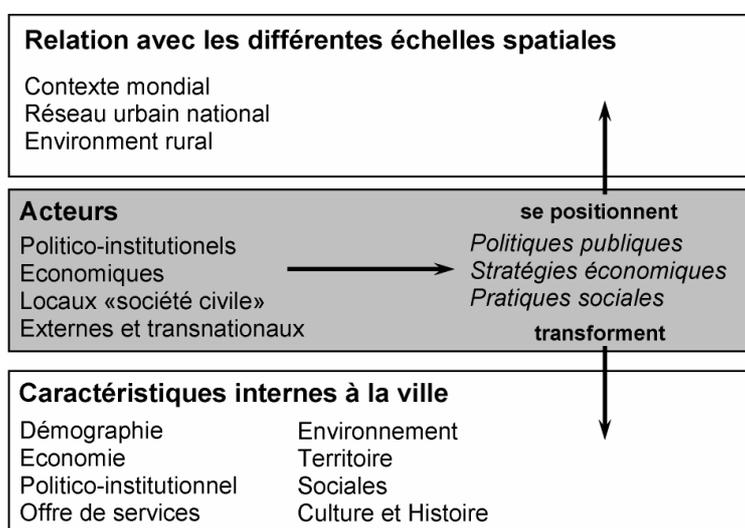
Le rôle des acteurs

Dans un premier temps, pour mieux comprendre les dynamiques sociales, il nous a paru nécessaire d'introduire explicitement le rôle des acteurs dans la grille d'analyse et de nous interroger sur la manière dont les pratiques, les stratégies et les politiques intègrent la fonction d'intermédiation frontalière, et dont ces actions (re)structurent l'espace vécu et construit.

La nécessité d'introduire de manière explicite, après les caractéristiques internes et les liens avec les différentes échelles territoriales, ce troisième niveau d'analyse, provient aussi d'un changement méthodologique. Initialement, le concept d'intermédiation urbaine a été élaboré comme un instrument utilisé en collaboration *avec* les acteurs locaux. Or dans la présente étude, les acteurs sont consultés mais n'agissent pas eux-mêmes en tant qu'évaluateurs et observateurs, car le but de notre démarche n'est pas de mettre en place un observatoire de l'intermédiation urbaine mais d'utiliser une grille d'analyse pour expliquer les liens entre les différents phénomènes rencontrés.

Dans notre interprétation, nous situons l'action des différents acteurs dans les trois champs suivants : les politiques publiques, les stratégies économiques et les pratiques sociales. L'analyse de l'interaction entre ces trois champs permet d'entrevoir des processus de gouvernance, qu'ils soient formalisés ou qu'ils restent, comme la plupart du temps, informels : il s'agit à la fois d'analyser la visée des actions et de répertorier les ressources sur lesquelles elles se fondent.

Figure 1: Notre cadre conceptuel de l'« intermédiation urbaine »



L'objectif est de donner une lecture spatialisée des données, dans le contexte local mais aussi en relation avec les différentes échelles territoriales : certains acteurs fonctionnent dans des réseaux locaux, d'autres ont des liens sur un plan régional ou international ; les niveaux d'intervention sont de ce fait multiples et souvent ils ne sont pas très clairement établis. Il découle de cette situation l'existence parallèle d'objectifs différents qui sont parfois contradictoires et se basent

sur une approche discordante de la dimension spatio-temporelle : par exemple, un acteur économique qui agit à l'échelle mondiale vise d'autres temporalités (liées aux exigences du marché mondial) que l'acteur qui agit sur un plan strictement local (concerné par le quotidien local). Nous avons établi trois logiques d'action :

- *Les politiques publiques* : ce sont les actions entreprises par les pouvoirs publics et les administrations. Il s'agit alors de comprendre la manière selon laquelle les politiques répondent aux problèmes et saisissent les opportunités qui se présentent aux niveaux local, régional, national et international, et de déterminer leur marge de manœuvre dans ces contextes.
- *Les stratégies économiques* : elles aboutissent à des interventions d'acteurs économiques s'adaptant à des caractéristiques locales tout en se situant dans un environnement national et international. Il s'agit principalement de stratégies visant un profit économique. Ces actions produisent des flux de marchandises, des services, des investissements. Elles sont le fait d'acteurs endogènes ou exogènes.
- *Les pratiques sociales* : nous entendons ici en premier lieu les pratiques d'appropriation et de transformation de l'espace urbain, fondées sur une attitude collective. En effet, « *plus que perçu, le territoire est appris par l'individu et construit par des pratiques et croyances qui sont de nature sociale* » (Roncayolo, 1990, p. 189). Cette appropriation peut être organisée ou non. D'autre part nous nous intéressons aux pratiques sociales de reproduction domestique, c'est-à-dire à la manière dont les ménages se procurent les moyens de subsistance (s'apparentant ainsi à la notion des « *livelihood strategies* », tel que les définit Carole Rakodi [2002]). Les pratiques sociales ne sont pas mises en place ni même relayées par les pouvoirs publics, mais se maintiennent et se transforment selon le bénéfice qu'elles constituent pour la communauté et les individus.

Deux villes, une frontière, un système urbain.

Le contexte frontalier pose la question du rôle de la frontière dans ces dynamiques. Quel est le statut de la frontière dans le cadre de notre analyse : est-ce une caractéristique interne, tout comme la démographie et l'histoire, ou englobe-t-elle une dimension à part qui conditionne entièrement la raison d'être de la ville et la relation de la ville avec son entourage ?

Dans le cas de deux villes frontalières qui se font face et fonctionnent apparemment en tandem, il est également nécessaire de clarifier la manière dont la frontière doit intervenir dans le concept.

Cette question n'est pas facile à trancher. Si nous optons pour une solution qui nous fasse considérer chaque ville comme une entité, le lien particulier entre des deux villes risque d'être perdu parmi les autres échelles territoriales — or ce qui nous intéresse ici, c'est de comprendre le lien privilégié qu'entretiennent les deux villes et la manière dont cette interaction particulière

créé des liens avec les autres niveaux territoriaux. Par ailleurs, c'est surtout la dimension transnationale de l'urbanisation qui nous interpelle.

Si nous considérons les deux villes comme un seul système, nous risquons de négliger les particularités de chaque ville et de faire abstraction du fait que le concept d'intermédiation frontalière reste valable dans le cas où il existe une seule ville frontalière, sans équivalente de l'autre côté de la frontière.

Partant de ces deux considérations, nous avons choisi de n'appliquer aucune de ces deux solutions mais d'élaborer plutôt une approche qui met en évidence le rôle de la frontière dans la constellation ville-frontière. Il s'agit de positionner *la frontière comme un filtre* qui conditionne les relations entre les villes frontalières tout comme leur rapport avec les différentes échelles territoriales. Par ailleurs, l'existence de la frontière influence fortement les caractéristiques internes de chaque ville.

En tant que telle, la frontière devient alors, après les caractéristiques internes des villes, les échelles territoriales et le rôle des acteurs, la quatrième dimension d'analyse déterminante pour comprendre le développement des villes frontalières.

D'après les auteurs cités dans les premiers deux chapitres, « l'effet frontière » produit par une ligne de démarcation comporte les six dimensions suivantes, dont nous avons vérifié la pertinence durant notre travail de terrain :

- *La dimension politique* se trouve dans l'existence d'accords binationaux ou internationaux (par exemple l'appartenance aux espaces économiques supranationaux), mais aussi dans la perméabilité de la frontière aux coopérations transfrontalières de caractère officieux.
- *La dimension économique* se trouve dans l'existence de règlements douaniers et dans l'intérêt que crée la frontière pour développer des transactions économiques légales et illégales, dues aux différentiels (économique, réglementaires, socio-démographiques) entre les deux territoires nationaux.
- *La dimension identitaire* est liée au rôle de la frontière dans la définition et la délimitation de l'identité nationale, mais aussi à cette frontière comme fédératrice d'une identité régionale « frontalière ».
- *La dimension sociale* s'exprime dans la perméabilité de la frontière aux rapports entre sociétés frontalières.
- *La dimension liée à la défense territoriale* se trouve dans le rôle de la frontière comme marquage de la délimitation frontalière et dans la présence militaire à la ligne de démarcation.
- *La dimension géographique* tient au rôle de la frontière dans l'intégration régionale, nationale et internationale et à son incidence sur les réseaux d'infrastructures.

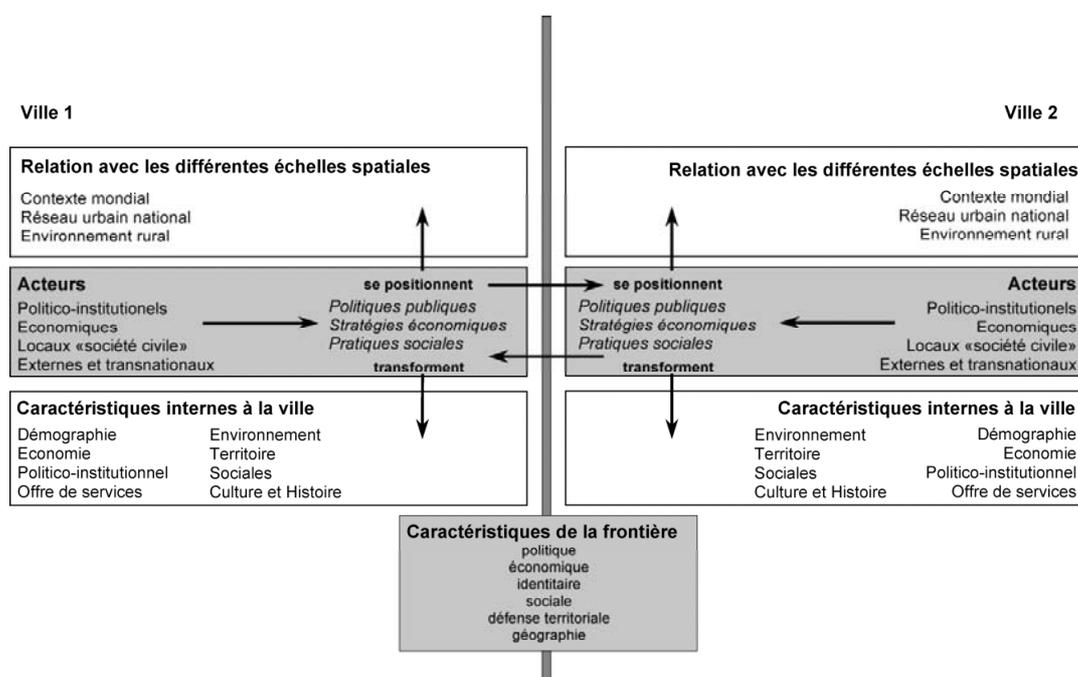
A travers ces différentes dimensions, la frontière conditionne les rapports entre les acteurs des deux espaces urbains et influence les dynamiques de développement propres à chaque ville,

qu'elles soient internes à la ville ou qu'elles interviennent à d'autres niveaux. Ainsi les deux villes sont liées par une relation privilégiée mais paradoxale : elle provoque des phénomènes de proximité et en même temps de distanciation de rapports sociaux et spatiaux, qui n'existent que du fait de la frontière.

La frontière devient une interface qui permet, selon le degré de souveraineté de l'Etat, de contenir ou d'exploiter d'une manière contrôlée, en régulant les flux qui la traversent, les différences entre les deux nations.

Elle constitue dans certains cas la raison d'être des agglomérations urbaines : essentielle pour former le territoire national, son existence provoque la mise en place de relais de nature principalement économique, qui tirent avantage de leur position sur le territoire : les flux de marchandises, de moyens financiers, de communications et de personnes liés à la localisation frontalière, pour produire un profit économique ou générer des moyens de subsistance.

Figure 2 : Intermédiation frontalière impliquant deux villes



S

Plus que d'autres villes intermédiaires, les villes frontalières constituent des interfaces entre différentes logiques territoriales, qui se concentrent dans ce cas dans le même espace urbain. Cette particularité spatiale complexifie l'analyse des interactions et brouille quelque peu la perception des différentes échelles, notamment quand il s'agit d'analyser la différence entre échelles nationale et internationale, mais aussi entre le local et le national, étant donné les forts enjeux nationaux de contrôle et de défense qui s'immiscent dans le contexte local.

Or la rencontre entre différents systèmes spatiaux provoque un constant ajustement des exigences respectives. Ainsi, une réglementation douanière (logique territoriale nationale) s'assouplit face à la pression d'acteurs économiques qui peuvent aussi bien provenir du milieu international que du milieu local, comme le montre l'expérience des organisations corporatistes du marché de Dajabón, très ancrées à l'échelle locale (voir aussi chapitre 11).

Un autre exemple est celui des pratiques sociales transnationales, parfois illégales, qui corrodent constamment les limites nationales imposées tout en tirant un profit particulier de l'existence de la frontière et de la contiguïté des deux territoires nationaux : une compétence importante pour la mobilité des populations frontalières est l'expertise en matière de stratégies de contournement des règlements officiels et son adaptation à leurs besoins, quotidiens dans les relations transfrontalières.

Comme il a été relevé dans les chapitres précédents, l'identité joue un rôle déterminant dans les relations transfrontalières. Elle est par ailleurs un ingrédient primordial dans la définition du territoire. En plus d'être une composante de la construction locale et territoriale de l'identité, elle intègre les influences véhiculées à travers les médias et les biens de consommation produits à l'échelle mondiale : « *“Community” (...) is premised on various forms of exclusion and construction of otherness. (...) With respect to locality as well, at issue is not simply that one is located in a certain place, but that the particular place is set apart from and opposed to other places. The “global” relations that we have argued are constitutive of localities are therefore centrally involved in the production of “local” identities too.* » (Gupta, Ferguson, 1997, p. 17, cité par Smith, 2001, p. 111)

De cette manière, la composante identitaire s'intègre à un fonctionnement qui met en tension les relations *territoriales* avec les relations *réticulaires*.

Production spatiale

L'espace urbain dépend fortement des méthodes de production spatiales particulières à chaque contexte national : lois, règlements de construction, normes, signalisations etc. Il dépend aussi des pratiques sociales, surtout dans un contexte où les règlements urbanistiques sont absents et où il n'existe aucune planification normative de l'espace urbain. Ces pratiques structurent l'espace à travers des rapports sociaux qui s'opposent et par des stratégies qui mettent en jeu le statut de l'espace, sa valeur d'usage et sa valeur marchande. Les pratiques sociales sont engendrées par des principes actifs, structurants, et par des modèles culturels. Elles peuvent conduire à la définition d'espaces par opposition—des quartiers que l'on ne fréquente pas et qui restent en dehors du familier (Panerai et al. 1999).

Il est par ailleurs impossible d'isoler les pratiques du phénomène de la mondialisation et d'établir une relation univoque entre la forme de l'espace et la pratique de l'espace.

Ainsi, à l'échelle locale, les espaces s'adaptent aux spécificités locales, qui procèdent en premier lieu d'une logique territoriale. Mais leur apport et leur capacité au changement proviennent principalement de la fonction nodale des villes frontalières, et du fait qu'elles sont le produit des relations de la ville avec son environnement rural. Or dans le cas où il y a une frontière,

l'environnement rural est partagé en deux par la frontière. Ce partage pose non seulement la question des relations rural-urbain, mais aussi, d'une manière plus générale, la question de la gestion de l'impact des activités humaines sur leur environnement. Ainsi les villes frontalières se partagent théoriquement le même espace, sans pour autant pouvoir en assurer une gestion commune. Les problèmes touchant au partage des ressources, qui passent par une gestion des relations locales, paraissent dédoublés compte tenu des difficultés de coordination qui existent d'une part entre ville et campagne, d'autre part entre régions frontalières.

Nous présentons la situation frontalière sous l'angle de l'antagonisme entre logiques réticulaires et logiques territoriales. Or la frontière est aussi un point de rupture du système réticulaire. L'exemple le plus évocateur est celui des réseaux ferroviaires. La différence d'écartement entre les rails ou la différence de tension électrique faisait encore partie, il y a peu, des stratégies de défense territoriale en Europe. Plus prosaïquement, le simple fait de passer une douane et de devoir se soumettre à un certain nombre d'exigences administratives ou à des contrôles constitue une rupture ou un ralentissement parfois importants. Ces ruptures peuvent être plus ou moins violentes et la frontière entre Haïti et la République dominicaine n'est de ce point de vue certainement pas comparable à des frontières intérieures à la communauté européenne.

Il a été question, au cours de cette mise en place du cadre théorique, de développer un aspect spatial au concept d'intermédiation frontalière afin de l'adapter à notre objectif dans le cadre de cette étude. En conséquence, nous adopterons une démarche méthodologique qui permettra de rendre compte de ces logiques spatiales et de leur impact sur la transformation, l'usage et le vécu de l'espace de deux villes frontalières précises : Ouanaminthe en Haïti, et Dajabón en République dominicaine. La description de cette construction méthodologique fait l'objet du chapitre suivant.

DEUXIEME PARTIE : Deux villes sur la frontière entre Haïti et la République dominicaine – présentation de l'étude de cas

4 Comprendre la ville frontalière

4.1 Entre analyse empirique et développement conceptuel

Dans la partie précédente, nous avons effectué un développement conceptuel qui sera au centre de notre démarche méthodologique. L'approche empirique de ce travail s'inscrit donc dans le cadre analytique du concept d'intermédiation frontalière, et notre lecture sera centrée sur sa dimension spatiale : les processus d'urbanisation et la pratique quotidienne des espaces urbains. La démarche choisie devrait servir à vérifier l'adaptation de ce concept-cadre à une situation spécifique.

La partie empirique s'articule autour de l'étude des villes frontalières de Ouanaminthe et de Dajabón. Nous y cernons les spécificités du processus d'urbanisation des territoires frontaliers, et l'impact des changements mondiaux sur ce processus. Nous visons à comprendre la manière dont la croissance des flux transfrontaliers de marchandises et de personnes transforment les modalités d'appropriation de l'espace urbain frontalier, et comment l'intérêt économique croissant pour les zones frontalières (et les investissements fonciers qui s'ensuivent) influe sur le processus d'urbanisation et sur le développement des services urbains.

Nous nous arrêterons sur des fonctions urbaines liées à la situation frontalière telles que l'accueil des migrants et des candidats à l'émigration, et considérerons le lieu de commerce transfrontalier et d'opportunités économiques, ainsi que de prestations de services urbains (dans une optique transfrontalière).

Le but de cette analyse est de comprendre les forces motrices du processus d'urbanisation et de rendre compte des conflits qui surgissent autour de l'appropriation et de l'occupation de

l'espace, ainsi que de l'utilisation des ressources ; entre acteurs locaux et acteurs exogènes, entre intérêts et stratégies d'ordre temporaire ou sur le long terme, etc.

Comme objectif secondaire, notre analyse servira de base à l'esquisse de projets d'action communs aux deux villes et à l'amorce d'une collaboration transfrontalière, dans le but d'améliorer les conditions de vie dans les deux villes.

L'objectif de cette étude est donc de décrire et d'expliquer, pour fournir des éléments qui serviront à élaborer des projets.

4.2 Etude de cas

4.2.1 Hypothèses

Partons de l'hypothèse générale que les villes, dans les espaces frontaliers, présentent un espace révélateur de l'impact — positif et négatif — des changements politiques et économiques au niveau mondial. Davantage que d'autres villes de la même taille, elles subissent des pressions exogènes à travers des enjeux économiques, démographiques et sécuritaires.

Ces villes hébergent une importante population exogène, principalement des migrants ruraux. Elles font face à une population fluctuante de candidats à l'émigration et de migrants refoulés qui se trouvent du côté le plus pauvre de la frontière³⁶, ainsi que de gens de passage installés à la frontière pour une courte durée (des commerçants ou des citoyens de la ville située de l'autre côté de la frontière, qui viennent pour utiliser ou offrir des marchandises ou des services).

L'attrait économique de la frontière est croissant : ces villes attirent des investisseurs qui développent des projets liés à la situation frontalière : construction d'usines d'assemblage en zone franche, investissement dans des entrepôts etc.

Dans le cadre national, les territoires frontaliers restent sous une surveillance militaire et sécuritaire, malgré une certaine détente au niveau des relations politiques³⁷.

La forte influence exogène et la dimension temporaire de l'appropriation de l'espace urbain affaiblit la capacité d'autogestion de ces villes et crée des conflits d'intérêts quant à l'utilisation des ressources et des services (sol, eau, santé, éducation etc.). Ces conflits sont ainsi plus vifs que dans d'autres centres urbains de la même taille. Et si une partie de la population locale frontalière réussit à tirer avantage de l'ouverture progressive de la frontière, une grande partie des habitants se trouve, par ces pressions exogènes, plus vulnérables et exposés aux risques. Ces

³⁶ Dans le cas des villes mexicaines situées sur la frontière avec les Etats-Unis, le pourcentage des candidats à l'émigration est de 6 à 7%. En l'absence de données, nous pouvons supposer qu'à Ouanaminthe ce pourcentage est au moins aussi élevé, si ce n'est supérieur.

³⁷ Mis à part des enjeux sécuritaires, il n'existe que peu de volonté de la part des gouvernements centraux en faveur du développement de ces territoires et les dynamiques transfrontalières (échanges sociaux, économiques ou culturels) sont en premier lieu le résultat d'initiatives de la population locale, qui précèdent des politiques publiques ciblées. Dans le cas de l'île d'Hispaniola, ce sont les bailleurs de Fonds (Union Européenne, PNUD, Banque Mondiale etc.) qui s'intéressent aux territoires frontaliers comme espace de collaboration et de développement, davantage que les gouvernements des deux pays.

conditions ne sont néanmoins pas les mêmes de part et d'autre de la frontière, et dans le cas spécifique de Ouanaminthe et de Dajabón, nous postulons que :

1. Les pressions exogènes et les cadres politiques et économiques ne sont pas identiques de chaque côté de la frontière. Cela se traduit par un processus d'urbanisation très contrasté et par des stratégies différentes d'appropriation de l'espace urbain par la population locale et transitoire : la dimension temporaire et l'intérêt pour l'exploitation des avantages économiques liés à la frontière se manifestent par l'absence d'intérêt d'une grande partie des usagers de la ville pour le développement de l'espace urbain comme espace de vie.
2. Les activités économiques liées à la frontière s'inscrivent pour la plupart dans des réseaux nationaux et internationaux. De ce fait, une grande partie de la valeur ajoutée des transactions se réalise ailleurs, dans les grandes agglomérations centrales, où la force d'achat/vente ou de production est plus importante. Les deux villes frontalières ne tirent que peu d'avantages de ces transactions, mais font les frais des externalités négatives. Il existe néanmoins un potentiel d'internalisation de certaines des externalités permettant de soutenir le développement de ces retombées positives³⁸.
3. La proximité, spécifique à la frontière, de deux cultures différentes et de deux systèmes politiques et économiques, rend difficile voire impensable une gestion urbaine commune éventuelle au vu de la situation actuelle. Les conflits qui résultent de l'utilisation commune de l'espace ne peuvent être résolus que par des accords bilatéraux. Dans ce contexte, la pratique régulière de marchés transfrontaliers bihebdomadaires dans l'espace urbain et le partage de la rivière Masacre comme ressource commune constituent des opportunités pour le développement d'une gestion urbaine transfrontalière innovante.

4.2.2 Questions posées

Les questions de fond qui nous guideront dans cette exploration de l'espace urbain des deux villes sont les suivantes :

1. Quel a été le processus d'urbanisation durant les vingt dernières années et quels ont été les acteurs de cette urbanisation (surtout : y a-t-il eu des changements avant et après l'ouverture de la frontière en 1994) ?
2. Quelles sont les fonctions d'intermédiation les plus importantes qu'assument ces deux villes et quel est leur impact sur leur développement spatial et sur l'offre de services urbains ?
3. De quelle manière la frontière conditionne-t-elle l'appropriation de l'espace urbain par la population locale, d'une part, et par les personnes en transit, d'autre part ? (la frontière étant perçue comme délimitation physique, mais aussi comme territoire, espace de vie)

³⁸ Par exemple : la gestion publique du marché (depuis peu) et l'utilisation des taxes récoltées pour des programmes publics binationaux.

4. Existe-il un espace urbain transfrontalier ?
5. Quels sont les potentiels pour renforcer la société locale dans le but ultime de réhabiliter l'environnement urbain dans une optique transfrontalière ?
6. Le cas de Ouanaminthe-Dajabón est-il comparable à d'autres situations de villes frontalières ?

4.2.3 Choix méthodologiques

Le fait d'aborder la thématique des villes frontalières d'une manière aussi globale pose évidemment la question du choix méthodologique : notre démarche nécessite une double approche, qui englobe à la fois la question de la construction de l'espace urbain et de sa description à l'aide des paramètres qui décrivent les caractéristiques internes de chaque ville ; et par ailleurs la description et l'analyse des pratiques, des stratégies et des politiques qui interagissent avec ces caractéristiques urbaines et qui, en cela, transforment l'espace urbain frontalier.

La double nature de l'espace urbain transfrontalier a été mise en évidence par plusieurs auteurs qui proposent des démarches fondées avant tout sur une approche quantitative et historique de la question :

La double approche par le statut de la ligne de la frontière et par les caractéristiques de la région frontalière incita Guichonnet et Raffestin (1974) à proposer deux biais complémentaires pour étudier la question de la frontière : une approche systématique qui porte sur la nature et le processus de fixation de la ligne de frontière, et une approche régionale qui consiste à étudier la nature du tissu régional dans lequel se situe la démarcation frontalière. Dans le même ordre d'idée, le géographe Jean-Marie Théodat (2003) propose l'adoption d'une approche historique et politique qui permet la reconstitution de l'histoire spatiale du territoire étudié, et Jean-Pierre Renard (1992) insiste sur la nécessité d'une analyse quantitative et démographique, permettant de saisir les continuités et les discontinuités transfrontalières et leur effet sur la population.

Nous adhérons à la nécessité de procéder à une démarche qui se fonde sur des relevés statistiques et historiques. Or les questions posées par Alain Vannep et Jean Revel Mouroz (1994) nous semblent pertinentes pour saisir la complexité de l'espace urbain transfrontalier. Il s'agit 1) de saisir la relation entre ville et frontière dans son contexte historique et démographique : comment la situation frontalière a-t-elle façonné la genèse et l'évolution d'un réseau urbain (trans-) frontalier ? 2) de cerner la problématique de la frontière dans la ville : le quotidien des relations « urbaines » transfrontalières et la manière dont ces relations transfrontalières transforment progressivement l'organisation de l'espace urbain ; de comprendre les relations spatiales et la réalité urbaine des villes frontalières : forment-elles des villes jumelées, des complexes binationaux, plusieurs villes superposées ou juxtaposées, ou composent-elles d'autres configurations ?

S'intéressant à la région frontalière pour étudier localement la question de la frontière, John Prescott (1978) introduit le concept du paysage frontalier (*borderland landscape*). Il propose

d'analyser : 1) la frontière elle-même comme élément du paysage culturel³⁹; 2) l'impact de la frontière et la proximité de deux systèmes politiques différents sur le paysage et l'exploitation du territoire 3) l'impact de la frontière sur les habitants de la région frontalière ; et 4) l'impact de la frontière sur la politique des Etats. Pour cet auteur, l'espace frontalier local est un contexte d'analyse pertinent pour l'étude des frontières. Les éléments proposés par Prescott se rapprochent des éléments d'analyse avancés par Alain Vanneph et Jean Revel Mouroz (1994), et ces trois derniers nous paraissent également intéressants pour l'analyse de l'impact de l'intermédiation frontalière sur l'urbanisation des régions frontalières.

La difficulté d'approcher la réalité frontalière par les pratiques et les significations sociales, mais aussi d'après sa fonction et sa représentation dans la vie quotidienne des habitants frontaliers conduit Aansi Paasi (2005) à postuler la nécessité de développer une approche multidisciplinaire, qui se fonderait sur des analyses quantitatives et qualitatives (analyses de textes, entretiens ethnographiques et observation participante).

Dans cette étude de cas, nous avons opté pour une démarche comportant à la fois l'analyse de données quantitatives, de statistiques, et la collecte de données qualitatives à travers des entretiens, l'observation, et des relevés sur le terrain. Notre démarche implique quatre séquences dont l'enchaînement n'est pas linéaire mais qui se sont déroulées au contraire d'une manière itérative :

1. *La consolidation des bases théoriques et le développement d'une grille de lecture* de l'espace urbain qui se réfère au modèle de l'intermédiation urbaine et aux différentes dimensions de l'intermédiation urbaine, et à leur lien avec l'appropriation de l'espace.
 - Etude de la littérature spécifique.
 - Choix des indicateurs et des variables à observer.
2. *L'analyse de données statistiques-clés* en respectant l'évolution des données sur les vingt dernières années.
 - Utilisation de statistiques de différentes sources.
 - Etude de rapports et d'études spécifiques.
3. *L'utilisation de la cartographie :*
 - Utilisation de photographies aériennes et de cartes existantes, pour réaliser une carte d'ensemble, actualisée, des deux villes.
 - Relevé par GPS de l'extension actuelle des deux villes. Les points relevés par GPS servaient aussi à calibrer les cartes et les photographies existantes, dépourvues d'échelle.

³⁹ Le paysage culturel se réfère à la manière dont les hommes transforment l'aspect de leur environnement en y établissant leur espace de vie. C'est un terme qui s'applique traditionnellement surtout aux régions rurales. La notion du paysage implique une approche plus intuitive par l'observation, se distinguant d'une analyse fondée sur les questions sociales et politiques qui relèvent de la territorialité.

4. *Plusieurs séjours sur le terrain* (entre 2002 et 2004, deux phases longues de séjour dans les villes frontalières et trois visites de courte durée : au total environ 4 mois, répartis sur 2 ans et demi)⁴⁰.
- Rencontre avec des équipes de recherche locales.
 - Observation et relevé de l'appropriation et de la construction de l'espace urbain des deux villes, ainsi que de l'impact de l'urbanisation sur le territoire (esquisses, notes et photographies).
 - Contact et fréquentes rencontres avec des informateurs-clé.
 - Entretiens de type qualitatif (semi-directif) avec 1) un échantillon d'habitants dans des quartiers nouveaux et marginaux des deux villes (15 entretiens à Dajabón dans les trois quartiers du Sud ; La Bomba, Benito Moncion et Via Codepo, 15 à Ouanaminthe dans les deux quartiers situés au nord-est : Cité Plantôt et Cité Don) et 2) des acteurs locaux (30 entretiens) - voir liste et guide d'entretien en annexe.
 - Organisation d'un « focus group » avec deux associations de femmes de Ouanaminthe (T.K.F.O – Tête ensemble des femme de Ouanaminthe et M.F.O. – Mouvements des femmes de Ouanaminthe).
 - Entretiens informels et observations des activités quotidiennes (notes et photographies).

Ces séquences d'analyse impliquent différentes techniques :

Premièrement, en ce qui concerne l'observation de l'espace urbain, nous nous sommes attachée à relever l'aspect morphologique de la ville — les éléments significatifs pour la construction et la transformation de l'espace urbain. Ces éléments, qui relèvent de la perception, ont été mis en relation avec l'analyse de la structure urbaine.

L'une de nos premières activités a consisté à établir une carte actualisée et aussi proche de la réalité que possible, qui comporte les deux villes, car une telle représentation spatiale n'existait pas.

Ces cartes nous ont servi à analyser la croissance⁴¹ des deux agglomérations, permettant ainsi une appréhension globale de l'agglomération dans une perspective dynamique.

Ce type d'analyse apporte des informations intéressantes sur les dynamiques spatiales et permet de formuler des questions qui peuvent être abordés par d'autres analyses, d'ordre

⁴⁰ *Séjour en mars 2002* : Visite de Ouanaminthe et de Dajabón, rencontre avec les équipes de recherche de FLACSO et INESA qui travaillent sur la problématique des deux villes frontalières.

Séjour en mars 2003 : workshop avec les deux équipes de travail (FLASCO et INESA) à Port-au-Prince et travail à Port-au-Prince.

Séjour en septembre-octobre 2003 : première phase de travail de terrain de cinq semaines

Séjour en novembre 2003 : workshop avec les deux équipes de travail (FLASCO et INESA) et séjour à la frontière dans le contexte du workshop régional NCCR.

Séjour en juillet-août 2004 : deuxième phase de travail, de cinq semaines.

⁴¹ La croissance comprend l'étendue physique et la densification du tissu urbain. Dans notre cas, le deuxième aspect était plus difficile à vérifier.

historique et qualitatif. Selon Philippe Panerai, (1999) «*D'abord parce qu'elle offre une appréhension globale de l'agglomération dans une perspective dynamique. A des périodes de stabilité où s'affirme la cohésion interne de la ville succèdent des moments de ruptures marqués par des extensions importantes, de brusques avancées sur le territoire. Dans cette perspective, l'état actuel n'est qu'un instant précaire de l'évolution.(...) Ensuite parce qu'en relevant les points fixes des transformations antérieures, elle [l'analyse de la croissance] désigne les logiques profondément inscrites dans les territoires qui éclairent les enjeux des aménagements actuels. (...) Commencer l'analyse d'une ville par l'étude de sa croissance apparaît donc comme un des moyens de la saisir globalement, les études plus détaillées engagées par la suite venant prendre leur sens dans cette vision globale* » (Panerai, 1999, p. 54)

Deuxièmement, dans les entretiens, nous avons ciblés deux groupes différents : les entretiens avec des informants-clés, qui sont des acteurs significatifs pour la vie politique, sociale et économique des deux villes ; et ceux avec les habitants des nouveaux quartiers pauvres des deux villes. Pour les premiers, le choix a consisté à utiliser un guide d'entretien très ouvert afin de laisser une grande place à l'interviewé par des questions spécifiques portant sur leur rôle (en tant que syndic, leader d'une ONG, entrepreneur etc.). Pour le deuxième groupe, il s'agissait d'établir un guide d'entretien plus structuré permettant d'obtenir des données comparables.

Troisièmement, en ce qui concerne les observations, nous nous sommes intéressée 1) à la transformation de la ville durant les journées de marché binational, 2) à la frontière et au passage frontalier, 3) à la vie dans les quartiers les plus récents, 3) aux transformations récentes du centre ville.

Les techniques utilisées sont 1) des relevés, des esquisses et des photos qui décrivent la manière dont les habitants s'approprient, en l'absence de tout règlement de construction, l'espace urbain ; 2) des notes provenant de l'observation quotidienne (en tant qu'habitante temporaire d'une des villes) – les observations ont souvent été accompagnées de discussions informelles et ont servi à enrichir les entretiens ; 3) des « transect walks » à travers des secteurs significatifs de chaque ville, c'est-à-dire des promenades urbaines, accompagnées par un informateur-clé qui nous renseignait sur les particularités rencontrées lors de ces visites. Le fait d'avoir séjourné dans la ville à plusieurs reprises sur une période de deux ans et demi a permis de relever des changements significatifs.

Les points suivants ont fait l'objet de notre étude :

1. Le processus d'urbanisation, à travers l'étude chronologique du développement de quartiers informels et l'impact des investissements privés et publics sur l'espace des deux villes (zone franche, entrepôts, projets initiés par des bailleurs de fonds).
2. L'impact des principales activités (économiques, sociales, culturelles) spécifiques au contexte frontalier, sur la pratique de l'espace urbain : occupation des espaces publics et privés temporairement ou à long terme ; inscription de ces pratiques dans le contexte local, national, transnational.
3. Les politiques de gestion urbaine, développées en réponse aux opportunités et aux problèmes qui résultent de la situation frontalière des villes.

4.2.4 Et ... la réalité du terrain

Dans l'ensemble, la démarche méthodologique choisie nous a permis d'obtenir des résultats satisfaisants, et le recoupement et la vérification des informations à travers différentes techniques (entretiens, observations, analyse de données secondaires) nous a permis d'obtenir une vision globale de la situation. Toutefois, l'objectif initial, qui consistait à traiter d'une manière égale les deux villes n'a pas pu être tenu, car le travail de terrain en Haïti s'est avéré difficile à cause de l'instabilité politique et surtout de l'absence de sécurité. Pour ces raisons il aurait été imprudent de se loger dans la ville de Ouanaminthe. Il manque donc une observation quotidienne de la vie dans cette ville. Ajoutons à cela le fait que la frontière entre les deux pays est fermée durant la nuit (entre 17 et 9 heures du côté dominicain (entre 16 et 8 heures du côté haïtien).

De même, pour des raisons de sécurité, les visites dans les quartiers d'Haïti se sont toujours faites avec la présence d'aides de terrain qui servaient d'interprète durant les entretiens.

Ce travail sur (et à) la limite entre deux cultures m'a convaincue que les mêmes techniques ne sont pas applicables dans des contextes aussi différents. Autant il était facile d'engager une discussion avec les Dominicains⁴², autant les Haïtiens restaient, même après plusieurs rencontres, réservés et peu enclins à parler de la situation générale ou des pratiques « des autres », que ce soient des voisins, d'autres commerçants etc. Dans ce contexte, il était plus facile de faire parler les gens en organisant un « focus group », au sein duquel les problèmes pouvaient être abordés plus directement. De même, ma « différence » était difficile à faire oublier dans le court laps de temps que dure un entretien. Mon origine européenne, renforcée par le fait que je venais d'un pays constituant un donateur potentiel (la Suisse est présente à la frontière à travers l'ONG Helvetas), constituait un brouillage dans les interactions. En conséquence, les informations concernant Haïti et celles qui proviennent de République dominicaine ne sont pas de même niveau⁴³ : c'est une caractéristique dont il faut tenir compte dans l'analyse.

⁴² Ma familiarité avec les lieux, et mon intégration bien que temporaire dans la ville de Dajabón (durant les deux séjours de longue durée ma famille m'accompagnait, un détail qui permettait de créer plus facilement des liens de confiance) permettait aux interlocuteurs de mieux situer le contexte de l'enquête et de parler plus librement.

⁴³ Cela est aussi le cas d'un certain nombre de données statistiques.

5 Hispaniola, genèse d'une île partagée

5.1 L'importance de l'histoire dans les relations entre les deux pays

Il existe peu d'endroits au monde comme l'île d'Hispaniola, où deux pays aussi différents se font face à face et sont obligés de cohabiter, étant donné leur situation insulaire. Pour comprendre le contexte il est indispensable de remonter dans l'histoire en commençant par la division de l'île, au XVII^e siècle, entre les deux puissances coloniales que sont alors la France et l'Espagne. Cette première coupure entame un processus de différenciation de l'organisation spatiale et sociale et de distanciation idéologique maintenu ensuite par les nations modernes, aboutissant en ce que Jean-Marie Théodat (1998) appelle la « double insularité » : chaque pays agit comme s'il était seul sur l'île.

L'histoire montre que l'empreinte laissée par chaque puissance coloniale dans l'organisation économique, sociale et spatiale de chacun des deux pays détermine le processus de formation des nations indépendantes. La question identitaire joue ici un rôle important : les Dominicains, qui ont conservé un rapport ambigu avec l'Espagne, se définissent encore aujourd'hui par des valeurs mises en avant par l'ancienne puissance coloniale (catholicisme, langue, couleur de peau claire)⁴⁴ et par un nationalisme principalement fondé sur la différenciation par rapport à la nation voisine. De leur côté, les Haïtiens, qui se sont détachés d'une manière plus violente de leurs colonisateurs, se réfèrent en premier lieu à leurs racines africaines et au fait d'être la première nation indépendante noire⁴⁵. L'histoire de la relation entre les deux pays illustre parfaitement le rapport à l'espace : l'insertion de ce territoire insulaire dans les réseaux commerciaux des puissances coloniales, l'ingérence des puissances étrangères et la lutte pour la définition et l'intégrité territoriale ont façonné le territoire et les sociétés de la zone frontalière pour aboutir à l'état actuel qui constitue, selon plusieurs auteurs, une ère nouvelle dans les relations transfrontalières. Les particularités du développement historique de Ouanaminthe et Dajabón, sur lesquelles nous reviendrons dans notre étude de cas, témoignent de la schizophrénie dans laquelle les relations entre les deux pays se sont développés et se développent encore.

5.2 Période coloniale

Christophe Colomb découvre l'île en 1492. Il y installe une petite fortification et fonde en 1494 la première ville sur la côte Nord de l'île, La Isabela⁴⁶, à partir de laquelle il maîtrise les mines d'or que les Espagnols commencent à exploiter dans la plaine du Cibao. Santo Domingo, l'actuelle capitale de la République dominicaine, est construite deux ans plus tard, en 1496. En arrivant

⁴⁴ Durant la colonisation, l'ensemble de l'île est appelé « San Domingo » ou « Saint Domingue » par les Français). Après son indépendance en 1844, la partie Espagnole de l'île conserve, presque tel quel le nom espagnol : « *L'Espagne nous a transmis tout ce qu'elle avait : sa langue, son architecture, sa religion, la manière de se vêtir, et de manger, son art militaire et ses institutions juridiques et civiles, le bétail et même les chiens et les poules.* » Bosch, 1970, p. 9, cité par Théodat, 2003).

⁴⁵ Après l'indépendance, le nouveau pays est rebaptisé selon la désignation indigène pour l'ensemble de l'île : « Ayiti ».

⁴⁶ Cette ville est abandonnée par la suite et remplacée par Santiago.

sur l'île, les troupes de Colomb rencontrent des peuples indigènes, des Indiens Taïno⁴⁷. On estime qu'ils sont entre 400'000 et 1'000'000 au moment du débarquement des Espagnols. Bien que la première rencontre entre les deux peuples soit pacifique, les relations se détériorent rapidement et les Espagnols, détenant la supériorité militaire, soumettent les Indiens aux travaux forcés dans les mines d'or⁴⁸. Les maladies et la famine (le bétail des colons ravage les cultures des indiens) les déciment si rapidement que, selon Bartolomé de las Casas en 1508, seuls 60'000 d'entre eux survivent. Plus tard, en 1533, les indigènes obtiennent, après s'être révoltés, un petit territoire près de Azua. L'île est alors, avec un peu plus que 35'000 habitants, nettement moins peuplée qu'à l'arrivée des premiers colons⁴⁹.

L'absence de population facilite l'arrivée des premiers colons français, moins officielle que celle des Espagnols. Or les Français se sont installés aux alentours de 1625 sur l'île de la Tortue, située au large du Nord-Ouest de l'île, rejoignant ainsi des boucaniers et les flibustiers français et anglais. A partir de leur base insulaire, les premiers Français s'installent sur la côte Nord-Est de l'île d'Hispaniola et la proclament colonie française en 1665.

La conquête de ces territoires par les Français est d'autant plus facile que les Espagnols abandonnent en 1606 la partie Nord-Ouest de l'île, obligeant les habitants à quitter les villes existantes (Puerto Plata, Montechristi, La Yaguana et Bayajá). Cette politique de la terre brûlée est menée par la Couronne espagnole car les colons installés au Nord de l'île ont gagné trop d'indépendance : économique, grâce au commerce de bétail avec les flibustiers et les boucaniers ; confessionnelle, car les Hollandais, les Anglais et les Français qui résident dans la région amènent avec eux la Réforme. Or l'arrivée du luthéranisme sur l'île déplaît à l'Eglise catholique espagnole. L'opposition de la Couronne espagnole au luthéranisme et l'incapacité d'intégrer la modernité industrielle constitue aux yeux de Justo del Orbe Pina (2003) le premier signe de ce qui mènera par la suite à la séparation de l'île.

Cependant, trente ans plus tard, les Espagnols tentent d'évincer les Français ; mais ces derniers n'abandonnent pas : en 1697, le traité de Rijswijk⁵⁰ confirme l'existence d'une colonie française sur l'île. La capitale de la colonie française est alors Cap-Français, fondée en 1670 et située au Nord de l'île (aujourd'hui Cap-Haïtien). C'est seulement 100 ans plus tard (1770) que la ville de Port-au-Prince est désignée comme capitale.

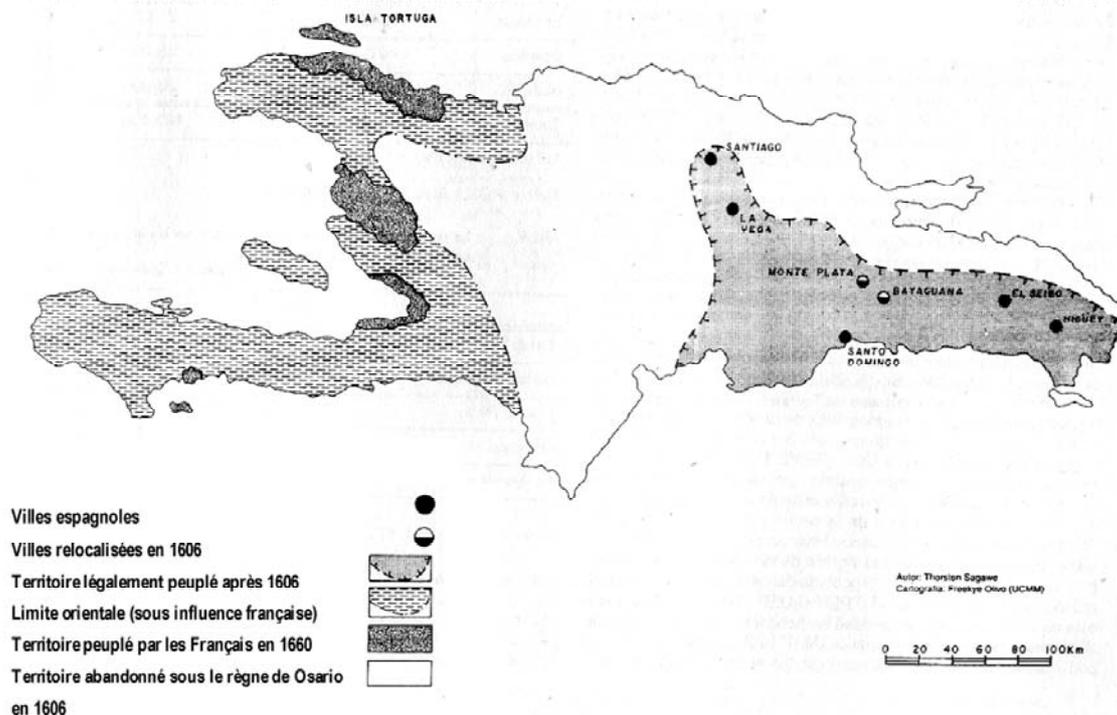
⁴⁷ Ce sont des Indiens du groupe des Arawaks venus du Venezuela — leur langage a les mêmes racines.

⁴⁸ Sous le régime appelé la « encomienda » : chaque adulte doit alors payer par année une quantité définie d'or au gouverneur espagnol.

⁴⁹ Dont 200 indigènes survivants, 5'000 Espagnols et 30'000 esclaves africains.

⁵⁰ Le traité de Rijswijk met un terme aux différends entre L'Allemagne, la France, L'Espagne et les Pays Bas, en redéfinissant des limites territoriales aussi bien sur le continent européen que dans les colonies.

Carte 1 : l'île d'Hispaniola au XVII^e siècle



Source : Sagawe, 1992

A partir du traité de Rijkswick, la séparation en deux parties, française et espagnole, façonne un développement territorial et social antinomique, profondément marqué par des modes d'exploitation agricole différents et les liens particuliers qu'entretient chaque colonie avec sa métropole (Théodat, 2002).

Les Français apportent massivement des esclaves d'Afrique et instaurent l'exploitation intensive des plantations. Leur économie est fondée sur l'exportation outremer et par conséquent, la partie Ouest de l'île s'ouvrira sur la mer. Plusieurs ports (Cap-Français, Port-au-Prince, Gonaïves, Saint-Marc, Les Cayes) sont alors en communication régulière avec les principaux ports français de l'Atlantique.

De l'autre côté, les Espagnols pratiquent l'élevage extensif du bétail en libre pâture. Ils exercent une politique plus libérale à l'égard des esclaves ; ils en emploient nettement moins que les Français et permettent plus facilement leur affranchissement et leur assimilation. Depuis la conquête de larges parties du continent américain par les Espagnols, les relations de l'île avec l'Espagne sont devenues moins fréquentes : les bateaux espagnols s'arrêtent seulement quatre fois par an à Santo Domingo, devenu une simple escale sur l'axe majeur « La Havanne-Cadix ».

Par ailleurs, durant le XVIII^e siècle, beaucoup de colons espagnols quittent l'île pour s'installer dans les nouvelles colonies espagnoles. L'agriculture dominicaine périclète, tandis que sur la partie française les exploitations profitables font la prospérité de l'île. S'installe alors durablement un déséquilibre démographique entre les deux parties de l'île, et à la fin du XVIII^e siècle, on compte du côté français, sur un territoire qui est moitié de celui qu'occupent les

Espagnols, quatre fois plus d'habitants que sur le reste de l'île : 500'000 habitants — dont 30'000 Blancs (créoles pour la plupart), pour 125'000 Hispano-dominicains — dont 15'000 esclaves (Moreau de Saint-Méry, 1796). Cette pression démographique se ressent et est à l'origine de récits dénonçant l'invasion du territoire espagnol par les colons français.

Cependant, les deux types de production agricole — extensif du côté dominicain, intensif du côté français — sont à la base d'une complémentarité entre les deux parties, permettant ainsi une cohabitation relativement pacifique durant presque un siècle. Chaque partie a alors besoin de l'autre, le commerce transfrontalier étant nécessaire à tout le monde : les Espagnols exportent du bétail, des bêtes de somme et du cuir, nécessaires au fonctionnement des plantations et à l'alimentation de la population française. Ils importent en échange des produits provenant d'Europe (huile, tissus, instruments aratoires etc.) (Baud, 1993 ; Théodat, 2003).

Ce commerce permet à la fin du XVII^e siècle un certain essor aux provinces frontalières. Du côté dominicain, les villes de Monte Christi, San Juan et Santiago sont très impliquées dans le commerce avec les colons français. A cette époque, et jusqu'au début du XX^e siècle, la cohabitation des deux peuples dans une zone frontalière peu marquée par la ligne de démarcation sera bien tolérée par la population locale (Baud, 1993). Or les gouvernements des deux pays ont des intérêts territoriaux à défendre et avant 1777, date de la fixation de la frontière par le traité d'Aranjuez, les Espagnols comme les Français contestent régulièrement les limites que chaque pays a pourtant définies. Entre 1710 et 1777, la situation à la frontière Nord, là où se situent les deux villes qui nous intéressent dans cette étude, montre que chaque puissance a tendance à empiéter considérablement sur le territoire de l'autre et à utiliser la présence de colons pour justifier ses interventions. En témoignent ces extraits du récit que livre Moreau de Saint-Méry en 1796 dans sa « Description topographique et politique de la partie espagnole de l'isle de Saint Domingue » : « **1710.** Les Espagnols dont on avait toléré quatre ou cinq hattes en deçà du Rebouc, ayant manifesté des prétentions, le gouverneur du Cap Français avec une force suffisante, le transporte sur les lieux et notifie qu'il ne les y souffre que par pure tolérance. » et « **1712.** les établissements français, même en deçà du massacre sont ravagés par les Espagnols qui exercent plusieurs cruautés. Ceux de la ville de St. Yague font une incursion du même genre. Le gouverneur dans une adresse du 30 juillet au roi de l'Espagne accuse les Français d'envahissement et de violences. » « **1713.** Au mois de mars, la cour d'Espagne charge son ambassadeur près de celle de France de demander des ordres pour faire démolir toutes les habitations françaises de Bahaya et elle écrit le 14 juillet au président et à l'Audience Royale de St. Domingue de contraindre d'évacuer tout ce qu'ils ont usurpés depuis l'avènement de Philippe II. » Ces querelles concernant la frontière Nord de l'île, dont nous relatons seulement une partie, amènent à faire les premiers pas vers un tracé frontalier négocié — un processus qui durera plusieurs décennies :

« **1714.** La France propose à l'Espagne de nommer des commissaires pour les limites. A la fin de l'année le Président et l'audience royale de Santo Domingo dépêchent Don Ramire, gouverneur de Azua et M. Lacompte de Blanc, gouverneur général alors à Léogane et Don Pedro Morel, gouverneur de St. Yague au gouverneur du Cap, pour sommer de retirer tous les français qui se trouvaient au-delà de la rivière Manon ; où est aujourd'hui la ville Fort Dauphin. Refus de M. de Blénac de se rendre à cette injuste réclamation. Le général et l'intendant font faire (...) une enquête où vingt-quatre témoins assermentés attestent que les Français possèdent depuis 60 ans tout le terrain à l'Ouest du Rebouc.

« 1727. Les Espagnols viennent mettre un corps de garde jusque sur la rive Est de la rivière de Dajabón ou Masacre. »

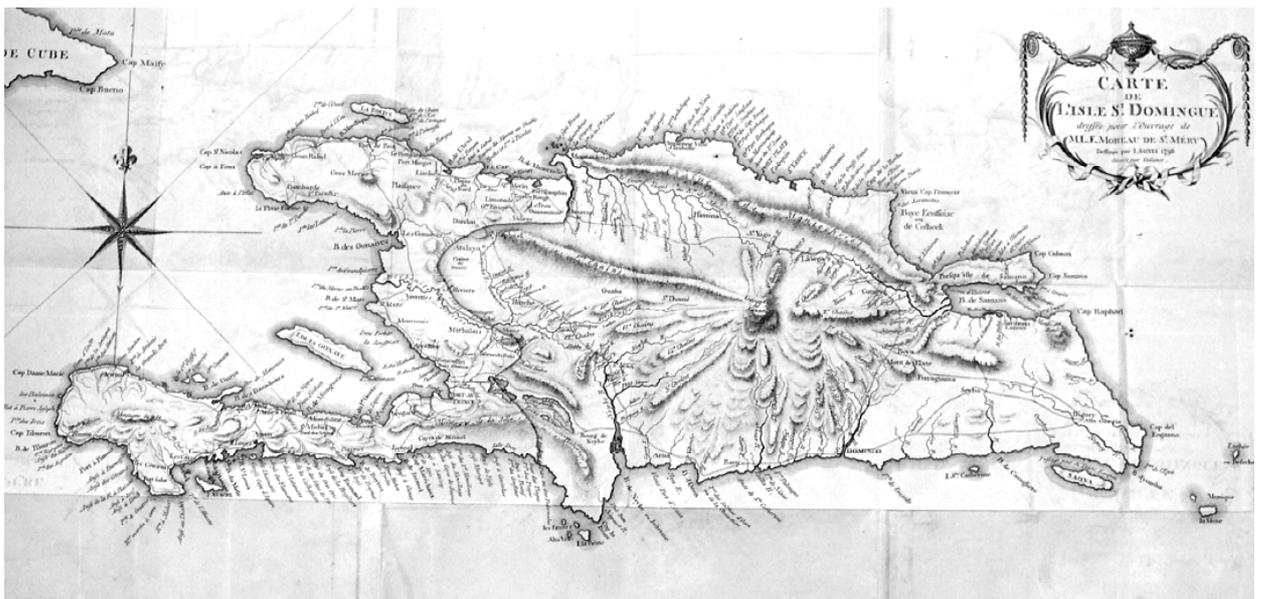
« 1728. Quinze Espagnols sous la conduite d'un officier du corps de garde vont au Canton du Trou-de-Jean-de-Nantes, dépendance de Ouanaminthe, y détruisent deux établissements français, enlèvent les esclaves et emmènent des habitants garrottés. »

« 1731. Le 26 mai le président la Roche Ferrer écrit à M. Rochalar et se plaint de ce que depuis quatre ou cinq ans, des Français s'établissent dans le Fond-de-Capotille, il demande leur enlèvement et menace d'employer la force. Le gouverneur général répond que c'est beaucoup sacrifier à la paix que de s'arrêter dans l'Ouest du Masacre [rivière de Masacre] quand on a le droit d'aller jusqu'au bout du Rebouc. Mais M. Buttet, lieutenant du roi de Fort-Dauphin, ayant tenu des propos inconsidérés sur les limites et ayant déterminé deux habitants à aller s'établir au-delà de Capotille, les Espagnols dans la nuit du 1^{er} au 2^{ème} septembre viennent au nombre de quatre cens, détruisent les établissements de trois habitants à Capotille et brûlent leurs cases. Le 14, en plein jour M de Chaffenoye, gouverneur du Cap, vient avec un détachement de deux cens hommes, détruire sur le territoire Espagnols le même nombre d'établissements, mais sans employer le feu. Après cette représaille, les deux gouverneurs du Cap et de St. Yague convinrent que la rivière du Masacre servirait de limite provisoire. Le 25 décembre le ministre approuva toute la conduite de M. Chaffenoye et prescrivit de nouveau de s'arrêter au Masacre jusqu'à ce que les limites fussent réglées par des commissaires des deux puissances. » (Moreau de Saint-Méry, 1776)

C'est finalement le cas en 1777 avec le traité d'Aranjuez, qui définit « Que les limites entre les deux nations resteront perpétuellement et invariablement fixées à l'embouchure de la rivière Daxabon ou Masacre du côté Nord de ladite île et à l'embouchure de la rivière Pedernales ou des Anses à Pitre du côté du midi. ... »

Carte 2 : L'isle St Domingue tracée pour l'ouvrage de M. L. E. Moreau de Saint-Méry (1776).

Tracé de la frontière tel qu'il est prévu par le traité d'Aranjuez en 1777.



Source : Moreau de Saint-Méry 1776

Arrimée au Nord et au Sud par deux rivières et coupant au centre à travers des massifs montagneux, la frontière entre les deux pays est fixée d'après la ligne de cessez-le-feu. Or, pas même vingt ans plus tard, en 1795, l'Espagne cède, suite au Traité de Bâle, sa colonie aux Français. Dans un premier temps, ce changement de pouvoir n'est que théorique car les Français ont eux-mêmes suffisamment de problèmes à régler à l'intérieur de leur colonie, pendant que la métropole est bouleversée par la Révolution. Les événements parisiens ne sont pas sans effet sur la colonie, où des idées nouvelles transforment à la fois la perception du lien avec la puissance coloniale et les relations entre les habitants blancs, mulâtres ou noirs, ces derniers exigeant l'abolition de l'esclavage.

En 1791 éclate ainsi une révolte d'esclaves dans la colonie française, qui réussit en 1793, sans pour autant remettre en cause l'appartenance de la colonie à la métropole⁵¹. Toussaint Louverture, ancien esclave qui participe à la révolte, réussit néanmoins à instaurer dans les années qui suivent une certaine autonomie face à la puissance française. Les troupes rebelles obligent les colons blancs à quitter le pays, contraignant ainsi les Français par un tour de force à la proclamation en 1799 de Louverture comme Gouverneur général de la colonie. Ce dernier tentera la première réunification de l'île en occupant Santo Domingo et en donnant en 1801 la première constitution indépendante à l'île (la proclamant une et indivisible...). Le débarquement massif de troupes françaises met alors temporairement fin aux aspirations d'indépendance et Toussaint Louverture est capturé et déporté en France. Les Français rétablissent le régime esclavagiste, provoquant une nouvelle révolte qui aboutit en 1803 à la victoire du Général Jean-Jaques Dessalines sur les troupes napoléoniennes. Le premier janvier 1804, Dessalines proclame l'indépendance de Haïti. Il ordonne le massacre des Français et interdit la propriété terrienne aux ressortissants blancs, un geste qui inquiète même les colons espagnols (en majorité blancs ou mulâtres) et joue un rôle non négligeable dans la résistance à l'unification des deux pays sous le pouvoir haïtien (Théodat, 2003).

5.3 Les premières années de la République de Haïti

Après la déclaration d'indépendance de la République d'Haïti en 1804, les troupes françaises se replient sur l'ancien territoire espagnol de l'île. Elles ont pour cela l'appui des colons dominicains qui craignent plus que tout l'occupation haïtienne de leurs terres. Les Français, tolérés, y rétablissent l'esclavage et tentent de mettre en place une économie de plantations.

Mais les événements européens influencent encore une fois le destin de l'île, car l'occupation de l'Espagne par les troupes françaises en 1809 a ravivé la ferveur nationale des colons espagnols sur l'île de Saint Domingue. Ne pouvant plus tolérer l'occupation française, ils reconquirent en peu de temps la partie Est de l'île pour la restituer à l'Espagne. Toutefois, la reconquête (Reconquista) donna des ailes aux premiers mouvements indépendantistes qui déclarent, la reconquête espagnole réalisée, la « Haiti Espagnole ». Ce souhait d'indépendance est en fait très relatif, car il est seulement envisageable si la partie espagnole s'allie à des puissances plus fortes

⁵¹ En établissant le statut novateur d'« Etat associé ».

qui garantissent la protection du pays face à « la menace haïtienne ». Dans cette première période de naissance du nationalisme dominicain, cette menace est aussi le fondement de l'idéologie raciste et anti-haïtienne que le clergé et l'intelligentsia utilisent pour stigmatiser leur voisin, devenu trop menaçant pour leurs intérêts⁵².

Toutefois il y a un contrepoids à cette attitude hostile de la société espagnole, principalement de la part des grands propriétaires terriens et des éleveurs, dont l'essentiel de la production continue à alimenter le marché haïtien et qui défendent, dans leur intérêt, la réunification avec Haïti. En s'alliant à ces gens, les dirigeants haïtiens occupent une deuxième fois Santo Domingo, de 1822 à 1844. Cette occupation est assez bien accueillie par la population locale, ainsi que Maria Elena Muñoz (2003) le décrit : contrairement à ce que véhiculent la majorité des ouvrages historiques dominicains, les troupes haïtiennes sont perçues comme libératrices de l'administration espagnole et de l'esclavage.

Les vingt ans d'occupation n'instaurent néanmoins pas une unité territoriale. Cela s'explique par la difficulté à mettre en place une économie de plantation du côté dominicain, et par l'inertie des Haïtiens à coloniser les nouveaux territoires acquis — les anciens esclaves préférant s'attacher à leurs terres récemment libérées plutôt que de s'aventurer dans l'inconnu dominicain (Théodat, 2003).

Sous la présidence haïtienne de Jean-Pierre Boyer (1818-1843), la partie Est de l'île voit se renforcer sa classe moyenne, par une répartition des terres agricoles en petites exploitations. Or cette intervention haïtienne affecte les intérêts des élites qui perdent peu à peu leur emprise sur la propriété terrienne. Utilisant à leur tour l'idéologie raciste et anti-haïtienne, les élites militent pour l'indépendance du pays. Ainsi, en même temps qu'un certain sentiment nationaliste et indépendantiste s'installe du côté dominicain, se propage une attitude anti-haïtienne qui sera un fondement de l'indépendance de la future République dominicaine en 1844 (Théodat, 2003 ; Muñoz, 2003).

5.4 République de Haïti - République dominicaine

La période qui succède à l'indépendance voit les relations des deux pays marquées par la volonté commune de se défendre, s'il le faut en appuyant son voisin face à la menace de l'invasion par une puissance extra-insulaire.

Mais avant que ne s'installe un climat d'entente et de collaboration, il faut 17 ans d'hostilités armées entre Haïti et la nouvelle République dominicaine. Il s'agit pour les Dominicains de repousser les invasions successives des Haïtiens qui tentent de reconquérir les territoires perdus en 1844 (la dernière tentative a lieu en 1856). Ces incursions consolident les représentations anti-haïtiennes du côté dominicain. L'anti-haïtianisme est également nourri par l'éclatement social de la société dominicaine et par la difficulté qui s'ensuit à définir une identité propre, en dehors de l'influence espagnole — dont la lutte pour l'indépendance les a justement délivrés. Dans un tel contexte de manque d'identité propre, il est alors plus simple de se définir par la distanciation

⁵² Durant la première brève occupation en 1801, Toussaint Louverture ferme les universités et destitue le clergé, deux sphères qui alimentaient la propagande contre les Haïtiens.

avec son voisin — les Haïtiens sont alors perçus comme étant de couleur de peau plus foncée, moins cultivés, moins catholiques et plus cruels. Par conséquent, la définition de la nation dominicaine élève la défense du territoire et de la frontière à une signification quasi sacrée (Théodat, 2003).

Comme nous l'avons mentionné auparavant, durant la première tentative de réunification de l'île en 1801, les élites dominicaines ont vu leur influence diminuer. Elles se tournent alors vers l'Espagne qui profite de leur alliance pour s'emparer une dernière fois de son ancienne colonie (entre 1861 et 1865). Durant cette période, les Haïtiens, qui n'ont pas intérêt à voir leur voisin occupé par une puissance coloniale, tolèrent les troupes de résistance dominicaines sur leur territoire et contribuent considérablement à la restauration de l'indépendance en République dominicaine.

En 1874, les deux pays indépendants signent un traité « de Paix, d'Amitié pour le Commerce, la Navigation et l'Extradition de leurs opposants respectifs ». Cet accord est assorti d'une aide financière de Haïti envers les finances publiques dominicaines. A première vue, cette entente et cette volonté de construire ensemble une île indépendante des anciennes puissances coloniales apparaît comme le début d'une coalition entre les deux nations, mais dans les faits, ces accords sont le fruit de l'acceptation du fait accompli que constitue la division de l'île, et ne sont en rien un premier pas vers l'unification des deux pays (Muñoz, 2003).

Les négociations pour la démarcation des frontières reprennent en 1874, mais des différends importants sur la partie centrale du tracé (là où les frontières ne sont pas fixées par des rivières), bloquent les tractations. C'est seulement en 1929 que le tracé est définitivement établi. A cette époque la situation dramatique des finances publiques dominicaines amène la présidence à tenter de négocier un protectorat de la part des Etats-Unis. Ces négociations échouent (Muñoz, 2003).

Le commerce entre les deux parties continue ensuite selon les schémas établis : le bétail vers Haïti, et les biens de consommation importés vers la République dominicaine. En général, les éleveurs dominicains traversent la frontière pour vendre en Haïti, mais certains commerçants haïtiens vont acheter du côté dominicain. Des femmes haïtiennes traversent régulièrement la frontière pour vendre des marchandises d'importation, et au fur et à mesure que l'agriculture dominicaine périclète dans la région frontalière, vers la fin du XIX^e siècle, elles vendent également des produits alimentaires. Ce commerce est alors totalement légal. Il est par ailleurs nécessaire à la survie des populations frontalières qui deviennent de plus en plus périphériques par rapport à l'économie dominicaine (Baud, 1993).

A la fin du XIX^e siècle, la supériorité économique haïtienne prend fin, suite à des crises internes et au développement des exportations dominicaines, situation renforcée par l'occupation américaine en 1915.

5.5 Période de l'occupation américaine

Les premières interventions nord-américaines sur l'île ont donc lieu en 1915 et 1916, mais dès 1905 les Etats-Unis contrôlent les douanes dominicaines dont ils ont repris l'administration pour récupérer une partie des dettes que la République dominicaine a contractées auprès de différentes nations européennes. Suite à l'occupation de Haïti en 1915, ils augmentent encore le contrôle du commerce transfrontalier, provoquant des tensions avec les élites locales qui dominent ce commerce. Ainsi, dans la partie Nord de la frontière, où le commerce avec Haïti donne une certaine indépendance économique aux habitants, se développe du côté dominicain une résistance importante à la présence américaine. A partir de ce mouvement de résistance se développe une solidarité anti-impérialiste entre les deux peuples frontaliers qui se soutiennent mutuellement et donnent refuge aux révolutionnaires des deux pays (Baud, 1993).

Loin de contrôler entièrement le commerce transfrontalier, la présence nord-américaine transforme plutôt ce commerce en renforçant les influents réseaux transnationaux de contrebande. Ces derniers, pour pouvoir fonctionner, sont par ailleurs sous la couverture de représentants officiels des deux pays.

Les Etats-Unis débarquent en Haïti officiellement pour « rétablir l'ordre public » dans cette nation tourmentée depuis un siècle par des instabilités politiques et des luttes internes sanglantes pour le pouvoir. Mais il est assez clair que la situation telle qu'elle se présente à la fin de la Première guerre mondiale joue un rôle important dans cette prise de contrôle, qui devrait leur assurer une base militaire dans les Caraïbes. L'occupation de Haïti dure 17 ans, jusqu'en 1935 : un an après le début de l'occupation, les Etats-Unis occupent la partie dominicaine de l'île ou ils restent jusqu'en 1924. Ils installent une production sucrière sur les terres vides et fertiles à l'Est de l'île. Pour cultiver ces terres, ils ont besoin d'une main d'œuvre expérimentée venue de Haïti.

Maria Elena Muñoz (2003) souligne le rôle catalyseur du système d'exploitation sucrière nord-américain pour l'immigration haïtienne en République dominicaine⁵³. La présence massive d'Haïtiens dans la vie quotidienne dominicaine a été par contre un terrier fertile pour le renouveau de l'anti-haïtanisme.

Michiel Baud (1993) mentionne aussi le rôle de l'occupation des terres dominicaines par des Haïtiens dans la région frontalière (« l'invasion pacifique ») comme catalyseur et appui à l'idéologie anti-haïtienne durant cette époque⁵⁴. Pourtant, le mélange entre les populations frontalières rend alors difficile la distinction entre Haïtiens et Dominicains, et la mise en avant de la distinction entre les deux populations est une stratégie politique, qui a pour but de renforcer l'identité nationale au détriment de la complémentarité entre les populations installées dans les territoires frontaliers (Baud, 1993 ; Sillé, 2003).

⁵³ Le recensement de la population en République dominicaine montre la rapidité avec laquelle les travailleurs haïtiens ont été employés : en 1920 il y a 28'000 travailleurs haïtiens, qui ne figurent pas dans les statistiques de 1916. En 1928 on estime à 100'000 les travailleurs haïtiens en République dominicaine.

⁵⁴ « En 1927 se observa que la población dominicana abandonó la región de Dahabón por falta de medios de vida. Y además se añadia: Y el puesto que abandona un campesino en sus secciones rurales lo ocupa el pacífico invasor del oeste » Raul Emilio Jimenez (1929) LIXII, 3036 8-11-1927 ; « Dajabón se despuebla » cité par Baud, 1993.

5.6 Une île, deux pays

La fin de l'occupation nord-américaine marque le début de l'aire dictatoriale de l'île avec l'arrivée au pouvoir de Rafael Leonidas Trujillo. Les Américains laissent en 1924 une économie capitaliste et exportatrice (principalement du sucre) fondée sur des grandes exploitations agricoles, et un Etat réorganisé et centralisé. Trujillo, qui reprend le pouvoir en 1930, finalise la constitution d'un Etat central fort, et achève le processus de délimitation frontalière avec la signature d'un accord haïtiano-dominicain en 1936. Le pouvoir et l'économie renforcés, le gouvernement dominicain peut réinvestir les zones frontalières, délaissées durant le XIX^e siècle.

Une année après la signature du traité de collaboration avec les Haïtiens, Trujillo commet en 1937 le massacre de plusieurs milliers de Haïtiens (entre 17'000 et 30'000 personnes selon des estimations). Cet événement reste encore profondément gravé dans la mémoire collective des deux pays. Orchestré par Trujillo et exécuté par des militaires⁵⁵, le massacre doit éradiquer définitivement toute présence haïtienne des territoires dominicains — c'est-à-dire éliminer les habitants à peau noire qui parlent le créole, indépendamment du fait qu'ils y sont installés depuis des générations.

Suite à ce massacre, qui a lieu dans la province de Dajabón, Trujillo entreprend une politique de « dominicanisation de la frontière » fondée sur la construction d'infrastructures et de monuments, et il procède au renforcement du catholicisme (« la mision fronteriza ») et à l'installation d'une population étrangère à peau blanche dans les territoires frontaliers — notamment dans des colonies de Japonais et d'Espagnols aux environs de Dajabón.

Une scission profonde s'instaure entre les deux peuples, transformant les relations de proximité dans la région frontalière en un face-à-face stoïque : avec ce massacre, l'anti-haïtianisme dominicain a trouvé son égal, l'anti-dominicanisme haïtien, marqué par un profond ressentiment envers la cruauté expérimenté et la trahison de son voisin⁵⁶.

Cette période profite, du côté dominicain, à la consolidation des villes frontalières (Dajabón par exemple est entièrement remodelée à cette époque), et dans toute la région au développement d'une politique de colonisation rurale. Cette politique « d'assainissement », de construction d'ouvrages publics et de routes, sous le régime de Trujillo, fixe davantage les différences entre les deux pays, faisant apparaître le côté haïtien encore plus démuné et attardé. La frontière est alors sous un contrôle militaire strict et il a que très peu de transit entre les deux pays.

En Haïti, le retrait complet des Américains en 1934 laisse un pays fortement centralisé et militarisé. François Duvalier, qui reprend le gouvernement en 1957, renforce ce système et instaure un régime dictatorial soutenu par des milices qui ont en même temps les caractéristiques d'une police secrète, « les tonton macoutes ». Son fils reprend le pouvoir en 1971, mais est destitué en 1986. La fin de la période dictatoriale est marquée par un assouplissement de la frontière et une reprise des contacts entre les deux populations. A la mort de Trujillo en 1961, son successeur Joaquin Balaguer, tout en gardant un contrôle ferme de la

⁵⁵ En fait, ce sont en grande partie d'anciens détenus dominicains auxquels est promis comme butin les biens des Haïtiens exécutés ou chassés.

⁵⁶ En effet la population frontalière dominicaine, pour laquelle la cohabitation avec les Haïtiens est tout à fait normale et amicale, ne s'est pas opposée au massacre de 1937, un fait qui laisse encore aujourd'hui apparaître la rancune haïtienne et une certaine culpabilité chez les descendants de la population frontalière dominicaine.

frontière, assouplit les restrictions, mais c'est seulement durant les années 1980 que sont signés les premiers traités communs entre Haïti et la République dominicaine (sur la gestion des eaux et sur la coopération).

En 1990 Jean-Bertrand Aristide est élu président d'Haïti, mais un putsch militaire le destitue un an plus tard. S'ensuit une période d'embargo qui paralyse l'économie du pays. Or pendant ce temps la région frontalière devient un acteur important pour l'approvisionnement de la population haïtienne. Entre 1992 et 1994, la contrebande de combustible et de vivres instaure un commerce transfrontalier d'une telle importance que les villes frontalières, comme nous allons le voir par la suite, font un bond démographique remarquable. Officiellement la frontière est fermée, mais le régime dominicain, voyant bien l'intérêt de ce commerce, tolère ces échanges et instaure en 1995 les marchés bi-nationaux, laissant le passage entre les deux pays ouverts durant les jours du marché (deux jours par semaine pour chaque pays).

De ce fait, l'interdépendance croissante entre les deux parties se restaure, mais la dépendance est inversée : les Haïtiens, obligés pour leur survie d'aller s'approvisionner chez leur voisin, perdent définitivement leur supériorité économique des XVIII^e et XIX^e siècles.

Le démantèlement de l'appareil militaire haïtien en 1995 fait que dès lors le contrôle militaire de la frontière est uniquement aux mains de l'armée dominicaine. L'insécurité des échanges, liée à la grande partie de l'économie informelle dans les transactions, renforce le pouvoir des militaires qui jusqu'à ce jour jouent un rôle déterminant dans le contrôle et la taxation (aléatoire) des échanges. Dans ce contexte, le caractère informel des échanges transfrontaliers semble constituer un moyen de contrôle efficace pour renforcer le pouvoir des militaires (Sillé, 2003).

5.7 Etat des lieux

Aujourd'hui, l'île Hispaniola constitue avec plus de 17 millions d'habitants le premier foyer démographique des Caraïbes insulaires⁵⁷. La supériorité démographique de Haïti qui existait depuis le XVIII^e siècle s'est maintenue jusqu'aux années 1970. Depuis, la population est répartie en deux groupes presque égaux : la République dominicaine occupe, avec ses 8,7 millions d'habitants, les deux tiers de l'Est de l'île (48'442 km²), et les 8,4 millions habitants d'Haïti se partagent les 27'310 km² restants. De ces proportions résultent un important déséquilibre démographique : face à une densité de 179 habitants au km² en République dominicaine, on trouve en Haïti une densité de 299 habitants au km². De plus, ces derniers habitent dans la partie la plus montagneuse de l'île⁵⁸.

En Haïti la population est à 95% d'origine africaine ; les langues officielles sont le créole — parlé par toute la population — et le français, maîtrisé seulement par une petite élite. En République

⁵⁷ La totalité des îles des Caraïbes : Cuba, Haïti, la République Dominicaine, la Jamaïque et l'arc des Antilles mineures, héberge 34 millions d'habitants.

⁵⁸ *Chiffres de base pour Haïti (2003)* : 8,4 millions d'habitants ; 27'750 km² ; 299 habitants/km² ; espérance de vie 52 ans, PNB per capita 400 \$; 35% de la population est urbaine.

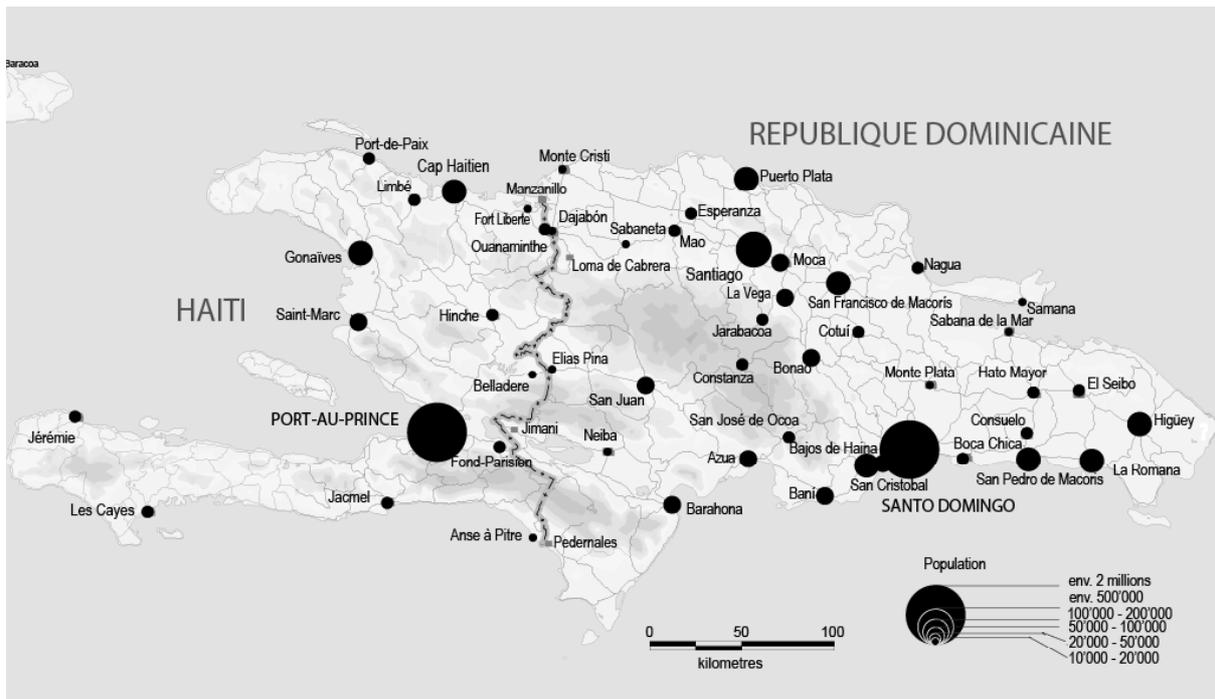
Chiffres de base pour la République dominicaine (2003) : 8,7 millions d'habitants ; 48'442 km² ; 176 habitants/km² ; espérance de vie 67 ans ; PNB per capita 2130 \$; 65% de la population est urbaine.

dominicaine, la langue officielle et parlée est l'espagnol ; la majorité de la population (70%) est métisse et se réfère volontiers à ses origines espagnoles.

Haïti reste, malgré sa forte densité de population, un pays majoritairement rural (40% de citadins selon le recensement 2003), alors que la République dominicaine, moins peuplée, recense, avec un taux d'urbanisation de 65%, une population citadine importante (ONE, 2002).

L'organisation des réseaux urbains de l'île reflète encore aujourd'hui l'importance des communications maritimes et d'une organisation spatiale qui avait comme objectif l'acheminement du produit des exploitations sucrières vers les puissances coloniales. On constate, surtout en Haïti, l'absence de communications terrestres de qualité. Dans les deux pays, l'espace est fortement centralisé autour des deux capitales qui constituent un fort poids démographique et distancient de loin toutes les autres villes : ensemble, elles représentent presque un quart de la population totale de l'île : Port-au-Prince compte 2 millions d'habitants (IHS, 2003) et Santo Domingo 1,9 millions d'habitants (ONE, 2002).

Carte 3 : Villes haïtiennes et dominicaines selon leur population



Source : IHSI, 2003; ONE, 2002, support carte UNHCR

Les villes de second rang sont nettement moins importantes : en Haïti le Cap-Haïtien, est avec 111'100 habitants la deuxième ville d'Haïti (IHSI, 2003), suivie de la ville de Gonaïves qui compte 104'800 habitants, puis d'une vingtaine d'agglomérations qui comptent entre 20'000 et 50'000 habitants. En République dominicaine, Santiago de Caballeros, située au centre du pays, est une ville d'une certaine importance sur le plan démographique (507'400 habitants selon ONE 2002) mais aussi sur les plans économique et culturel. Après cette agglomération suivent

moins d'une dizaine de villes qui comptent entre 100'000 et 200'000 habitants. Ces dernières sont pour la majorité situées à proximité de la capitale.

Les deux pays ont donc un réseau urbain fortement polarisé qui a fait face durant les trois dernières décennies à une augmentation importante de la population urbaine : entre 1981 et 2002, la population de Santo Domingo a doublé et celle de Port-au-Prince a presque triplé. Cette urbanisation rapide est assez marquante pour les dynamiques spatiales dans le reste des deux pays.

Une autre clé de lecture de l'espace des deux pays passe par l'espace rural. Le fort taux de population rurale en Haïti est lié à une agriculture organisée en petites exploitations. Si l'on compare à son voisin, la taille moyenne de l'exploitation agricole haïtienne est inférieure à 0,5 ha, contre plus que 150 ha en République dominicaine (Théodat, 2005). Ainsi, bien que l'économie des services représente dans les deux pays plus de 50% du produit national brut (57% du PNB en Haïti et 63% du PNB en République dominicaine), l'agriculture reste, avec 27% du PNB, encore bien représentée en Haïti. Elle en représente 11% du PNB en République dominicaine où l'industrie occupe, avec 26% du PNB, une part plus importante dans la production nationale.

Rappelons que le produit national brut par habitant (PNB) de la République dominicaine est cinq fois plus élevé que celui d'Haïti, dont le PNB est, avec 390 USD par habitant, le plus pauvre de la région, comparable aux pays de l'Afrique sub-saharienne. La République dominicaine occupe, avec un PNB par habitant et par an de 2'080 USD, une place moyenne parmi les pays de la région (World Bank, 2005)⁵⁹.

Les deux pays importent plus qu'ils n'exportent. Si la différence est importante pour Haïti — le pays importe en valeur trois fois plus de marchandises qu'il n'en exporte — elle est moindre en République dominicaine, dont les exportations représentent 75% de la somme des marchandises importées. Les principales destinations des exportations haïtiennes sont les Etats-Unis, suivies de la France et de l'Allemagne. La République dominicaine ne joue pas un rôle important dans ces statistiques. Par contre, pour la République dominicaine, Haïti est la deuxième destination après les Etats-Unis, se situant devant Puerto Rico et la Corée du Sud.

Etant donnée leur balance commerciale négative, les revenus issus des envois d'argent par les migrants sont pour les deux pays un facteur essentiel de leur économie. Ainsi, environ deux millions d'Haïtiens qui vivent à l'extérieur de leur pays (dont environ 500'000 en République dominicaine) contribuent, avec approximativement 650 millions de USD de transferts (chiffres World Bank pour 2002), à hauteur de presque 20% du PNB (3,4 milliards USD) au fonctionnement du pays. Les transferts des Dominicains sont estimés à environ 2 milliards de USD (Banco Central República Dominicana) et représentent donc plus de 10% du PNB qui s'élève à 18,4 USD (World Bank, 2005).

Occupant le même espace insulaire, entourée des mêmes Etats, les deux pays orientent pourtant leurs relations extérieures selon des logiques différentes. Chaque pays fait partie d'accords

⁵⁹ La République dominicaine présente avec + 6% de croissance du PIB entre 1990 et 2000 la croissance la plus importante et la plus rapide des Caraïbes, cependant que Haïti enregistre avec un PIB de - 1.2% entre 1991 et 1999 une stagnation, voire une régression (World Bank, 2000).

internationaux différents : Haïti a adhéré en 2002 à la communauté de libre échange CARICOM (Caribbean Community)⁶⁰ regroupant les petits Etats insulaires des Caraïbes, tandis que la République dominicaine, se ralliant à ses voisins continentaux et hispanophones, a signé en 2005 un accord de libre échange entre l'Amérique centrale et les Etats-Unis à travers le CAFTA-DR (United States - Central America - Dominican Republic Free Trade Agreement)⁶¹.

L'histoire se répète et encore aujourd'hui il n'existe pas d'espace supranational qui appellerait les deux pays à s'entendre et à négocier en dehors de leur réalité insulaire.

Contrairement à la République dominicaine, les barrières douanières de Haïti sont très faibles, ce qui n'est pas sans effet sur la production locale, surtout sur une agriculture en difficulté qui est ruinée par l'importation de biens de consommation et d'aliments⁶².

D'une manière générale, aussi différents qu'ils soient, les deux pays sont très dépendants de l'économie extérieure et de l'apport financier des immigrants.

⁶⁰ Impliquant les Etats insulaires : Antigua & Barbuda, Bahamas, Barbados, Belize, Dominica, Grenada, Guyana, Haïti, Jamaïca, Montserrat, St. Kitts & Nevis, Saint Lucia, St. Vincent & The Grenadines, Suriname, Trinidad & Tobago.

⁶¹ Impliquant les Etats majoritairement continentaux : Costa Rica, République dominicaine, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, et Etats-Unis.

⁶² Haïti a considérablement libéralisée sa politique commerciale en 1986, encouragée par des organisations internationales (FMI, Banque Mondiale, BID) et le Gouvernement Américain : baisse substantielle des droits de douane, suppression du système de contingentement de certaines importations.

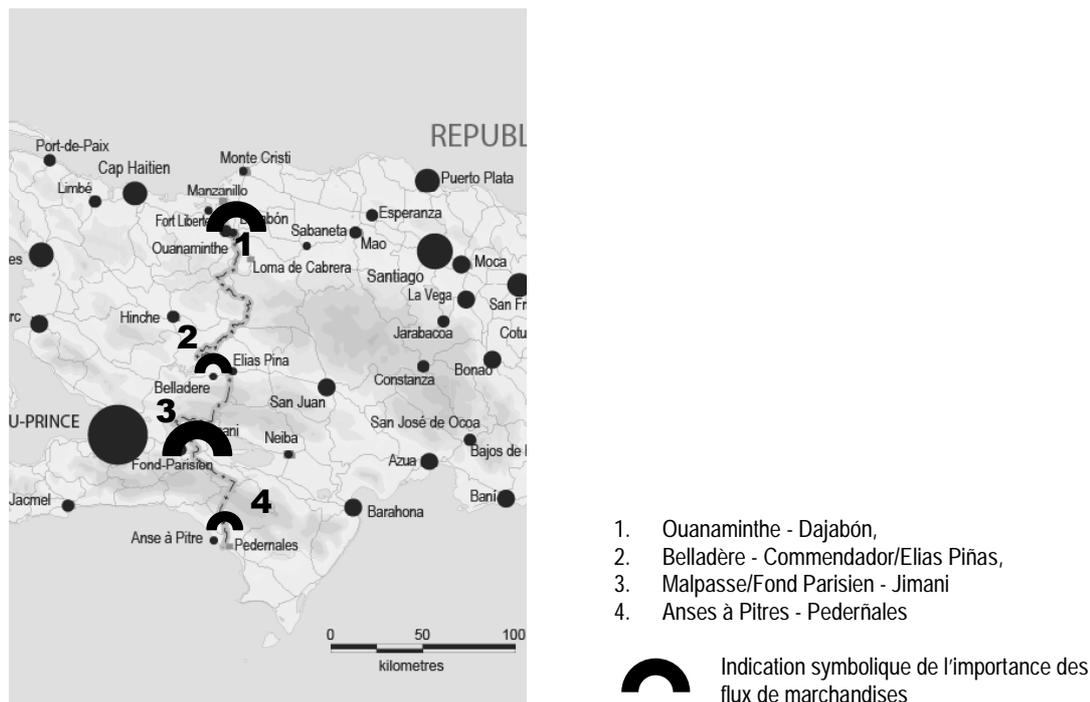
6 Anatomie d'une frontière

Dans ce chapitre, nous reviendrons sur les définitions et le développement conceptuel exposés dans la première partie. Il s'agit dans un premier temps de caractériser les rapports transfrontaliers à travers les catégories annoncées : rapports économiques, sociaux, politiques et militaires ; les questions identitaires ont déjà été abordées d'une manière exhaustive dans la partie historique (chapitre 5) et l'intégration dans les réseaux d'infrastructures (ce que nous avons appelé la dimension géographique) fera l'objet du chapitre suivant (7)

6.1 Quatre passages frontaliers

Les 276 km de frontière sont jalonnés de quatre passages frontaliers officiels. Ces passages ont tous des caractéristiques différentes, liées à leur emplacement et aux infrastructures qui les relient au reste du pays. Il s'agit de Ouanaminthe-Dajabón (1), Belladère-Commendador/Elias Piñas (2), Malpasse/Fond Parisien-Jimani (3) et Anses à Pitres-Pederñales (4).

Carte 4 : Frontière avec indication des passages frontaliers



source :support carte UNHCR 2004

Par la frontière entre *Ouanaminthe* (40'000 habitants) et *Dajabón* (16'000 habitants), transitent 31% du total des exportations dominicaines officiellement enregistrées. C'est un passage important pour la partie Nord de l'île car il réunit la plaine du Nord haïtienne avec celle du Cibao dominicain, deux bassins où se situent deux villes importantes, Santiago Caballero et Le Cap Haïtien. C'est aussi l'unique endroit de la frontière où deux villes sont localisées près de la ligne

de démarcation. Ce passage compte la plus grande croissance de transit de marchandises (50% d'augmentation entre 2000 et 2001). La ville de Dajabón abrite aussi le plus grand marché binational de la frontière. Pourtant, les infrastructures sont de qualité moyenne : côté dominicain, la liaison entre Dajabón et Santiago n'est pas directe et côté haïtien la route qui relie Ouanaminthe est en très mauvais état (sa réfection qui a débuté en mars 2006 améliorera cette situation).

Entre *Belladère* (20'000 habitants) et *Comendador/Elias Pinas* (12'000 habitants) ne transitent que 5% des marchandises officiellement enregistrées. Ce faible pourcentage provient de la position géographique du passage et de son faible degré de connexion aux réseaux d'infrastructures, ainsi que du fait que les véhicules ne sont pas autorisés à passer la frontière. Cette région, qui a été le terrain le plus conflictuel lors de la fixation de la ligne frontalière, est aujourd'hui un passage très actif dans la contrebande et constitue en réalité la zone la plus poreuse de la frontière. Par ailleurs, c'est une région à fort potentiel hydroélectrique, agricole et touristique.

Le passage entre *Malpasse/Fond Parisien* (30'000 habitants) et *Jimani* (10'000 habitants) est, avec 51% des échanges, la plus importante passerelle des échanges transfrontaliers. Ce passage se situe sur la liaison directe entre Santo Domingo et Port-au-Prince (sur laquelle circule aussi un bus qui relie quotidiennement les deux capitales) et malgré son aspect désert et hostile, cette partie de la frontière est très peuplée du côté haïtien (550 habitants/m²), même s'il n'existe pas de ville à proximité de la frontière mais seulement deux localités qui vivent de la contrebande et de l'exploitation des carrières de sable. La prochaine ville, Fond Parisien, est située à une dizaine de kilomètres de distance de la frontière.

A *Anse à Pitre* (20'000 habitants) et *Pedernales* (9'000 habitants), le quatrième passage frontalier, transitent 3% des échanges officiellement enregistrés. C'est une enclave très mal reliée aux réseaux d'infrastructures et le marché binational qui se tient du côté dominicain de la frontière sert principalement à l'approvisionnement des localités proches.

6.2 Commerce binational

Le véritable essor des relations commerciales entre les deux pays démarre seulement en 1996, année durant laquelle les exportations montrent une nette tendance à la hausse. Cette dynamique a été interrompue durant la seule année 2004, lors du changement de pouvoir en Haïti. L'année 2005 manifeste déjà une nette reprise du commerce binational, qui se situe alors à un niveau à peine plus faible qu'en 2003.

Le changement radical des relations commerciales, qui a eu lieu à partir de la réouverture de la frontière, officiellement fermée durant deux ans suite au coup d'Etat contre le président Aristide en 1992, devient évident si l'on considère qu'en l'espace de 10 ans, les exportations dominicaines vers Haïti ont été multipliées par 18. En effet, cette nouvelle dynamique profite surtout à la balance commerciale dominicaine qui a pris part à l'augmentation des biens exportés tout en diversifiant le type d'articles : on compte aujourd'hui plus de 500 produits exportés (aliments, matériels électriques, matériaux de construction...).

Bien qu'encore à un niveau très bas, la valeur des exportations depuis Haïti ne cesse d'augmenter — et ce malgré la crise politique qui secoue le pays. Il s'agit vraisemblablement de la réexportation de marchandises en provenance des Etats-Unis.

L'intensification du commerce transfrontalier entre les deux pays n'aboutit toutefois pas à la formulation d'accords bilatéraux favorisant de cet échange. Ce n'est pas sans rappeler la situation au XVIII^e siècle : la réalité des échanges transfrontaliers est minimisée, comme le sont les effets de ces échanges sur les zones frontalières (emplois transfrontaliers, échanges commerciaux, contrebande, pratiques culturelles et familles binationales etc.). En l'absence de toute politique bilatérale, on peut parler d'une intégration silencieuse et spontanée de l'économie des deux pays, ce qui sous-entend des processus de coopération et des perspectives transfrontalières principalement caractérisées par l'accroissement des échanges commerciaux (Mathon et al., 2006).

Il est toutefois difficile de connaître le véritable montant des exportations réalisées depuis Haïti, et également de celles réalisées depuis la République dominicaine, car le commerce transfrontalier reste en majorité dominé par le secteur informel. Des études récentes estiment le montant des exportations agricoles informelles depuis Haïti à 13 millions annuels de USD. Ce montant dépasse de loin les chiffres officiels portant sur la totalité des exportations enregistrées par les administrations douanières (Bellande et Damais, 2002).

Le caractère informel de ce commerce est d'une part liée aux règlements douaniers très stricts de la République dominicaine, et d'autre part au fait qu'en Haïti cela concerne majoritairement des petits producteurs agricoles.⁶³

Tableau 5 : Echange commercial entre la République dominicaine et Haïti

Année	Exportations de la République dominicaine vers Haïti (en million de USD)	Importations à partir de Haïti vers la République dominicaine (en million de USD)
1996	24,44	0,08
1997	26,45	0,30
1998	47,70	0,39
1999	67,87	0,06
2000	58,38	0,26
2001	72,06	0,31
2002	88,94	0,90
2003	111,78	1,92
2004	64,64	9,33
2005	96,91	Nd

(Source : CEDOPEX, 2006)

⁶³ Il faut cependant préciser que l'exportation à grande échelle de produits agricoles depuis Haïti est difficile à cause de la faiblesse des voies de communication, qui ne permet pas le transport rapide de produits souvent périssables.

Comme nous l'avons déjà mentionné, ces relations commerciales sont le reflet de la complémentarité entre deux modèles économiques différents :

La République dominicaine développe une industrie de production et essaye de relancer l'exportation agricole, l'industrie d'assemblage, la sous-traitance internationale et l'industrie touristique. Le marché dominicain profite de la faiblesse de la production intérieure en Haïti pour exporter des produits locaux peu compétitifs sur le marché international, notamment en provenance de l'industrie alimentaire (De Jesus et Dilla 2006). La faiblesse des barrières douanières et le laxisme des autorités haïtiennes dans leur application des tarifs douaniers, ainsi que la pratique courante de la contrebande à la frontière haïtiano-dominicaine rendent ces transactions encore plus avantageuses.

En Haïti, la libéralisation de l'économie entraîne une progression importante des importations, qui représentent actuellement 50% de l'offre globale des biens et services sur le marché national. Par conséquent, le rôle des importations pour l'économie nationale s'accroît, et crée des emplois dans le secteur commercial. Ces importations, non couvertes par la balance commerciale, reposent en grande partie sur les transferts des immigrés et sur l'aide internationale (Mathon et al., 2006).

Les mêmes raisons — faible production intérieure et faibles barrières douanières — constituent un terrain propice à la réexportation de biens d'Haïti vers la République dominicaine. Il s'agit de produits importés de pays tiers (principalement des Etats-Unis) qui transitent par Haïti pour être vendus en République dominicaine. Ce chemin est souvent employé par des commerçants dominicains qui, plutôt que d'importer directement ces biens dans leur pays, les font transiter par Haïti. Ce sont majoritairement des produits interdits d'importation dans les ports dominicains — tels que les vêtements usagés — ou des marchandises dont le coût de transport et les droits de douane sont plus avantageux lorsqu'ils empruntent le passage haïtien (par exemple le riz). Dominique Mathon (2006) dresse la liste des facteurs encourageant la réexportation des biens à travers Haïti :

- 1) La protection de l'économie haïtienne est plus faible (notamment par un tarif douanier bas) que celle de la République dominicaine. Cette protection est en réalité encore plus faible, à cause du laxisme de l'administration douanière en Haïti qui règne particulièrement dans les ports de province, et est en grande partie lié à la corruption.
- 2) La contrebande.
- 3) La fraude et l'évasion fiscales en Haïti.
- 4) La sous taxation à l'entrée de la douane dominicaine, principalement liée à la corruption de l'administration des douanes, notamment à Dajabón.

Ces pratiques sont importantes pour comprendre une partie des activités commerciales de la population frontalière, qui, même en n'étant pas un acteur principal des circuits de réexportation, les intègre partiellement et favorise par ses pratiques les différents modes de contournement des règles officielles. Dans les faits, la réexportation de biens (vêtements et chaussures usagés et neufs, riz en contrebande) concerne une partie non négligeable des flux de marchandises qui transitent dans les villes frontalières et qui sont négociées sur les marchés

frontaliers binationaux. La contrebande implique aussi, de la part des habitants des villes frontalières, qu'ils aident au passage de ces marchandises⁶⁴.

Les montants impliqués dans le commerce binational, qu'il soit formel ou informel, sont importants. Selon des estimations récentes, à Dajabón, durant les jours du marché binational s'échangent des produits d'une valeur d'environ un million de USD (Théodat, 2005). Ce chiffre est difficilement vérifiable, mais en comparant avec les 113 millions de USD d'échanges bilatéraux officiellement enregistrés en 2003, on arrive à la conclusion que le seul marché binational et bihebdomadaire de Dajabón génère un chiffre d'affaire annuel du même ordre de grandeur que l'ensemble des échanges bilatéraux enregistrés officiellement en une année⁶⁵.

L'intérêt financier des échanges commerciaux sur les marchés frontaliers a des retombées au niveau national⁶⁶. Ainsi, les vêtements usagés et les produits alimentaires négociés sur ces marchés se revendent sur presque tout le territoire des deux pays et génèrent localement des bénéfices.

Les moyens logistiques concentrés aux passages frontaliers (transport et entreposage) permettent une plus grande diffusion des produits agricoles du territoire dominicain vers Haïti et inversement. La présence de moyens de transport et d'un réseau de commerçants permet aussi une plus large commercialisation de la petite production locale dans les communes frontalières (par exemple par la vente de produits saisonniers, tels que les avocats vendus à Dajabón par des vendeuses ambulantes haïtiennes, ou la vente de produits locaux sur les marchés frontaliers). En Haïti, la majorité des produits achetés sur le marché de Dajabón restent dans les provinces du Nord-Est et du Nord (notamment le Cap-Haïtien). Une partie, notamment les œufs et les légumes, est toutefois revendue également à Port-au-Prince (Mathon et al., 2006 ; RESAL, 2001).

L'augmentation importante du commerce binational devrait logiquement générer une augmentation identique des perceptions douanières en Haïti. Or ce n'est que partiellement le cas. A certains postes frontaliers (notamment Malepasse), l'administration douanière arrive à faire face à l'afflux important de marchandises, mais au poste de Ouanaminthe les installations douanières sont en mauvais état et le manque de personnel pour faire des contrôles systématiques est visible ; une situation qui s'accroît en particulier lors des jours du marché⁶⁷. Du côté dominicain, les contrôles sont plus systématiques et lors des jours de marché, les

⁶⁴ Selon nos informations, plus de 3'000 kg de riz et des quantités importantes de lait en poudre issues de l'aide internationale traversent la frontière de Ouanaminthe à Dajabón. Ces transactions se font en plein jour, à la vue des militaires, et sont connues de tout le monde.

⁶⁵ Si l'on estime que le marché a lieu 100 fois par an, on arrive à un chiffre d'affaires de 100'000'000 USD.

⁶⁶ Les Haïtiens exportent principalement quelques produits agricoles et des produits importés des Etats-Unis, tandis que les Dominicains vendent aux Haïtiens des produits manufacturés et quelques produits agricoles stratégiques. Exportations haïtiennes vers la République dominicaine : bétail sur pied, volailles, café, petits pois, fruits, maïs, riz, haricots et vêtements usagés. Exportations dominicaines vers Haïti : produits agroalimentaires manufacturés et bananes, œufs, brisures de riz (Bellande et Damais, 2002).

⁶⁷ La douane de Ouanaminthe dispose de 9 fonctionnaires : un directeur, un taxateur, deux vérificateurs, un officier receveur, un dactylographe, deux messagers et un surveillant. La douane de Malpasse, par contre, en compte une vingtaine (Mathon et al, 2006).

vendeurs haïtiens sont obligés de dédouaner leurs marchandises et de payer des frais supplémentaires⁶⁸.

6.3 Coopération transfrontalière – les questions environnementales comme vecteur de collaboration

Malgré le désintérêt dont témoignent les deux gouvernements face à la collaboration transfrontalière il existe un espace politique qui l'institutionnalise : la commission mixte haïtiano-dominicaine (CMDH). Cette commission a été créée en 1996 par les Présidents des deux Etats (René G. Prével du côté haïtien et Joaquim Ballaguer du côté dominicain). Elle devrait débattre de l'ensemble des problématiques transfrontalières⁶⁹ qui nécessitent une entente commune et devraient faire l'objet d'accords interétatiques. Dans ce but, cette commission avait en effet conclu en 1998 un certain nombre d'accords⁷⁰ qui néanmoins n'ont eu que peu d'effets réels. Depuis cette date elle est quasiment inactive.

Les problèmes urgents de coopération ne manquent pas. Ils concernent d'une part la migration – sur laquelle nous reviendrons – et la dégradation environnementale des deux parties de l'île. Le désastre causé par des inondations meurtrières dans la ville frontalière dominicaine de Jimaní en 2004 en est un cas, tragique mais exemplaire, qui démontre directement l'intérêt qu'auraient les deux pays à mettre en route une gestion commune de l'environnement, notamment par la reforestation des flancs de montagnes⁷¹. Il en est de même de l'exploitation des sables en provenance des lits de rivière ou de l'utilisation de l'eau des rivières frontalières, dont l'exploitation excessive menace l'existence (Bernadotte, 2002).

La promotion de projets binationaux est également favorisée par les pays donateurs. A l'exemple de l'Union Européenne, qui s'est engagée à soutenir la collaboration entre Haïti et la République dominicaine sur les questions de micro-crédits dans la région frontalière et sur la protection de l'environnement en général, en finançant un « centre d'étude transfrontalier du développement durable ». Ces efforts ont abouti à la fin des années 1990 à un plan binational de développement et de gestion environnementale dans la région des lacs Enriquillo et Azuei, située au centre de l'île. Une longue liste d'attente d'autres projets existe, néanmoins sans effets tangibles à ce jour.

⁶⁸ Ces frais représentent entre 20 et 30 pesos par lot, augmentés de 10 pesos aux militaires pour le passage (10 pesos = 0,30 USD). Ces frais et taxes ne sont pas clairement définis et leur gestion peu transparente fait partie des discriminations combattues par des mouvements associatifs dont nous parlerons par la suite.

⁶⁹ Ces thèmes sont : les questions migratoires et frontalières, le commerce et les investissements, l'agriculture, l'environnement, la santé, l'éducation, la culture, la jeunesse et les sports, les projets conjoints de développement, le tourisme.

⁷⁰ Accord de coopération touristique ; Accord de coopération douanière ; Accord sur les Services Postaux ; Memorandum d'Entente sur la Migration ; Accord Culturel. Dans ces accords, le Président René Prével et son homologue dominicain se sont engagés à encourager des actions de prévention de la contamination de l'environnement, de la destruction des éco-systèmes, du commerce des espèces en voie de disparition, ainsi que la lutte contre la désertification, le traitement des zones naturelles protégées et des bassins partagés, à unir leurs efforts contre le trafic illicite de stupéfiants, à se consulter dans le cadre des négociations devant conduire à une Zone de Libre Echange des Amériques (ZLEA).

⁷¹ Une vague de boue « transfrontalière » avait détruit en 2004 une grande partie de la ville de Jimani et fait plus que 500 victimes.

Le souci d'aborder en commun la question environnementale a donné lieu en 2004 au premier congrès binational de l'éco-tourisme. Cette initiative a officiellement été appuyée par les deux Etats, des ONG et des organismes internationaux. Elle vise à développer une vision commune quant à la promotion de la préservation de la nature et des folklores dans la région frontalière. Il s'agit plus précisément de développer et de redistribuer en partie la manne touristique dominicaine de l'autre côté de la frontière, ainsi que d'attirer d'une manière générale les touristes dans la région frontalière.

Parmi le peu de projets binationaux qui donne lieu à des réalisations se trouve le « plan Hispaniola », qui prévoit l'établissement de plusieurs zones franches tout au long de la frontière haïtiano-dominicaine. Bien qu'approuvé et soutenu par les deux gouvernements de l'île (en 2002, ce plan a été soutenu par les présidents des deux pays, Jean-Bertrand Aristide et Hippolyte Meïja), cet accord aux contours assez flous a principalement été initié par des milieux privés.

Ce plan binational nous intéresse particulièrement, car la première des ces zones franches a été réalisée à Ouanaminthe. Cette réalisation paraît un exemple typique de l'implémentation « top-down » d'un plan décidé seulement par les gouvernements centraux : la population et les gouvernements locaux n'ont été ni informés ni impliqués dans la prise de décision⁷². Cette manière de faire a provoqué une forte réaction des organisations non gouvernementales, ce qui a débouché sur une mobilisation transfrontalière de la société civile contre l'implantation de la zone franche. Le conflit a mis en exergue le clivage entre les aspirations des populations locales et les directives des gouvernements centraux, clivage constaté dans d'autres cas (Abinzano, 1998 ; Baud, 2000 ; Sillé, 2002) Il s'agit ici davantage de clientélisme entre gouverneurs et milieux d'affaires que d'une véritable collaboration binationale axée sur le développement mutuel.

Il est toutefois intéressant de noter qu'il existe au niveau local des collaborations moins intéressées. Ces dernières se basent souvent sur la solution de problèmes ponctuels. C'est le cas dans les municipalités de Dajabón et de Ouanaminthe, concernant l'aide accordé pour l'enlèvement des déchets sur le marché de Ouanaminthe. Ces collaborations informelles reposent sur la seule bonne volonté des parties impliquées et ne sont avalisées ni par les gouvernements centraux, ni par les autorités militaires.

L'état des collaborations transfrontalières témoigne actuellement d'un manque de coordination et de l'absence d'institutions transfrontalières actives. Ce manque de coordination concerne aussi les organisations internationales et résulte actuellement en un manque chronique de planification et d'efficacité des relations transfrontalières (Sillé et al., 2002).

D'une manière générale, les deux Etats restent, à l'exception de ce qui touche à l'immigration du côté dominicain, passifs face à la transformation du statut la frontière. Cette absence de prise en compte concrète des nouvelles réalités transfrontalières se manifeste néanmoins de manière différente de chaque côté de la frontière. En République dominicaine, l'Etat central affirme sa présence à travers la présence de militaires en poste et par une quantité suffisante de douaniers

⁷² Ce fait est d'autant plus étonnant que la zone franche a bénéficié du soutien de la Banque Mondiale. Selon les entretiens menés en 2004, les représentants des organisations non gouvernementales ont bien été informés une fois le projet décidé, mais lors de cette séance d'information, leur avis n'a nullement été pris en considération.

qui surveillent, l'espace frontalier. Du côté haïtien, l'Etat central reste complètement absent : pas de militaires, pas non plus de ressources nécessaires pour pallier les carences générées par l'afflux de nouveaux habitants et par l'expansion du trafic dans l'espace frontalier.

6.3.1 Migration haïtienne en République Dominicaine

Autre facteur dans la relation entre les deux pays, la migration d'Haïtiens vers la République dominicaine : Traditionnellement employés dans l'agriculture, ces immigrants travaillent en majorité dans la construction et le tourisme (FLACSO/IOM, 2004). Ils intègrent progressivement l'économie de service en République dominicaine, et sont de ce fait de plus en plus urbains — à la fois par leurs origines et par leurs lieux de résidence⁷³. Ainsi, en abandonnant les champs de sucre, les Haïtiens concurrencent d'une manière plus explicite le marché local dominicain.

Le nombre des travailleurs haïtiens sur le sol dominicain est estimé à 500'000. Ils travaillent dans des conditions plus difficiles et pour des salaires inférieurs à ceux proposés sur le marché dominicain. L'immigré moyen reste pour des périodes relativement courtes (la moyenne est de 2 ans) et revient régulièrement dans son pays au cours de son séjour. Plutôt jeune (entre 17 et 40 ans), cette migration est aussi en train de se féminiser (FLACSO/IOM, 2004).

Si l'on met à part l'immigration de longue durée, il existe un nombre important de travailleurs frontaliers qui traversent quotidiennement la frontière, comme c'est par exemple le cas entre Ouanaminthe et Dajabón.

Nécessaires à certaines périodes, ces immigrants sont facilement expulsés en périodes creuses. D'une manière générale, leur présence en République dominicaine est un sujet fortement politisé qui réveille le vieux réflexe de l'anti-haïtianisme (relayé par certains médias). Face aux exactions étatiques, s'organisent les défenseurs des droits de l'Homme qui dénoncent la manière cruelle et aléatoire dont sont pratiquées les expulsions, et accusent la passivité des deux gouvernements devant les attaques xénophobes subies par les Haïtiens (ces dernières ont parfois des issues mortelles).

Le passage frontalier entre Ouanaminthe et Dajabón est un des lieux privilégiés pour faire transiter par camions entiers les Haïtiens expulsés de la République dominicaine. Une partie de ces expulsés reste dans les localités frontalières, soit pour refaire une tentative de passage de l'autre côté de la frontière, soit pour s'y établir, en cherchant à intégrer l'économie frontalière. Ouanaminthe compte une « cité » fondée par les rapatriés.

L'organisation de réseaux de trafic de personnes implique souvent le mauvais traitement de ces candidats à l'immigration — à la fois par les passeurs et par les autorités dominicaines. Ce vécu, relaté par les concernés et les ONG présentes à la frontière, renforce la perception et le vécu violents du passage frontalier. Ces récits ont un impact négatif sur les populations locales qui traversent régulièrement la frontière lors des marchés binationaux et qui n'ont pas l'intention d'immigrer pour une longue durée.

⁷³ 15% seulement des travailleurs migrants continuent à travailler dans les champs de sucre, 18% travaillent dans d'autres activités agricoles et 39 % travaillent dans les chantiers (FLACSO/IOM 2004).

Selon le groupement d'ONG « GARR (Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés)⁷⁴ », l'accusation de déportation des immigrés depuis la République dominicaine ne touche pas les réseaux de passeurs, car aucune loi ne punit le trafic de personnes⁷⁵.

Il n'est donc pas difficile de comprendre que l'immigration est un sujet conflictuel entre les deux pays. L'étendue du phénomène nécessiterait une approche bien plus approfondie que celle que nous pouvons faire dans le cadre de ce travail. Ce qui nous intéresse est le fait que le passage de la frontière joue un rôle primordial dans le parcours des migrants. Même si les migrants ne passent pas nécessairement la frontière à l'intérieur des villes où se trouvent les postes de douanes les plus importants, les villes frontalières jouent un rôle majeur dans l'organisation de réseaux de passeurs, et sont souvent le théâtre de rapatriements forcés.

6.4 Cultures transfrontalières - société frontalière

Le mélange des deux populations frontalières ne date pas d'hier et l'influence d'une culture sur l'autre est une réalité à laquelle le massacre de 1937 n'a pas pu mettre un terme. Or il ne faut pas chercher très loin pour s'apercevoir que la préoccupation d'intégrité culturelle des territoires frontaliers reste encore aujourd'hui un objectif de la République dominicaine, qui est même fixé par la constitution: « *Le développement du territoire de la République le long de la frontière est d'un intérêt national supérieur et permanent, tout comme la diffusion de la culture et de la tradition religieuse dominicaine dans ces territoires* »⁷⁶.

Bernardo Matías (2001) situe quatre terrains de rencontre entre les cultures haïtienne et dominicaine : le contexte agricole, où Haïtiens et Dominicains travaillent ensemble dans les champs dominicains ; les marchés binationaux, qui réunissent commerçants et acheteurs venant deux côtés de la frontière ; les liens familiaux transfrontaliers ; la pratique religieuse.

Une grande partie de la culture transfrontalière s'organise autour de l'économie frontalière et les contacts les plus habituels découlent de ces pratiques. Le renouveau du contact entre les deux populations a eu pour effet que de plus en plus de personnes parlent la langue de l'autre : il est désormais plus facile de rencontrer dans la région frontalière des Haïtiens maîtrisant l'espagnol plutôt que le français, voire trilingues (créole, français et espagnol). Certains Dominicains, impliqués dans le marché ou voulant renforcer leurs liens commerciaux avec les Haïtiens, parlent souvent suffisamment créole pour faire des affaires. Ces premiers signes de réapparition du bilinguisme à la frontière, pratique courante avant le massacre de 1937, concernent néanmoins davantage les Haïtiens qui, dans leur situation d'infériorité économique, doivent faire plus d'efforts pour parler la langue du plus puissant.

⁷⁴ Le Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR) est une plate-forme d'associations et d'organisations non gouvernementales travaillant sur la problématique de la migration, principalement en République dominicaine où vivent de nombreux immigrants haïtiens et leurs descendants dans des situations déplorables ; voir aussi www.garr-haiti.org

⁷⁵ Pourtant les violations de la loi sont multiples et ont parfois une issue dramatique, comme l'illustre la mort de 24 Haïtiens durant la nuit du 10 janvier 2006, asphyxiés dans un fourgon qui les transportait vers Santiago — un fait divers qui s'est passé à Dajabón (GARR, 2006).

⁷⁶ « *Es de supremo y permanente interés nacional el desarrollo económico y social del territorio de la República a lo largo de la línea fronteriza, así como la difusión en el mismo de la cultura y la tradición religiosa del pueblo dominicano* » (Artículo 7 del régimen económico y social fronterizo)

Depuis quelques années, dans les localités frontalières de République dominicaine, des cours de créole sont dispensés par des organisations locales ; on peut écouter des stations de radio bilingues et même voir des affiches et des publicités bilingues vantant des produits dominicains ou importés. Les liens familiaux transfrontaliers (mariages officiels, liens non formalisés entre couples et enfants hors mariage [au sein de familles élargies] ou parrainage d'un enfant issu d'une famille vivant de l'un ou de l'autre côté de la frontière), contribuent également à la propagation du bilinguisme et à la formation de liens de solidarité transfrontaliers.

Dans ces échanges, la religion joue un rôle important : assistance aux fêtes patronales catholiques⁷⁷ ; pratique du vaudou ou des syncrétismes afro-dominicains.⁷⁸ Ces pratiques religieuses sont liées à des musiques et des danses qui contiennent souvent, à l'intérieur de la même chanson, des paroles espagnoles et créoles. La musique, d'une manière générale, crée un lien non négligeable entre les jeunes des deux pays et les musiques des deux pays s'écoutent à la frontière lors des soirées en discothèque ou des concerts des fêtes patronales. La musique et la peinture sont parmi les rares produits haïtiens qui soient estimés de l'autre côté de la frontière.

A toutes ces activités s'ajoutent des pratiques liées à l'échange et à l'investissement d'argent, tels que les réseaux d'épargne transfrontaliers, principalement destinés à améliorer les gains et à réduire la pauvreté des familles impliquées (Vargas, 2002).

Tous ces éléments ne sont pas nouveaux. L'élément véritablement innovant est le niveau d'organisation des liens transfrontaliers, qui se fait souvent à travers des personnes appartenant à la nébuleuse des ONG et d'autres associations corporatistes⁷⁹.

En effet, l'immigration et les injustices que subissent les Haïtiens lors de leur passage frontalier ont donné naissance à plusieurs organisations non-gouvernementales qui agissent d'une manière transfrontalière, telles que le groupement GARR (Groupe d'Appui aux Rapatriés et Réfugiés), Solidaridad Fronteriza et le Centro Puente. Ces organisations font partie de la société civile des villes frontalières et sont soutenues par des organisations internationales donatrices.

A Dajabón et à Ouanaminthe, les ONG qui travaillent pour améliorer les relations transfrontalières font également partie du noyau central de la société civile locale, et œuvrent pour l'amélioration des conditions de vie dans les deux villes. Dans ce contexte, l'intermédiation frontalière résulte — bien que ponctuellement — d'un réseau de solidarité plus ou moins formalisé, établi entre les deux pays. Ces mouvements s'appuient sur des fonds donnés par des organisations internationales, et utilisent Internet pour faire connaître les problèmes locaux à l'échelle mondiale et pour faire pression sur les gouvernements respectifs.

Car la situation frontalière, avec sa dimension internationale, procure aux acteurs de la société civile un accès presque direct aux réseaux mondiaux « altermondialistes ». Cet aspect est

⁷⁷ Par exemple durant la fête patronale de Ouanaminthe, la frontière entre les deux pays reste ouverte durant la durée de la fête.

⁷⁸ Par exemple, à Ouanaminthe il existe un temple vaudou situé près de la frontière qui est fréquenté par des dominicains.

⁷⁹ Ces associations s'occupent de la défense des droits liés aux marchés binationaux et d'une manière générale au passage de la frontière. Elles existent dans les deux pays. Par exemple, l'Asosyasyon Komèsan Wanament — les commerçants de Ouanaminthe.

certainement nouveau pour les relations entre les deux pays. Il crée une dynamique transfrontalière particulière qui n'existait pas il y a 10 ans⁸⁰.

Comme nous l'avons déjà mentionné, ces organisations transfrontalières de part et d'autre de la frontière mènent en partie les mêmes combats. Elles s'insèrent dans des réseaux de solidarité internationaux — par exemple dans le réseau régional de la Convergence des Mouvements des Peuples d'Amérique (COMPA), dont la première assemblée régionale s'est tenue en 2002 à Ouanaminthe⁸¹.

Par ailleurs, la manifestation, pour défendre les droits et afficher une volonté commune et transfrontalière, est devenue une pratique bien rôdée, documentée par des photos et des vidéos dont certaines sont diffusées au niveau mondial par Internet.

D'une manière générale, le nombre d'ONG, d'organisations et de pays donateurs impliqués à la frontière est important. Ils sont néanmoins beaucoup moins à s'impliquer dans un travail faisant intervenir des personnes et des organisations des deux côtés de la frontière. Tara Vargas (2002), qui dresse l'inventaire de ces ONG, montre qu'à Dajabón 42% des organisations travaillent, même ponctuellement, avec des Haïtiens⁸². Il existe différents types d'organisations transfrontalières : 1) les organisations culturelles (organisation de festivités et groupes de folklore) ; 2) les organisations écologiques (ONG et réseaux écologiques) ; 3) les organisations religieuses (célébrations de saints et fêtes patronales) ; 4) les organisations de défense des droits de l'Homme (présentes dans la coordination entre des organisations de chaque côté de la frontière) ; 5) les organisations sportives (échanges sportifs, même si entre les deux pays les « sports nationaux » ne sont pas les mêmes : le football pour les Haïtiens et le base-ball pour les Dominicains) et 6) les organisations éducatives (échanges entre associations qui oeuvrent pour l'éducation et entre centres communautaires). Un nombre important de ces ONG est financé par l'Eglise catholique.

Ce développement positif des contacts binationaux ne doit pas faire oublier la persistance des préjugés et la stigmatisation des Haïtiens par la population dominicaine. Il n'est pas rare de rencontrer des Dominicains vivant à la frontière, qui ont un contact difficile avec les Haïtiens, enraciné dans des préjugés appris durant les années 1960 à l'école. La méfiance face à l'autre est une réalité que nous avons constatée durant notre enquête. Un nombre important de Dominicains n'ose pas franchir la frontière et aller visiter le pays voisin. Il est donc tout à fait possible que des Dominicains soient nés à la frontière et y meurent sans connaître le pays voisin. Nous reviendrons plus en détail sur cet aspect lors de notre analyse de l'étude de cas.

⁸⁰ Dans ce contexte, les mouvements qui se sont organisés autour de l'établissement d'une zone franche à Ouanaminthe sont particulièrement intéressants ; nous reviendrons sur cet aspect par la suite.

⁸¹ A cette assemblée ont assisté des délégués de 60 organisations et réseaux de la République d'Haïti, de la République dominicaine, de Sainte-Lucie, de Trinidad & Tobago, de la Jamaïque et de la Barbade. Cette assemblée a dénoncé la situation à la frontière, notamment l'implantation de la zone franche.

⁸² Ils sont 22% à Elías Piñas et 14% à Monte Christi à avoir des contacts transfrontaliers.

6.5 Les institutions de part et d'autre de la frontière

Les deux pays sont subdivisés en plusieurs échelons de circonscriptions administratives : les départements, les arrondissements, les communes, les quartiers et les sections communales pour Haïti, les provinces (provincias) et les municipalités (municipio) en République dominicaine. Toutes ces entités sont dirigées par des élus, désignés directement ou indirectement. Dans les deux pays, les Constitutions respectives octroient théoriquement une certaine marge de manœuvre décisionnelle et légale aux gouvernements locaux. Mais dans les faits, les deux Etats restent encore très centralisés, notamment à travers la redistribution des ressources.

Dajabón, en tant que capitale provinciale et municipale, est le siège d'un certain nombre d'institutions locales (services et secrétariats des travaux publics, santé et sécurité sociale, éducation, intérieur et police, instituts agraires, ressources hydrauliques, eau potable, etc.). Ces institutions exécutent principalement des décisions prises dans la capitale. La décentralisation de certains de ces services vient à peine de commencer et s'avère encore largement insuffisante et déconnectée du gouvernement local.

Mise à part la présence militaire, on rencontre à Dajabón une autre institution de portée nationale : la « Dirección General de Desarrollo Fronterizo » (DGDF). Elle est impliquée dans le développement des infrastructures, de la production et des petits producteurs agricoles. Même si son action est limitée à des projets spécifiques, cet organisme joue, selon Sobeida De Jesus et Haroldo Dilla (2006), un rôle dynamique, permettant d'outrepasser le clientélisme local et de donner une image positive de l'Etat dominicain dans la région.

Le gouvernement municipal de Dajabón administre la ville et une zone rurale adjacente. Il manque les moyens nécessaires pour faire face au développement économique et démographique, même si la situation frontalière et les taxes perçues grâce au marché binational lui confèrent des ressources supérieures à d'autres communes dominicaines de la même taille.

A Ouanaminthe, la situation est nettement plus défavorable. En 2003, le maire du bourg avait démissionné à cause des trop faibles moyens d'action et de son impuissance à faire entendre l'opinion locale auprès de l'Etat central (notamment en ce qui concerne l'implantation de la zone franche). Son successeur quitta à son tour la mairie en 2004, sans être remplacé. Les deux postes d'adjoint au maire, prévus dans l'organigramme administratif, ne sont pas occupés depuis des années.

En l'absence de représentant légal, une gestion collective et informelle des affaires de la ville a été assumée par un « comité mixte », constitué de personnalités économiques et politiques ainsi que de représentants d'associations. Cette commission travaillait avant la démission du maire avec le gouvernement local. Ainsi, à Ouanaminthe, la question de l'Etat central se résume principalement à son absence. Il n'est présent qu'à travers l'administration douanière et une faible force de police.

Cette capacité d'autogestion est une particularité haïtienne : notons que l'organisation sociale et politique de Haïti octroie, malgré la centralisation des ressources, une grande importance au

niveau local et au « chef de section » qui est en charge d'une section rurale ou d'un bourg⁸³ (Anglade, 1982).

D'une manière générale, la situation frontalière génère un environnement institutionnel complexe et fragmenté, comportant une répartition du pouvoir entre différentes instances et à différentes échelles territoriales. La coordination entre ces différentes échelles n'est souvent pas garantie, et il n'est pas rare que les compétences se superposent, ce qui est par exemple le cas quand la police communale et les militaires et les gardes-frontières doivent collaborer.

Les problèmes qui surgissent à la frontière montrent que si les deux Etats sont encore loin d'avoir résolu le problème de la collaboration transfrontalière, ils ont au moins autant de problèmes à coordonner les différentes entités territoriales et les institutions nationales.

6.6 Une frontière militarisée

Dans les faits, la frontière entre les deux pays est administrée par les forces militaires dominicaines. Cette prise en charge militaire favorise un certain obscurantisme en ce qui concerne le respect des droits de l'Homme, la transparence et la responsabilité publique. L'emprise de l'appareil militaire dominicain sur la frontière conditionne donc considérablement les relations entre les populations des deux pays, en particulier aux passages frontaliers.

Cette présence renforce le rapport d'inégalité des deux pays et rabaisse la population haïtienne, qui subit de plein fouet l'attitude arbitraire des autorités sans pour autant posséder les moyens de protéger ou d'être protégée par son propre Etat. En effet, du côté haïtien, l'appareil militaire a été dissout en 1995. Depuis, il n'existe qu'une force policière insuffisante pour veiller à la sécurité et à l'intégrité territoriale. En plus, ce démantèlement du militaire haïtien avait eu pour effet le renforcement des forces armées dominicaines à la frontière.

De la sorte, l'Etat dominicain exerce un pouvoir direct sur les Haïtiens qui vivent à (et à travers) la frontière. Des interventions militaires dominicaines sur le sol haïtien ont même été possibles. Cela a été récemment le cas lors de l'intervention des militaires dominicains durant des grèves dans la zone franche à Ouanaminthe (GARR, 2004). Il n'est pas facile de savoir si ce type d'ingérence se fait en accord avec l'Etat haïtien, ou s'il est simplement toléré, à défaut de moyens d'intervention.

Depuis 2004, des forces armées internationales, les casques bleus de l'ONU, observent durant la journée la ville et l'espace de la frontière à Ouanaminthe (ils sont stationnés à Fort Liberté).

De chaque côté de la frontière une loi exige d'observer une zone de sécurité à l'intérieur de laquelle toute construction est interdite⁸⁴. Dans le cas de Ouanaminthe et Dajabón, cette réglementation n'est pas respectée.

⁸³ Ce dernier échelon de l'organisation institutionnelle et politique haïtienne cumule les pouvoirs législatifs (par le droit coutumier) et exécutifs (ses aides).

⁸⁴ Cette zone est fixée à une largeur de 1km du côté Haïtien. Nous n'avons pas de précisions sur la largeur du côté dominicain.

6.7 Une frontière inégale

Le rapport de force inégal entre les deux pays est évident. Il conditionne les relations entre les populations des deux pays, et en particulier de ceux qui vivent dans les zones frontalières. En fait, cette frontière est à la fois forte et perméable : la surveillance militaire dominicaine d'un côté et la crainte du chaos haïtien de l'autre côté constituent des facteurs qui empêchent ou rendent difficile la traversée de la ligne de démarcation.

Or les règles ne sont pas les mêmes pour tous. Certains possèdent les moyens légaux pour traverser à n'importe quel moment la frontière (ainsi, pour un Haïtien, le fait d'avoir un passeport avec un visa dominicain est un avantage inestimable) ; d'autres sont insérés dans les réseaux locaux transfrontaliers (qu'il s'agisse des ONG, des associations de commerçants ou, moins légalement, des réseaux de trafiquants et de contrebande) ; d'autres encore n'ont aucun de ces avantages.

Les implications politiques, sociétales et économiques énoncées tout au long de ce chapitre montrent que dans cet espace d'interaction entre deux sociétés, celles-ci ne se limitent pas au domaine géopolitique, mais se transforment selon le concept d'intermédiation frontalière en des interactions beaucoup plus riches et intéressantes à « lire ».

La frontière agit néanmoins d'une manière très inégale sur les individus et met en jeu la capacité individuelle de pouvoir traverser la frontière. Si, pour les Haïtiens, l'exclusion spatiale par la frontière se mue en une exclusion sociale, pour les Dominicains le choix de s'exclure du territoire Haïtien est délibéré, la frontière ne jouant aucun rôle dans cette décision.

7 Dynamiques spatiales et mise en jeu des échelles nationales et internationales

7.1 Un nouvel espace insulaire ?

L'importance des échanges économiques est apparue clairement dans le chapitre précédent. Or quel est l'impact de ces nouvelles dynamiques sur l'organisation spatiale de chacun des deux pays ?

A travers ce que Dominique Mathon et al. (2006) appellent « l'intégration silencieuse de l'espace insulaire », l'attractivité due aux relations transfrontalières amène les deux pays à envisager, du moins économiquement, une relation binationale qui soit au moins aussi forte que leurs liens commerciaux avec d'autres pays. En conséquence, l'intégrité étatique qui s'exprime fortement, surtout en République dominicaine, dans la logique territoriale, est mise en concurrence avec la logique des flux, de la circulation des biens, des personnes et des idées. A l'échelle insulaire, ces changements provoquent une restructuration de la région frontalière qui a une portée sur toute l'organisation spatiale de l'île (Théodat, 2005).

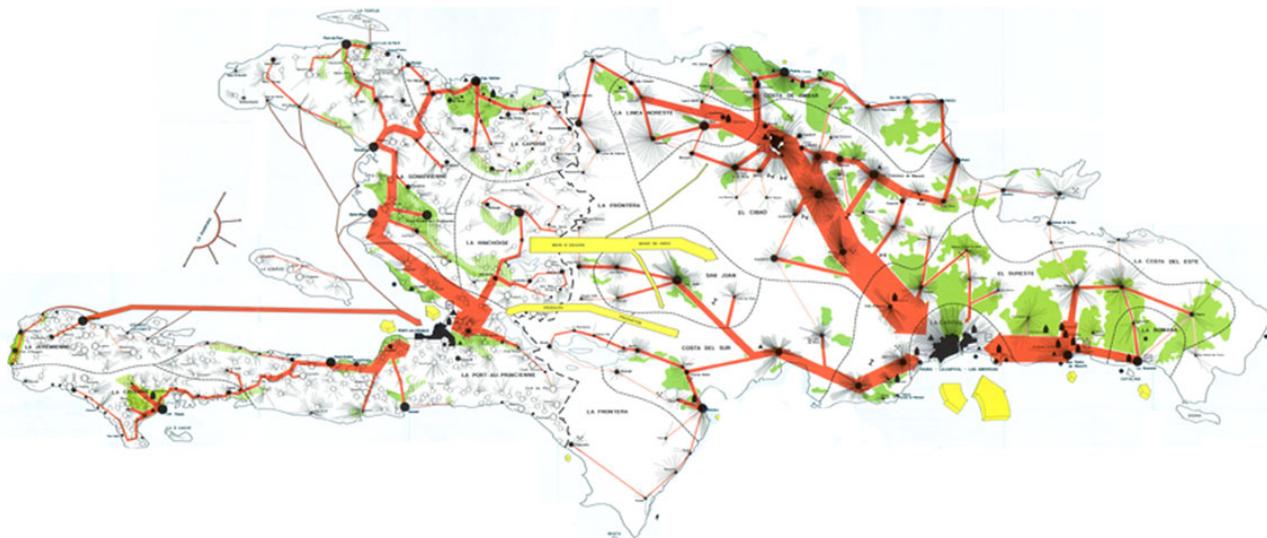
Ces changements se sont opérés durant les quinze dernières années :

En 1982, la carte de Georges Anglade (carte 1) montre encore deux systèmes spatiaux distincts fonctionnant presque sans interconnexions, leur seul lien étant l'immigration d'ouvriers haïtiens en République dominicaine. Ce qui compte alors, ce sont les échanges entre les centres urbains propres à chaque pays. La frontière, ou plus précisément les localités frontalières, jouent un rôle secondaire dans les relations transfrontalières mêmes. La même carte montre d'une manière claire la différence entre chacun des systèmes spatiaux : couverture dense du territoire par de petits marchés du côté haïtien, espace plus centralisé du côté dominicain⁸⁵.

En 2003, le bureau d'études INESA (2003) présente une autre image du même espace : le schéma forme un « papillon » représentant les deux sous-systèmes économiques qui relient les deux pays d'Est en Ouest : l'île paraît réunie par la même force. Dans cette représentation, deux des quatre passages frontaliers jouent un rôle principal : Ouanaminthe-Dajabón et Jimani-Malpasse.

⁸⁵ Par ailleurs, il existe bien peu de représentations cartographiques qui parlent des dynamiques spatiales de toute l'île et encore une fois il paraît impossible de partager des bases de données et d'étudier sur une base commune les problématiques qui concernent l'espace insulaire dans sa totalité.

Carte 5 : Hispaniola : les lectures d'une carte murale

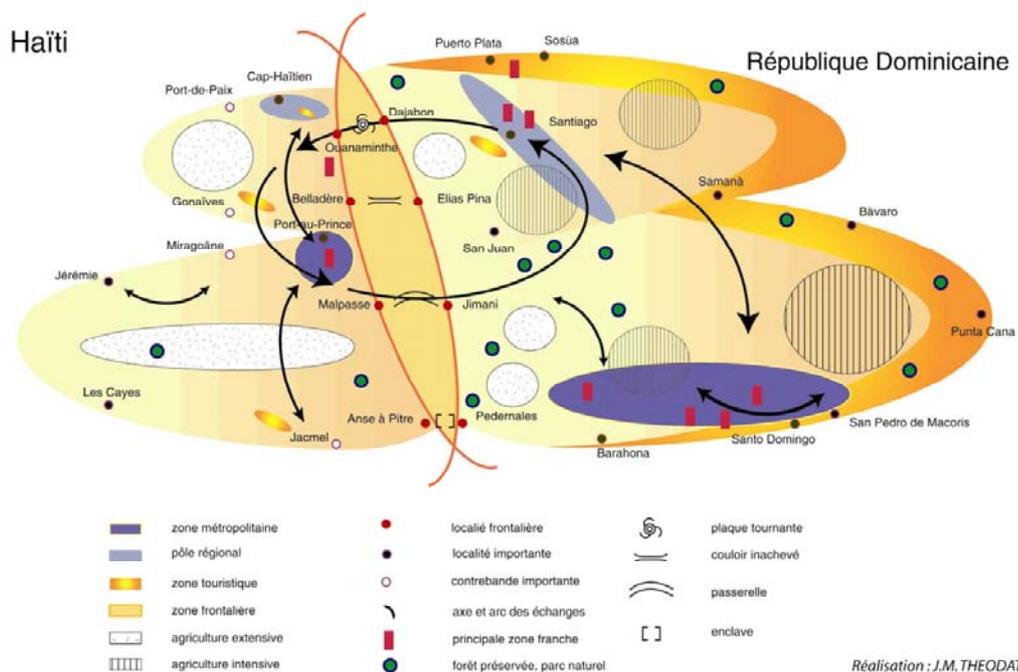


Flèches rouges : « flux de centralisation »

Flèches jaunes : « transferts externes »

Source : G. Anglade, R.E. Yunén, D. Audette (1982)

Figure 3 : Modèle des dynamiques spatiales à Quisqueya
MODELE DES DYNAMIQUES SPATIALES A QUISQUEYA



Réalisation : J.M. THEODAT

7.2 Le sous-système du Nord et le relais de Ouanaminthe et Dajabón

Les nouvelles dynamiques spatiales qui résultent des échanges commerciaux donnent naissance à des sous-systèmes transfrontaliers englobant dans un même circuit commercial des parties entières de chaque pays. Ces sous-systèmes décrivent concrètement l'insertion des villes frontalières dans les réseaux de villes sur le plan national, mais aussi international. Dans ce contexte, Ouanaminthe et Dajabón profitent de liens privilégiés avec les deux centres régionaux de chaque pays: le Cap-Haïtien et Santiago de Caballeros.

Or bien que la majorité des transactions s'organise à partir de ces deux grandes villes, les biens achetés sur le marché de Dajabón sont envoyés dans tout le Nord de l'île, mais aussi, dans une moindre mesure, dans les capitales. Ainsi, les vêtements et les chaussures usagés, originaires des Etats-Unis, importés à travers Haïti et achetés sur le marché de Dajabón, se retrouvent dans les boutiques des lieux touristiques situées sur la côte Nord de la République Dominicaine. En Haïti, les produits alimentaires achetés à Dajabón circulent dans tout le Nord du pays et sont distribués jusqu'à la ville de Gonaïves et à Port-au-Prince.

L'évolution rapide de la quantité des transactions qui s'opèrent dans cet espace du Nord de l'île montre le fort potentiel de cette région pour amorcer une certaine intégration des deux pays. Dans ce système, les deux villes frontalières jouent un rôle important dans le maintien du contact binational en fournissant la base logistique, mais aussi sociale, des échanges.

Cette dynamique, mise en place sans le concours d'aucune volonté politique officielle, n'a pas échappé aux investisseurs et aux organisations internationales. Aux premiers, la région frontalière permet de profiter des avantages qu'offrent les deux pays et notamment leur complémentarité en ce qui concerne l'offre et la demande de produits et de main-d'œuvre. Aux seconds, la situation frontalière permet de soutenir en même temps deux pays, par des projets de portée binationale. Parmi les récents développements ayant lieu à la frontière, quatre projets nous paraissent emblématiques :

- *Une zone franche.* Le premier investissement de taille déjà réalisé à la frontière Nord est la zone franche, qui a été inaugurée en 2002 à Ouanaminthe, en présence des deux présidents de l'île (Aristide et Hipolito Mejia). Ce projet, qui ne s'inscrit toutefois pas dans la logique des échanges commerciaux entre les deux pays, mais qui se base principalement sur l'exploitation de la main-d'œuvre haïtienne par des entrepreneurs dominicains (sur le sol haïtien) a été initié par les milieux d'affaires dominicaines. Il est soutenu comme projet de développement économique par le Fonds Monétaire International à hauteur de 23 millions de USD (RISAL, 2005), car théoriquement le projet d'installer des zones franches à la frontière, soutenu par les dirigeants des deux pays, devrait apporter plus de solidarité à l'espace insulaire et être ainsi profitable aux deux pays. Dans la pratique, cela se présente autrement. Nous reviendrons par la suite sur les problèmes liés à l'installation de cette zone et sur l'importante mobilisation populaire qui s'est ensuivie.

Située entre Ouanaminthe et Dajabón, cette zone franche profite de la présence d'une main d'œuvre suffisante dans les deux villes frontalières et de deux systèmes étatiques différents, qui permettent l'exploitation d'ouvriers non qualifiés, bon-marchés et peu protégés du côté plus pauvre de la frontière (comme c'est le cas sur la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis que nous avons décrit en introduction). L'existence de cette zone franche se base également sur les quotas d'exportation de textiles vers les Etats-Unis, atteints par la République dominicaine mais pas encore par Haïti.

- *Un port maritime.* Le deuxième projet est l'agrandissement du port maritime de Manzanillo, situé en République dominicaine, à un quart d'heure de la route partant au nord de Dajabón. Le développement de ce port par des investisseurs étrangers et locaux est en discussion depuis plusieurs années. Encore très peu exploité, il fait en effet partie d'une stratégie de développement commercial dans la région frontalière : actuellement, les importations en République dominicaine arrivent en majorité par le port de Santo Domingo. L'acheminement d'un container par route à Dajabón coûte en outre 1'200 USD. Or transporter le même container depuis le port de Manzanillo coûterait seulement 100 USD⁸⁶.
- *Une meilleure liaison routière.* Le troisième projet est l'amélioration de l'axe routier de 75 km qui relie le Cap-Haïtien à Ouanaminthe. Il est actuellement en très mauvais état, mais des travaux de réhabilitation de la route ont commencé en mars 2006. Ces travaux sont réalisés avec le soutien de l'Union Européenne, qui s'est engagée dans le soutien de projets binationaux lors du sommet Lomé IV entre l'Union européenne et le groupe Afrique Caraïbe et Pacifique⁸⁷. L'amélioration de la chaussée réduira la durée du trajet (qui prend actuellement plus de quatre heures par temps sec) à moins de deux heures, et rendra la circulation possible par temps de forte pluie.
- *Un bâtiment pour le marché binational.* Au sein du même projet, l'Union Européenne prévoit un pendant dominicain : la construction à Dajabón d'un marché couvert qui devrait mieux organiser le marché binational se déroulant actuellement dans les rues de la ville. Cette construction devrait débuter en 2008⁸⁸.

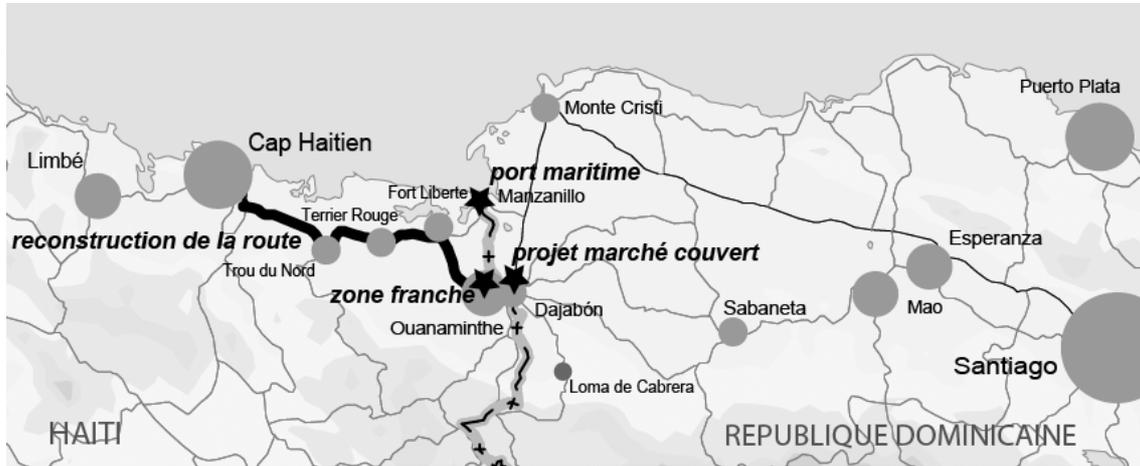
Ces nouveaux développements montrent bien qu'une grande partie du territoire des deux pays est impliquée dans l'économie frontalière. Ils mettent en évidence le fait que les échanges commerciaux transfrontaliers reposent sur des réseaux d'infrastructures et sur des circuits de biens et de personnes qui couvrent un large espace et se connectent en grande partie à des réseaux internationaux. C'est une organisation réticulaire qui montre la difficulté actuelle d'une définition uniquement territoriale d'une « frange frontalière », et démontre tout l'intérêt du concept d'intermédiation frontalière, qui permet de se référer aux interconnexions et de montrer l'influence du contexte frontalier spécifique sur le développement de l'ensemble du système urbain concerné.

⁸⁶ Selon un entretien avec le directeur de l'entreprise « Magazin Commercial » réalisé en août 2004.

⁸⁷ Ces travaux dureront trois ans et se chiffrent à 40'680'000 Euros.

⁸⁸ Selon, www.elMasacre.com, visité le 12/06/06. Ordenador reitera mercado binacional podría estar terminado en el 2008. disponible sur internet : <<http://www.elmasacre.com/?modulo=articulos&seccion=4&articulo=2187>>.

Carte 6: Insertion de Ouanaminthe et Dajabón dans le sous-système du Nord avec indication des projets d'infrastructures en cours



8 Profil comparé de deux villes sur la frontière : Ouanaminthe et Dajabón

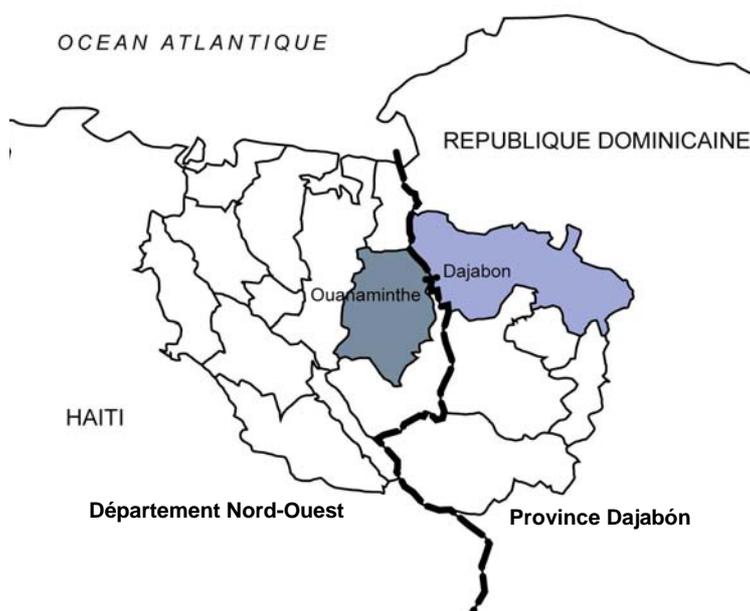
8.1 Situation

Ouanaminthe et Dajabón sont les deux villes les plus importantes et les plus anciennes qui soient situées sur la frontière. Comme nous le verrons par la suite, leur existence est fortement liée à la présence frontalière.

La commune de Ouanaminthe s'étend sur 222,90 km², elle fait partie du département de Nord-Ouest, (1'698 km²) dont le chef-lieu est Fort Liberté. La ville de Ouanaminthe est le chef-lieu de la commune du même nom. Cette commune est divisée en 5 sections communales : la section Haut Maribaroux où se situe la ville de Ouanaminthe, la section Acul des Pins, la section Savanne Longue, la section Gens de Nantes et la section Savane au lait.

En République dominicaine, la province de Dajabón (1'021km²), dont Dajabón est la capitale, comporte cinq districts municipaux : Dajabón, El Pino, Loma de Cabrera, Partido, Restauración. Dajabón fait partie de la région du Nord du Cibao, dont la capitale est Santiago de Caballeros.

Carte 7 : La commune de Ouanaminthe et la municipalité de Dajabón



Le relief de Ouanaminthe et de Dajabón est dominé par le prolongement de la plaine de Cibao, qui traverse l'île d'Est en Ouest, et seule une petite partie des deux territoires se trouve en montagne. Du côté de Ouanaminthe, le sol est principalement composé de terres alluvionnaires riches et profondes. Il est connu pour être fertile et propice à la production agricole. Cette agriculture manque néanmoins, pour être rentable, d'un système d'irrigation, car les pluies ne

sont pas suffisantes et sont trop irrégulières (pluviométrie annuelle d'environ 1'200 mm, MPCE/PNUD/FENU, 2001). De l'autre côté de la rivière, la qualité du sol directement situé autour de Dajabón est plutôt médiocre, exploitable par des cultures forestières et par l'élevage et les productions agricoles supportant l'humidité. Les terrains agricoles autour de Dajabón sont bien irrigués, par un système de canaux, permettant par exemple la culture du riz⁸⁹.

La température moyenne à Dajabón est de 24,2C°. Selon l'étude CONAUR (1999) elle serait plus élevée à Ouanaminthe, à cause de l'absence d'arbres comme de végétation. Nous pensons cependant qu'il s'agit là plus d'une perception subjective que d'un fait scientifiquement prouvé. Même si erroné, ce constat est néanmoins révélateur d'une autre réalité : l'espace de la ville de Ouanaminthe est inconfortable pour le visiteur venant de Dajabón et le sentiment de plus grande chaleur est un indicateur de cet inconfort.

Dajabón se situe à 33 mètres au-dessus de la mer. Le relief des deux villes est plat, avec de faibles déclinaisons vers la rivière. La nappe phréatique est proche de la surface et conditionne un sol qui rend difficile des constructions de plus de trois niveaux. La proximité de la nappe phréatique pose le problème de la contamination de l'eau des puits (qui sont la source d'approvisionnement principale en eau non potable à Ouanaminthe) par les latrines.

8.2 Peu d'emplois pour une population jeune et féminine

Dans les deux villes, l'agriculture locale continue, malgré l'importance croissante du commerce frontalier, à jouer un rôle important. Les liens entre ville et campagne sont donc multiples. Il existe dans les deux villes de petites industries de transformation de produits agricoles, notamment à Dajabón qui possède une fabrique de riz, une fabrique de fromage et des usines à glace — que l'on trouve aussi à Ouanaminthe.

L'industrie agroalimentaire a néanmoins des problèmes pour survivre à la centralisation au niveau national : la fabrique de transformation de cacahuètes de Dajabón, par exemple, a fermé au début des années 1980. Le faible niveau d'industrialisation de la région donne une importance croissante au commerce transfrontalier.

Dans les deux villes, les emplois formels sont rares et c'est dans le secteur informel que plus de la moitié des personnes en âge de travailler trouve une activité⁹⁰.

La ville de Ouanaminthe compte, selon le recensement de 2003 (IHSI)⁹¹, une population de 39'665 personnes, ce qui représente plus de 50% de la population totale de la commune (77'319). En moyenne, la population est plus jeune que le niveau national (50,4 % de personnes en dessous de 18 ans contre 46,4 % au niveau national). La population de la ville est plus féminine

⁸⁹ La province de Dajabón compte un système de canaux de 53 kilomètres, qui irriguent 2'773 hectares.

⁹⁰ En Haïti, 70% des personnes entre 18 et 65 ans travaillent dans le secteur informel.

⁹¹ Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique : 4^{ème} Recensement Général de la Population et l'Habitat, août 2003. Du point de vue juridico-administratif, il n'existe en Haïti aucun statut particulier pour les villes, ni de définition de celles-ci ; la ville se confond en général avec l'entité administrative dont elle est le chef-lieu. L'institut haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) définit toute agglomération de plus que 2'000 habitants comme ville (Mathon et al., 2006).

que dans la partie rurale de la commune⁹². Ce ratio, particulièrement élevé en comparaison avec d'autres villes en Haïti, est probablement lié à l'émigration masculine vers la République dominicaine et à une forte migration de femmes vers la frontière (Mathon et al., 2006)⁹³. Un autre fait, remarquable à Ouanaminthe, est la taille particulièrement importante des ménages, qui rassemblent 5,5 personnes en moyenne et sont donc nettement plus nombreux que la moyenne nationale (4,6). La taille des ménages en ville dépasse également celle des ménages de la partie rurale de la commune et du département du Nord-Est dans son ensemble.

La municipalité de Dajabón compte 16'328 habitants urbains et 9'375 habitants en milieu rural⁹⁴ ; 63% de la population provinciale est urbaine (ONE, 2002).⁹⁵ Comparée à la moyenne nationale de 43% de personnes de moins de 18 ans, la population de Dajabón est, avec 46%, plus jeune que dans le reste du pays. En ville, la population est, comme à Ouanaminthe, légèrement plus féminine que la moyenne nationale (51,4% contre 50,1% au niveau national). Les femmes sont néanmoins nettement sous-représentées dans la partie rurale de Dajabón (seulement 47,6 % de femmes). La taille moyenne du ménage est de 4 personnes, ce qui correspond à la moyenne nationale.

8.3 Infrastructures et services urbains défaillants

La ville de Dajabón s'étend sur 160 hectares de terrain, dont 72% occupés par des familles pauvres (CONAUR/CEUR, 1999)⁹⁶. 60% des rues de la ville sont asphaltées, mais il manque des canalisations performantes pour les eaux usées et pour la canalisation des eaux claires : les rues et environ un quart des maisons sont rapidement inondées en cas de pluie.

La ville de Ouanaminthe occupe 231 hectares. Les rues ne sont pas pavées, ce qui provoque des nuages de poussière par temps sec et les rend impraticables durant les fortes pluies (seulement une toute petite partie du réseau, environ 100 mètres, au centre, est revêtue de briques de ciment).

L'électricité des deux villes est fournie par des générateurs qui fonctionnent selon la disponibilité du combustible, c'est-à-dire seulement quelques heures durant les seuls jours de fête à Ouanaminthe, et entre 2 et 4 heures par jour à Dajabón (en 2004)⁹⁷. Dans les deux villes, les maisons et les entreprises qui peuvent se permettre de fonctionner en cas de nécessité avec des générateurs privés sont nettement favorisées. Hormis les défaillances du service, une

⁹² Une moyenne de seulement 88 hommes pour 100 femmes, pour 97 hommes pour 100 femmes dans le périmètre rural de Ouanaminthe.

⁹³ Ce fort pourcentage de femmes cheffes de ménage est aussi apparu durant notre enquête qualitative.

⁹⁴ Nous n'avons pas d'indication sur la manière dont a été établie la distinction entre rural et urbain.

⁹⁵ Nous utiliserons ces chiffres par la suite, même si le détail des statistiques disponibles sur le site Internet de l'ONE montre une certaine incohérence au niveau de la catégorisation des quartiers de la ville entre rural et urbain. Ainsi des parties entières au Nord de la ville (par exemple colonia la Fé) sont comptabilisées comme rurales. En tenant en compte ce fait (vraisemblablement dû à des découpages statistiques anciens), la population de la ville avoisinerait les 20'000 habitants.

⁹⁶ Néanmoins, leur définition de « pauvre » n'est pas explicitée dans leur rapport.

⁹⁷ A Dajabón, la compagnie privée d'électricité est accusée par les habitants de les desservir d'une manière très inégale et alternante, endommageant ainsi leur équipement électroménager alors qu'elle est tout à fait capable de procurer un service ininterrompu à la zone franche.

majorité de la population de Dajabón a accès au réseau de la ville (par des branchements légaux ou illégaux).

L'approvisionnement en eau de Dajabón est en théorie plutôt bonne, car presque l'ensemble de la population dispose d'une conduite d'eau domiciliaire. Cette eau est prélevée dans le cours supérieur de la rivière Masacre et distribuée grâce à la pente naturelle dans le réseau de la ville. Elle est purifiée par chloration. En réalité ce système permet seulement un accès régulier aux populations du centre et des quartiers de l'Est, les quartiers les plus pauvres, au Sud de la ville, ne recevant que rarement de l'eau par le réseau. La raison évoquée par De Jesus et Dilla (2006) est le fait que les quartiers au Sud de la ville sont situés à une trop haute altitude par rapport à l'endroit où l'eau est captée dans la rivière pour que le système des pentes naturelles fonctionne. Ainsi, près du tiers de la population de Dajabón s'approvisionne en eau en l'achetant régulièrement à un camion citerne⁹⁸. Dans toute la ville, l'eau potable s'achète en bouteilles, en majorité en provenance d'une fabrique qui se situe dans la ville.

La distribution de l'eau à Ouanaminthe se fait par des fontaines et des pompes à bras. Une grande partie de ces pompes a été construite avec l'appui d'organisations caritatives et est gérée par des responsables qui perçoivent une taxe par litre destinée au maintien du système. Or la quantité d'eau ainsi offerte aux habitants étant insuffisante (550 habitants pour une installation), une partie de la population puise l'eau destinée à l'usage courant dans des puits privés, qui fournissent une eau de mauvaise qualité.

A Dajabón, les déchets sont ramassés par la municipalité. Ce service fonctionne assez bien dans les quartiers du centre-ville. Il est plus défaillant voire absent dans les quartiers pauvres du Sud de la ville, où les déchets s'accumulent et où c'est une pratique courante que de les brûler soi-même. A Ouanaminthe, il n'existe pas de ramassage officiel des déchets et la population les jette dans des décharges sauvages situées hors de la ville ou les brûle au fond des jardins privés. Récemment, une collaboration entre les municipalités a permis d'éliminer, avec le soutien de Dajabón, une grande partie des déchets accumulés sur le marché de Ouanaminthe.

Dajabón dispose des services des deux principaux fournisseurs de téléphonie présents dans le pays. Ce service profite aussi aux habitants de la ville de Ouanaminthe, car le réseau dominicain est atteignable depuis les territoires frontaliers de Haïti. Le service de la compagnie haïtienne est par ailleurs extrêmement défaillant et plus cher (on compte 300 abonnés aux réseaux téléphoniques, mais le nombre de connexions réellement en marche est beaucoup plus faible). D'une manière générale, l'utilisation de téléphones cellulaires est très répandue dans la région frontalière.

Dajabón possède également une télévision locale diffusée par câble, qui donne les actualités locales, et depuis peu un journal électronique, « elMasacre.com ».

En 2004, il existait à Dajabón trois points de service d'accès à Internet. Ces lieux sont très fréquentés par les Haïtiens également, qui ne disposent pas à ce jour de ce type d'infrastructures.

⁹⁸ Un tonneau d'eau (environ 30 à 40 litres) coûte 30 pesos.

D'une manière générale, les moyens de communication, Internet et la téléphonie mobile, se développent à grande vitesse, et bien que les infrastructures soient en majorité localisées du côté dominicain, la ville de Ouanaminthe participe activement à cet essor car ses habitants utilisent les structures de Dajabón. L'accès à des infrastructures localisées du côté dominicain procure aux habitants de Ouanaminthe une meilleure connexion de communication que ce dont disposent la majorité des Haïtiens.

A Dajabón se situent les filiales de quatre banques les plus importantes du pays, et Ouanaminthe de son côté en possède le même nombre⁹⁹. Il n'est toutefois pas possible de faire facilement des transactions financières entre les deux pays.

Les deux villes ont un marché local ouvert tous les jours pour la vente de produits agricoles et alimentaires. Ce marché est peu important à Dajabón, où la majorité des achats se fait les lundi et vendredi, jours du marché binational. De nombreuses « supérettes » (super colmados) vendent les produits alimentaires essentiels. A Ouanaminthe, le marché se trouve sur un terrain important à l'Est de la ville. Moyennement fréquenté durant la semaine, il prend des dimensions importantes le samedi, jour de marché régional.

8.4 Un budget trop faible pour fournir des services public de qualité

Les moyens financiers dont disposent les deux villes sont faibles, il existe toutefois des différences notables. La municipalité de Dajabón dispose d'un budget annuel d'environ 16.5 millions de pesos, c'est à dire 550'000 USD¹⁰⁰. Cette somme correspond à un investissement public de 600 pesos (20 USD) par habitant. A Dajabón, la dépense en matière sociale et en matière d'éducation est une des plus faibles du pays (De Jesus & Dilla, 2006). D'une manière générale les dépenses publiques ont décliné durant les dernières années et ne correspondent plus du tout à l'augmentation de la population durant la même période. De ce fait, le niveau des services et de l'entretien des infrastructures devient de plus en plus précaire.

Ouanaminthe connaît depuis sa création très peu d'investissements publics dans le domaine des services et des infrastructures. Les moyens pour cela sont très faibles ou quasiment inexistantes si l'on considère que le budget annuel de la section communale s'élevait en 2003 à 156'000 gourdes, c'est-à-dire environ 30'000 USD (moins de 0,5 USD par habitant) : le manque d'investissement est facile à concevoir. Etant donné la croissance démographique, cette carence latente est devenue aiguë durant ces dernières décennies et l'on observe une dégradation significative en ce qui concerne le système d'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement. Ce problème touche tous les centres urbains en Haïti, mais en particulier les petites villes telles que les chef-lieux communaux, et la défaillance du secteur public est partiellement comblée par le secteur privé ou par des solutions de débrouillardise individuelle¹⁰¹ (Mathon et al., 2006).

⁹⁹ Cette présence massive et inhabituelle de banques dans des villes provinciales est nouvelle : en 2002, il n'avait qu'une banque dans chaque ville.

¹⁰⁰ Selon De Jesus et Dilla (2006), cette somme n'est pas proportionnelle à la ville, car Dajabón reçoit 0,3% des investissements publics au niveau national bien qu'elle héberge 0,7% de la population du pays.

¹⁰¹ Par exemple par l'utilisation de latrines « artisanales », de puits individuels, etc.

Pour décrire la situation de pénurie, les chiffres parlent d'eux-mêmes : Ouanaminthe compte moins de 2 lits d'hospitalisation pour 1'000 habitants, un médecin pour 10'000 habitants, une infirmière pour 7'500 habitants et un auxiliaire de santé pour 4'500 habitants. Il existe un seul centre de santé (maternité, pédiatrie, santé communautaire, soins chirurgicaux). Les cas difficiles doivent être transportés à jusqu'à deux heures de route (Fort Liberté ou Cap-Haïtien). Dans certains cas, l'hôpital de Dajabón, bien plus proche, ou les centres hospitaliers de la ville de Santiago de Caballeros en République dominicaine (pour ceux qui ont les moyens) peuvent constituer des solutions d'urgence.

Du fait de la faiblesse des infrastructures sanitaires et de la difficulté de l'approvisionnement en eau, les maladies sont fréquentes à Ouanaminthe.

Même si elle est loin d'être idéale, la situation est nettement meilleure à Dajabón. La ville possède un hôpital municipal avec 25 médecins, 65 lits, deux salles de chirurgie, une salle d'accouchement, des appareils pour radiographie, électrocardiogramme et laparoscopie, et un laboratoire clinique (Il y a approximativement un médecin pour 900 habitants). L'hôpital de Dajabón est toutefois en très mauvais état et manque de moyens à la fois en matériel et en personnel. Il reçoit environ 20 urgences par jour, dont 20% en moyenne sont des Haïtiens (CONAU/CEUR, 1999). Le mauvais état de ces infrastructures et la surcharge du service amène les habitants plus aisés à fréquenter quasi exclusivement les cinq cliniques privées qui existent au centre-ville ou même à se rendre chez des médecins à Montechristi (à 30 minutes par la route), et dans les cas plus graves dans les hôpitaux de Santiago Caballeros (à 2 heures 30 par la route), jugés nettement plus performants.

Le secteur de l'éducation à Ouanaminthe est largement dominé par les instituts privés. Seulement trois des 34 écoles primaires de la ville et une des neuf écoles secondaires sont publiques (MPCE/PNUD/FENU, 2001). Le nombre d'élèves allant à l'école publique est par ailleurs deux fois supérieur à sa capacité d'accueil. Les frais de scolarité annuels pour les écoles privées sont élevés : 5'000 gourdes (130 USD), comparé à 450 gourdes (11,75 USD) pour l'école publique¹⁰².

Dans la ville, il existe des écoles techniques et professionnelles pour l'apprentissage du secrétariat, la comptabilité et les langues. Il y a aussi des écoles de couture ou d'art floral, destinées aux femmes. La formation de la main d'œuvre spécialisée (en maçonnerie, en plomberie, en charpenterie etc.) est faible et inadéquate, de sorte que les tâches spécialisées sont exécutées par des Dominicains. Il n'existe pas de cycle d'enseignement supérieur à Ouanaminthe : pour cela il faut se rendre à Fort Liberté, Le Cap-Haïtien, Port-au-Prince ou encore en République dominicaine. Pourtant, près des trois-quarts des ménages scolarisent leurs enfants de moins de 12 ans (Mathon et al., 2006). Malgré cela, le taux d'analphabétisme est élevé à Ouanaminthe et s'approche de celui du reste du pays : à Ouanaminthe, on compte 49,5 % d'analphabètes (54% au niveau national) et 12,6% de personnes ont été scolarisées durant moins que 4 ans.

Moins dramatique, du côté dominicain, Dajabón connaît également une situation difficile en ce qui concerne le niveau de l'éducation : importants durant les années 1950 et 1960, période de la

¹⁰² D'après le groupe de discussion avec des associations de femmes à Ouanaminthe, réalisé en août 2004.

doménicanisation de la frontière, les investissements dans ce secteur ont considérablement décliné. Dajabón compte aujourd'hui huit centres d'éducation. Sept de ces centres sont publics et un seul est privé. Dans sa totalité, le district éducatif de Dajabón comptait en 1999, 5'322 élèves. 16 % des ces élèves suivent des écoles privées. Il existe aussi une école technique, la « escuela agrícola » qui forme des cultivateurs et administrateurs pour les exploitations agricoles. Cette école occupe de vastes terrains au Sud-Est de la ville.

Mais dans l'ensemble, la situation scolaire n'est pas dramatique à Dajabón. Bien qu'il existe un manque en infrastructures, notamment en matériel informatique et technique, et un certain manque en salles de classe (la moyenne est de 34 élèves par salle), le principal problème reste le recrutement de professeurs de qualité et la motivation des élèves.

Tableau 6 : Profil synthétique de Ouanaminthe et de Dajabón

	Ouanaminthe	Dajabón
Population		
Population commune / province	77'319	62'046
Population urbaine	39'665	16'3280
Densité habitants/km ² dans l'ensemble de la commune /province	347 hab./km ²	61 hab./km ²
Population moins de 18 ans	50,4%	46%
Taille moyenne des ménages en milieu urbain	5,5 personnes	4 personnes
Education		
Analphabétisme	49,5%	22%
Santé		
Centre de santé	1	
Hôpital général		1
Eau		
Pompes à bras (MPCE, DDPNE, PNUD, 1999)	63	
Fontaines	8 = un point d'eau pour 550 habitants	
Ménages sans accès à l'eau potable (total de 2'910 en 1993)		18%
Ménages sans services sanitaires (1993)		27%

Sources : IHSI, 2003 ; ONE, 2002 ; CONAUR/CEUR, 1999; MPCE/PNUD/FENU, 2001

8.5 Des voisins pauvres, mais très inégaux

Voici donc, face à face, deux villes qui ont des institutions locales faibles, situées dans un contexte national centralisé, à faibles niveaux d'infrastructures et qui cumulent les problèmes environnementaux.

En dépit de leur proximité, il est très difficile de comparer les deux villes, car leurs contextes nationaux très différents conditionnent d'une manière déterminante leur développement.

Aucune des deux villes n'est prospère, aucune n'a une base économique solide, mais la proximité des deux agglomérations montre de façon frappante la distinction entre une ville fonctionnant avec peu de moyens dans un contexte institutionnel défaillant, et une ville qui ne dispose de près d'aucun budget de fonctionnement, ni de gouvernement doté d'institutions qui fonctionnent. Cette différence est aussi fortement perçue par les habitants de Ouanaminthe, qui dénoncent l'indifférence et la corruption des gouvernants en place, les accusant d'être responsables de leur situation. Ils se sentent démunis par rapport aux habitants de Dajabón qui, eux, disposent d'un minimum d'infrastructures et d'un Etat auquel ils peuvent au moins adresser leurs revendications. A Ouanaminthe s'ajoute à cela un climat social difficile et une pression démographique forte.

Ces deux villes n'ont pas grande chose à offrir s'il n'y avait la frontière qui, durant ces dernières années, a apporté des compétences dans le commerce et les services, et encouragé la présence d'organes financiers, ainsi que l'établissement de moyens de communication supérieurs à la moyenne pour des villes de cette taille.

TROISIEME PARTIE : Les transformations de l'espace des deux villes

9 Ouanaminthe et Dajabón : histoire d'un développement dans le paradoxe

Quels sont les développements stimulés par la confrontation entre deux systèmes nationaux, et comment les particularités de la frontière telles que nous les avons relatées dans les chapitres précédents se reflètent-elles dans les dynamiques de la croissance urbaine ?

La morphologie urbaine des deux villes et leur mode de croissance, très contrastés, interpellent qui les constate. Cette forte différence est d'autant plus frappante que le terrain sur lequel se situent les deux villes comporte les mêmes caractéristiques physiques et que les deux villes ne connaissent pas de barrières matérielles empêchant leur extension ; l'unique limite est la rivière Masacre qui délimite également la frontière étatique.

La différence morphologique n'est pourtant pas particulière au cas des villes frontalières situées entre Haïti et la République dominicaine. Ce phénomène existe dans bien d'autres cas et semble même être une constante, comme l'ont montré différents auteurs (Vaneph et Revel-Mouzoz, 1994 ; Reitel, 2002 ; Letoniowska-Swiatt, 2002 ; Kostrubiec et Loboda, 2000). Comme nous l'avions déjà mentionné dans le chapitre 2, ces auteurs mettent en évidence que deux systèmes nationaux distincts avec leurs contextes socio-économiques particuliers et leurs rythmes de croissance urbaine temporellement distincts conduisent à une différenciation morphologique de chaque côté de la frontière.

Le présent chapitre met l'accent sur les questions spatiales : le développement urbain et les pratiques de « fabrication » de la morphologie spatiale urbaine. Les chapitres suivants traiteront d'une manière plus centrale des relations sociales et des liens et ruptures que la frontière crée entre et à l'intérieur des deux villes.

9.1 Pas de deux

Dajabón et Ouanaminthe doivent leur existence à des logiques a priori contradictoires : d'une part, la perméabilité de la frontière au commerce et d'autre part, la volonté étatique de marquer le territoire. Cette double origine nous renvoie aux deux logiques spatiales évoquées dans la première partie de ce travail (chapitre 3) : la fonction de nœud ou d'interface dans un réseau (dominé par la mobilité, le flux des personnes et des marchandises) et l'ancrage territorial, dont l'objectif est la stabilisation des relations entre les deux nations par la défense des intérêts nationaux.

Les deux villes ont rempli ces fonctions tout au long de leur histoire, même si, selon les époques, l'un ou l'autre aspect (mobilité versus ancrage) prévalait. Ainsi, durant des périodes d'échange et de flux intensifs, comme on le constate aujourd'hui, la fonction défensive et protectrice du territoire subsiste. Sur ce plan, les relations de pouvoir entre les deux pays sont marquées par un déséquilibre important en fonction des ressources dont dispose chaque Etat et les intérêts qu'ils défendent.

Leur existence est documentée depuis le XVIII^e siècle : Ouanaminthe devient en 1731 une succursale paroissiale et en 1758 une paroisse reconnue par la République française. La fondation officielle de Dajabón est, selon les sources, datée entre 1771 et 1776, coïncidant ainsi avec le processus de fixation de la partie Nord de la frontière par les Espagnols et les Français.

Le récit historique de M.L.E. Moreau de Saint-Méry (1796-7), dont nous reproduisons ci-dessous un extrait, nous informe sur les conditions de la fondation des deux peuplements. Il montre bien que les deux paroisses sont déjà, il y a 250 ans, un lieu de passage important de biens et de personnes entre les deux colonies, dont l'existence a perduré, malgré les efforts de part et d'autre de limiter les échanges :

« Ouanaminthe porte encore le nom indien qu'avait le canton où son bourg est situé et qui se prononce Guanaminto. Cette paroisse, dont le bourg est l'établissement français de ce genre, le plus voisin de la limite espagnole, faisait autre fois partie de l'immense quartier de Bahaya et a dépendu de la paroisse Fort Dauphin jusqu'en 1751. On y avait formé dès 1731, une succursale à cause des habitants qu'attirait dans les alentours le commerce avec les Espagnols qui étaient obligés de tirer tous leurs approvisionnements de la partie française. (...) Les habitants d'Ouanaminthe qui voulurent ensuite une paroisse réelle au lieu d'une simple annexe, émirent leurs vœux le 15 décembre 1751, sur le point où la nouvelle paroisse devait être assise. Ils croient même si bien que l'autorisation de s'expliquer à cet égard était en titre que le vicaire d'Ouanaminthe commença à administrer les sacrements et à se regarder comme un véritable curé jusqu'à ce qu'un arrêt du Conseil du Cap du 18 novembre 1752 lui prescrivit de n'agir que comme vicaire de celui du Fort-Dauphin. Autour de sa chapelle s'étaient ralliés depuis longtemps des affranchis dont le négoce réveilla les allarmes du Fort Dauphin et celles-ci produisent une autre ordonnance du 4 Avril 1758 qui défendit de faire aucun trafic à Ouanaminthe. Il est très remarquable qu'environ huit mois après, les mêmes administrateurs érigèrent Ouanaminthe en paroisse (...). Le bourg de Ouanaminthe qui est à cinq lieues¹⁰³ de la ville du Fort-Dauphin, et par conséquent à dix-sept de celle du Cap, puisqu'il communique avec cette dernière en passant par l'autre, est placé dans une savane élevée. Il est composé de dix-sept îlets, ayant soixante-seize emplacements, où sont bâties soixante-cinq maisons dans une étendue

¹⁰³ Une lieue = 3 kilomètre et 890 mètres.

de 210 toises¹⁰⁴ de l'Est à l'Ouest et de 135 toises du Nord au Sud. Vingt et un de ces emplacements ayant vingt-quatre maisons sont arrentés au profit de la paroisse à laquelle ils appartiennent. Quatre rues sont dirigées de l'Ouest à l'Est et cinq autres les coupent à angles droits ; il n'y a guères cinq ou six maisons qui s'écartent de cette direction, qu'on doit leur faire suivre en cas de reconstruction. Ce sont les seuls qui étaient restés après un incendie auquel on doit malgré soi la régularité du bourg. (...) Le bourg de Ouanaminthe doit tout son existence aux échanges qui peuvent s'y faire avec les Espagnols, et il a eu sa part des profits que Monte-Christ leur procurait durant la guerre de 1776. (...) le voisinage de la partie Espagnole (...) y rendaient la boucherie, le laitage et les légumes abondans (...). La population de la paroisse de Ouanaminthe est de 208 blancs, 270 affranchis et environ 7'000 esclaves. Il s'y trouvent 308 hommes portant des armes, en deux portions égales, dont l'une de Blancs et l'autre de gens de couleur » (Moreau de Saint-Méry 1797, p. 150-155).

« Daxabon, Dajabon, Dahabon, dont les Français on même fait Laxabo, est un établissement formé depuis moins de quarante ans et placé à quatre cents toises de la rive droite du Masacre que d'autres nomment Daxabon et dont le nom indien est Guatapana. Elle est la limite commune des français et des Espagnols depuis le traité de 1776. Daxabon (...) s'est fort accru, mais c'est aux dépens de la colonie, parce que ce sont des petits habitants qui abandonnent leurs hattes¹⁰⁵ pour venir s'y établir et profiter des légers avantages qu'on offre à ceux qui se déterminent à ce parti. (...) Daxabon faisait autrefois parti du territoire de Saint-Yago dont il a été détaché pour former une paroisse ou l'on compte au moins quatre mille personnes. C'est à la position comme frontière de la partie française que Daxabon doit toute son importance. (...) Daxabon peut contenir une centaine de maisons de peu de valeur. (...) Daxabon est pour les Espagnols un point d'observation relativement aux Français, quand on connaît bien le caractère des premiers, on conçoit aisément qu'ils ont dû désirer cette espèce de sentinelle avancée à la porte d'un voisin riche et dont ils ont tout le temps d'épier les mouvements. (...) le vrai poste militaire est à St. Yago. Daxabon est néanmoins un poste avancé ; il est d'ailleurs très propre à surveiller la contrebande que le gouvernement espagnol craint d'autant plus qu'il ne fait rien pour en diminuer l'utilité. » (Moreau de Saint-Méry, 1796, p. 243-244)

La description que donne Moreau de Saint Méry (1796-1797) des deux villes laisse supposer qu'il existait à cet endroit, bien avant leur consolidation comme paroisses, des peuplements fondés sans intervention planificatrice par des personnes impliquées dans le commerce transfrontalier.

Ouanaminthe doit sa structure urbaine régulière à un incendie qui au XVIII^e siècle en anéantit la presque totalité. Il existe moins d'indications sur Dajabón, mais d'après un entretien réalisé avec un membre d'une famille installée depuis longtemps, la ville avait déjà, avant les interventions urbanistiques de Trujillo, une trame urbaine régulière et concise contenue par les portes de la ville, fermées durant la nuit¹⁰⁶.

Dans les colonies espagnoles existaient des règles précises quant à l'emplacement et la disposition des villes. Ces règles ont été développées durant la première période de la colonisation de l'île Hispaniola et ont aboutit en 1573 au décret par Philippe II des « Lois des Indes », régissant l'établissement des colonies espagnoles. Ces lois constituent en urbanisme

¹⁰⁴ Une toise = 1,949 mètres.

¹⁰⁵ hattes = fermes.

¹⁰⁶ Entretien avec un instituteur, membre d'une famille de notables à Dajabón, septembre 2003.

une codification des pratiques déjà en vigueur. Elles stipulent notamment que « *Le plan de ville avec ses squares, ses rues et ses groupes de bâtiments doit être déterminé par le règle et le cordeau. On commencera par la place principale d'où partent des rues qui rejoignent les portes de la ville et les routes, en réservant assez d'espaces ouverts pour qu'en cas de croissance, la ville puisse toujours s'étendre d'une manière symétrique* ». La forme, la localisation et l'orientation de la « plaza », la place principale de la ville, sont par ailleurs largement réglementées par cette loi. Très respectée, elle n'évolua guère durant la période de la colonisation espagnole. Des centaines de villes américaines fondées selon ces principes témoignent encore aujourd'hui de ce modèle (Reps, 1965).

Contrairement aux établissements espagnols, les établissements français n'étaient pas régis par une législation comparable. Les Français confiaient l'urbanisme aux particuliers et aux sociétés qui allaient s'installer dans les colonies. Chaque établissement a donc été conçu en fonction des circonstances du moment et des compétences et qualités de son fondateur (Reps, 1965).

En ce qui concerne nos deux villes, nous ne disposons pas de plans documentant leur morphologie à l'époque de leur fondation officielle. Nous devons donc nous fier aux descriptions et à la comparaison avec d'autres cas mieux documentés. Or, comme le remarque Dominique Mathon (2006), ces deux villes étaient alors déjà marquées par leur position de face à face. L'orientation Est-Ouest de Ouanaminthe, mais aussi celle Dajabón, tout comme l'organisation spatiale qui suit l'axe routier principal reliant les deux villes, montrent que localement la réalité transfrontalière prévalait sur les fractures politiques entre les deux métropoles. A l'époque, il n'existait pas de pont sur la rivière et l'on traversait l'eau peu profonde à pied, comme cela se fait encore aujourd'hui en plusieurs endroits¹⁰⁷.

L'orientation de la trame urbaine des deux villes témoigne de leur fonction de relais qui devait, tout en facilitant le transit, définir une limite territoriale. L'emplacement de Ouanaminthe est particulier pour la colonie française de Saint Domingue. La fonction de ville-relais est strictement réservée aux villes portuaires, et la logique du système d'exploitation colonial ne favorise pas à cette époque les liens avec d'autres colonies étrangères : elle tend à ce que les relations primaires passent directement par la métropole. Il résulte de cette organisation spatiale un système comprenant peu d'interconnexions entre les villes (pour la plupart portuaires), organisé autour du lien entre les ports d'exportation et les grandes plantations sucrières, elles aussi peu reliées entre elles (Mathon et al., 2006).

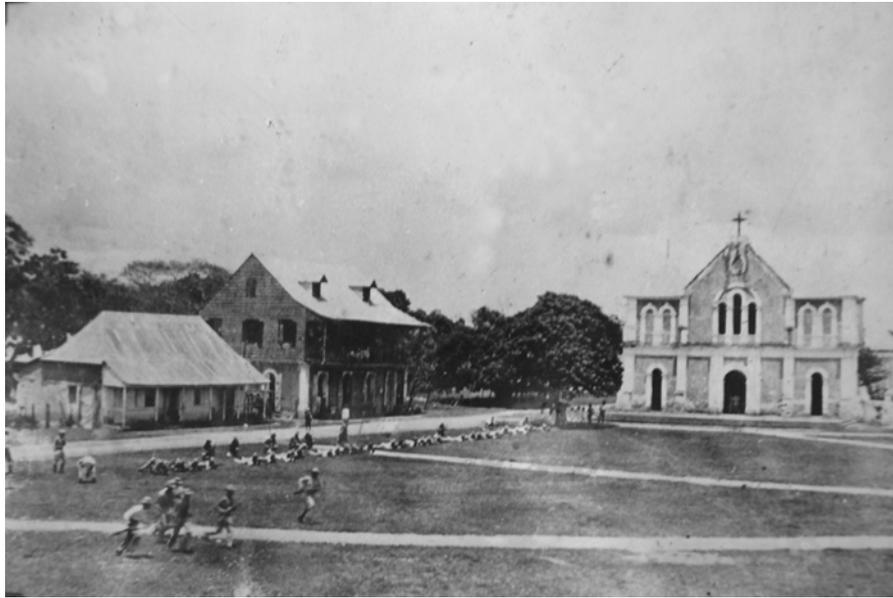
Selon Moreau de Saint-Méry (1796), Dajabón est une réponse à Ouanaminthe, une ville militaire fondée pour surveiller et assurer la frontière. Ce bourg profite aussi du commerce qui attire la population des alentours à s'y installer. Il est en même temps la richesse de Ouanaminthe qui dispose à l'époque à travers Dajabón de plus de laitages et de viande fraîche que les autres villes de la partie française de l'île. La population de la paroisse de Ouanaminthe compte, avec 7'500 habitants, presque le double de celle de la paroisse de Dajabón (4'000 habitants).

Sans dépasser la taille de petits bourgs, Dajabón et Ouanaminthe ont su très tôt profiter du commerce entre les parties française et espagnole de l'île, et durant les XVII^e et XIX^e siècles

¹⁰⁷ La rivière se traversait à pied à des endroits peu profonds et en passant par des « îlots », comme c'est encore d'usage aujourd'hui.

l'essentiel de ce commerce transite par ce lieu de passage dont l'importance subsiste après l'indépendance des deux pays (Mathon et al., 2006).

Image 1: La paroisse de Ouanaminthe au XIX^e siècle



source : paroisse de Ouanaminthe

Ainsi, bien que Dajabón fût le théâtre de batailles notoires lors des guerres d'indépendance (1845-1846), les relations commerciales entre les deux villes se sont maintenues, et elles ont été ralenties, voire anéanties seulement lors de la période dictatoriale (1937-1961), qui marque fortement Dajabón : la politique raciste anti-haïtienne, accompagnée de l'effort de « doménicanisation » de la frontière, a débuté à Dajabón, où le dictateur Trujillo prononce son discours sur la « solution au problème haïtien », annonçant le massacre de plusieurs milliers d'Haïtiens qui vivaient à l'époque sur le sol dominicain¹⁰⁸. La relation paradoxale entre les deux pays, qui subsiste encore aujourd'hui, apparaît clairement si l'on considère le fait que ce même dictateur, avant d'ordonner le massacre des Haïtiens, inaugure lui-même en 1933 le pont sur la rivière Masacre. Ainsi, en l'espace de 4 ans, il réussit à faire basculer d'une manière dramatique les relations, du bon voisinage à un rejet violent¹⁰⁹.

¹⁰⁸ Le massacre de 15'000 à 30'000 Haïtiens selon les sources. Selon Mgr. JM Jan, ils furent plus de trois mille victimes dans la ville de Ouanaminthe (Mathon et al., 2006).

¹⁰⁹ Avant le massacre, les relations de voisinage étaient bonnes, comme en témoigne l'extrait du rapport de INESA (2003) : « Les monnaies (gourdes, pesos) s'échangent librement sur les marchés ; les gens circulent de part et d'autre de la Rivière Masacre. Le témoignage d'une octogénaire sur la vie des habitants de l'époque est assez significatif : « nous dormions à Ouanaminthe et buvions à Dajabón ». Après le massacre, les relations sont marquées par un rejet du contact entre les deux populations : « Dans la région de Ouanaminthe, la population ira jusqu'à désigner les enfants issus des liaisons haïtiano-dominicaines sous le vocable « Anega ». Cette adaptation créole de l'expression espagnole *A negar* (à renier) témoigne du rejet, suite au massacre de 1937, par la population ouanaminthaise de certaines pratiques sociales transfrontalières ; elle est en outre l'expression d'une rupture socio-spatiale marquée par une discontinuité dans l'intensité des relations entre Ouanaminthe et Dajabón sur une longue période. » (Mathon et al., 2006)

9.1.1 Ouanaminthe-Dajabón : une croissance différenciée

Le rythme de la croissance urbaine des deux villes correspond aux phases d'urbanisation de leurs deux pays qui sont marqués par une forte migration rurale dans les années 1980. Mais l'augmentation de la population des deux villes a également eu lieu à d'autres moments qui sont propres à leur situation frontalière : le peuplement volontariste de la frontière, sous le régime de Trujillo, notamment par l'implantation de plusieurs colonies paysannes autour du centre-ville de Dajabón et par l'édification de bâtiments publics ; le très récent embargo (1992-1994) et l'ouverture de la frontière avec l'implantation d'une zone franche entre les deux villes, sont également cause d'évolutions majeures. (Voir aussi le tableau suivant et carte sur page 126).

Ces phases de croissance et de développement sont cohérentes avec les orientations politiques et économiques nationales voire mondiales, très caractéristiques : politique nationaliste lors du peuplement volontariste, politique mondialiste lorsqu'il s'agit de tirer profit des territoires frontaliers dans une économie de marché.

Dans l'ensemble, le département du Nord-Est dont fait partie Ouanaminthe enregistre un taux d'urbanisation nettement supérieur aux autres départements haïtiens¹¹⁰. D'après le recensement de 2003, la ville de Ouanaminthe compte près de 40'000 habitants, soient deux fois plus que Fort-Liberté qui était, il y a encore vingt ans, la plus grande ville du département. Ouanaminthe est devenue à partir des années 1990 la commune la plus peuplée du département, atteignant une densité de 347 habitants par km² ¹¹¹, regroupant ainsi plus du tiers de la population urbaine du département. Au cours de ces vingt dernières années, Ouanaminthe est aussi devenue une commune majoritairement urbaine (51% par rapport à 40 % sur le plan national, IHSI, 2003)¹¹².

Il s'agit d'une modification importante de la structure sociale et spatiale de la commune, car en 1982 la population de Ouanaminthe est encore à 75% rurale. La ville compte durant les années 1950 environ 2'500 habitants, lors du recensement de 1971 elle compte légèrement plus que 5'000 habitants, pour atteindre 7'930 habitants en 1982. Au total, la croissance reste assez modérée jusqu'aux années 1980. La faible croissance durant cette époque est enregistrée pour l'ensemble du département du Nord-Est. Certaines communes enregistrent même, durant cette période, un taux de croissance négatif, qui s'explique par le taux élevé d'émigration (Mathon et al., 2006).

La croissance de Ouanaminthe s'inscrit dans une période relativement courte, ce qui est documenté par différentes études (BID, CNUEH-Habitat, 2001), des photographies aériennes ainsi que les relevés et des entretiens réalisés lors de notre travail de terrain, entre 2002 et 2004. L'embargo de 1992 à 1994 joue un rôle déterminant dans ce contexte : faute de moyens de subsistance, beaucoup de paysans ont été forcés de quitter leurs campagnes, et la ville de

¹¹⁰ Durant la période inter-censitaire de 1982 à 2003, le taux de croissance annuel est de 6%, par rapport à 4,7% au niveau national, selon Mathon et al., 2006 et IHSI, 1982 et 2003.

¹¹¹ La densité de la population du département Nord-Est est de 168 habitants/km² et la moyenne nationale est de 286 habitants /km² (Mathon, 2006 ; données IHSI, 2003).

¹¹² Du point de vue juridico-administratif, il n'existe en Haïti aucun statut particulier pour les villes, ni de définition de celles-ci ; la ville se confond en général avec l'entité administrative dont elle est le chef-lieu. L'institut haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) définit toute agglomération de plus que 2'000 habitants comme ville (Mathon et al., 2006).

Ouanaminthe est alors une destination régionale prisée car la contrebande de carburant peut fournir une source de revenus pour beaucoup des nouveaux arrivés.

Selon une enquête récente, 60% de la population résidant en 1999 à Ouanaminthe n'est pas originaire de la ville. La croissance est donc majoritairement exogène, provenant de la migration et des rapatriements d'immigrés depuis la République dominicaine (BID, CNUEH-Habitat, 2001 ; Mathon et al., 2006).

Dajabón affiche une croissance urbaine plus contenue qui est davantage en accord avec les tendances de l'urbanisation constatée en République dominicaine. On constate néanmoins un certain nombre de particularités liées au contexte frontalier, notamment la croissance de la province à partir des années 1930 en raison de la politique de peuplement volontaire poursuivie par le régime de Trujillo, accompagnée d'investissements publics considérables en infrastructures urbaines. Ces infrastructures (bâtiments publics, espaces publics, routes, aqueducs) constituent un patrimoine sur lequel la ville fonctionne encore aujourd'hui.

La population de la province augmente pour atteindre un total de 68'606 habitants en 1993. Le recensement de 2002 montre cependant une perte nette de 6'000 habitants, pendant que son urbanisation se prolonge. Durant le même laps de temps, la population de Dajabón augmente de 3'700 habitants.

Tableau 7 : Evolution de la population de la ville et de la commune de Ouanaminthe

	1950	1971	1982	2003
Ville de Ouanaminthe				
Total population	2'500	5'000	7'239	39'665
<i>croissance annuelle intercensale</i>		4,5%	4%	21,3%
Commune de Ouanaminthe				
Total population	24'723	28'609	36'495	77'319
<i>croissance annuelle intercensale</i>		0,7%	2,5%	5,3%

Sources : Mathon et al., 2006 ; IHSI, 1987 ; IHSI, 2003

Tableau 8: Evolution de la population de la ville et de la province de Dajabón

	1960	1970	1981	1993	2002
Ville de Dajabón					
Total population	3'430	6'030	8'491	12'589	16'328
<i>croissance annuelle intercensale</i>		6,2%	2,9%	3,4%	3,3%
Province de Dajabón					
Total population	41'900	50'780	54'675	68'606	62'046
<i>croissance annuelle intercensale</i>		2,1%	0,6%	1,9%	-1,1 %

Sources : CONAUR-CEUR, 1999 ; ONE, 2006.

Si l'on compare les deux dynamiques, on constate qu'à Ouanaminthe, la transformation du statut de la frontière est le moteur d'une véritable explosion démographique ; tandis qu'à

Dajabón la dynamique qui résulte de la même évolution permet tout juste de maintenir dans le secteur urbain une croissance assez faible, l'arrivée de nouveaux résidents étant compensée par le départ des jeunes vers les centres urbains plus grands ou vers des destinations à l'étranger — principalement aux Etats-Unis. Cette tendance au départ se reflète aussi dans le reste de la province¹¹³.

En effet, la balance migratoire enregistre, dès le recensement national de 1981, un solde négatif de 8'400 personnes pour la province qui à ce jour a uniquement été compensé par des naissances.

Selon l'enquête CONAUR/CEUR de 1999, Dajabón compte alors 3'791 maisons, dont 55% construites en briques de ciment et 44% en bois ou en matériaux récupérés. Le recensement ONE de 2002 dénombre 4'067 maisons pour la zone urbaine de Dajabón, dont 67% en béton ou en briques de ciment et 29% en bois. Si l'on part du principe que les deux enquêtes se basent sur les mêmes définitions du secteur statistique, on assiste en trois ans à une nette augmentation des maisons en « dur », provenant d'une part de l'augmentation du total des constructions nouvelles et d'autre part de la transformation de constructions en bois existantes.

Nous ne disposons pas de chiffres aussi détaillés pour Ouanaminthe. Selon nos observations, les nouvelles constructions y sont en majorité en blocs de ciment. Dans les anciens quartiers on rencontre les trois types de constructions : en bois, en briques de ciment, et en terre crue pour une petite quantité de constructions traditionnelles. Au centre de la ville subsiste un mélange entre maisons anciennes en bois et constructions en briques de ciment.

Le tableau suivant synthétise les différents événements qui ont influencé le développement des deux villes.

Tableau 9 : Synthèse des événements qui ont influencé le développement urbain à Ouanaminthe et à Dajabón

	Ouanaminthe	Dajabón
Colonisation et indépendance	Existence documentée depuis 1731. Ouanaminthe est économiquement plus importante que la paroisse Fort-Liberté (Dauphin) dont elle dépend. Devient officiellement paroisse en 1758.	La date de la fondation varie selon les historiens entre 1771 et 1776. Fondation officielle lors de la procédure de délimitation de la frontière par les Espagnols en 1776.
	Indépendance par rapport à la France en 1804. Différents régimes politiques très instables se suivent.	La République dominicaine est occupée par les Haïtiens entre 1822 et 1844, elle acquiert son indépendance en 1844. Dajabón est le terrain de plusieurs batailles entre Haïtiens et Dominicains qui luttent pour leur indépendance.
	1915-1935, occupation américaine	1916-1924, occupation américaine

¹¹³ Pour suivre une formation supérieure, les jeunes sont obligés de quitter la province pour aller étudier dans les grandes villes, à Santo Domingo ou à Santiago de Caballeros. Il y a aussi une forte immigration vers les Etats-Unis. Selon le recensement de 2002, 3'500 personnes qui vivent dans le district central de Santo Domingo et 9'149 qui vivent à Santiago de Caballeros, déclarent être nés dans la province de Dajabón.

Période dictatoriale		<p>1930-1961, règne du dictateur Trujillo qui se termine par son assassinat.</p> <p>1934, inauguration du pont reliant les deux villes</p> <p>1937, massacre de 15 à 30'000 Haïtiens installés d'une manière « illégale » sur le sol dominicain. La frontière devient une frontière de ségrégation raciale.</p> <p>1938 Dajabón devient la capitale de la nouvelle province « Libertador »</p> <p>Jusqu'en 1960 politique de « doménicisation » de la frontière qui a des effets significatifs au niveau de l'équipement et de la population de Dajabón : installation de colonies agricoles (blanches. Espagnols, Dominicains, Japonais etc.), construction d'édifices publics (écoles, églises, locaux pour l'administration) qui constituent encore aujourd'hui les bâtiments les plus marquants de Dajabón.</p>
	1957-1986 dictatures de François et Jean-Claude Duvalier.	1961-1978, instabilité politique et grandes tensions sous la dictature de Joaquin Balaguer.
	A la fin de la période dictatoriale, début d'une première phase de croissance de Ouanaminthe ; formation de plusieurs nouvelles cités durant les années 1980.	1978, libéralisation du régime, large exode rural vers les villes. Cette période coïncide avec la perte de population dans les régions frontalières. Dajabón au contraire connaît une croissance démographique et la fondation des nouveaux quartiers au Sud et au Nord de la ville.
	<p>1990, élection du président Aristide, suivi de son renversement et de son exil. Restauration d'Aristide en 1994.</p> <p>1992 -1994 embargo sur Haïti, développement d'un important marché de contrebande à la frontière qui se a des conséquences sur l'accroissement démographique des deux villes, notamment de Ouanaminthe.</p> <p>Vague importante de développement de nouvelles « cités ».</p>	1992- 1994, Deuxième vague de croissance des quartiers marginaux.
Développement du commerce binational	1994, ouverture progressive de la frontière et croissance importante du marché binational.	
	<p>2002, installation de la première zone franche à Ouanaminthe. L'installation d'une usine qui emploie plus que 1'000 travailleurs y provoque une vague d'immigration supplémentaire de jeunes.</p> <p>2004, destitution d'Aristide, suivie par une période d'instabilité politique et de violences. Les relations entre les deux villes et l'importance du commerce qui y transite sont affectées en marge, sans pour autant infléchir durablement la tendance à la croissance de ces relations.</p> <p>Développement du système bancaire (quatre banques offrent leurs services) et revalorisation (très) partielle d'une partie du centre ville. Implantation de cinq entreprises dominicaines à Ouanaminthe. Regroupées à la sortie Ouest de la ville, ces nouvelles entreprises amorcent le développement d'un nouveau secteur commercial.</p>	<p>2002, installation de la première zone franche dans les territoires frontaliers à Ouanaminthe, avec accès direct depuis la République dominicaine..</p> <p>Développement de plusieurs projets de valorisation foncière par des promoteurs locaux pour des quartiers de la classe moyenne.</p> <p>L'affectation du centre ville est de plus en plus au service : installations de nouvelles banques (quatre au total) formant un « carré bancaire », ouverture de nouveaux hôtels, développement de kiosques Internet et d'autres services destinés à la fois à la population dominicaine et haïtienne.</p>

9.1.2 Croissance par quartiers et requalification des centres

L'impact de la frontière et des processus d'intermédiation frontalière se caractérise par deux tendances du développement urbain : la fondation de nouveaux quartiers d'habitation et plus récemment, suite à l'institutionnalisation du marché binational, la requalification des centres.

A Dajabón la première phase d'extension de la ville se produit durant l'ère dictatoriale avec la construction en 1950 de 50 maisons pour des fonctionnaires dans un quartier contigu au centre ville : le « Barrio Mejoramiento Social ». Ces maisons s'ajoutaient alors aux 600 maisons de Dajabón. En 1953, la ville couvre une surface de 13 hectares.

Dans cette logique du peuplement volontaire sont également fondées des colonies agricoles : en 1958, la « Fé » et « Esperanza »¹¹⁴, situées respectivement dans la partie Nord et Nord-Est de la ville, regroupaient des immigrants originaires de la côte, à Montechristi. Durant la même période est fondée une colonie de Japonais, « la colonia Agrícola de la Vigía », qui se situe encore aujourd'hui dans la région rurale au Nord de la ville. La ville s'agrandit également au Sud avec le quartier « la Bomba », occupé principalement par des militaires et au Sud-Est avec la colonie « 30 de Mayo », une colonie d'immigrés espagnols. Ces colonies constituent des villages très distincts, implantés sur les connexions routières importantes à distance d'environ 1 kilomètre du centre.

Après la mort de Trujillo en 1961 apparaît le « Barrio Nuevo Mexico »¹¹⁵ au Sud-Est de la ville. A la fin des années 1960, Dajabón occupe une superficie de 45 hectares. Durant la décennie qui suit, la ville s'étend dans toutes les directions : le quartier « Villa Alegre », au Sud-Est de la ville ; l'important quartier du « Barrio Sur » au Sud de la ville, produit de l'immigration paysanne et emblématique de cette époque ; le « Barrio Norte », fondé en 1978, et le « Barrio Benito Monción », issu de l'occupation illégale d'un terrain de l'entreprise Nestlé. Durant ces années, le président dominicain Joaquín Balaguer fonda le « Barrio Militar », constitué d'habitations pour les militaires, à la sortie est de la ville. A la fin de cette période, vers 1980, la ville arrive à une superficie d'environ 98 hectares.

Durant les années 1980 est fondé le quartier « El Abanico », ainsi que des développements plus formels à l'Est de la ville avec le quartier résidentiel « Reparto Plaza Beller », près de la forteresse militaire « Fortaleza Beller », et le « Reparto Santa Ana ». A la fin de cette décennie la ville s'étend sur environ 113 hectares.

Les années 1990 sont marquées par la lutte sociale, qui est à l'origine de la fondation du quartier « Via CODEPO », au Sud-Est de la ville, sur des terrains qui appartiennent en grande partie à la commune et qui sont alors occupés par des immigrants en provenance des localités proches (Restauración et Rio Limpio). De cette même époque date aussi le quartier « La Paz », un lotissement financé par le gouvernement au nord de la ville. A la fin des années 1990 la ville de Dajabón s'étend sur 142 hectares.

Après les années 1990, la ville continue de croître, notamment par l'extension des quartiers pauvres du Sud de la ville (« Barrio Sur » et « la Bomba ») et vers l'est par le développement de quartiers de classes moyennes dans des lotissements équipés, le « Residencial Socias ». S'ouvre une nouvelle ère dans l'urbanisation de Dajabón, beaucoup plus marquée par la valeur

¹¹⁴ La fondation de la colonie la Esperanza précède celle de la colonie de la Fé. Les migrants s'installent en attendant d'une manière provisoire en attendant la construction de cette dernière. Ce quartier provisoire est resté même après l'achèvement de la colonie la Fé. (esperanza = attente / espoir). Par ailleurs, la Fé est un quartier dans lequel on décèle, encore aujourd'hui, un plan régulier et une volonté urbanistique qui ne se retrouve pas dans le quartier Esperanza (toujours habité).

¹¹⁵ Ce nom, bien qu'il apparaît ainsi dans le rapport CONAUR, 1999, n'est pas connu des habitants locaux, qui assimilent cette partie de la ville au « Barrio 30 de Mayo ».

croissante du sol que les décennies précédentes, et qui se conclut par une densification des territoires déjà urbanisés. En 2004, la ville occupe une superficie de 160 hectares.

Le centre subit une transformation rapide, liée d'une part à l'occupation, deux jours par semaine, d'une grande partie de cet espace par le marché binational, d'autre part à l'augmentation des flux de capitaux et de personnes qui transitent par Dajabón. Ces deux dynamiques s'expriment par différentes transformations :

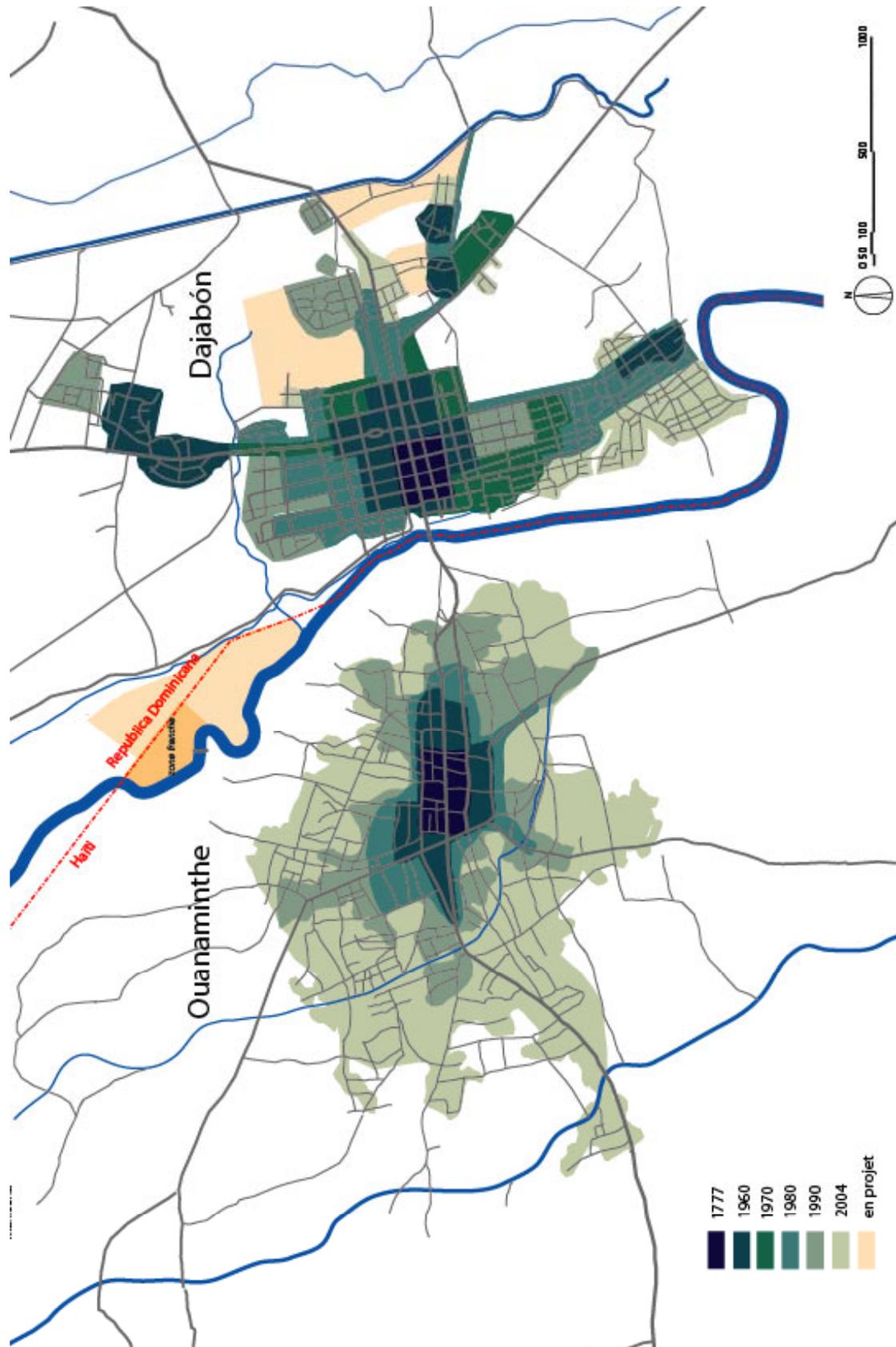
- Les maisons qui se trouvent dans l'aire occupée par le marché (localisées principalement dans le centre) se voient transformés entièrement ou partiellement en entrepôts, qui ouvrent leurs portes durant les jours du marché et constituent une aire de chalandise, s'ajoutant aux stands temporaires. Cette pratique donne lieu à une forme d'habitat particulière constituée par la « maison familiale entrepôt », souvent des habitations en transition, basculant un jour ou l'autre vers une affectation entièrement commerciale, et à des « maisons-comptoirs », où les habitants transforment durant les jours de marché une des fenêtres en comptoir pour vendre le plus souvent de la nourriture et des boissons.
- Dans d'autres maisons du secteur du marché, les propriétaires ouvrent ou améliorent des commerces existants : supérettes, restaurants, quincailleries, garages qui vendent des pièces de rechange, papeteries, photocopies et accès à Internet, etc.
- Les habitants du secteur central et de sa périphérie désertent le centre, s'ils en ont les moyens, pour s'installer dans les nouveaux lotissements en dehors de la ville. Bien que ce soit encore rare, notre enquête dans un des nouveaux quartiers a confirmé cette tendance.
- Près du secteur du marché et des stations de transports en commun s'est créé ces dernières trois dernières années un secteur bancaire qui compte maintenant quatre filiales bancaires bien équipées.
- Le développement de l'hôtellerie se caractérise notamment par l'amélioration de l'offre d'hôtels de qualité. Ceux-ci se trouvent dans les principaux quartiers de la ville et couvrent les besoins d'une clientèle variée, des dortoirs du quartier Sud jusqu'à une offre plus luxueuse (chambres avec salles de bain individuelles et climatiseurs) au centre.

Indépendamment de la requalification du centre, on observe une amélioration de l'offre commerciale à l'intérieur des quartiers plus périphériques.

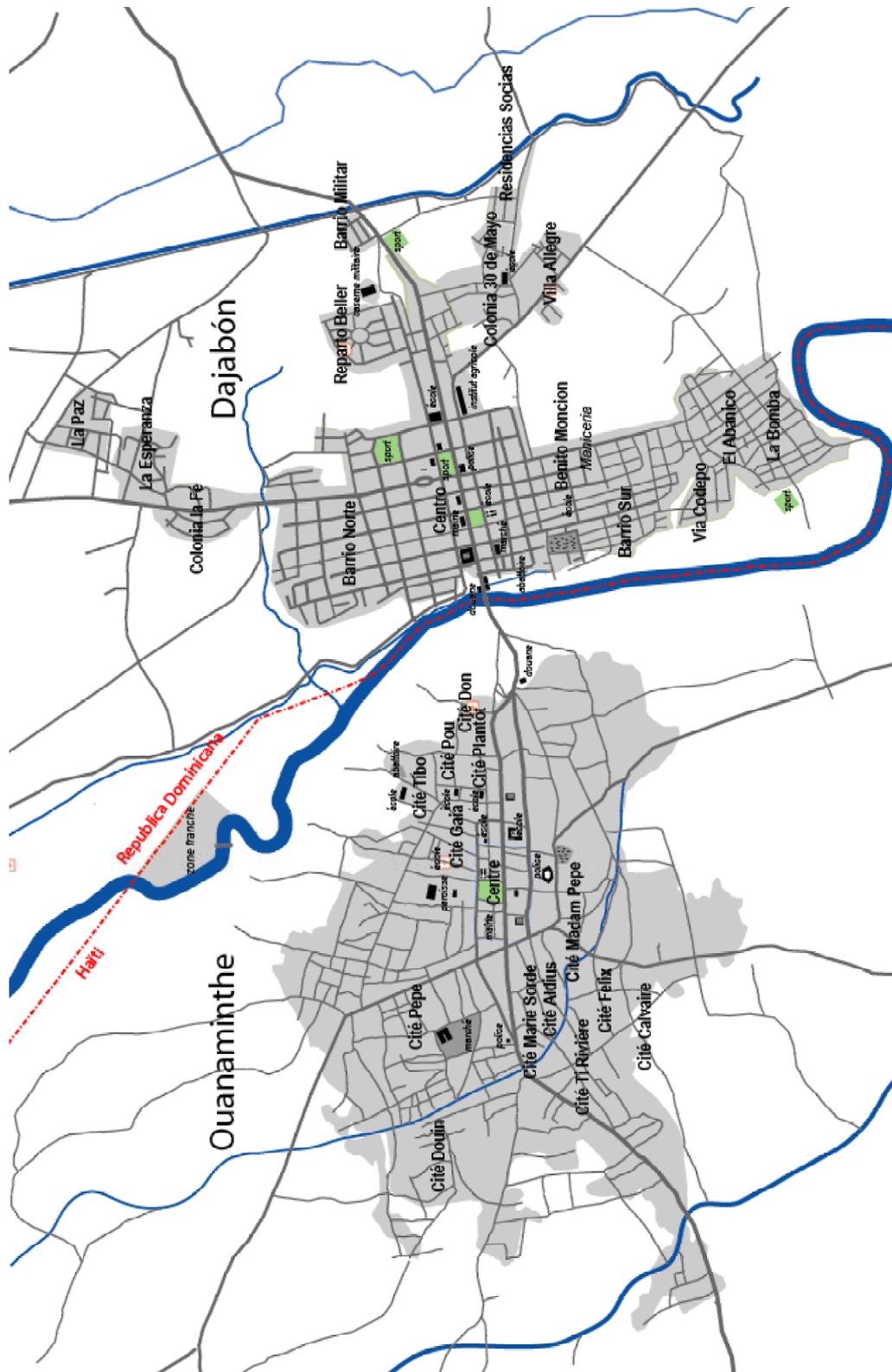
Une grande partie de ces transformations est l'œuvre de personnes originaires de Dajabón qui profitent de la situation favorable générée par le marché pour valoriser leur patrimoine. Certains investissent des capitaux gagnés à l'étranger. Les taux hypothécaires prohibitifs (jusqu'à 24%) empêchent souvent des investissements plus conséquents. Les autres acteurs importants sont des entreprises nationales, qui suivent la demande pour de meilleurs services liés au commerce transfrontalier (principalement banques et téléphonie). Les entretiens montrent néanmoins que les plus grands investissements (par exemple la construction d'un hôtel de standing ou l'investissement pour l'achat de terrains) ont un caractère spéculatif, qui se

fonde d'une part sur l'arrivée de personnes plus aisées pour les affaires liées à la zone franche et au commerce binational, d'autre part sur le développement économique des deux villes à travers le commerce transfrontalier.

Carte 8: Développement spatial de Ouanaminthe et Dajabón de 1777 à 2004



Carte 1: Plan de Ouanaminthe et Dajabón



A Ouanaminthe, les premiers quartiers — ou « cités », comme les Haïtiens appellent les « quartiers » — en dehors du centre se sont installés à la fin des années 1930 — comme la cité « Plantôt » qui a été créée entre 1937 et 1940, au retour des Haïtiens lors du massacre en République dominicaine. Jusqu'à la fin des années 1950, la ville grandit principalement dans la direction est-ouest, prolongeant les axes routiers principaux. A la fin des années 1960, elle s'étend sur 23 hectares.

La première expansion importante a lieu durant les années 1980 avec l'implantation de plusieurs cités (parmi lesquelles : la cité « Tibo », la cité « Pou », la cité « Aldius », la cité « Marie Sorde ») dans le prolongement des axes routiers. En 1990, la ville s'étend sur environ 86 hectares.

Entre 1990 et 2004, a lieu l'urbanisation des terrains situés entre les axes routiers, et la constitution de vastes cités nouvelles (par exemple : la cité « Madan pépé », cité la « Calvaire », la cité « Douin », la cité « Felix », et la cité « Pépé »). C'est la période d'expansion la plus significative en termes quantitatifs. L'urbanisation de ces anciens terrains agricoles se fait soit par des occupations, soit par l'acquisition. En 1999 la ville s'étend sur environ 187 hectares et en 2004 à 231 hectares.

Ces cités sont en grande partie constituées de migrants qui proviennent des communes du département du Nord-Ouest. Bien que ces migrants ont en général tendance à se disperser à travers toute la ville, il y a des exceptions, constituées par les cités implantées le long des routes pénétrant dans la ville, et où les habitants provenant des régions reliées par ces routes ont tendance à se regrouper. Fait significatif pour Ouanaminthe : il y existe une « cité des rapatriés », fondée à la fin des années 1980¹¹⁶.

Les changements dans le centre de Ouanaminthe sont moins spectaculaires qu'à Dajabón. L'augmentation de la population résulte surtout en une densification des quartiers existants proches du centre, et ne se reflète pas dans une requalification aussi spectaculaire des espaces centraux qu'à Dajabón. Cependant, certains éléments marquants montrent que malgré la situation fragile de la ville, un certain nombre d'investissements récents ont été faits :

- L'installation de trois banques et la réhabilitation d'une quatrième, toutes donnant sur la seule partie pavée de la ville et constituant le pendant haïtien du « carré bancaire » de Dajabón.
- L'ouverture près du centre d'un grand magasin (Magazin Commercial) à capital dominicain, et l'installation d'entrepôts appartenant à des entreprises dominicaines à l'entrée Ouest de la ville.
- L'ouverture d'une nouvelle pompe à essence de modèle américain à l'entrée Ouest de la ville. Par ailleurs, ce secteur, situé sur la route menant au Cap-Haïtien, est l'un des développements commerciaux les plus dynamiques, favorisé indéniablement par la facilité de lien avec les transports.

¹¹⁶ Il faut cependant préciser qu'il est très difficile d'obtenir une description précise de l'emplacement et de l'étendue de ces cités, étant donné qu'il n'existe pas de plan de ville comportant une description officielle des lieux. Il m'est aussi apparu durant les entretiens que les personnes n'attribuent pas non plus les mêmes toponymes aux lieux.

- La construction de plusieurs demeures luxueuses au centre et à proximité.
- La consolidation du quartier de classes moyennes au Sud-Est du centre.
- La nouvelle zone franche au Nord de la ville.

A Ouanaminthe, les nouveaux investissements sont en partie le fait d'immigrants originaires de la ville qui se sont installés à l'étranger. Une grande partie des infrastructures commerciales provient d'investisseurs dominicains, qui poursuivent en Haïti une stratégie d'implantation axée sur le commerce entre les deux pays¹¹⁷. D'autres investisseurs sont les communautés religieuses et les agences internationales. Ainsi par exemple, les différentes Eglises, qui disposent de centres de formation et de bâtiments souvent récents ou bien entretenus, et l'Union européenne qui a financé le bâtiment de la nouvelle mairie.

La carte 8 montre bien que les deux villes se sont développées avec un décalage d'environ 10 ans. La ville de Ouanaminthe a quasiment doublé en surface durant les dix dernières années, tandis que Dajabón avait surtout grandi, durant les années '70 et '80.

9.2 Valeur croissante du sol

9.2.1 Dajabón

Pendant longtemps à Dajabón, l'urbanisation était lente et il y avait autour de la ville suffisamment de terrains disponibles pour qu'y soient implantés durant les années 1960 des colonies agricoles. Ces dernières étaient, comme nous l'avons vu, principalement l'œuvre de l'Etat central, qui confisqua à cette fin des terrains appartenant à la municipalité ou qui procéda à l'expropriation de particuliers.

Avant d'être urbanisés, les terrains à proximité de la ville étaient utilisés pour le pâturage et leur valeur n'était pas évaluée en tant que bien foncier. Cette situation a duré jusqu'aux années 1990, et l'absence de références en ce qui concerne la valeur du sol a joué un rôle significatif dans le développement spatial de Dajabón, comme en témoigne le développement du quartier Nord qui représente un peu près le cinquième de la surface de la ville. Durant les années 1980, un propriétaire foncier appartenant au cercle des « notables » (qui possèdent une grande partie des terres dans la région), cédait ses terrains à très bas prix « *en fixant le montant selon les circonstances personnelles et les nécessités du moment* »¹¹⁸. Ces terrains constituent aujourd'hui le « Barrio Norte ». Plusieurs familles, la plupart originaires de la ville, ont profité de cette opportunité pour acheter une terre durant cette période¹¹⁹. Ces transactions se sont faites néanmoins sans délivrance de titre de propriété officiel. Encore aujourd'hui, plus de 80% des propriétaires ne disposent pas des papiers valables qui leur permettraient d'obtenir des crédits

¹¹⁷ Pris à part des entrepôts, une des deux usines à glace de la ville est à capital mixte dominicain-haïtien.

¹¹⁸ Entretien avec un membre d'une des grandes familles propriétaires de terres (parent du vendeur en question), août 2003.

¹¹⁹ A l'époque, un lot d'environ 250 m² se vendait pour 2'000 pesos (65 USD). Aujourd'hui, dans le même quartier, il faut s'acquitter pour le même achat d'une somme cent cinquante fois plus élevée, c'est-à-dire de 250'000 à 300'000 pesos (8'000 à 10'000 USD).

bancaires pour les investir dans leur bien foncier. Dans la plupart des cas, la procédure de légalisation est possible mais longue et nécessite l'engagement d'un avocat¹²⁰. Aujourd'hui les terres de ce quartier sont parmi les plus chères de la ville. Le quartier comprend par ailleurs une surface importante de terrains encore non construits¹²¹. En conséquence, le paysage y est assez champêtre : les parcelles vides sont souvent plantées avec du maïs, témoignant de cette agriculture urbaine que l'on retrouve dans certaines parties du Sud de Dajabón.

Figure 4 : Quartier Nord à Dajabón



Source : terrain 2004

Dans les quartiers Sud de la ville, la fermeture de la « maniceria », l'usine de traitement des cacahuètes, a libéré durant les années 1990 un terrain de plusieurs hectares. Une partie de ces terres a été reprise par une nouvelle entreprise et est restée affectée à l'entreposage et au transport, mais environ la moitié a été lotie et mise en vente pour la construction de logements. Dans ce quartier, une partie importante des terres n'est pas encore construite et la majeure partie n'est pas équipée, pourtant, la valeur de ces terrains a quintuplé depuis 15 ans¹²².

Les terres à l'extrême Sud de la ville et face à la frontière sont encore moins chères. Elles ne sont pas équipées, mais restent avec un prix de 6'000 à 12'000 pesos (200 à 400 USD) pour 150 m², vingt à trente fois moins chères qu'un terrain du Nord de la ville¹²³.

¹²⁰ La procédure est aussi compliquée, car le vendeur habite à Santo Domingo.

¹²¹ Selon nos estimations, 15 à 20% des parcelles ne sont pas ou seulement partiellement construites.

¹²² Au départ, il y a 15 ans, les lots coûtaient 18'000 pesos (600 USD) pour environ 300 m². En 2004, la même parcelle se vendait plus de 100'000 pesos (3'300 USD). Ces sommes représentent pour la plupart des familles des montants énormes, deux ans et demi de salaires, voire davantage : Le revenu d'une famille moyenne (45% des ménages) à Dajabón se situait en l'an 1999 entre 1000 et 3000 pesos mensuel (CONAU/CEUR, 1999). Selon nos informations (entretiens au cours de l'année 2003 et 2004), un travail qualifié (instituteur ou technicien) rapporte entre 3'000 et 6'000 pesos mensuellement et un ouvrier gagne un peu plus que 1000 pesos.

¹²³ Ce sont actuellement des terres agricoles, appartenant à un grand propriétaire foncier qui possède une grande partie des terres jouxtant la rivière Masacre au Sud de la ville.

Figure 5 : Dajabón - terrain de la « Manicería » (gauche en haut) et quartier « Benito Moncion » (droite en haut) Quartier « la Bomba » (gauche en bas) et vue sur via Codepo (droite en bas)



Source : terrain 2004

D'une manière générale, à l'intérieur du périmètre de la ville, les prix fonciers ont beaucoup augmenté. La spéculation foncière est néanmoins limitée dans le centre ville de Dajabón, car ces terres appartiennent à la municipalité : les habitants y disposent d'un droit d'usage pour lequel ils s'acquittent d'une modeste rente annuelle¹²⁴. Cependant, en cas de vente de ces propriétés, la municipalité encaisse 80% du prix de vente obtenu.

Figure 6 : Dajabón- rues du centre ville



¹²⁴ Selon nos entretiens cette rente est extrêmement faible : 2 à 3 pesos (0,1 USD) par an.



Source : terrain 2004

En périphérie de la ville, les terrains non encore urbanisés appartiennent en majorité à cinq familles qui sont des grands propriétaires fonciers de la région. Une partie des membres de ces familles s'est convertie en promoteur immobilier.

Il existe alors deux stratégies de valorisation des terres : vendre des terrains à un prix relativement bas, sans équipement, en visant une rentabilité immédiate et en profitant des circonstances favorables¹²⁵, ou à miser sur la valeur ajoutée d'un lotissement bien équipé (canalisations, routes et éclairage) en vendant pour le triple du prix d'un lotissement non-équipé¹²⁶. Ces promoteurs spéculent sur la réussite économique de Dajabón et l'ascension sociale de ses habitants ainsi que sur la venue de nouveaux résidents plus aisés. Bien qu'il ne s'agisse pas encore de « quartiers clôturés », le prospectus d'une de ces opérations promet de constituer enfin une zone protégée avec des espaces verts et un club privé.

La valorisation foncière par la sécurisation profile une des nouvelles « frontières » qui divisent de plus en plus l'espace urbain de Dajabón, et sur lesquelles nous reviendrons dans le chapitre 12.

Figure 7 : Dajabón - Quartiers de classe moyenne



Source : terrain 2003

¹²⁵ Ces terrains coûtent environ 300 pesos (10 USD) le mètre carré — c'est-à-dire environ 60'000 pesos (2'000 USD) par lot de 200 m²

¹²⁶ 750 à 900 pesos le m², ce qui revient environ à 160'000 à 180'000 pesos (5'400 à 6'000 USD) par lot de 200 m².

A Dajabón, il existe aussi un petit marché de la location, mais les appartements et maisons à louer sont de plus en plus rares. En conséquence, les prix ont aussi augmenté drastiquement et se situent actuellement à un niveau plus élevé qu'à Puerto Plata (la ville touristique au Nord de l'île)¹²⁷.

9.2.2 Ouanaminthe

De l'autre côté de la frontière, à Ouanaminthe, le développement du marché foncier est plus difficile à cerner. D'une part le marché de location est beaucoup plus important qu'à Dajabón ; d'autre part, les pratiques d'occupation et le clientélisme accrus durant la période gouvernementale du parti Fanmi Lavalas (lors de la présidence de Jean-Bertrand Aristide) distordent considérablement le marché foncier. Les informations dont nous disposons montrent néanmoins clairement trois tendances : la construction de nouvelles maisons dans les espaces périphériques de la ville, la densification de quartiers existants et l'amélioration de la qualité des maisons dans les quartiers de classe moyenne.

En 2004, les maisons construites en périphérie n'étaient souvent pas achevées et appartenaient en grande partie, d'après nos informations, à des personnes vivant encore dans les localités rurales de la commune ou à des membres du parti politique Fanmi Lavalas, qui ont « réservé » leur lot de terrain dans la ville frontalière. A l'origine, ces terrains étaient des terres agricoles que le gouvernement de l'époque avait distribué aux rescapés du massacre de 1937, à leur réinstallation en Haïti.

Figure 8 : Ouanaminthe – nouveaux quartiers dans la périphérie



Source : terrain 2004

Une autre partie des terres, appartenant à l'Etat haïtien, a été vendue illégalement par des personnes possédant seulement un droit de fermage ou ont été envahies par des groupes de migrants. Pour régulariser cette situation, l'Etat a engagé une procédure de clarification des titres, qui ont en réalité profité surtout au camp des partisans de Fanmi Lavalas¹²⁸.

¹²⁷ Ainsi le loyer mensuel d'une maison était il y a cinq ans de 500 à 700 pesos (17 à 23 USD), alors qu'actuellement le même objet se loue entre 3'000 à 6'000 pesos (100 à 200 USD) : les prix des loyers se sont donc presque décuplés. Il se trouve cependant des maisons à loyers modestes dans les quartiers Sud de la ville où une maison rudimentaire en bois sans équipements se loue à 500 pesos (17 USD) par mois.

¹²⁸ Entretien avec un propriétaire foncier et agronome en août 2004.

Selon nos informations, en 2004 un lot de 50 à 60 m² coûte environ 15'000 gourdes (400 USD), le double du prix qu'on le payait cinq ans auparavant et environ six fois plus que son prix dix ans auparavant. Les vendeurs sont en général des propriétaires fonciers qui divisent leurs terres en plusieurs lots de terrain.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la location est très répandue, surtout dans les quartiers les plus pauvres. Au centre ou dans les cités proches du centre, une maison d'environ 70 m² possédant une courette extérieure coûte un loyer d'environ 7000 gourdes, c'est-à-dire environ 200 USD par an. Ce prix ne tient toutefois pas compte des revenus très bas et instables de la plupart des ménages¹²⁹. De ce fait, les maisons sont souvent habitées par des familles nombreuses comprenant plusieurs actifs, ou elles sont divisées en plusieurs parties pour être habitées par plusieurs familles¹³⁰.

Figure 9 : Ouanaminthe –quartiers populaires



Source : terrain 2004

Figure 10: Ouanaminthe- quartier classe moyenne (gauche) ; maison ancienne centre ville (droite)



Source : terrain 2004

¹²⁹ Ne possédant pas de soutien depuis l'étranger, la plupart des personnes avaient cependant un soutien par des membres de famille qui vivent dans le pays. Ce type de transfert interne concerne par ailleurs avec en nombre plus de bénéficiaires que les transferts depuis l'étranger. (22 % des Haïtiens reçoivent ce type de transferts contre 11% qui reçoivent des transferts depuis l'étranger). Comme indication : un revenu formel rapporte 10 USD par semaine de travail pour un emploi dans la zone franche de Ouanaminthe, or la majorité des Haïtiens ne possède pas de revenus fixes, et il leur est très difficile de donner une indication sur leur revenu.

¹³⁰ Le loyer d'une chambre, souvent occupée par toute une famille, s'élève à environ 3'000 gourdes (environ 70 USD) par an.

Compte tenu du marché de location croissant, on assiste à Ouanaminthe à un phénomène de densification des parcelles. Certains propriétaires construisent sur leur parcelle une deuxième maison et louent la plus ancienne, s'installant dans la plus récente, souvent de meilleure qualité.

Dans les deux villes, le problème majeur reste l'accès au crédit de construction. Les taux pratiqués par les banques de la République dominicaine sont prohibitifs pour la plupart des gens¹³¹. Dans les quartiers populaires, les crédits bancaires sont inaccessibles à la population et les maisons se construisent à fur et à mesure en fonction des liquidités dont disposent les ménages. Dans la plupart des cas, le coût final de la maison n'est pas connu par le propriétaire¹³². La situation est encore plus difficile à Ouanaminthe : les crédits hypothécaires sont tout simplement inaccessibles à la majorité des gens.¹³³

9.3 La non-planification

Comme nous l'avons déjà mentionné, les deux gouvernements locaux sont faibles et l'Etat central intervient très peu pour réguler ou pallier les problèmes de développement urbain. Les lacunes en matière de planification urbaine sont patentées.

Ainsi, les deux villes ne connaissent pas de plan cadastral ni d'autre plan de ville officiel récent, même sommaire. Les seuls documents récents valables dont nous avons eu connaissance sont une photo aérienne de Ouanaminthe datant de 2002¹³⁴ et un relevé de l'essentiel du réseau routier de Dajabón, produit par la compagnie privée d'électricité en 2004¹³⁵. Dans les deux villes, ce sont des entreprises privées qui disposent en ce moment des informations les plus récentes sur le développement de l'espace urbain à la frontière.

A Dajabón, les procédures d'approbation des plans sont sommaires, comme l'explique un propriétaire de terrain qui a dernièrement soumis un plan de quartier pour 628 maisons à

¹³¹ En 2004, le taux hypothécaire était de 24% avec un remboursement prévu sur vingt ans. En République dominicaine, il existe pour certaines opérations un soutien étatique qui délivre, grâce à « l'Instituto Nacional de la Vivienda » (INVI), des crédits sans intérêts. Il existe par ailleurs des coopératives de crédit qui sélectionnent fortement leurs clients, et leur octroient, avec environ 13,5%, un taux nettement favorable. Si l'on considère qu'une maison neuve correspondant au standard de confort des classes moyennes, dans un quartier proche du centre de Dajabón, coûte environ 1'000'000 pesos (33'300 USD), le montant des intérêts hypothécaires la rend inaccessible au revenu d'un cadre moyen de la région. Un cadre moyen gagne environ 8000 pesos (270 USD) par mois.

¹³² Selon les indications que nous possédons, la construction d'une maison simple en bois, d'une surface de 35 à 40 m² et construite sur un seul niveau, sans équipement, coûte environ 20'000 pesos (670 USD).

¹³³ Les crédits hypothécaires n'existent que depuis peu de temps en Haïti et parmi les conditions d'éligibilité figure une source de revenu suffisante et stable. Dans les faits aucun de nos interlocuteurs était au courant de l'existence de ces « prêts logement », qui permettent d'obtenir chez certaines banques un prêt sur 20 ans pour financer à l'occurrence de 70% du prix d'achat/construction.

¹³⁴ Cette photo aérienne avait été prêtée à la mairie de Ouanaminthe par un bureau privé (le bureau INESA, qui collabore à cette recherche). La photo de grande dimension avait au moment de mon entretien avec le maire déjà disparu car son aide l'avait prêté au « Grupo M », l'entreprise qui a construit la zone franche, qui s'engageait à s'occuper de l'électrification d'une partie de la ville de Ouanaminthe (non entreprise) et qui à notre connaissance n'a pas encore rendu ce plan au propriétaire. Cette anecdote est à notre avis assez significative des relations inégales entre les différentes parties et du manque de pouvoir de négociation des gouvernements locaux.

¹³⁵ Un des employés locaux de la compagnie nous avait gracieusement prêté la seule copie sur papier disponible dans l'agence de Dajabón.

l'office des ouvrages publics : « je vais à l'office, je montre le plan, je paie et ils me donnent le tampon. »¹³⁶

Le non-respect des critères d'approbation a ainsi permis, il y a quelques années, la construction d'un quartier qui ne possède pas d'accès au réseau routier, ni d'équipements de base tels que canalisations et éclairage.

En République dominicaine, la municipalité a un certain nombre d'obligations en matière de planification urbaine¹³⁷. Elle est tenue de définir les limites entre zones urbaines et zones rurales et d'établir des plans régulateurs indiquant les différentes zones de la ville. Elle a, comme nous l'avons vu, la responsabilité d'approuver les plans des nouvelles constructions et de veiller à ce que celles-ci respectent la loi¹³⁸. La municipalité est également garante de toutes les constructions dans le domaine public et de leur maintien en état. Ces travaux se réalisent néanmoins seulement sous la pression de la population¹³⁹.

Figure 11: Dajabón - parc pour enfants et terrain de beis-ball



Source : terrain 2004

Dajabón manque manifestement de moyens et de compétences pour planifier. Cette situation est, selon certains interlocuteurs, due à la ligue des municipalités de la République dominicaine, qui est depuis 1938 l'organe fédérateur de toutes les municipalités : selon ses statuts, cette ligue est responsable du soutien technique et financier aux municipalités. Dans cette fonction, elle contrôle surtout la redistribution des recettes¹⁴⁰. Cette somme parvient aux communes par des

¹³⁶ Entretien avec un promoteur immobilier, octobre 2003 La procédure officielle voudrait que la municipalité initie les démarches en transmettant le plan à la Ligue Municipale Dominicaine qui les remette à son tour aux Ouvrages Publics. Se fixe alors le coût de la construction, qui détermine la hauteur de la perception des taxes communales (1% de la valeur de l'ouvrage). Les plans approuvés sont finalement envoyés par la municipalité aux Ouvrages Publics. A Dajabón, l'administration locale approuve pour la forme les plans de quartiers qui leur sont soumis par des privés (lotissement de terres agricoles), sans pour autant intervenir activement dans la planification urbaine. D'une manière générale, les règlements de construction énoncés dans la loi 675/44 et 6871/82 ne sont pas appliqués. La seule contrainte qui est plus ou moins respectée est la distance latérale d'un mètre entre les maisons (dans le climat chaud et humide une telle distance est nécessaire pour la ventilation ; c'est donc un élément essentiel pour le confort des habitants).

¹³⁷ 3455 Ley de organización municipal.

¹³⁸ 675/44 et 6871/82 Ley de Urbanización, Ornato Público y Construcciones.

¹³⁹ Par ailleurs, la municipalité s'occupe de l'aménagement de l'espace public en installant de petits parcs publics et l'éclairage public, ainsi qu'en effectuant la maintenance minimale des routes.

¹⁴⁰ La répartition selon une grille qui fixe la somme des transferts d'après le nombre d'habitants de la municipalité (Ley de Transferencias de Municipios y Distritos Municipales, Ley 17-97).

payements mensuels et les municipalités ne peuvent pas disposer librement de montants globaux pour effectuer ponctuellement des plus grands investissements¹⁴¹.

Le reste des revenus provient de différentes sources locales : les taxes perçues sur le marché (environ 4,45 millions de pesos par an, soient 148'000 USD), les loyers des terrains appartenant à la municipalité, les taxes perçues aux stands de taxi-moto ainsi que les émoluments des permis pour les manifestations publiques et pour la construction d'ouvrages.

Globalement, les investissements en infrastructures ou en personnel technique sont très faibles. Ils sont insuffisants pour intervenir d'une manière significative dans la gestion et la planification de la ville.

En conséquence, pour la municipalité de Dajabón, la « planification urbaine » se limite au maintien de l'infrastructure routière, à la construction de petits parcs, à l'illumination des voies publiques et au nettoyage des espaces publics, en agissant en fonction des demandes des habitants. Le manque de contrôle et de critères de décision est un terreau pour un certain clientélisme électoral¹⁴².

Au défaut d'objectifs généraux s'ajoute la nouveauté de la situation : pendant longtemps Dajabón a été un petit bourg périphérique, en dehors des grands circuits, et tirait ses ressources principalement de la production agricole. L'ouverture de la frontière, cumulée à un exode rural généralisé en République dominicaine, a produit une dynamique urbaine qui a surpris les anciens Dajaboneros. « *Il y a dix ans je n'aurais jamais pensé que Dajabón serait un jour comme on le dit, la « capitale de la frontière ». Ce développement est tout simplement incroyable* »¹⁴³.

A Ouanaminthe, la planification officielle ne répond pas aux besoins de la croissance urbaine ni ne la régule. Comme à Dajabón, il n'existe ni plan officiel, ni office local qui s'occuperait de la planification et de la gestion urbaine.

Le maire de Ouanaminthe ne voit par ailleurs aucun intérêt à planifier quoi que ce soit, car il manque totalement de moyens pour en assurer la réalisation. « *Donc nous n'avons pas d'électricité, il n'y a pas d'eau potable non plus — nous avons tous les problèmes du monde. Donc on ne sait pas comment ni quand ces problèmes vont pouvoir se résoudre.* »¹⁴⁴ La municipalité « *fonctionne pour fonctionner* » et n'est en aucun cas appuyée par le gouvernement central : Ouanaminthe a un budget annuel de 30'000 USD (12 fois moins important que Dajabón, moins de 0,5 USD par habitant). Ce montant est largement insuffisant pour remédier aux problèmes les plus urgents (assainissement, électricité, santé, éducation...) ¹⁴⁵.

En Haïti, les compétences en matière de développement urbain sont inscrites dans un processus de décentralisation fixé par la Constitution de 1987 : les collectivités territoriales sont aptes à

¹⁴¹ La municipalité de Dajabón reçoit mensuellement trois versements différents, destinés aux travaux, aux salaires du personnel, au ramassage des ordures et au nettoyage public. Le montant total est variable et oscille entre 700'000 et 1'000'000 pesos mensuellement (entre 23'000 et 33'000 USD, ou environ 6 USD par an et par habitant). Pour garantir la propreté de la ville, la municipalité reçoit entre 200'000 et 290'000 pesos ; le service de ramassage et de nettoyage coûte environ 170'000 pesos par mois. Selon la ligue municipale, les municipalités déboursent entre 30 et 70% de leur budget pour le ramassage des déchets — Dajabón reste, avec moins de 30%, en dessous de ces chiffres.

¹⁴² Entretien avec le municipal Demetrio Senfleuer en octobre 2003.

¹⁴³ Entretien avec Demetrio Senfleuer, municipal de Dajabón en 2003.

¹⁴⁴ Entretien avec le maire de Ouanaminthe Jean-Alex Florival en octobre 2003.

¹⁴⁵ En Haïti, la majorité du budget de fonctionnement des communes leur est attribué par l'Etat central.

mettre en place des instruments formels de planification et de réglementation. En réalité le manque de moyens financiers, techniques et en ressources humaines ne leur permet pas d'assumer ces tâches¹⁴⁶. La décentralisation imparfaite et le manque de moyens résultent, en matière d'aménagement du territoire, d'une situation confuse où les responsabilités ne sont pas clairement réparties (Prophète, 2002).

Il existe un cadre normatif, une loi sur l'urbanisme qui date de 1963 qui fixe les règlements et le processus à suivre pour la délivrance du permis de construire. Ces lois ne sont cependant pas appliquées et aucun des interviewés dans les quartiers populaires ne se soucie de savoir si sa maison était construite selon les normes.

L'Etat central manquant à l'appel, les agences internationales ont pris le relais et soutiennent la démocratisation et le renforcement des capacités locales. C'est le cas pour la commune de Ouanaminthe qui est soutenue par le Fonds d'équipement des Nations Unis (FENU) et le Gouvernement haïtien pour développer la gouvernance locale¹⁴⁷.

Ainsi, dans les deux villes jouxtant la frontière, et notamment à Ouanaminthe, le contexte institutionnel actuel ne permet pas la mise en place de stratégies et d'outils qui permettraient de faire face à la croissance urbaine importante. On est encore très loin du moment où il sera possible de parler d'actions concertées et planifiées entre les deux pays.

Figure 12: Ouanaminthe - terrain de football (gauche) et place centrale lors de la fête patronale (droite)



Source : terrain 2004

Il n'est donc pas étonnant que les rares collaborations transfrontalières en matière de gestion urbaine et environnementale soient toutes, comme nous l'avons déjà mentionné dans le chapitre 6, des initiatives informelles, fondées sur le constat d'urgence à agir ensemble pour préserver l'environnement commun. Ce sont encore des actions ponctuelles sans vision stratégique. Leur existence témoigne néanmoins de la nécessité d'envisager un avenir commun, dans la mesure

¹⁴⁶ La décentralisation est, en regard du chiffre de répartition des fonctionnaires et des investissements sur le territoire, très peu avancée : 70% des fonctionnaires travaillent dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, et 90% des investissements s'y concentrent (CCI, 2004).

¹⁴⁷ « Gouvernance pour l'environnement dans le département du Nord-Est » la stabilisation d'une gouvernance locale en vue d'une stratégie de développement, financés par le Fonds d'équipement des Nations Unis (FENU).

où un trop grand désastre du côté haïtien serait immanquablement dommageable pour la population dominicaine.

9.4 Les constructeurs

En absence d'intervention gouvernementale, ce sont les propriétaires fonciers et les constructeurs qui se substituent aux urbanistes. Dans ce contexte, on observe un certain nombre de pratiques qui ont un effet structurant sur l'orientation de la trame urbaine et sur la manière de construire les habitations. Ce sont des règles implicites qui interviennent par exemple quand il s'agit de définir de nouveaux lotissements dans les quartiers populaires : un lot compte le nombre de mètres carrés suffisants pour la construction d'une maison — souvent uni-familiale — et, dans certains quartiers, pour installer des latrines et un puits dans l'arrière-cour, élever des poules et pratiquer un peu de jardinage. Plutôt de forme allongée à Dajabón, les lots sont plus souvent de forme carrée à Ouanaminthe¹⁴⁸.

A Ouanaminthe, en dehors du centre historique, le réseau routier est déterminé par d'anciens chemins de campagne et par les routes principales qui rejoignent les villes et villages les plus proches. Les nouvelles extensions de la ville suivent cette logique. Les terrains agricoles sont parcellées en lots de taille très variables (de 50 à plus de 300 m²). La densité des constructions dans certaines cités et l'imbrication des cheminements pour accéder à des maisons ne se situant pas directement sur les passages principaux, rendent l'espace difficilement lisible pour l'étranger. Ces quartiers sont en grande partie inaccessibles par voiture.

Les ruelles sont étroites et les parcelles sont souvent entourées de clôtures : en dehors du centre, la rue ne constitue en général pas un espace accueillant. La disposition non-orthogonale et les fréquents croisements de ces ruelles permettent néanmoins de petits espaces publics, à l'intersection des chemins. Ces derniers sont parfois arborés, et dans les quartiers les plus denses se trouve souvent un petit commerce.

Les constructions les plus récentes sont installées au milieu des champs, sans être liées clairement à un réseau de voirie. Beaucoup de ces maisons ne sont pas encore terminées et habitées.

¹⁴⁸ Lors de nos entretiens, tout le monde, du propriétaire foncier au client semblait avoir une idée exacte de la taille d'un lot. La plupart parmi les personnes questionnées donnait d'abord des indications sur le prix d'un lot, avant de parler (sur demande) de sa surface ; le prix au mètre carré était seulement utilisé par les promoteurs immobiliers.

Figure 13: Ouanaminthe - croisement de cheminements (gauche) et maison "dans les champs" (droite)



Source : terrain 2004

Dans le centre, une grande partie des maisons héberge des commerces au rez-de-chaussée. Les maisons sont moins clôturées et la véranda joue un rôle important dans le rapport avec la rue.

Figure 14 : Ouanaminthe – rues du centre ville



Source : terrain 2004

A Dajabón, le quadrillage des rues du centre a eu une influence déterminante sur la morphologie des extensions récentes au Nord et au Sud de la ville. La rigueur de cette trame se perd néanmoins dans les quartiers du Sud, un secteur qui conserve par ailleurs encore des caractéristiques très rurales et une faible densité de constructions. Les lots sont de tailles semblables et mesurent entre 150 et 300 m² : 10 à 15 mètres de largeur sur 15 à 25 mètres de profondeur. Les rues sont toutes praticables en voiture et l'orientation nord-sud du réseau routier permet de se repérer facilement. La plupart des maisons possède des vérandas qui s'ouvrent côté rue et n'ont pas de clôture qui empêcherait les contacts. Le rapport avec la rue est donc très direct.

Comme nous l'avons déjà mentionné, dans les deux quartiers les plus importants en dehors du centre ville, le quartier Nord et le quartier Sud, se sont développés des commerces et restaurants formant des petits centres de quartier qui offrent une grande partie des biens et services nécessaires au quotidien.

Au centre, la plupart des maisons ont une façade construite directement sur la rue, Nombre d'entre elles ayant une véranda donnant sur la rue. Le centre ville étant très commercial, presque toutes les maisons hébergent un commerce.

Les extensions planifiées, certaines colonies agricoles des années 1960 (étatiques) et les quartiers équipés pour les classes moyennes (par les promoteurs) sont encore aujourd'hui détachés du tissu urbain contigu. Ils ont été développés comme des entités à part (voir sur plan à la page 107) « colonia La Fé » ; « Reparto Beller »)

Dans les deux villes, les maisons des quartiers nés de l'exode rural sont souvent une transposition urbaine de l'architecture vernaculaire rurale¹⁴⁹. Encore aujourd'hui il existe de grandes similitudes entre les maisons rurales des deux pays, notamment par l'utilisation des matériaux et la disposition modulaire de l'espace. En ville, les maisons restent conçues sur la base de modules dont la taille varie en fonction de la disponibilité des longueurs du bois d'ossature ou des portées possibles avec des constructions rudimentaires en béton. Dans l'île Hispaniola, un module est un rectangle qui mesure 3 à 4 mètres sur 3 à 5 mètres. Le type « minimal » est une maison constituée de deux modules : un espace multi-usages et une chambre à coucher.

¹⁴⁹ Architecture anonyme sans architectes. Selon *The Encyclopedia of Vernacular Architecture of the World* (1997), l'architecture populaire des deux pays serait fortement influencée par les modes de construction des indiens Arwak qui utilisaient le bois, les feuilles de palmiers et la terre pour construire leurs maisons, constituées sur la base d'un espace de forme carrée.

Figure 15 Ouanaminthe- habitation construite d'une manière traditionnelle (gauche) et transposition moderne du même modèle



En comparant les constructions récentes des deux villes, on constate qu'il n'existe pas de différence fondamentale dans la manière de juxtaposer les modules, mais que les maisons se distinguent d'une manière générale par la taille : les maisons dominicaines sont en général unifamiliales, ont un plan plutôt allongé et sont couvertes par une toiture à deux pans, tandis qu'en Haïti davantage de maisons sont habitées par plusieurs familles et elles sont en conséquence souvent plus larges, s'approchant d'un plan carré¹⁵⁰. Elles sont presque exclusivement couvertes d'une toiture à quatre pans. C'est par ailleurs la forme de la toiture et la disposition des maisons sur la parcelle qui distinguent le plus fortement la morphologie des quartiers populaires des deux villes.

Cependant, les possibilités qu'offrent les nouveaux matériaux et des modèles d'architecture plus modernes ont fait évoluer les styles : murs en plots de ciment, toitures plates, en tuiles ou en tôle, etc. Les maisons des quartiers pauvres en blocs de ciment sont dans la majorité des cas construites par des professionnels ou avec leur aide, maçons et charpentiers qui travaillent toutefois sans plan architecturaux. La finition d'une maison prend souvent plusieurs années, les propriétaires commençant à l'habiter dès la toiture posée. De ce fait, beaucoup des maisons (même au centre ville) sont dans un état permanent de transformation. On peut observer le même processus pour la transformation de maisons en bois en constructions en dur.

L'origine rurale de la plupart des habitants de Dajabón et de Ouanaminthe se reflète donc dans les pratiques de construction des maisons d'habitation. Avec la construction des colonies agricoles (« colonia la Fé » et « colonia 30 de mayo »)¹⁵¹ sous la dictature de Trujillo et la production d'habitats économiques de la coopérative CODEPO actuellement, il existe à Dajabón la systématisation d'un habitat économique à confort minimal qui reprend les bases de cette architecture vernaculaire.

¹⁵⁰ Rappelons que la taille moyenne d'un ménage à Dajabón est de quatre membres et à Ouanaminthe de cinq et demi.

¹⁵¹ Ces colonies étaient en même temps un modèle de la modernité et du progrès qui devrait se démarquer fondamentalement de l'habitat traditionnel rural en Haïti (Augelli, 1980).

La question des modèles d'habitats se présente d'une manière différente dans les nouveaux quartiers de classe moyenne. Les maisons y sont en général construites selon des plans d'architectes ou d'ingénieurs et se différencient de manière visible de l'expression vernaculaire. Leur construction se caractérise par l'utilisation du béton armé : balcons en porte-à-faux, décrochements dans la façade et toitures plates. Les décorations relèvent du vocabulaire néoclassique — frontons et balustrades copiées sur des villas romaines¹⁵². On retrouve des éléments de ce type d'architecture dans les maisons transformées du centre, où domine encore une tradition architecturale rationaliste.

Les matériaux de construction proviennent principalement de sources locales. En République dominicaine, le bois provient de l'exploitation forestière réglementée de la province, et les briques de ciment se fabriquent dans la province de Santiago. En Haïti, une partie importante des matériaux est importée de la République Dominicaine (notamment l'acier et le ciment). Les briques de ciment sont souvent fabriquées avec le sable des rivières, ce qui constitue une menace environnementale importante, provoquant à moyen terme l'assèchement de la rivière¹⁵³.

9.4.1 Des logiques proches dans des contextes différents

En comparant la production architecturale récente des deux villes, on s'aperçoit que les modèles sous-jacents sont très proches d'un pays à l'autre.

Dans les deux cas, il existe les mêmes catégories principales : 1) des habitations des quartiers populaires, dérivées de l'architecture vernaculaire et 2) des habitations de classe moyenne dont la volonté architecturale marque l'aspiration de l'occupant à un style de vie moderne et confortable.

Les deux villes se différencient cependant par les pratiques d'occupation du sol — la manière de tracer et de délimiter des lots et les manières de s'approprier l'espace de la rue.

Enfin, il est important de rappeler que le paysage urbain de chaque ville est imprégné de son histoire : Ouanaminthe, par les années glorieuses de son passé marchand des XVIII^e et XIX^e siècle — au centre-ville subsiste encore un nombre important d'anciennes maisons de style colonial, qui laissent deviner l'occupation marchande et une certaine aisance de leurs anciens occupants¹⁵⁴ ; Dajabón possède très peu d'anciennes constructions, l'architecture du centre étant marquée par les constructions publiques de l'ère Trujillo qui s'inscrivent dans le répertoire architectural rationaliste, rappelant fortement l'architecture italienne des années 1930.

Dans ce contexte il est intéressant de mettre en évidence les modes d'actions et les intérêts des différents acteurs qu'ils poursuivent dans l'espace frontalier. Le tableau suivant synthétise ces

¹⁵² On peut qualifier ce style comme « architecture populaire internationale » qui se base sur des modèles communs du « bon goût » qui ne varie que peu selon les continents.

¹⁵³ Cette pratique de l'exploitation des sables de rivière est une conséquence collatérale à l'ouverture de la frontière : selon un collaborateur d'une association locale, les personnes qui sont impliqués dans ce commerce sont des nouveaux arrivés qui ne trouvent pas d'activité dans le marché et se mettent à l'exploitation des sables. « *Quand ils arrivent à Ouanaminthe il ne trouve rien à faire - il doit créer quelque chose. Il voit tous les hommes avec des brouettes — il n'a rien à faire, il prend sa brouette aussi.* » Par jour une personne peut extraire 25 brouettes de sable qui se vendent au prix de 50 gourdes la brouette.

¹⁵⁴ C'est un type de maison très répandu dans les colonies françaises : entrepôts et magasins au rez-de-chaussée et l'habitation avec un balcon généreux au deuxième étage.

différentes attitudes : les premiers quatre acteurs poursuivent une valorisation de l'échelle locale, tandis que les derniers quatre agissent dans le contexte national et international, souvent au détriment des intérêts locaux.

Tableau 10 : Les dynamiques qui régissent l'extension urbaine et la valorisation du sol

Acteurs	Attrait de l'intermédiation frontalière : buts	Transformation spatiale des deux villes	Pratiques/politiques/stratégies
Migrants (principalement de provenance rurale)	Amélioration de leurs conditions de vie : revenus liés au commerce transfrontalier ; accès aux services (santé, éducation)	Quartiers informels ou formels en consolidation	Luttes sociales ; organisations sociales Occupation de terrains municipaux et privés achat des terrains les meilleurs marchés
Habitants locaux anciens, propriétaires de terrain	Valorisation de leur patrimoine : Possibilité de convertir leurs terres agricoles en terrains à bâtir. Valoriser les maisons au centre ville	Nouveaux lotissements, transformation du centre ville et de l'aire du marché: entrepôts, commerces, hôtels et restaurants.	Pas de concertation avec le gouvernement – « ce sont eux qui font »
Entreprises nationales	Développement à long terme du commerce binational selon une stratégie d'implantation transfrontalière	Installation de magasins aux centres villes, achat de terrains pour entreposage dans les quartiers périphériques – provisions de terrains	Association avec les ONG locales et les églises pour s'établir en Haïti
Gouvernements locaux	Développement local	Projets partiels d'amélioration des infrastructures urbaines	Electorat, clientélisme
Gouvernement national	Défense de l'intégrité territoriale	Présence militaire et infrastructure militaire	Agit déconnecté du milieu local avec une attitude clientéliste.
Entreprises Multinationales	Profit de la différence socioéconomique entre les deux pays : présence de main d'œuvre bon-marché en Haïti et infrastructures suffisantes en République dominicaine	Zone franche – en terrain fermé en dehors de la ville. Migration supplémentaire, surtout du côté de Ouanaminthe.	Association avec pouvoirs nationaux Promesses de développement local
Agences internationales	Frontière comme opportunité de développement, surtout à l'égard de Haïti	Projets sociaux, luttes pour les pauvres, amélioration des infrastructures et protection de l'environnement	Consultation des gouvernements nationaux pour les projets plus conséquents Soutien à des plus petits projets des ONG locaux

10 De l'échange binational aux logiques transnationales : chronique d'un changement de paradigme annoncé

10.1 Reconstruction d'un marché binational

Nous avons décrit la nature des échanges binationaux en évoquant surtout les dimensions nationale et internationale des flux de marchandises et de personnes. Dans ce chapitre, nous nous intéresserons à la dimension locale de ces échanges, c'est-à-dire à la manière dont l'économie frontalière se reflète dans la transformation de l'espace urbain. Dans un deuxième temps, il s'agira de comprendre l'influence des dynamiques endogènes et exogènes sur l'espace des deux villes.

À la fin de la dictature de Trujillo, l'espace du marché binational s'est construit peu à peu. Dès les années 1980, un petit commerce transfrontalier s'installe entre Ouanaminthe et Dajabón. Il s'agit du commerce clandestin de vêtements et de chaussures usagés : des femmes de Dajabón vont acheter les marchandises à Ouanaminthe et les revendent à Dajabón. Le marché se tient alors dans la cour d'une maison, en marge du centre.

L'activité étant illégale, le passage frontalier se fait, comme pour les autres biens en contrebande, par la rivière. Dajabón n'est pas le centre de cette activité commerciale, car avant 1990 le marché est localisé à Ouanaminthe. Il est appelé « marché pour touristes » et se situe sur un terrain public du centre de la ville.

Entre 1992 et 1994, l'embargo sur Haïti et la fermeture de la frontière profitent surtout à la contrebande¹⁵⁵. *«Cela a appauvri Haïti au bénéfice de Dajabón. C'est alors que les Dominicains, les gens de Dajabón, commençaient à manœuvrer l'argent.»*¹⁵⁶

En 1994 s'installe à Dajabón le marché binational tel qu'il est connu aujourd'hui. Il n'a pas cessé de se développer jusqu'à ce jour et il est sans doute l'espace qui rassemble, à Dajabón, la plus grande masse de personnes en provenance des deux pays.

La commune de Dajabón a réorganisé le marché, et à l'aide d'un consultant, elle a marqué et numéroté les emplacements. Depuis 2004 elle récolte elle-même les taxes, qui étaient avant cela perçues par un intermédiaire louant le droit de gérer le marché. Il payait 65'000 pesos par mois (2160 USD) : une affaire rentable, surtout si l'on compare avec la somme actuellement récoltée par la municipalité qui s'élève entre 40'000 et 55'000 pesos par jour de marché, c'est-à-dire

¹⁵⁵ Il s'agit surtout du trafic de pétrole : un gallon s'achetait à 20 pesos en République Dominicaine et se revendait à 100 pesos à Ouanaminthe. Ainsi, la participation aux réseaux de contrebande, dont le trafic du gasoil qui permettait de rapporter un bénéfice qui allait jusqu'à 80 pesos (2,6 USD) par gallon ou la mise à disposition de son habitat pour l'entreposage des marchandises illégales étaient des activités lucratives, surtout pour une partie de la population de Dajabón.

¹⁵⁶ Entretien avec un entrepreneur haïtien qui réside à Dajabón, août 2004.

environ 370'000 pesos par mois (12'500 USD)¹⁵⁷. Cette rentrée d'argent correspond à environ un tiers du budget mensuel de la municipalité¹⁵⁸.

Les revenus de l'exploitation du marché représentent donc plusieurs millions de pesos par année, une somme dont la section communale de Ouanaminthe ne peut que rêver. Actuellement, la ville de Ouanaminthe n'a en effet pas de possibilité de générer directement des retombés financiers des activités à la frontière¹⁵⁹. De ce déséquilibre provient également une partie des revendications, souvent mentionnées dans les entretiens, pour alterner la localisation du marché — à Ouanaminthe et à Dajabón.

10.2 Le marché, un moyen d'existence général

Le marché transforme temporairement les deux villes en un lieu de passage qui vit au rythme des acheteurs et des vendeurs. Ces derniers arrivent par bus et par camion, souvent la veille au soir ; dès l'ouverture, les lundi et vendredi matins, le centre ville de Dajabón devient le cœur d'une intense activité qui s'estompe au milieu de l'après-midi, lorsque les derniers marchands prennent leur camion ou leur bus pour retourner dans leurs villes et villages.

Selon des estimations, approximativement 8'000 personnes traversent la frontière depuis Haïti les jours de marché (Matiás, 2001). Au nombre de ces Haïtiens s'ajoutent les commerçants et acheteurs venus de toute la République Dominicaine¹⁶⁰ ainsi qu'une partie de la population de Dajabón qui participe activement, en tant qu'acheteurs et vendeurs, aux échanges. Caroline Abvien (2000) avance un total de 10'000 personnes qui seraient directement impliquées dans ces échanges commerciaux. Six ans plus tard, ce chiffre devrait vraisemblablement être revu à la hausse ; l'afflux de personnes représente au moins deux tiers de la population résidente de la ville.

La population locale des villes constitue également une partie non négligeable des personnes qui fréquentent ce marché. Les habitants, s'ils ne sont pas eux-mêmes négociants, y vont pour acheter à bon prix des produits d'usage quotidien, des vêtements et des chaussures, usagées ou neuves. Les prix y sont un quart plus bas que ceux pratiqués dans la vente au détail des magasins de quartier¹⁶¹. Cette économie est donc un réel avantage financier dont profite d'une manière considérable le budget des populations locales. « Pour moi le marché est important, c'est

¹⁵⁷ Environ 4.45 millions pesos (148'000 USD) par an.

¹⁵⁸ Cette somme d'argent d'un montant « inespérée » est affecté, sans vision stratégique, ni de règles claires à l'assistance sociale : « Et cet argent est utilisé pour que 109 pères de famille mangent – si on multiplie avec ses enfants, ses parents et grand parents, ses frères ... cela fait beaucoup de personnes – avant c'étaient cinq ou six personnes qui bénéficiaient de ce gain. Le soir du marché, nous faisons des chèques de 300 pesos (10 USD) que nous amenons aux différentes communautés d'ici – environ 40 à 50 chèques qui sont le résultat des revenus du marché international, comme ils l'appellent, que nous allons donner aux plus pauvres. Jamais dans la vie cela s'est fait ainsi. » Syndico de Dajabón, entretien août 2003

¹⁵⁹ Durant les années '90, il existait une taxe qui était prélevée pour le passage dans la ville. Cette taxe ne rapportait « pas grande chose », mais elle était selon notre interlocuteur très mal gérée (entretien avec un économiste à Ouanaminthe, novembre 2003).

¹⁶⁰ Selon des propres estimations sommaires environ 1000 à 1500 personnes arrivent par transports en commun et camions à Dajabón.

¹⁶¹ Entretien avec un habitant des quartiers pauvres de Dajabón.

un moyen d'existence pour les pauvres. »¹⁶² Il faut néanmoins disposer de suffisamment d'argent pour pouvoir acheter en quantité riz ou haricots.

Figure 16 : Le marché binational à Dajabón (colonne gauche « semi-grossistes ; c. droite « détaillants »)



Source : terrain 2004

La question du moyen d'existence des populations les plus pauvres touche également une multitude d'activités et de négoce liés au marché binational. Ces derniers ont été recensés par plusieurs études (Abiven, 2000 ; Dilla & De Jesus, 2006, Mathon et al., 2006). Selon ces sources et d'après nos propres observations, cela concerne principalement trois types d'activités :

¹⁶² Entretien avec un habitant des quartiers pauvres de Dajabón.

- 1) Les activités professionnelles et les petits commerces, qui profitent de l'augmentation du flux de passagers : services de transport ; commerces locaux, tels que les pharmacies, commerces en outillage et en pièces de rechange, papeteries, restaurants et hôtels.

Pour ces commerces, les gains durant les jours de marché sont jusqu'à dix fois plus élevés que durant les autres jours. Certains ont par ailleurs commencé leur activité à cause du marché et fonctionnent à bas régime durant les autres jours¹⁶³.

- 2) Les activités qui existent seulement les jours de marché : tenue de stands, ouverture de magasins et d'entrepôts n'ouvrant que les jours de marché ; petite restauration servie dans la rue ou chez l'habitant, porteurs de marchandises entre Ouanaminthe et Dajabón, manœuvres pour la charge et la décharge des camions, vente ambulante, vente d'emballages et de ficelles, échange de devises.

Ces dernières activités sont souvent exercées par la population pauvre des deux villes.

- 3) Les services fournis par des entreprises d'envergure nationale et internationale : banques, télécommunications, transports à long distance.

Le développement du quartier central de la ville de Dajabón, impliquant aussi des espaces annexes au marché, reflète l'emprise de ces activités sur l'espace de la ville, notamment sur les stations de transport, les rues et les aires de chargement.

10.3 « Je fais comme mon voisin » : formation d'un centre commercial

L'espace du marché proprement dit occupe environ 5,5 hectares au centre de la ville. Dans cette aire s'installent tous les stands durant deux jours. C'est principalement un marché de rue, et seule une petite partie de l'activité est localisée sur une place aménagée de manière permanente à cet effet : le marché international de Dajabón, localisé sur un îlot urbain à 200 mètres de la frontière.

Dans le secteur central du marché, où se vendent les marchandises en gros (ce secteur occupe approximativement un tiers de l'aire du marché) nous avons relevé plus de 60% des maisons affectées à un usage directement lié au marché : entreposage, vente et petite restauration. Cette partie de la ville avait, avant même l'ouverture du marché binational, une vocation commerciale avec de petites industries (l'abattoir de la ville et une usine de glace se trouvent dans ce secteur, ainsi que le marché local de Dajabón, rebaptisé depuis 2003 « marché international »). Elle se transforme en plateforme d'accueil pour le marché binational. La plupart des magasins de cette aire n'ouvrent leurs portes que le lundi et le vendredi. Durant une grande partie de la semaine, le quartier est presque désert car de moins en moins de bâtiments sont habités.

Durant nos différents séjours sur le terrain, de 2002 à 2004, le changement d'affectation des bâtiments dans le secteur du marché s'est fait progressivement : dans un premier temps les entrepôts étaient souvent improvisés, occupant par exemple une partie du salon avant de

¹⁶³ Entretien avec des chauffeurs de moto-taxi et, des propriétaires d'hôtel et un commerçant de produits d'outillage et le propriétaire d'une papeterie.

prendre davantage d'espace, ou avant que les habitants déménagent dans un autre secteur de la ville pour affecter entièrement leur habitation au commerce. D'autres modifient leur habitation pour mieux conjuguer leur activité marchande avec leur logement. Cette adaptation du logement aux besoins du marché se fait aussi pour la petite restauration ; dans ce cas, les habitants-commerçants installent un petit comptoir sur la rue pour vendre des boissons et de la nourriture depuis leur maison. Ces comptoirs ouvrent seulement les jours de marché, auxquels se limite aussi le commerce de « l'ombre » qui implique de louer l'abri d'une bâche aux marchands installés devant chez eux. « Il y a des gens ici à Dajabón qui font du commerce avec les Haïtiens, mais ils n'ont pas la vision nécessaire pour faire un projet de cette nature. Parce que les commerçants de Dajabón sont installés dans leur maison de famille, ils n'ont pas d'entrepôt. Ils échangent des millions de pesos et personne n'a eu l'idée de construire un entrepôt pour développer son commerce. " C'est dans ma maison, je vis ici et je vends le lundi et le vendredi depuis ici. Le mardi je ferme et j'espère qu'ils ouvrent le vendredi." C'est une manière de vivre, mais il y aura d'autres commerces qui vont venir et ils doivent se développer, parce que le commerce ne peut pas rester inchangé. Le commerce commence avec un petit magasin et il doit croître, si tu ne grandis pas, il y a un autre qui va te remplacer. Si tu as une vision trop conservatrice, tu ne vas pas grandir. »¹⁶⁴

Figure 17: Dajabón- habitations qui se transforment en fonction du marché



Source : terrain 2004

La multiplication des entrepôts et des lieux d'achat et de vente dans les maisons familiales montre très peu d'inventivité : « Ce sont des personnes dans de petites villes qui ne s'investissent en général que dans le même commerce que ceux qui ont déjà eu des résultats positifs. Il y a des personnes qui ne sont pas des aventuriers. » Le fait que ces commerçants ne travaillent que durant deux jours est par ailleurs souvent critiqué au cours d'entretiens avec des acteurs économiques qui s'investissent dans d'autres affaires, et qui jugent qu'il est important de développer aussi des affaires indépendamment du marché.

Toutefois, le déménagement des habitants du centre ville a une autre raison : le bruit et la congestion des rues rendent, deux jours par semaine, le secteur du marché et des rues qui y mènent presque inhabitables. Les personnes qui ont les moyens s'installent en hors de la ville,

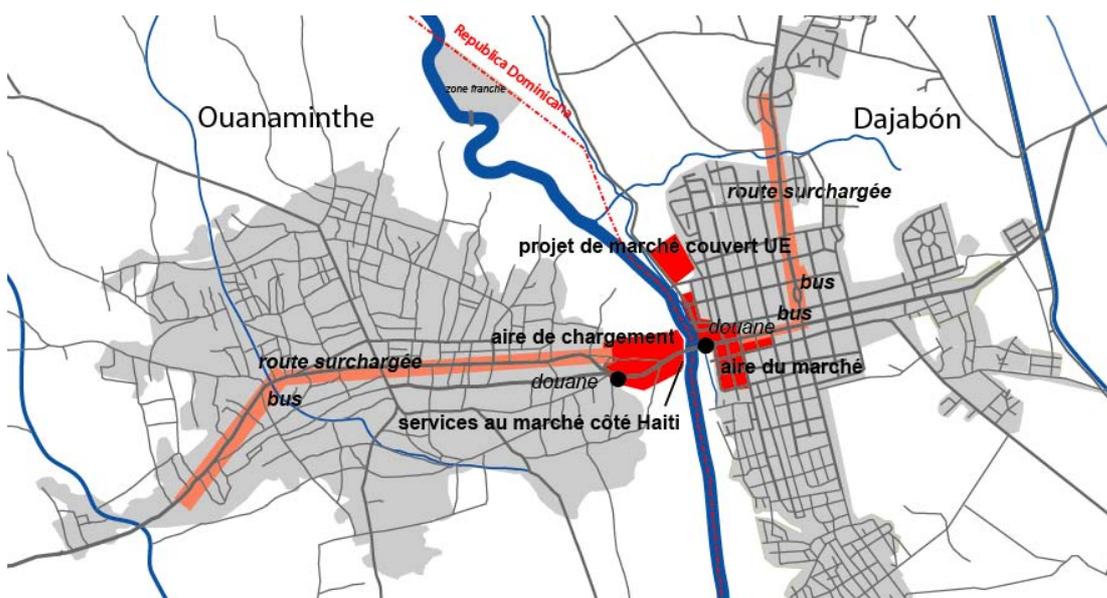
¹⁶⁴ Directeur de l'entreprise « Magasin Commercial », entretien en août 2004.

soit dans les nouveaux quartiers de l'Est, soit au Nord, et ils abandonnent leurs maisons au centre¹⁶⁵. La cohabitation entre les activités du marché et les résidents provoque une situation conflictuelle, tout comme à Ouanaminthe.

10.4 Constitution d'un espace de transit / logistique

La présence du marché binational ne se limite donc pas à quelques rues du centre. Un marché d'une telle envergure nécessite l'existence d'espaces annexes, importants pour son fonctionnement. Dans le cas du marché de Dajabón, ces espaces sont localisés à cheval sur les deux territoires nationaux : 1) le centre de Dajabón avec un certain nombre de services nécessaires aux transactions dans le marché (finance, hôtellerie, communication) ; 2) la douane dominicaine et ses espaces annexes : le pont et les esplanades adjacentes ; 3) la rive haïtienne de la rivière Masacre et l'espace de la frontière à la douane haïtienne ; et enfin 4) l'espace de circulation dans les deux villes : les rues et les stations de transport.

Carte 2 : Espaces logistiques du marché



La douane dominicaine est investie les lundis et vendredis par l'activité marchande, principalement le transit de personnes et de marchandises, mais aussi l'occupation d'une partie du terrain qui appartient à l'espace de la douane pour la vente de vêtements usagés, des semi-grossistes haïtiennes aux revendeurs détaillants dominicains. Ces transactions se font avant que

¹⁶⁵ Il y a beaucoup de maisons à vendre au centre de Dajabón

ces marchandises ne passent le contrôle douanier. Une autre vente de vêtements usagés a lieu dans les entrepôts de la douane, le soir précédant les jours de marché¹⁶⁶.

Dans les deux villes, il y a plusieurs aires de chargement et de transbordement ; voici les principales :

Du côté dominicain, ce sont dans les espaces adjacents à la douane et dans certaines rues moins occupées par les stands du marché, qu'a lieu le commerce en gros de produits agricoles.

Du côté haïtien, les chargements se font dans un terrain vague d'environ six hectares, qui s'étend devant l'entrée de la ville d'Ouanaminthe. La ville est en effet située à environ 420 mètres de la douane dominicaine et du pont qui traverse la rivière Masacre. La douane haïtienne se trouve également au niveau de l'entrée de la ville. Ce terrain est parcouru par un réseau informel de cheminements qui s'est créé avec le temps par le parcours des voitures, des motos, des camions et des piétons. Durant les jours de marché, des aires de chargement pour les camions haïtiens s'installent à des endroits précis. Certains camions sont des bus de ligne qui partent à la fin du marché à destination des principales localités du pays.

L'absence de contact direct entre le tissu urbain et la frontière nécessite le développement extra muros d'un certain nombre d'activités en lien direct avec le passage frontalier : services de transport en moto-taxi et van pick-up, stands de nourriture, d'essence et d'alcools forts. Ces stands sont consolidés (abris en tôle, étalages en bois). Certains sont actifs toute la semaine.

Ainsi, le marché binational à Dajabón a créé du côté haïtien une plate-forme logistique informelle qui gère chaque jour de marché un transit de marchandises d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de USD.

Le trafic croissant induit par le commerce entre les deux pays surcharge temporairement les réseaux routiers des deux villes. Nous avons déjà mentionné la nuisance qu'apporte le passage des camions dans les rues les jours de marché. Avec le développement du commerce binational et la tendance à pratiquer de plus en plus l'import-export direct, ce ne sont pas seulement des camions transportant des produits agroalimentaires depuis Santiago de Caballeros les lundis et vendredis, mais aussi des véhicules poids lourds qui transportent chaque jour jusqu'à la frontière des briques en ciment, des barres de fer et d'autres matériaux lourds destinés à l'exportation. Comme il n'y a pas de route de contournement dans les deux villes, ils passent par le centre où ils stationnent souvent en attendant l'accomplissement des formalités douanières.

Cet accroissement de la circulation routière à Ouanaminthe — des camions surchargés qui circulent sur des routes non asphaltées — est très mal perçu par les habitants, qui se plaignent aussi des déchets laissés dans la ville¹⁶⁷.

Durant ces dernières dix années, les pratiques des habitants, des commerçants et des fournisseurs de services ont transformé une partie significative de l'espace des deux villes de

¹⁶⁶ Un semi-grossiste venant d'une province adjacente de Dajabón, rencontré en 2004 dans l'un des hôtels de la ville, disait effectuer en général ses achats le soir précédent au marché à la douane ainsi que le jour du marché très tôt dans le marché, afin de repartir en début de la matinée pour aller revendre ces marchandises à d'autres revendeurs de la région.

¹⁶⁷ Entretiens réalisés en août-septembre 2004.

manière à répondre au flux de personnes et de marchandises du marché binational. Ces modifications consistent à attribuer des fonctions spécifiques à des secteurs de la ville, en grande partie d'une manière informelle. Ces espaces lient fonctionnellement les deux villes et sont affectés essentiellement à des opérations logistiques (transport, charge et décharge, transit en douane, mais aussi services d'appui tels que hôtels, restaurants et banques).

Figure 18 : Ouanaminthe – Plateforme logistique provisoire durant le marché



Source : terrain 2003/4

Figure 19: Dajabón – charge et décharge des camions durant le marché



Source : terrain 2003/4

10.5 Transnationalisation

L'intermédiation frontalière se vérifie principalement dans la masse de marchandises et de personnes qui traversent la frontière. La part croissante du commerce binational et transnational dans ces relations, c'est-à-dire l'import et l'export de biens importés ou fabriqués sur l'île Hispaniola entre les grandes régions économiques de chaque pays, amène à une certaine formalisation du commerce qui supplante peu à peu la dimension transfrontalière du marché, c'est-à-dire l'échange commercial entre les acteurs de deux régions frontalières. Cette évolution s'annonce depuis quelques années.

L'arrivée de commerçants ayant « plus de vision » est un enjeu qui était déjà d'actualité il y a sept ans. L'enquête de Caroline Abiven (2000) montre que la différenciation des activités selon la provenance des commerçants s'est rapidement mise en place : la majorité des grossistes, qui vendent des produits agroalimentaires tels que les pâtes, les chips ou le poisson fumé, viennent de Santiago de Caballeros, tandis que les détaillants et les semi-grossistes (souvent de produits agricoles) sont en majorité originaires de Dajabón ou viennent des localités environnantes.

Une différenciation semblable existe du côté haïtien : les détaillants et les semi-détaillants de vêtements usagés habitent en majorité à Ouanaminthe, tandis que ceux qui vendent des vêtements neufs viennent le plus souvent du Cap-Haïtien, où ils ont un accès direct aux importations provenant de Miami.

D'après nos entretiens, cette différenciation entre commerçants locaux et commerçants extérieurs persiste, et les réseaux de commercialisation se sont même organisés davantage, comme pour la réexportation de vêtements usagés depuis Haïti, qui passe souvent par des filières dominicaines.

Durant la première période du marché (jusqu'à 1999) les profits des commerçants locaux étaient suffisants pour subvenir aux besoins fondamentaux de leurs familles. A cette époque, les gains permettent même dans certains cas de consolider leur situation économique, de construire une maison ou d'acheter une terre. « Il y a quelques années des femmes « pepeseras » (vendeuses de vêtements) ont construit leurs maisons avec l'argent du marché, aujourd'hui ce commerce ne vaut plus la peine »¹⁶⁸. » ou « Avant je participais au marché des vêtements usagés, je ne le fais plus parce que les choses vont mal et cela ne paye plus suffisamment. Avant j'achetais ici et là-bas (Ouanaminthe). J'ai arrêté de vendre des vêtements il y a quatre ans ; j'ai commencé plus ou moins en 1992 »¹⁶⁹.

A Ouanaminthe, les problèmes rencontrés et les conditions difficiles d'accès au marché découragent les plus anciens commerçants : « Je suis une commerçante et j'étais à Dajabón chaque semaine, pour le moment je ne peux pas y aller, parce que je ne trouve aucun profit à Dajabón. Il y a des assassins, on vole des marchandises — allez faire des réclamations au préfet de Dajabón, si tu as de la chance on trouve les marchandises, si non c'est perdu. Maintenant je veux rester là, je ne veux pas y aller¹⁷⁰. »

¹⁶⁸ Entretien avec l'animateur de la « casa de cultura » de Dajabón, juillet 2004.

¹⁶⁹ Entretien avec une femme habitante des quartiers Sud de Dajabón, et qui fait partie de l'association ASMONEDA, juillet 2004.

¹⁷⁰ Entretien avec une commerçante de Ouanaminthe, août 2004.

La faible marge sur la vente des produits explique le fait que la majorité des personnes interviewées, qui avaient activement participé au marché il y a quelques années, n'y participe plus ou sporadiquement¹⁷¹. Les habitants des deux villes, qui, en manque de moyens, agissent quasi exclusivement à l'échelle locale (ou régionale) et négocient de petites quantités de marchandise, se trouvent face à une concurrence accrue entre vendeurs, et doivent affronter des entreprises qui pratiquent aux échelles nationales et internationales l'importation directe en Haïti à travers des filiales d'entreprises dominicaines installées sur le sol haïtien.

Pour ces entreprises transnationales, qui pratiquent la réexportation de marchandises comme le riz, l'environnement local de Dajabón et de Ouanaminthe est intéressant pour établir une base logistique, mais peu pour un commerce local. Pour elles, la relation transfrontalière se limite à la modalité du passage des marchandises, c'est-à-dire à l'application des règlements douaniers et aux moyens logistiques à disposition.

Dans cette perspective, l'intégration des deux villes dans les réseaux d'infrastructures routières est un critère essentiel. L'amélioration de la chaussée entre Ouanaminthe et Le Cap-Haïtien (projet financé par l'Union Européenne ; voir chapitre 7) va entièrement dans ce sens et renforce la fonction de transit des deux villes.

En s'installant dans ces deux villes, ces entreprises visent à commercialiser les produits dans la partie Nord de Haïti. Les opérations immobilières nécessaires à cette installation sont déjà en cours : *« Nous avons loué un petit local à Ouanaminthe et commencé à travailler. Nous avons 50'000 m² de terrains là-bas [à Ouanaminthe], situés sur la route principale. Nous avons deux terrains avec un entrepôt face à face sur la route principale, et à l'intérieur de la ville un dépôt et un autre petit dépôt vers le marché. Et nous avons commencé à couvrir toute la partie Nord d'Haïti : le Cap-Haïtien, les Gonaïves et tous les petits villages. Le commerce a grandi très rapidement et par la suite nous avons commencé à construire des entrepôts. Et nous nous sommes agrandis de Ouanaminthe jusqu'à Port-au-Prince. A Dajabón nous avons acheté quelques entrepôts qui sont ceux de l'ancienne Manicera — cela pour pouvoir alimenter le marché de Ouanaminthe et de Dajabón. Le commerce que nous menons n'est pas simplement une relation commerciale entre Dajabón et Ouanaminthe, mais une relation commerciale entre la République Dominicaine et Haïti et les autres pays qui peuvent satisfaire le marché haïtien. Nous possédons 500'000 m² de terrain à Dajabón pour construire 25 halles, pour les louer à des entreprises qui viendraient élaborer des produits semi-élaborés et les réexporter à Haïti, à Cuba, ou que ce soit. Le projet "Zona Multimodal y Fronteriza de Hispanola" est déjà élaboré et approuvé par le congrès dominicain. Cela inclut un hôtel et tous les services que les entreprises pourraient nécessiter. Dans la région il devrait y avoir un entrepôt fiscal, qui devrait nous permettre d'amener des céramiques du Brésil, de l'Espagne, du bois des Etats-Unis, de les entreposer en zone franche et de les réexporter en Haïti, dans la mesure où les Haïtiens auront besoin de ces produits. Par exemple le riz est actuellement apporté de Santo Domingo, alors qu'il serait plus facile de développer le port de Manzanillo, d'apporter un bateau de riz, de l'entreposer en port franc, et les Haïtiens qui souhaiteraient acheter ces produits viendraient à Dajabón, à cinq minutes. Cela se pourrait se faire avec toutes sorte de denrées car Haïti ne produit rien, ils importent tout. Si nous avons un port à Manzanillo, où il y a en ce moment peu d'activité et pas d'emplois, si nous y apportions des bateaux, cela relancerait l'économie, avec des ouvriers qui déchargeraient les*

¹⁷¹ De la même manière, selon l'étude de Caroline Abiven, l'augmentation drastique de revendeurs de produits agroalimentaires avait causé, en l'espace de quatre ans, une chute de 50% de sa marge de bénéfice.

marchandises, les transporteurs, les douanes qui percevraient les taxes, la perception du droit d'entrée du port par les autorités portuaires. »¹⁷²

Selon son directeur, le problème principal qu'affronte l'entreprise Magasin Commercial, dont il est question dans cette citation, est la mauvaise volonté du gouvernement central qui a donné priorité à la zone franche (construite en partie sur des terrains expropriés qui appartenaient à l'entreprise Magasin Commercial). Il y a aussi la concurrence d'autres entreprises, investies dans ce commerce et dont certaines possèdent aussi des entrepôts à Ouanaminthe. « *Sans exception, tous ce que nous avons fait sous ce gouvernement a été détruit par le gouvernement suivant. Nous nous sommes heurtés à une opposition énorme pour développer ce projet. Ce qui c'est passé est que quand nous avons décidé de faire appel à la justice pour l'histoire de l'expropriation, le gouvernement dominicain à pris contact avec le gouvernement de Haïti et lui a dit que nous nous opposions à la zone franche. Le gouvernement haïtien a fait des représailles qui nous ont coûté plusieurs milliers de pesos. »¹⁷³*

C'est donc bien une vision transnationale qui guidera dans le futur le développement du commerce et des deux villes en tant que plateforme régionale (incluant le port de Manzanillo ; voir chapitre 7). Dans ce contexte, le potentiel des fonctions urbaines adaptées au commerce binational est actuellement très mal exploité, côté haïtien et dominicain.

Figure 20 : Ouanaminthe – implantation d'une entreprise dominicaine (gauche) et zone franche (droite)

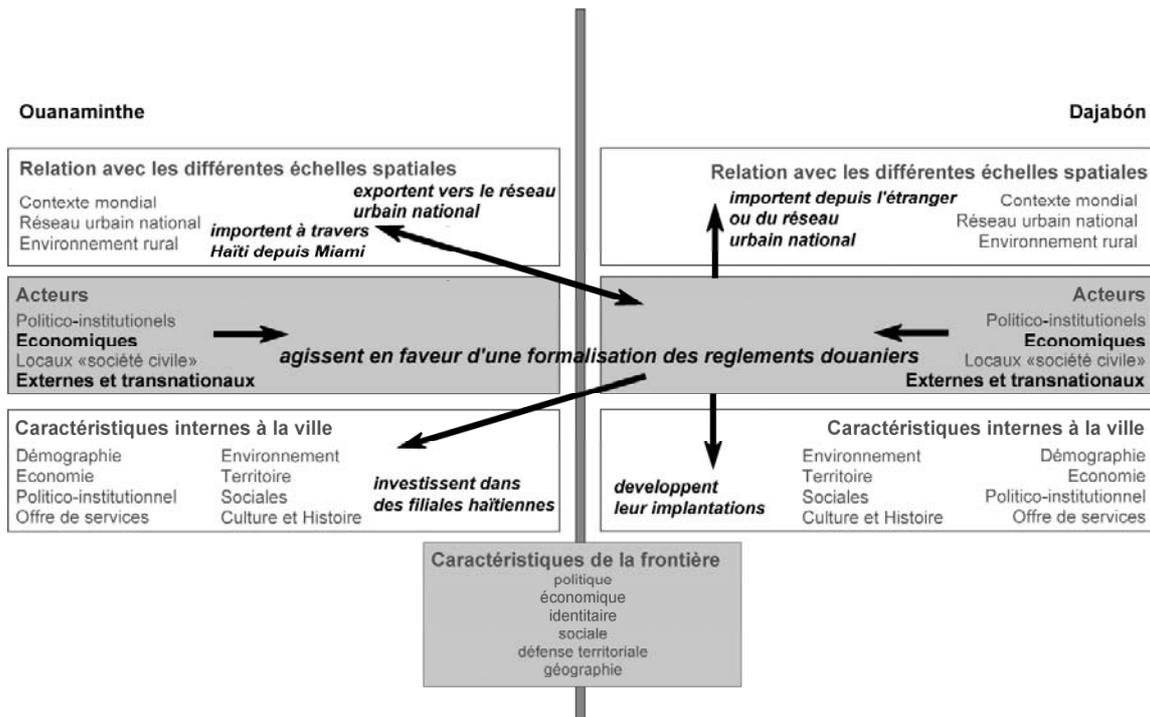


source : terrain 2003

En revenant au schéma que nous avons développé dans la première partie de notre travail nous constatons que la logique des acteurs économiques tend à accentuer la fonction des deux villes comme lieu de transit, affaiblissant ainsi l'implication directe de la population locale dans le commerce binational. Sur un plan général, acteurs économiques agissent aussi en faveur d'une formalisation des règlements douaniers.

¹⁷² Entretien avec le directeur de l'entreprise « Magasin Commercial », août 2004.

¹⁷³ Entretien avec le directeur de l'entreprise « Magasin Commercial », août 2004.



10.6 Le marché dans le futur : un bâtiment financé par l'Union européenne ?

C'est aussi dans ce contexte que se situe le projet de l'Union européenne de consolider le marché binational en construisant un bâtiment près de la frontière, dans le quartier Nord de Dajabón. Il serait accompagné d'une aire de chargement et devrait être directement lié aux nouvelles infrastructures routières qui relient Ouanaminthe au Cap-Haïtien. L'argument principal en faveur de ce projet est de régulariser les activités marchandes, actuellement dans le marché de rue, et de légaliser les transactions douanières.

Or cette entreprise doit être questionnée à travers les paramètres que nous avons exposés plus haut : 1) l'implication de la population locale dans le marché et les bénéfices qu'elle retire des activités informelles et annexes, et 2) la dimension transnationale avec l'export-import en gros, de plus en plus structurant pour le commerce entre les deux pays.

En effet, un marché plus contrôlé sera encore plus difficilement accessible aux plus pauvres. Actuellement, cette population ne voit que peu de profit à participer au marché ; une situation qui sera difficile dans un contexte encore plus formalisé où il faudrait par exemple louer régulièrement un stand pour être sur le marché. Par ailleurs, la régularisation n'est en soi pas une mauvaise idée, mais il n'est pas évident que le clientélisme qui règne actuellement dans les relations commerciales entre les deux pays soit résolu par la construction d'un marché. De plus, l'institutionnalisation de ce marché est très mal perçue à Ouanaminthe, où la population locale

souhaite pouvoir tirer parti du commerce transfrontalier en installant par exemple l'alternative d'un marché binational sur leur territoire.

Le deuxième aspect concerne la transnationalisation croissante des activités commerciales à travers l'import-export direct et l'installation de magasins à Ouanaminthe, qui vendraient au détail les produits achetés jusqu'alors sur le marché de Dajabón, et de faciliter la vente aux semi-grossistes haïtiens à travers un entrepôt fiscal installé à Dajabón, comme le projette l'entreprise *Magazin Commercial*. Ce développement relèguerait le marché actuel au rang d'un marché de détail, principalement de vêtements usagés. « *Le marché actuel pourrait en effet devenir plus petit. Parce que dans la mesure où le commerce se ferait à Ouanaminthe, les Haïtiens vont moins venir à Dajabón, s'ils ont tout ce dont ils ont besoin à Ouanaminthe.* »¹⁷⁴

Ces deux raisons nous amènent à mettre en question l'orientation du projet soutenu par l'Union européenne. Nous ne contestons pas la constitution d'une plateforme commerciale comprenant les infrastructures nécessaires pour organiser les activités des deux villes. Mais nous doutons de l'utilité de viser principalement la réorganisation du marché de rue. En 2004, l'année de notre dernière enquête sur le terrain, l'accueil de ce projet était favorable au sein du gouvernement local et parmi les entrepreneurs de Dajabón. Ils voient là un moyen de remédier à la situation « chaotique » qui règne alors. Dans la population des quartiers pauvres, l'écho est faible, et on se sent moins impliqué dans ce plan pour prendre déjà position — vraisemblablement du fait de l'incertitude qui entoure encore le projet.

A Ouanaminthe, l'accueil est, comme nous l'avons déjà mentionné, défavorable de la part de tous les acteurs concernés. Un marché y a déjà été construit par une agence internationale et reste, bien qu'il jouxte le marché local, entièrement inutilisé, les vendeurs ne le jugeant pas adapté à leurs besoins.

Il s'agit aussi de questionner le futur du centre de Dajabón : quelle nouvelle affectation donner à tout le quartier, transformé pour servir au marché de rue, et quelles seraient les implications sur les moyens d'existence de la population locale, organisée en fonction de la situation actuelle ?

Autre question qui se pose, celle de l'effet de ce marché sur le développement de Ouanaminthe. Cette ville manque, malgré la frontière, d'une dynamique économique locale qui permettrait de réduire l'impact social de la croissance démographique exponentielle. Il faudrait donc plutôt développer les commerces locaux en les rendant le moins dépendants possible des aléas subis à la frontière. L'installation du marché à Dajabón ne va pas dans ce sens, mais aggrave la dépendance par rapport à Dajabón, et installe d'une manière durable le déséquilibre. Le risque de voir cette opération aboutir à la même situation que lors de l'installation de la zone franche est réel : lors du développement du projet de zone franche, les intentions affichées étaient de soutenir le développement économique de Ouanaminthe — pour cela, la Banque Mondiale consent des aides financières. Or ce qui se passe ensuite est exactement le contraire : c'est Dajabón qui profite des emplois les mieux rémunérés en fournissant les services comme l'hôtellerie et la restauration, et qui encaisse les quelques bénéfices locaux en découlant. Ouanaminthe, par contre, doit se battre avec l'arrivée d'une nouvelle vague de migrants, qui

¹⁷⁴ Entretien avec le directeur de l'entreprise « *Magazin Commercial* », août 2004.

viennent avec l'espoir de trouver un emploi dans cette zone franche. S'ajoute à cela le fait qu'aucune des mesures d'accompagnement promises n'ait été réalisée.

Ainsi, selon nous, il ne faudrait pas renoncer au projet d'investir dans le développement d'une plateforme commerciale, mais à la condition qu'elle vise au développement futur des activités commerciales entre les deux pays et qu'elle préserve les moyens de subsistance des populations locales. Elle devrait aussi favoriser un développement équilibré des deux villes. Dans ce sens, le déploiement d'un bâtiment de marché — en outre d'un seul côté de la frontière — reste critiquable.

11 Un espace transfrontalier de négociation qui se consolide : les mouvements communautaires et la société civile

11.1 Préambule

Dans le chapitre précédent, nous avons décrit comment l'essor du commerce domine les relations transfrontalières et transforme l'espace des deux villes. Ainsi, l'économie transfrontalière est incontestablement au centre des relations entre les habitants des deux villes, mais la confrontation avec les injustices qui se produisent à la frontière, notamment lors des marchés binationaux, implique aussi les organisations émanant de la société civile¹⁷⁵ qui, au-delà des contacts informels entre représentants gouvernementaux locaux¹⁷⁶, sont devenues les plus importants promoteurs des relations transfrontalières, en dehors du commerce.

Ce chapitre montre comment, à partir de préoccupations spécifiques à chaque ville, certaines associations intègrent de plus en plus la problématique transfrontalière et « professionnalisent » leurs actions afin de revendiquer leurs droits aux instances nationales. Nouvelles technologies de l'information à l'appui, elles ont la possibilité immédiate de diffuser revendications et informations locales à une échelle internationale. Le rôle incontournable de ces organisations à l'intérieur de la gouvernance locale et transfrontalière, mais aussi leur grande diversité au niveau de leurs revendications et de leur mode d'organisation, justifient la présentation dans ce chapitre de quelques exemples de luttes emblématiques pour Dajabón et Ouanaminthe.

11.2 La société civile frontalière ; la frontière comme enjeu symbolique

L'essor de la société civile à Dajabón se situe au milieu des années 1970 quand l'Eglise catholique s'intéresse à la mise en place d'organisations communautaires. Pour le padre Regino Martinez, responsable de « Solidaridad Fronteriza », le plus important regroupement d'ONG des deux villes, cette époque marque une rupture avec la mission traditionnelle de l'Eglise catholique à la frontière. L'Eglise, qui s'occupe jusque là surtout des services religieux et de l'éducation morale, intervient comme organisatrice de la société civile. Cette conjoncture lie encore aujourd'hui fortement les milieux associatifs à l'Eglise catholique¹⁷⁷.

Il en est de même à Ouanaminthe où l'Eglise catholique joue un rôle primordial dans la vie communautaire. Sa légitimité au sein de la population locale et ses moyens financiers lui

¹⁷⁵ La Banque mondiale désigne par *société civile* le large éventail d'organisations non gouvernementales et à but non lucratif qui animent la vie publique, et défendent les intérêts et les valeurs de leurs membres ou autres, basés sur les considérations d'ordre éthique, culturel, politique, scientifique, religieux ou philanthropique : groupements communautaires, organisations non gouvernementales (ONG), syndicats, organisations de populations autochtones, organisations caritatives, groupements d'obédience religieuse, associations professionnelles et fondations privées. Nous reprenons cette définition telle quelle (<http://www.worldbank.com> accédé en 2006).

¹⁷⁶ Dans le cas de Ouanaminthe le syndic a été informellement remplacé durant l'année 2004 par le comité mixte de consultation qui agit en son absence.

¹⁷⁷ Cette même Eglise catholique est complice de la dictature de Trujillo et a considérablement contribué à la distanciation entre les deux peuples. Le travail de l'Eglise à la frontière avait commencé en 1937, année du massacre des Haïtiens et début de la « mission fronteriza ».

permettent d'entretenir des infrastructures utiles à la population¹⁷⁸ et de soutenir les plus démunis. Par ailleurs, en Haïti les organisations de la société civile dépendent souvent des partis politiques, ce qui les rend fortement instables, dépendants des enjeux de pouvoir et des élections¹⁷⁹.

Bien qu'elle apporte une certaine force et un soutien international aux mouvements associatifs, l'hégémonie de l'Église catholique sur la société civile frontalière est, pour certaines personnes appartenant à ces mouvements, problématique. Ils préféreraient pouvoir agir sans lien avec une quelconque institution religieuse.

C'est dans ce contexte qu'est créée « Solidaridad fronteriza » en 1997. Cette organisation appartient à la « Compaña de Jesús en la zona fronteriza » et fonctionne comme « centre de service communautaire » d'après leur propre définition. Ayant des associations membres de chaque côté de la frontière, « Solidaridad fronteriza » constitue un pont entre les sociétés civiles haïtienne et dominicaine en aidant les organisations locales à s'organiser et en soutenant leurs revendications¹⁸⁰. Les objectifs en sont les suivants : la lutte pour la justice, le développement durable, l'autogestion et l'éco-compatibilité ainsi que la défense de l'identité culturelle agricole¹⁸¹.

On observe à Dajabón comme à Ouanaminthe un dynamisme particulier de la part des organisations locales qui, même si elles sont mal coordonnées, bénéficient d'un réseau dense d'ONG solidaires ainsi que du soutien de l'Église catholique. Par ailleurs, la constitution d'associations pour défendre leurs droits ou pour poursuivre un quelconque but non lucratif est devenue une véritable pratique sociale dans les deux villes, où elles existent en grand nombre, comme le relève également Tara Vargas (2002).

Les mouvements associatifs, dont beaucoup sont issus de la population défavorisée des migrants ruraux, sont des acteurs incontournables de la gouvernance locale, s'imposant aussi bien au niveau local qu'aux niveaux national et international. Ce sont par ailleurs les seules organisations qui entretiennent des liens transfrontaliers organisés autour de mêmes objectifs. Elles sont capables de mobiliser leurs membres des deux côtés de la frontière pour défendre une cause commune et ont accès à la radio et la télévision locales.

En tant que participantes à la gouvernance locale, elles interviennent dans les décisions qui touchent le monde économique. Dans ce contexte, les constellations qui se profilent entre les différents acteurs frontaliers démontrent comment, d'une manière très subtile, se marient des intérêts qui ne sont a priori pas concordants, pour atteindre un but précis¹⁸² :

¹⁷⁸Par exemple, la plus grande salle pour les rencontres et conférences et la meilleure bibliothèque (meilleure que celle de Dajabón) appartient à l'église. Ces infrastructures sont utilisées par les associations locales.

¹⁷⁹ Selon entretien avec le avec le Padre Region Martinez, responsable de « Solidaridad Fronteriza », septembre 2003.

¹⁸⁰ Les organisation fondatrices sont : Centros de Madres Fronterizas (fondé en 1976), Union de Centros de madres Mujeres Fronterizas (fondé en 1981), Union Campesina Autónoma (fondé en 1984), Asociación de Mujeres Nueva Esperanza de Dajabón (ASOMUNEDA, fondé en 1993) et le Comité para la Defensa de los Derchos del Pueblo (CODEPO, fondé en 1992).

¹⁸¹ Les objectifs de la société civile ont évolué durant les trente dernières années : de la défense des droits à l'accès aux services de base et à la terre vers une plus grande autonomie économique à travers la formation et l'apprentissage des techniques de transformation de produits agricoles pour en faire des produits à valeur ajoutée. Ce sont toujours des préoccupations locales, centrées sur le monde agricole.

¹⁸² Voir aussi chapitre 3 notre description de la théorie des régimes de Clarence Stone.

Le directeur de l'entreprise *Magazin Commercial* souligne, lors de notre entretien, qu'il était quasiment indispensable pour lui d'obtenir le soutien de « *Solidaridad Fronteriza* » et des Eglises catholiques de Dajabón et de Ouanaminthe afin de pouvoir installer son entreprise avec succès à Ouanaminthe. Pour lui, l'absence d'Etat et de respect des règlements nécessite l'appui de la société civile et des Eglises car ces dernières, ayant une certaine avance en matière de collaboration transfrontalière, sont les seules capables d'appuyer efficacement l'implantation d'une entreprise dominicaine en Haïti et de la faire accepter par la société locale. Pour la société civile, le fait qu'une entreprise importe des produits directement en Haïti est bénéfique à la population de Ouanaminthe car cette dernière peut dès lors acheter directement les produits de première nécessité sans devoir traverser la frontière et risquer des injustices de traitement, comme le précise notre interlocuteur. Dans les deux raisonnements, cette alliance tend à prémunir les partenaires contre l'imprévisibilité des Etats centraux et des pouvoirs militaires.

Dans la société civile, l'application du cadre d'analyse d'intermédiation frontalière montre que les organisations se dotent, en dehors de leur ancrage local, d'un niveau d'organisation qui interpelle l'échelle nationale, binationale, voire mondiale. Malgré cette évolution, les enjeux restent toujours locaux. Il s'agit avant tout de l'amélioration des conditions de vie de la population locale, que ce soit dans son quartier ou dans sa ville : l'accès au sol, aux infrastructures, à l'éducation et la défense des droits de chaque communauté sur le marché binational. Cependant, les liens transfrontaliers se renforcent et deviennent de plus en plus opérationnels, mais avant que ne se crée une dynamique transfrontalière plus forte, la frontière donne surtout un liant identitaire aux différents mouvements sociaux¹⁸³.

Les principales dynamiques qui renforcent ces liens transfrontaliers sont la défense des droits citoyens face aux injustices du pouvoir militaire dominicain et l'accès au marché binational, qui constitue pour les deux communautés un important moyen de survie : le droit d'y participer et de faire transiter des marchandises par la frontière est vital à beaucoup de personnes de part et d'autre de la frontière.

Les réseaux binationaux des mouvements associatifs tels que « *Solidaridad Fronteriza* » et « *Cens Pons/Centro Puente* » facilitent les échanges entre associations dans les deux pays et permettent justement l'établissement d'une culture de solidarité transfrontalière ; ils agissent comme contrepoids aux préoccupations exclusivement commerciales du marché transfrontalier. Ce faisant, ils apparaissent comme des acteurs essentiels au développement social de la région frontalière.

Le niveau d'organisation des associations de femmes est élevé : elles sont particulièrement concernées par l'éducation des enfants, la santé et d'une manière générale par l'amélioration de leurs conditions de vie et des revenus du ménage. En s'affiliant à une association de femmes, elles tentent de résoudre les problèmes auxquels elles sont confrontées.

¹⁸³ Dans bien des cas, la collaboration transfrontalière consiste surtout en un appui logistique aux associations haïtiennes par leurs consœurs dominicaines : accès à Internet afin de s'informer et afin de diffuser leurs messages au niveau mondial, centre de photocopies pour reproduire par exemple des livrets de cours.

Durant l'entretien avec une religieuse catholique qui s'occupe de la pharmacie du monastère de Ouanaminthe, celle-ci dit aller une fois par semaine à Dajabón dans les bureaux de *Solidaridad Fronteriza* pour communiquer et travailler sur Internet, car à Ouanaminthe la communication « *n'est pas facile* » (octobre 2003).

Pour les femmes, les préoccupations de part et d'autre de la frontière se ressemblent : « *On a des contacts avec des associations de femmes de Dajabón, on fait des cours ensemble : formation en alimentation, comment se sortir des problèmes, de la problématique de la violence, de problèmes avec les maris, avec les drogues.* » En Haïti, ce sont souvent les femmes qui sont chef de ménage et qui ont la responsabilité de leurs enfants. Le besoin de s'organiser, de s'entraider et d'accéder à une formation qui leur permette de progresser est à la base de la fondation d'un nombre important d'associations de femmes. Ces associations sont très dynamiques et agissent avec le soutien des associations haïtières sur le plan binational. Elles jouent donc un rôle important dans le développement communautaire et constituent un lieu de solidarité transfrontalier.

Ainsi, sans constituer forcément l'enjeu majeur des associations locales, le contexte frontalier leur donne un cadre singulier qui leur permet de se servir de la dimension internationale et géopolitique du lieu pour se renforcer : que ce soit à travers des collaborations transfrontalières ou en utilisant l'intérêt accru que suscite une frontière en tant qu'espace communément reconnu comme marginal et parfois dangereux, pour obtenir des soutiens¹⁸⁴.

Quelques exemples montrent comment le tissu dense d'associations peut permettre de défendre les droits des membres. Ces associations agissent à des échelles territoriales et administratives différentes :

- La lutte de CODEPO pour l'accès au logement concerne le développement local et principalement la municipalité de Dajabón.
- L'association des femmes vendeuses de vêtements usagés (ASMUNEDA) lutte pour la légalité du marché des vêtements et des chaussures usagés.
- La vaine lutte destinée à empêcher l'implantation de la zone franche à Ouanaminthe (Comité Pitobé) se prolonge en une bataille pour des conditions meilleures de travail dans la zone franche. Elle est menée par plusieurs associations locales et appuyée par des ONG internationales.

11.2.1 De la migration aux mouvements associatifs : l'exemple de l'engagement du CODEPO

Les luttes pour l'accession au logement et à la terre constituent un aspect important du développement spatial et social de Dajabón. L'exemple récent le plus significatif est donné par la coopérative de CODEPO (Comité para la Defensa de los Derechos del Pueblo), mouvement issu en 1989 de la lutte sociale contre le pouvoir militaire et les mauvais traitements perpétrés par l'Etat. L'histoire de cette coopérative rejoint celle de la migration rurale¹⁸⁵.

¹⁸⁴ Nous pensons notamment aux multiples reportages sur Ouanaminthe et Dajabón, que ce soit à cause du marché ou des violences qui ont eu lieu à cet endroit. La proximité de la frontière permet aussi au visiteur-journaliste ou au coopérant de rester proche d'un territoire « sûr » tout en s'aventurant dans le pays voisin.

¹⁸⁵ A Dajabón, la plupart des migrants viennent des provinces voisines : au Nord de la ville, la majorité d'entre eux est originaire de la province de Montechristi et dans les quartiers Sud la plupart arrivent des municipalités proches (Restauración et El Pino) ainsi que de la zone proche de Rio Limpio. Comme le spécifie l'étude CONAUR/CEUR (1999), ce sont principalement des paysans qui cherchent à améliorer leurs conditions de vie en migrant vers la ville. Cette tendance est confirmée par notre propre enquête.

Le conflit pour l'obtention des terres commence en 1992, lorsqu'une centaine de migrants qui résident dans les quartiers du Sud de la ville (La Bomba, Benito Monción et Banico, voir carte sur page 107) demandent à la municipalité le droit de s'installer sur les terrains municipaux situés au Sud-Ouest. La municipalité refuse, les habitants occupent les terres et engagent un processus de contestation et de manifestations, qui finit par l'arrestation des leaders du mouvement durant six mois. Pendant ce temps, l'association CODEPO continue l'occupation des terres et la municipalité engage une procédure judiciaire qui aboutit en 1995 à la signature d'un accord entre les deux parties : celui-ci donne au CODEPO le droit de s'installer sur ces terrains. C'est la fondation du quartier « via CODEPO ». La coopérative divise les terres disponibles en lots de 150 m² et les attribue aux familles dans le besoin qui ont participé au mouvement.

Pour la construction des maisons, le CODEPO contacte une ONG qui s'occupe de l'autogestion communautaire et qui les aide à acquérir le savoir-faire nécessaire à la construction de maisons bon marchés adaptées au climat¹⁸⁶. Afin de réaliser ces constructions — 350 logements envisagés selon l'évaluation des besoins — le CODEPO demande une aide financière à l'Instituto Nacional de Vivienda (INVI)¹⁸⁷ et au PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Ces deux organisations consentent à financer conjointement un ensemble de 100 unités, qui ne seront jamais construites en totalité car l'Etat dominicain n'assume pas sa partie — ce pourquoi le PNUD arrête son soutien au programme. Le CODEPO sollicite alors l'assistance de Caritas Espagne qui finance une autre partie des maisons. Aujourd'hui, 25 logements ont été construits avec l'aide de l'Etat dominicain et 45 unités avec le soutien de l'ONG espagnole.

Les maisons construites avec l'aide de l'Etat coûtent plus cher que celles financées par Caritas : avec un crédit de l'Etat à travers l'INVI, la maison revient à 83'000 pesos (2'700 USD), tandis que les maisons financées par l'ONG Caritas coûtent moins de la moitié, soient 39'100 pesos (1'300 USD). Selon le président de la coopérative CODEPO, la bureaucratie et l'implication d'une quantité trop importante de personnes, administratifs et ingénieurs, dans les constructions financées par l'Etat, sont à l'origine de leur surcoût. Précisons que les maisons sont construites par des équipes d'habitants du quartier, instruites par les membres plus expérimentés du CODEPO.

Le financement d'une maison est possible aussi bien sur les terrains appartenant à la coopérative que dans d'autres quartiers pauvres de Dajabón. Dans ce cas, la question du titre de propriété est importante car Caritas ne soutient pas a priori les personnes ne possédant pas de titre de propriété légal¹⁸⁸. Ces financements sont en réalité des prêts, remboursables à long terme¹⁸⁹. Le CODEPO sélectionne les familles bénéficiaires selon ses propres critères : d'après le président, en premier lieu ceux qui ont le plus urgemment besoin (des familles pauvres qui

¹⁸⁶ Par ce biais, les responsables de l'association CODEPO ont fait un voyage d'étude à Cuba pour apprendre la construction d'un type d'« habitat populaire ».

¹⁸⁷ Institut national du logement.

¹⁸⁸ La possession d'un titre valable n'est pas une généralité dans les quartiers Sud de la ville et même dans les colonies agricoles des années 1960, car les personnes qui ont été installées lors de la dictature ne possèdent souvent qu'un titre provisoire. Par contre, les personnes qui vivent sur les terres municipales ont un contrat légal avec la municipalité.

¹⁸⁹ Les familles qui participent au programme payent 200 pesos par mois pour le remboursement.

viennent en majorité de Dajabón). En 2004, la coopérative CODEPO comptait 600 membres, dont seulement 300 actifs.

L'expérience du CODEPO montre clairement que « *c'est la pression des gens qui oblige la municipalité à urbaniser les terres agricoles.* » La coopérative exige par ailleurs l'implication de l'Etat, car « *si les propriétaires privés ne veulent pas vendre, c'est au gouvernement de faire quelque chose.* »¹⁹⁰

A Ouanaminthe l'engagement de la société civile pour l'accès à la terre est plus difficile à cerner. Bien qu'il existe des associations de quartier et des collectifs qui occupent les terres, nous ne possédons pas d'informations détaillées sur les luttes sociales menées par ces organisations. Ces luttes sont d'autant plus difficiles à repérer que le gouvernement municipal est largement absent et qu'il n'existe pas d'instance à laquelle adresser ses doléances.

11.2.2 La défense des droits au commerce transfrontalier : les femmes de ASMUNEDA

L'association ASMUNEDA (Association de Mujeres Nueva Esperanza de Dajabón) existe depuis 1995. Elle a été fondée par des femmes de Dajabón (les « *pepeseras* ») qui, à l'époque, gagnaient leur vie grâce au trafic de vêtements usagés entre Haïti et la République dominicaine. Pour ce faire, elles traversent la rivière en payant certains militaires corrompus. La corruption n'empêche pas que pendant leur passage d'autres militaires puissent leur confisquer les marchandises. L'illégalité de leur activité expose ces femmes à des risques auxquelles elles sont prêtes, car cette activité leur permet de gagner leur vie.

Ces « *pepeseras* » entament en 1995 une négociation avec les instances gouvernementales centrales pour obtenir la légalisation de leur commerce. « *Le début du processus de légalisation du commerce transfrontalier est ici, à Dajabón, le fruit de cet effort. Des femmes organisées se sont battues et ont fait beaucoup plus d'efforts pour la légalisation de ce commerce que les grands commerçants. Parce que ces femmes n'ont pas eu l'appui des autorités, elles sont allées pendant une semaine à Santo Domingo et ont vu le Ministre des relations extérieures, le chef de l'Etat-Major, le Directeur de la douane et le Directeur de la migration. Elles leur ont exposé leur problème à la frontière et cela a fait que cette activité qui était illégale se fait maintenant par la douane, protégée par l'armée et par les autorités douanières. Dans un sens, les grands commerçants à Dajabón ont toujours bénéficié de la contrebande car ils la faisaient en complicité avec les autorités, mais les femmes ne pouvaient pas obtenir cette complicité. Alors il était important pour elles que ce commerce se légalise, car c'est seulement avec la légalité qu'elles pouvaient gagner convenablement leur vie avec cette activité. C'est un problème permanent à la frontière. Mais petit à petit, par le vécu et les associations communautaires et spécialement les organisations de la ville et celles qui vendent les vêtements usagés, la légalité du commerce devient possible ou est en train de s'améliorer.* »¹⁹¹

A partir d'une situation illégale, confrontées à un problème avec le pouvoir central et les autorités militaires, cette association est parvenue à négocier ses droits. Depuis, les femmes

¹⁹⁰ Entretien avec le président de CODEPO, août 2004.

¹⁹¹ Entretien avec le Padre Region Martinez, responsable de « Solidaridad Fronteriza », septembre 2003.

appartenant à l'association possèdent une carte qui leur permet d'importer des vêtements usagés¹⁹².

En 2002, le gouvernement central énonce l'interdiction du commerce de vêtements usagés, montrant ainsi que ces droits ne sont pas acquis. Les femmes d'ASMUNEDA se défendent en bloquant le marché et en manifestant contre cette décision, jusqu'à ce que l'Etat renonce à sa décision.

La réussite du mouvement de l'ASMUNEDA a eu pour effet un renforcement général de la société civile dajabónaise. Les habitants sont fiers de ce que ses ressortissantes tiennent tête à l'Etat dominicain. Cette expérience a permis à la population locale de s'imposer dans le commerce transfrontalier, et contribue encore à sa compétence en matière de négociation et de gestion d'entreprise : l'ASMUNEDA possède un local où elle entrepose des marchandises qui sont aussi vendues en dehors du marché.

De l'autre côté de la frontière, à Ouanaminthe, une association se bat pour les droits des commerçants dans le marché de Dajabón : l'Asosyasyon Komèsan Wanament (ASKW).

11.2.3 Lutter dans un contexte transnational : du comité de défense Pitobé au Workers right Consortium

Le projet d'implantation de la zone franche donne naissance à l'organisation d'un mouvement de résistance qui s'organise à partir de Ouanaminthe : le Comité de défense Pitobé. Ce comité se bat pour empêcher ce projet en préservant le développement agricole de la région, l'une des plus fertiles de Haïti. La confusion qui entoure le projet rend cependant difficile toute contestation organisée avant que la première pierre soit posée :

« L'histoire de la zone franche est quelque chose de confus et de secret, car quand le projet était en phase d'élaboration, il fallait que ce se soit fait en concertation avec la population à laquelle s'adresse le projet. Mais rien de tel n'a été fait et cela veut dire que les normes et les droits ne sont pas respectés. La partie consultative de l'élaboration du projet n'a pas été faite, si ce n'est d'une manière arbitraire. Le gouvernement décide de poser la première pierre en avril 2002 en disant qu'une zone franche va être construite à cet endroit. Alors tout le monde se précipite dans un mouvement de dénonciation aux niveaux local, national et international. Mais le gouvernement continue à poursuivre ce qu'il était en train de faire. Cela engendre une bataille contre la zone franche qui se déroule avec beaucoup de manifestations massives de la population locale. (...) Alors le gouvernement détruit les plantations de paysans qui cultivent les terres où se localise la zone franche (12 paysans), sans les dédommager à ce jour, même s'il parle d'un plan de compensation. C'est une impasse. Et aujourd'hui, sur la zone construite, ils payent un salaire beaucoup trop bas : 432 gourdes (11 USD) par semaine pour des conditions de travail très difficiles. C'est de l'exploitation. Les travailleurs ne sont pas contents et réclament leurs droits »¹⁹³

Entre 2003 et 2005 s'engage un bras de fer entre les travailleurs, qui constituent le syndicat Sokowa (soutenu par le syndicat haïtien « Batay Ouvriye»), et la Compagnie de développement industriel (Codevi), une filiale du groupe dominicain « Grupo M » qui exploite la zone franche.

¹⁹² Comme certaines membres fondatrices ne travaillent avec le marché transfrontalier, elles louent les cartes à d'autres femmes au tarif d'environ 50 pesos par passage.

¹⁹³ Entretien avec le coordinateur du comité de défense Pitobé, octobre 2003.

Cette bataille implique aussi, de loin, les entreprises internationales qui sous-traitent au « Grupo M », notamment Levi- Strauss.

Selon les employés de la zone franche (actuellement plus de 700 personnes) la répression des manifestations de travailleurs était menée par des militaires dominicains, qui opéraient durant plusieurs mois sans restrictions sur le territoire haïtien. Les surveillants de la zone sont tous des ressortissants dominicains.

En février 2005, après des mois de mobilisation de la part des employés et des licenciés, la direction de la zone franche et la coordination du Sokowa trouvent un accord en faveur des travailleurs. Cet accord reconnaît la liberté syndicale et instaure une base pour la négociation salariale. Pour obtenir cet accord, il fallait aussi une pression internationale, d'organisations telles que Workers Rights Consortium, qui interpelle aussi l'entreprise Levi-Strauss — elle s'est engagée, au moins sur le papier, à donner à ses salariés des conditions de travail équitables.

Parrallèlement à la mobilisation dans les usines, des membres du syndicat Sokowo participaient, dans le contexte du bouleversement politique en Haïti de 2004, à la lutte des quartiers populaires : pour contenir la violence, le Sokowa, avec l'appui de l'organisation « Batay Ouvriye », a créé des comités populaires dans la plupart des quartiers de la ville (Risal, 2005) afin de combler le vide laissé par l'absence de maire et de toute police locale : « ... les habitants de Ouanaminthe commencent à s'occuper de l'espace urbain, et changent la façon de penser la politique. Dans un pays à forte tradition autoritaire, il est intéressant de voir le peuple participer ouvertement à chaque décision qui touche la communauté. C'est le reflet de la lutte des ouvriers de la Codevi. (...) Fin 2004, les habitants ont manifesté devant la direction régionale du ministère des Affaires sociales, pour exiger des investissements dans la région. Comme il n'y a pas de maire, ils veulent que l'argent leur soit versé directement, pour en coordonner l'utilisation et empêcher la corruption. » (Risal, 2005).

Comme dans le cas de l'Association de femmes ASMUNEDA, l'implication de la population locale dans une lutte contre le gouvernement national et des entreprises puissantes, renforce la capacité de la société locale à Dajabón et à Ouanaminthe. La frontière joue un rôle déclencheur : les injustices subies sont directement liées à la situation frontalière, qui permet d'instaurer un traitement aléatoire et inégal.

Cet exemple montre que les luttes sont liées principalement à des problématiques locales, malgré la problématique frontalière mondiale. Si les injustices dans la zone franche touchent directement les Haïtiens dans leur intégrité physique et morale, ces événements ont certes indigné la société civile de Dajabón mais leur engagement reste faible face à la mobilisation à Ouanaminthe¹⁹⁴. Par contre, l'actualité du sujet et le caractère fortement international de cette lutte ont permis de diffuser rapidement le journal des événements sur Internet via différentes organisations qui se battent pour la justice et les droits des ouvriers. Cela a eu pour conséquence de mobiliser la communauté internationale « altermondialiste ».

La frontière contribue ainsi au renforcement de la société civile qui, dans les deux villes, prend une position centrale dans la gouvernance locale et binationale.

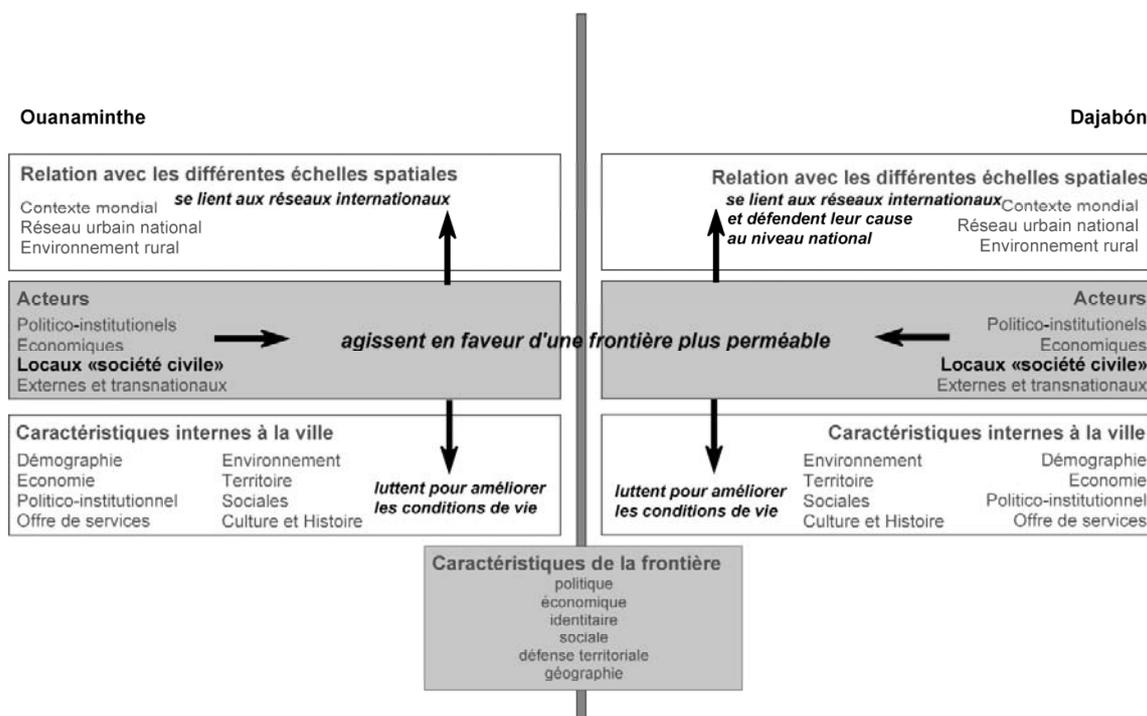
¹⁹⁴ A Dajabón les retombés de la zone franche sont jugées plutôt positives pour la ville — d'où le fait qu'il est plus difficile de trouver un fort engagement au sien de la population.

11.3 Entre négociations locales et espace mondialisé

La vitalité des organisations de la société civile comble le vide laissé par des pouvoirs locaux faibles et l'absence d'intérêt de la part de l'Etat central pour développer les relations transfrontalières. Pour se positionner comme acteur essentiel dans l'arène de la gouvernance locale, elles font recours à des réseaux de solidarité qui vont au-delà des frontières nationales. La frontière renforce leur pouvoir de négociation, car leur capacité de mobiliser des ressortissants des deux pays est unique sur l'échiquier politique – bien que l'implication transfrontalière reste encore souvent symbolique.

Comme le schéma suivant montre, elles s'impliquent dans des problèmes concrets qui touchent la population locale, mais à l'origine desquelles se trouvent des dynamiques nationales voire mondiales (migrations, internationalisation de l'économie, corruption).

Figure 22 : la société civile et l'intermédiation



Cette force de négociation est due à la proximité des deux villes frontalières à l'intérieur desquelles il existe, malgré les préjugés envers celui qui habite l'autre côté de la frontière, le sentiment d'appartenir, à travers les problèmes rencontrés, à un espace commun. En cela s'ouvre, au moins au niveau de la société civile, un espace urbain transfrontalier qui va au-delà des liens fonctionnels établis par le commerce binational. Cet espace permet de se rencontrer et d'œuvrer en commun pour l'amélioration des conditions de vie à la frontière. Le fait que deux organisations possèdent des bureaux de chaque côté de la frontière renforce ce lien.

Certes, il n'existe pas encore de lutte véritablement commune car l'implication reste locale, insérée dans à des contextes nationaux très différents. De plus, l'intensité du malaise ressenti et

le besoin d'action n'est pas le même lorsqu'un problème touche directement la population et s'il est vécu « de loin ». Par ailleurs, il existe une relation inégale entre les organisations des deux pays : les organisations haïtiennes, disposant de moins de moyens, sont souvent dépendantes des organisations dominicaines pour l'appui logistique ; on rencontre au sein des organisations dominicaines une certaine attitude paternaliste face aux consœurs haïtiennes.

Néanmoins, et encore une fois, la frontière, et avec elle « l'ingérence » de l'Etat central dominicain qui contrôle cet espace et y entretient l'aléatoire favorisant la corruption, suscitent la réaction des habitants des deux pays. Il existe donc bien un problème concret commun.

Les organisations de la société civile évoluent avec l'ouverture de la frontière et s'approprient des moyens que la mondialisation leur met à leur disposition. Elles apprennent à se servir des technologies et à mobiliser les ressources humaines et financières d'autres organisations civiles ou donatrices mondiales. A ce jour, beaucoup de ces ressources sont liées à l'Eglise catholique¹⁹⁵. D'autres, plus idéologiques, sont liées à des réseaux de solidarité régionale et mondiale, comme le Workers Rights Consortium.

¹⁹⁵ Solidaridad Fronteriza est par exemple appuyé par Caritas Espagne et par les Etsats de l'Italie et de l'Espagne.

12 Un espace plus ségrégué ou plus lié ?

12.1 Préambule

Nous avons vu que le développement démographique et morphologique reflète l'intérêt économique que représente l'ouverture de la frontière. La localisation frontalière est devenue stratégique et engendre la spéculation foncière. L'espace des deux villes s'est organisé en fonction du marché binational, dont les activités les lient fonctionnellement.

Dans ce chapitre nous nous intéresserons au vécu de l'espace urbain par les habitants des deux villes pour comprendre si l'ouverture de la frontière induit la constitution d'un nouvel espace urbain qui aurait une dimension transfrontalière, pour savoir de quelle manière l'espace interne de chaque ville évolue, avec la récente dynamique transnationale, au sein de l'espace frontalier.

12.2 Vivre à deux : la frontière nationale, un espace contradictoire qui marque le rapport entre les deux villes

La frontière nationale est la limite qui découpe le plus l'espace de la frontière. Elle est marquée par les moyens différents que déploient les Etats pour délimiter leur territoire :

Du côté dominicain, les dispositifs matériels et humains à la frontière sont multiples et constituent un véritable obstacle. La douane dominicaine consiste en un bâtiment qui a la forme d'un arc de triomphe et qui abrite les locaux administratifs. Même de taille moyenne, le bâtiment impressionne¹⁹⁶. Visible de loin depuis la rue principale de Dajabón, ce bâtiment est devenu l'emblème de la ville.

Figure 23 : Portail de la douane dominicaine



source: A. Rabinovich

¹⁹⁶ Il a été construit durant l'ère dictatoriale et appartient aux dispositifs destinés à marquer la frontière.

Pour sortir ou entrer en République dominicaine, il faut passer par cette porte de quelques mètres de largeur. La frontière entre les deux pays se situe au milieu du pont, où se trouve un portail fermé à clé entre 17 et 9 heures dominicaine (16 et 8 heures haïtienne). Ce portail est entièrement sous contrôle dominicain. Il est ouvert les jours de marché, mais reste fermé les autres jours et les douaniers dominicains, fermement encadrés par des militaires, laissent seulement passer une petite partie des ressortissants haïtiens.

Figure 24 : portail sur le pont qui relie les deux villes (gauche durant un jour « normal », droite : durant les jours de marché)



source : terrain 2003

Du côté haïtien, il y a une très faible présence de douaniers à proximité du pont. Seul le bâtiment des contrôles vétérinaires se trouve dans cette zone, l'office de la douane étant situé à plus que 400 mètres de la frontière. Haïti ne disposant d'aucune armée, il n'y a pas de militaires et le nombre réduit du personnel (9 employés) ne permet pas une surveillance conséquente de la frontière. Ainsi les ressortissants dominicains peuvent facilement circuler entre les deux pays.

Passer la douane est une action difficile pour beaucoup de Haïtiens. Ces derniers n'ont souvent pas les papiers requis ou craignent les mauvais traitements : « *C'est difficile de passer les jours de la semaine, mais les jours de marché c'est facile de traverser. Les jours de la semaine la barrière est toujours fermée et à l'aller il faut avoir quelques dollars à donner à la douane — le retour est libre.* »¹⁹⁷ Pour échapper au contrôle sur le pont ou pour contourner les bureaux de l'inspection douanière, les Haïtiens passent aussi à pied par la rivière où ils doivent négocier leur passage avec les militaires qui surveillent les berges dominicaines. Le passage illégal par la rivière se fait à l'aller comme au retour, même durant les jours de marché, pendant lesquels la douane reste ouverte, pour éviter le contrôle officiel de la douane, ou simplement la foule dense sur le pont.

Dans les autres lieux de passage situés le long de la rivière Masacre, la frontière est gardée par des militaires dominicains, postés à des points stratégiques. L'espace de la rivière est cependant bien occupé par la population haïtienne, qui y fait la lessive, la baignade ou exploite le sable.

Même si la rivière est sous surveillance militaire dominicaine, la présence prédominante y est haïtienne. Le Masacre est, dans les faits, un espace haïtien dans lequel on ne rencontre presque

¹⁹⁷ Entretien avec une habitante de Ouanaminthe en août 2004.

pas de Dominicains. Cela n'a pas toujours été ainsi, comme le relate le propriétaire d'un restaurant proche de la frontière : « *Quand nous étions petits, nous allions à la rivière durant la nuit et nous la traversions en cachette. Il y a 15 ans et plus, nous allions danser et chanter dans la rivière. Les Haïtiens qui nous avaient vus dans la rivière se cachaient, ils avaient peur. Dans les années 1980 les Haïtiens ne te faisaient rien. C'était incroyable comment ils nous traitaient ; ils ne nous faisaient rien.* »¹⁹⁸

Figure 25 : Le Masacre entre contrôle militaire et usage par les Haïtiens



source : terrain 2003/2004

Les entretiens avec les populations locales montrent que ces caractéristiques de l'espace frontalier sont significatives du rapport entre les deux pays. Pour les Haïtiens, la frontière est un obstacle, un passage difficile et humiliant. Malgré cela ils la traversent fréquemment, parce que « *c'est là-bas [Dajabón] qui donne la vie* »¹⁹⁹. Ils se sont habitués aux « rites de passage » et connaissent les risques et le prix pour avoir un passe-droit. Dans ce sens, même si elle est un espace hostile, la frontière leur est familière. Le Masacre est un lieu important de la vie domestique et sociale, investi malgré la proximité de la surveillance militaire. Du fait que les Haïtiens viennent souvent à Dajabón, ils sont familiers avec l'espace du centre de la ville et,

¹⁹⁸ Entretien avec le couple propriétaire d'un restaurant à Dajabón près de la frontière, août 2004.

¹⁹⁹ Entretien avec une femme qui habite la cité « Pou », un quartier défavorisé de Ouanaminthe, août 2004. De nos entretiens, il ressort que malgré les contrôles aléatoires des militaires, des vendeuses ambulantes haïtiennes viennent quotidiennement vendre des articles dans les quartiers de Dajabón et les localités proches. Souvent organisées en groupes, elles font un commerce bien accueilli par la population locale. D'autres Haïtiens traversent régulièrement la frontière pour faire le ménage, la cuisine ou travailler comme ouvrier agricole. Il existe aussi des bandes d'enfants qui traversent la frontière tôt le matin avec leur caisse pour nettoyer les chaussures.

dans certains cas, avec les quartiers et les espaces agricoles qu'ils pratiquent car ils y travaillent ou les traversent, comme c'est le cas des vendeuses ambulantes.

A l'opposé, les Dominicains, pour lesquels la frontière ne présente pas un obstacle important, ne se rendent presque jamais de l'autre côté. Pour eux, la ville de Ouanaminthe et le territoire haïtien dans son ensemble paraissent beaucoup trop dangereux pour s'y risquer. Ils craignent « le chaos » et l'absence de loi du côté haïtien : « *Quand les mêmes citoyens maltraitent les ressortissants de son pays, à quoi est-ce que je dois m'attendre ?* »²⁰⁰

La moitié des personnes interrogées ne s'est jamais rendue de l'autre côté de la frontière. Elles ne connaissent donc pas Ouanaminthe et en ont une représentation très sommaire, qui se fonde sur des récits et sur les faits marquants, par exemple l'assassinat d'un Dominicain à Ouanaminthe.

Ceux qui traversent ne restent que peu de temps à Ouanaminthe : « *J'ai peur là-bas, j'ai été une ou deux fois à Ouanaminthe, je connais le parc et l'église au centre ville ; je reste une heure, pas plus, et je rentre* ». ²⁰¹

Les Haïtiens sont perçus comme une menace, tandis que tout le monde s'accorde à dire que les Haïtiens qui viennent à Dajabón « *ne font rien* » [sont inoffensifs] et qu'ils réalisent des bonnes affaires avec eux.

Le fait qu'il y ait du trafic et de la contrebande dans l'espace de la frontière le rend dangereux pour certains. A ce propos, « *traverser la rivière* » est en soi une pratique qui peut apporter des problèmes ; mieux vaut de ne pas intervenir dans ces affaires²⁰². Aller à Ouanaminthe peut rendre suspicieux : « *je ne sais pas que font les gens qui vont à Ouanaminthe — il y a des gens qui y vont, mais je ne sais pas pourquoi* ». Ce ne sont pas seulement les affaires illégales, mais aussi les night clubs, la prostitution ou les petites amies dont il est question.

Il existe toutefois au moins une occasion jugée plus avouable de traverser la frontière : c'est la fête patronale de Ouanaminthe, pendant laquelle la frontière reste ouverte durant trois jours et qui attire des ressortissant dajabonais à cause des cérémonies religieuses et des groupes de musique qui s'y produisent le soir. Fait non négligeable, des entreprises locales de Dajabón sponsorisent une partie des équipements à cette occasion.

D'autres mouvements transfrontaliers de Dominicains concernent des activités précises et ponctuelles : les commerçants s'approvisionnent en vêtements usagés et les techniciens viennent, sur demande, réaliser un travail à Ouanaminthe.

Toutefois, en dehors du marché qui rassemble une population importante issue des deux villes, les relations entre les habitants sont faibles et restent toujours empreintes de malaise quand il s'agit de se rendre dans la ville d'en face. Fait significatif dans cette relation ambiguë, l'absence totale de quartier haïtien à Dajabón. Dans d'autres villes, même frontalières, de la même taille ou plus petites, un tel quartier existe. La proximité de Ouanaminthe et de Dajabón permet donc

²⁰⁰ Entretien avec un habitant du quartier Via Codepo, un quartier défavorisé de Dajabón, juillet 2004.

²⁰¹ Entretien avec un homme qui habite le quartier « la Bomba », un quartier défavorisé de Dajabón, juillet 2004.

²⁰² Très peu de personnes sont prêtes à parler de la contrebande — la plupart « n'en savait rien » — de toute façon cela n'a pas lieu là où elles habitent, mais « ailleurs », dans d'autres quartier de la ville.

aux habitants de franchir régulièrement la frontière tout en habitant leur pays. Malgré le dispositif militaire dominicain et les difficultés ressenties pour la traverser, elle reste suffisamment perméable. Ce statut ambigu de la frontière, entre clôture et ouverture, amène à une forte division de l'espace des deux villes.

12.3 Le marché, un espace urbain binational encore fortement ségrégué

Pour la plupart des Haïtiens, le marché constitue, avec les services médicaux, la seule raison de fréquenter Dajabón. La participation des Ouanaminthais au marché se fait néanmoins avec beaucoup de réticence ; questionnés d'une manière générale, ils disent ne pas ou très peu aller au marché de Dajabón. Or si l'on demande des précisions sur la fréquentation du marché, les trois quarts des personnes interrogées disent y aller au moins une fois par semaine.

Pour la plupart des gens, les problèmes en République dominicaine ne proviennent pas du marché en soi — beaucoup disent y faire de bonnes affaires et entretenir de bonnes relations commerciales avec les Dominicains. Le problème réside, comme nous l'avons vu, dans le passage de la frontière et leur traitement aléatoire par les « chefs » — comme sont appelés les militaires dominicains par les habitants de Ouanaminthe²⁰³.

À première vue, les populations des deux villes se mélangent dans l'espace du marché. Si l'on regarde de près cet espace, il reste ségrégué et les conditions de participation au commerce ne sont pas les mêmes pour les populations des deux pays.

Le marché se divise en plusieurs secteurs : vêtements et chaussures usagés et neufs, produits agricoles frais, ustensiles ménagers, vente en gros de produits agroalimentaires, vente en gros de poules et d'œufs. À l'intérieur des secteurs concernant les vêtements et les chaussures usagés ou neufs et la vente au détail de produits agricoles, existe aussi une ségrégation entre vendeurs haïtiens et vendeurs dominicains²⁰⁴. Les prix varient selon ces secteurs et par exemple les vendeuses haïtiennes de vêtements et de chaussures usagés vendent leurs marchandises 30% moins cher que les vendeurs dominicains, qui ont souvent un étalage mieux placé et un plus grand choix. Cette différence de prix relève d'une autre disparité : les Haïtiennes ne peuvent pas importer trop de marchandises à la fois, car une fois les marchandises importées, elles ne peuvent rester à Dajabón que durant les trois marchés consécutifs ; dans le cas contraire il leur faut payer une nouvelle fois la taxe douanière. L'entreposage des marchandises à Dajabón pose un problème majeur : selon les témoignages, les marchandises confiées à des Dominicains

²⁰³ Le récit suivant témoigne de l'impact d'un passage de la frontière sur la vie d'une habitante de Ouanaminthe : « une femme a prêté de l'argent à l'ami d'une personne, pour acheter des denrées à Dajabón, elle a mis le riz dans un sac pour l'apporter ici et pour traverser la frontière et quand elle arrive sur le pont militaire elle a déchiré le sac de riz [le riz est tombé par terre], tout l'argent est parti ... Cela arrive souvent. Quand on achète dans la main d'une autre personne [avec l'argent d'une autre personne] et puis que l'argent se perd dans la frontière, cela cause beaucoup de problèmes. Qui prête de l'argent pour acheter de l'autre côté de la frontière ? Quand une personne a beaucoup de marchandises et que toi tu vas acheter des marchandises pour revendre, avec cet argent tu paies la personne. Cela permet de vivre. », entretien août 2004.

²⁰⁴ Les Dajabonais font une différence entre Haïtiens et Dominicains concernant le fait que les Haïtiens vendent leur marchandise par terre — cette pratique provient, selon les Dominicains, des racines africaines des Haïtiens et non pas du fait que les Haïtiens n'ont tout simplement pas les moyens d'entreposer un stand à Dajabón. Pour ces mêmes personnes, le marché de Ouanaminthe étant constitué par des étals de bois, (comme sur les marchés africains), c'est une « bonne » influence des pratiques dominicaines.

disparaissent souvent. Il est donc évident que les Haïtiens ont intérêt à vendre le plus possible en un jour de marché, y compris au détriment de leur marge commerciale. Or ils ne sont nullement protégés par les forces de l'ordre et ne peuvent espérer être traités équitablement.

Les rues du marché sont surveillées par des gardiens communaux qui récoltent les taxes des emplacements du marché. Les militaires dominicains sont également présents, mais ils se concentrent davantage autour de la frontière et près du poste de douane, ainsi qu'aux stations de transport.

Tout passage qui transgresse cet espace est contrôlé et nécessite des négociations avec les militaires. Pour un Haïtien sans papiers valables, il est presque impossible de prendre un bus qui sorte de Dajabón. Les bus sont contrôlés avant le départ, et sur l'axe routier qui relie Dajabón à Santiago de Caballeros, de multiples postes de contrôle militaires inspectent chacun des bus qui passent. Le passage est nécessite la complicité (achetée) des militaires et des chauffeurs de bus.

Le marché représente donc un espace binational, sans qu'il soit approprié (ou appropriable) par la population haïtienne²⁰⁵. Comme l'a observé un restaurateur dajabonais, « *une chose dont je me suis rendu compte avec ce commerce est qu'une grande partie de la population haïtienne est timide. Ils ont peur qu'on les maltraite et n'entrent pas dans les lieux parce qu'ils se sentent étrangers.* »²⁰⁶

La présence haïtienne à Dajabón est temporaire et les dispositifs à la frontière (restriction sur l'entrée des marchandises, limitée dans le temps et mauvais traitements) sont faits de telle manière que les Haïtiens ne peuvent pas prendre une place stable dans l'espace du marché.

Autre restriction, les produits d'origine haïtienne sont considérés comme étant de mauvaise qualité : « *C'est bon ici, [Dajabón] là-bas c'est mauvais. Le Dominicain ne veut pas de produits haïtiens pour des raisons sanitaires et il n'accepte pas ce produit à cause de sa qualité, mais il ne veut pas que ce produit se vende d'un pays à l'autre. Ils achètent par exemple une mangue d'origine haïtienne, mais ils ne permettent pas que les Haïtiens transforment la mangue pour exporter un produit fini.* »²⁰⁷

Pourtant, toute le monde s'accorde à dire que la présence des Haïtiens est indispensable : « *Et si les Haïtiens ne traversent pas, leur marchandise périt. Un jour de marché représente des millions. Si les Haïtiens ne traversent pas, il faut immigrer dans une autre ville.* »²⁰⁸

Le marché met en exergue la division entre les populations locales et les gens de passage, venus pour commercer. Toutes les personnes interviewées affirment que le commerce binational apporte une dynamique bienvenue aux deux villes, mais constatent en même temps que les nuisances dues au marché sont de plus en plus insupportables. Les tensions générées par le marché sont importantes et la manière dont elles sont perçues varie selon le point de vue et l'implication des personnes dans le marché. D'anciens habitants de Dajabón, qui ne sont pas impliqués dans le commerce transfrontalier et qui vont rarement acheter des articles sur le marché, se sentent dérangés et souhaitent une solution « plus propre » en ce qui concerne le marché.

²⁰⁵ Cela est aussi dû au fait qu'il n'existe, comme nous l'avons vu, pas de quartier haïtien à Dajabón.

²⁰⁶ Entretien avec un restaurateur qui vient d'ouvrir un grand restaurant près de la frontière, août 2004.

²⁰⁷ Entretien avec un Haïtien qui possède une papeterie à Dajabón, juillet 2004

²⁰⁸ Entretien avec un restaurateur qui vient d'ouvrir un grand restaurant près de la frontière, août 2004

12.4 Les quartiers se distancient

A l'intérieur des villes, l'augmentation de la population et l'arrivée massive de migrants ruraux amènent une ségrégation spatiale, toutefois encore relative.

Selon les gens originaires de Ouanaminthe, l'attrait migratoire du commerce transfrontalier a fait de Ouanaminthe un espace « où la propriété n'est plus respectée et cela a pour effet des invasions de terrains »²⁰⁹. Ce sentiment d'irrespect de la propriété — étatique ou privée — par les migrants existe aussi à Dajabón, où la population locale craint également la perte de son identité et de son pouvoir à cause du nombre important des nouveaux arrivés.

A Dajabón, deux quartiers sont fortement marqués socialement : le nouveau quartier de classe moyenne à l'Est de la ville, et le quartier Sud, populaire. Ce dernier est devenu l'emblème de tous les « maux » liés à la frontière : contrebande, prostitution et violence.

Les habitants imputent ces activités illégales associées à leur quartier aux personnes étrangères à la ville : « Les gens qui font ce genre de trafic [contrebande] viennent d'arriver, les gens de Dajabón n'y sont pas impliqués ; ce sont majoritairement des gens qui viennent de situations misérables. » Il en est de même pour la prostitution qui est, selon les habitants, exclusivement le fait des Haïtiens « Il y a des Haïtiens et Haïtiennes qui viennent se prostituer — il existe une maison close par ici — la population a fait une pétition pour la fermer. Le gouvernement l'a fermée, mais elle a été rouverte deux jours plus tard. »²¹⁰

La situation auprès de la frontière du quartier Sud facilite en effet ce type de trafic, et certaines maisons servent de base logistique pour stocker les marchandises illégales. L'autre quartier proche de la frontière, le quartier Nord, a aussi la réputation de servir à ce genre d'activités, dont l'étendue est, selon les habitants du quartier, moins importante qu'au Sud : « Dans le quartier Nord il existe aussi un peu de contrebande, car il est proche de la frontière, mais les militaires sont plus présents et la douane est plus proche. Dans le quartier Nord habitent des gens qui travaillent, il y a un contrôle social — on appelle la police ou les militaires s'il y a un problème. Certes, il y a un trafic d'Haïtiens sans documents qui se passe aussi un peu dans ce quartier. Ce sont des personnes qui viennent de la campagne, qui ne savent pas comment travailler, qui s'adonnent à ce trafic, ils s'installent dans des quartiers où il y a des semblables, au Sud de la ville à « Benito Moncion », « La Bomba » ou « Banico ». »²¹¹

Les habitants des quartiers Sud de la ville ne se sentent pas exclus de l'espace urbain. Ils fréquentent sans problème tous les quartiers de la ville et participent au débat social et politique. La taille relativement petite de la ville favorise cette intégration. Les enfants vont à l'école au centre ville, côtoyant des enfants d'autres quartiers ; le lycée est installé dans un quartier modeste du Sud-Est. Les enfants et les adolescents se rencontrent fréquemment lors des tournois de base-ball et de basket-ball, au sein desquels presque chaque quartier possède une équipe.

²⁰⁹ Entretien avec un habitant originaire de Ouanaminthe, novembre 2003.

²¹⁰ Entretien avec un habitant du quartier via Codepo, juillet 2004.

²¹¹ Entretien avec un propriétaire d'hôtel dans le quartier Nord de la ville, août 2004. Cette personne a vécu il y a 15 ans dans le quartier « Benito Moncion » situé au Sud de la ville. Il y tenait une petite pension bon marché. Il a déménagé parce qu'il ne voulait pas que ses enfants vivent dans l'ambiance de ce quartier.

La partie Est de la ville, habitée par la classe moyenne, conserve un statut particulier de par son affectation strictement résidentielle : « *Je vais partout en ville, sauf à l'Est, car il faut prendre un taxi-moto pour s'y rendre ; de toute façon il n'y a rien à faire* »²¹². Pour les habitants de Dajabón, le quartier Est est un quartier tranquille, un lieu où l'on irait s'installer si on avait suffisamment d'argent. La volonté des promoteurs immobiliers d'en faire en partie un quartier clôturé anticipe les tensions sociales. Ce projet annonce néanmoins le début d'un processus de séparation de l'espace urbain, initié par la partie la plus riche de la population.

L'inégalité du niveau des services urbains accentue encore la distinction entre quartier pauvres et quartiers de classe moyenne

Comme il n'existe pas de transports publics internes aux deux villes, les habitants qui ne possèdent pas de moyens de locomotion se déplacent à pied ou utilisent les moto-taxis, ce qui représente une surcharge financière pour les habitants installés le plus au Sud de la ville.

12.5 Entre rural et urbain, la limite reste floue

La séparation entre ville et campagne n'est pas très claire. Un tiers des personnes interviewées dans les quartiers pauvres des deux villes conservent une relation avec l'agriculture. Ils travaillent soit en tant qu'ouvrier agricole, soit en exploitant leurs propres champs. Les notables possèdent encore souvent des exploitations agricoles.

A l'intérieur des villes, sur les parcelles non construites, on cultive du maïs et beaucoup de ménages élèvent des poules.

D'autres facteurs, tels que la présence à Dajabón d'un Institut d'agriculture et de différentes coopératives de crédit agricole, montrent que cette ville reste un centre régional pour les campagnes alentour. Parmi les personnes interviewées en qualité d'acteurs clés dans le contexte de notre étude, trois à Dajabón et deux à Ouanaminthe ont une formation d'agronome, même s'ils n'exercent cette activité que partiellement.

L'ouverture de la frontière a incité un certain nombre d'agriculteurs à changer leur activité : « *Avant, tout le monde possédait une parcelle. Que ce soit un fonctionnaire ou n'importe qui ... tout le monde vivait de l'agriculture, mais avec l'ouverture de la frontière les gens se consacrent au commerce entre Haïti et la République dominicaine ; mais jusqu'à aujourd'hui, Ouanaminthe reste un lieu agricole. (...).* »²¹³

Le rêve de développer l'activité agricole reste présent. Elle représente une alternative au commerce transfrontalier et est souvent perçue comme un vecteur de développement plus stable et profitable aux populations locales : « *s'il y avait une politique qui encourageait la construction des infrastructures pour l'exploitation agricole, les gens arrêteraient de passer la frontière — car le commerce à la frontière est trop aléatoire — et recommenceraient à se consacrer à l'agriculture.* »²¹⁴

²¹² Entretien avec un habitant du quartier de la « Bomba » au Sud de la ville, juillet 2004.

²¹³ Entretien avec le responsable du comité Pitobé qui est agronome et possède une pharmacie, octobre 2003.

²¹⁴ Entretien avec le responsable du comité Pitobé qui est agronome et possède une pharmacie, octobre 2003.

D'autres constatent que l'agriculture perd de l'importance face aux nouvelles entreprises nationales ou transnationales arrivées dans la ville : « *Le secteur financier et le secteur de la communication se sont beaucoup développés [à Dajabón], ce sont ces secteurs là qui s'agrandissent*²¹⁵, *mais l'agriculture périlite et le secteur industriel aussi. Actuellement, il se crée de la plus-value et de la richesse, mais pour qui ? Et la base n'est pas solide.* »²¹⁶

Ce propos évoque un autre facteur, apportant depuis 2002 des nouvelles inégalités : la présence d'entreprises nationales et transnationales qui profitent de l'ouverture de la frontière.

développer

12.6 Les entreprises transnationales modulent un nouvel espace

La présence de la zone franche marque une nouvelle ère dans les relations entre les deux villes. L'introduction d'intérêts transnationaux relie l'espace frontalier à l'économie mondiale et introduit de nouvelles tensions, comme nous l'avons décrit en évoquant la société civile. Ces entreprises agissent en rupture avec la société et les gouvernements locaux.

L'espace de la zone franche est impénétrable pour ceux qui n'y travaillent pas et les dispositifs sécuritaires mis en place en font un archipel à part. En fonctionnant ainsi, ces entreprises utilisent les ressources locales — travailleurs et environnement — pour en tirer le maximum de profit. Cela ne va pas de soi. Les problèmes entre les ouvriers haïtiens et la direction des entreprises témoignent de ce que la population locale n'est pas sans moyens de défense et a réussi à imposer un minimum d'exigences concernant les conditions de travail. La présence de ces entreprises se fonde donc sur une négociation avec la société locale (et non pas avec les gouvernements locaux). Or le pouvoir de décision reste du côté de l'entreprise — qui après une année de fonctionnement, dès les premières protestations, menace d'arrêter la production. Jusque là, il semblait plus profitable d'accepter les revendications des ouvriers, et d'entrer dans une relation, même conflictuelle, avec la société locale. Aujourd'hui, la même entreprise n'hésiterait pas à s'installer ailleurs si les revendications devenaient trop fortes. Comme elles travaillent pour des producteurs internationaux, elles sont soumises à la concurrence internationale et leur marché ne dépend pas de la conjoncture locale.

La zone franche attire des hommes d'affaires qui spéculent sur son avenir. A Dajabón, le développement d'une hôtellerie de meilleur standing et de nouveaux lotissements de classe moyenne est partiellement dû à cette zone, qui promet d'attirer dans le futur une clientèle plus riche et plus stable que les négociants attirés par le marché binational.

L'intervention des entreprises transnationales ne touche pas seulement la production textile, mais affecte aussi le secteur agricole : « *Il y a beaucoup de phénomènes qui interviennent dans un court laps de temps en République dominicaine, nous sommes en passe de devenir une société de service, nous avons une certaine compétence en matière de fabrication de vêtements en zone franche, de tourisme*

²¹⁵ Le secteur financier se développe aussi avec les Haïtiens qui viennent, selon cet interlocuteur, déposer leur argent dans les banques dominicaines.

²¹⁶ Entretien avec un éducateur qui appartient à une des familles notables qui possèdent la majorité des terres à Dajabón, octobre 2003.

et de communication — et dans l'agriculture. Mais par exemple, dans le cas de l'exploitation agricole, une entreprise internationale qui arrive, qui s'intéresse à mettre en place des plantations d'agrumes, cette compagnie arrive sur le marché en montant une exploitation avec une technologie supérieure et sous la protection de l'Etat. En faisant cela elle déprécie la qualité de vie des populations locales. Que va faire Dajabón ? – rien. Quel est le rôle de l'Etat dans tout cela ? C'est la conséquence du favoritisme envers une compagnie étrangère — les bénéfices eux aussi partent à l'étranger. »²¹⁷

Sur l'île Hispaniola (comme dans le reste du monde), la problématique des entreprises transnationales ne concerne pas uniquement les espaces frontaliers. Mais dans le cas de la zone franche, où une entreprise dominicaine s'installe avec le soutien des deux Etats centraux et d'un organisme international pour profiter du faible coût de la main d'œuvre haïtienne et de l'application relative des réglementations en Haïti, elle induit une scission supplémentaire entre les deux pays. Les Haïtiens voient alors dans cette entreprise l'exacerbation de la domination capitaliste dominicaine sur leur pays.

12.7 Une frontière et deux espaces urbains

On pourrait résumer la situation ainsi : Ouanaminthe est le quartier le plus pauvre de Dajabón. Mais ce raccourci ne fonctionne pas, chaque ville ayant sa dynamique propre, qui la lie à sa périphérie et à son contexte national. Ouanaminthe est un centre régional et le marché hebdomadaire témoigne d'une forte vitalité à cette échelle. L'arrivée récente de quatre banques à Ouanaminthe témoigne du fait que cette ville brasse de l'argent, même si les retombés locales sont faibles. Les entretiens confirment la volonté de développer la ville indépendamment de Dajabón et du commerce transfrontalier. Ouanaminthe se développe aussi sur le plan social, en témoigne le quartier de classe moyenne, qui s'agrandit. L'interdépendance fonctionnelle des deux villes provient principalement du commerce transfrontalier qui n'est pas équilibré.

Toute en créant une nouvelle interdépendance fonctionnelle, la zone franche accentue le déséquilibre entre les deux villes et divise encore plus les deux espaces urbains. Dajabón a une certaine capacité financière et humaine pour développer des services (hôtellerie et restauration) en lien avec ces entreprises qui pourraient avoir des retombés positives sur la ville, tandis que Ouanaminthe manque de moyens et d'infrastructures pour être en ce moment davantage qu'un réservoir d'ouvriers bon-marché. La construction d'un bâtiment de marché binational accentuerait cette situation.

Les inégalités entre les deux villes sont donc difficiles à rattraper et s'accroissent sur les plans social et économique à travers la manière inégale dont les profits du commerce binational et l'installation d'entreprises transnationales transforment leur espace. Cela vient du fait que les deux villes, bien qu'elles constituent un ensemble fonctionnel indissociable à l'intérieur des réseaux commerciaux, conservent chacune un rôle précis, lié à leurs caractéristiques internes. En outre, tout le monde ne profite pas de la même manière de l'ouverture de la frontière. S'il est assez clair que la population la plus aisée a plus de possibilités de progresser grâce au

²¹⁷ Entretien avec un éducateur qui appartient à une des familles notables qui possèdent la majorité des terres à Dajabón, octobre 2003.

commerce binational, il faut faire des distinctions également parmi les plus pauvres — entre ceux qui arrivent à s'organiser et s'imposer à travers la société civile en s'affiliant, soit à travers l'église, soit à travers leurs réseaux sociaux à une des organisations qui se bat pour l'amélioration des conditions de vie de leurs membres, et ceux qui restent à l'écart. Ainsi l'ouverture au commerce binational crée, à l'intérieur des sociétés urbaines, de nouvelles « frontières » qui rendent les relations entre acteurs plus complexes.

En ce qui concerne les relations entre Ouanaminthe et Dajabón, nous constatons que la modification de la donne économique par l'ouverture au commerce binational signifie — mis à part des liens sociaux qui se tissent à travers le commerce — la prise en main des relations transfrontalières par la société civile locale. Les ressortissants des deux pays, tout en gardant un attachement identitaire à leur lieu d'origine, se questionnent sur la manière dont la frontière est gérée par les forces militaires dominicaines et les deux Etats centraux ; ils entament des actions communes à portée politique. Les relations transfrontalières se développent — sans être trop idéaliste à ce sujet — vers une plus grande proximité, et la conception des deux villes comme un ensemble, y compris avec une dimension sociale.

L'augmentation des relations commerciales accentue la domination militaire (par le contrôle) et économique de l'espace frontalier par les Dominicains. Cette domination met en exergue le sentiment identitaire haïtien et réveille des deux côtés les préjugés envers « l'autre », liés aux ressentiments issus de l'histoire entre les deux peuples (notamment le massacre de 1937 et les incursions haïtiennes sur territoire dominicain au XIX^e siècle, deux faits historiques qui ont fortement marqué cette région). Par conséquent, il existe une profonde scission entre les habitants des deux villes, enracinée dans des questions identitaires et idéologiques et entretenue par le fait que cette frontière est, sur les plans administratif et militaire, géré unilatéralement par les Dominicains. Cette situation se reflète dans l'organisation spatiale, la population les deux villes restant ségréguée.

Le désir exprimé par des acteurs de part et d'autre de la frontière de (re)développer des liens avec leur environnement rural afin de construire une base économique indépendante de la frontière, est révélateur du malaise face à la dépendance par rapport à un commerce transfrontalier.

Nous ne pouvons donc pas parler d'un espace urbain transfrontalier qui engloberait les deux villes. Les liens se font à travers les fonctions d'intermédiation des deux villes (le commerce, les contacts culturels et sociaux) mais, à ce stade du développement des relations, on ne peut pas parler d'une organisation sociale et spatiale qui présenterait suffisamment de traits communs entre les deux villes pour être à la base d'un espace urbain transfrontalier.

Or, en s'implantant de part et d'autre de la frontière, les entreprises commerciales et les organisations de la société civile matérialisent les liens économiques et sociaux dans l'espace frontalier. A l'échelle régionale, la mise en place d'infrastructures plus efficaces (infrastructures routières en Haïti, port maritime à Manzanillo [encore en projet]) tend à favoriser l'intégration transfrontalière.

Bien que cette nouvelle dynamique reste largement aux mains des Dominicains s'installés en Haïti, elle annonce des évolutions dans l'organisation spatiale et sociale qui peuvent un jour relativiser l'impact de la frontière nationale sur l'organisation des deux villes.

13 Conclusions

13.1 Discussion des hypothèses

Nous voici donc face à des transformations spatiales et sociales qui ont notablement modifié l'espace des deux villes étudiées durant ces vingt dernières années. L'ouverture de la frontière durant les années 1990 revitalise leur rôle d'interface entre les deux pays, un rôle qui a été à l'origine de leur fondation au XVIII^e siècle. Dans ce contexte, l'économie territoriale — fondée sur l'agriculture et la production artisanale locale qui procuraient la base des revenus de ces deux villes — est rapidement remplacée par une économie de plus en plus liée aux réseaux internationaux.

Dans cette optique, l'étude de cas confirme notre hypothèse générale, qui postule que « *Les villes, dans les espaces frontaliers, présentent un espace révélateur de l'impact — positif et négatif — des changements politiques et économiques au niveau mondial. Davantage que d'autres villes de la même taille, elles subissent des pressions exogènes à travers des enjeux économiques, démographiques et sécuritaires.* » Chapitre 4.2.1 En effet, comme nous l'avons vu, l'intervention des acteurs exogènes — notamment les gouvernements centraux et les entrepreneurs — qui maintiennent le statut de la frontière entre ouverture économique et fermeture militaire, ne correspond pas aux aspirations des populations locales. En conséquence, il y a des conflits entre les deux logiques, portant dans notre cas sur les droits de l'Homme, le maintien et la rentabilité du commerce transfrontalier à petite échelle et la propriété foncière. De ces conflits résulte la mobilisation des sociétés locales, qui prennent conscience de la nécessité de s'impliquer au niveau politique pour défendre leurs droits auprès des gouvernements centraux.

La pression démographique due à la migration est inégale des deux côtés de la frontière : dans le cas de Dajabón, elle n'est pas très différente de l'urbanisation progressant dans tout le pays ; cependant, en Haïti, les opportunités liées à la frontière accélèrent le processus d'urbanisation, incluant des migrations entre les centres urbains. L'attractivité de la frontière s'apparente ainsi, en Haïti, aux opportunités que l'on peut trouver dans les plus grands centres urbains du pays, et dépasse l'attractivité des autres petites villes situées loin de la frontière.

Aux nouveaux habitants s'ajoute un nombre non négligeable de « touristes commerciaux » qui viennent uniquement pour le marché. Ces derniers représentent à la fois une surcharge pour les infrastructures des deux villes et une ressource pour le commerce local. Ainsi, nous avons constaté que les deux villes, qui manquent par ailleurs de services urbains fondamentaux, sont particulièrement bien dotées en infrastructures qui les relient aux flux de différentes natures à l'échelle nationale, voire internationale : télécommunications, banques et transports.

Ce constat nous amène à discuter notre première hypothèse — à savoir comment l'espace urbain évolue dans ces nouvelles conditions : « *Les pressions exogènes et les cadres politiques et économiques ne sont pas identiques de chaque côté de la frontière. Cela se traduit par un processus d'urbanisation très contrasté et par des stratégies différentes d'appropriation de l'espace urbain par la population locale et transitoire : la dimension temporaire et l'intérêt pour l'exploitation des avantages*

économiques liés à la frontière se manifestent par l'absence d'intérêt d'une grande partie des usagers de la ville pour le développement de l'espace urbain comme espace de vie. » Chapitre 4.2.1 Le cas de Ouanaminthe et Dajabón nous montre que, dans un contexte qui ne connaît ni planification urbaine, ni application des règlements urbanistiques — quand ils existent —, ce sont la structure de la propriété foncière et les pratiques de construction et d'appropriation de l'habitat qui conditionnent la morphologie de l'espace urbain. Le contexte politique et économique intervient dans la mesure où le niveau d'équipement en infrastructures est lié à la manière dont sont réparties et gérées les ressources.

La réponse à la question de la différenciation des attitudes entre des « populations locales » et « population transitoires » n'est pas aussi univoque que le laisse supposer notre hypothèse. En effet, la population locale, de plus en plus hétérogène, ne poursuit pas un but précis et partagé par tous. Les migrants ruraux récemment arrivés, ainsi que certains haïtiens, refoulés de la République dominicaine et restés ainsi à la frontière, s'ajoutent aux habitants établis à la frontière depuis plusieurs générations.

Étant donné leurs conditions de vie difficiles, les nouveaux arrivés s'engagent dans la lutte pour une meilleure existence et militent dans des associations revendiquant leurs droits. Toutefois, il leur manque une vision globale du développement de la ville et leurs luttes sont axées sur certains de ses aspects, partiels, notamment sur les problèmes de la population pauvre.

Quant à la population plus aisée, c'est-à-dire en général les familles établies depuis plusieurs générations, la hausse de la valeur foncière leur donne la perspective de pouvoir vendre leur propriété à bon prix. Ce que ces catégories de la société accomplissent en toute liberté, ne devant suivre aucune planification urbaine. Or en l'absence de toute stratégie de développement urbain, les intérêts de la société locale ne sont aucunement pris en compte au cours de ces opérations — qu'il s'agisse de développer des nouveaux quartiers pour la classe moyenne, ou de vendre au meilleur prix des terres non équipées : le manque de cohérence est tel qu'il risque d'aboutir à une ségrégation, spatiale et sociale, croissante au sein des sociétés locales.

Si l'objectif des deux populations est d'améliorer leurs conditions de vie, leurs actions ne sont toutefois ni coordonnées, ni capables d'intégrer efficacement la dimension transfrontalière. Il manque en effet l'intervention des gouvernements locaux qui, en l'absence de moyens, de pouvoir de décision, mais aussi par manque d'engagement et d'expertise, n'interviennent pas ou très peu dans le processus de transformation des deux villes : il n'y a actuellement aucune vision globale de ce que pourrait être cet espace de vie urbain, ni à Dajabón, ni à Ouanaminthe.

En ce qui concerne les populations « transitoires » — le terme ne décrit pas exactement ce que nous avons rencontré sur place — il s'agit en premier lieu des « touristes commerciaux » qui viennent durant les deux jours de marché, ainsi que d'acteurs économiques qui s'installent le long de la frontière pour tirer avantage de la situation, mais qui sont prêts à la quitter dès qu'il se présente une meilleure opportunité ailleurs. Comme les premiers ne restent qu'un à deux jours, ils n'interviennent pas durablement dans l'occupation de l'espace urbain, mais utilisent les infrastructures et laissent derrière eux des déchets qui doivent être gérés par la population locale. L'espace de vie local ne les intéresse pas au-delà d'y trouver à se loger durant une nuit.

Concernant les acteurs économiques, ils sont visibles en premier lieu dans la zone franche qui a pour logique de profiter du contexte frontalier, sans s'investir d'autre manière, même si *pro forma* l'entrepreneur qui l'a construite a fait la promesse de développer les infrastructures des deux villes : à ce jour, elles ne sont pas réalisées (elles ont par ailleurs été développées sans implication de la population locale).

Au sein des « entreprises » peu intéressées au développement des deux villes, il faut aussi inclure les personnes impliquées dans des activités illégales liées à la frontière. Il ne s'agit, d'après nos entretiens, pas d'habitants locaux (certains s'installent néanmoins durablement). Leur présence est favorisée par l'absence de contrôle et par la tolérance (achetée) de leurs activités par les militaires. Elle implique une insécurité au sein de l'espace urbain qui n'est pour le moins pas favorable à son développement.

Par contre, nous n'avons pas rencontré de ressortissants de cette partie de la population transitoire à laquelle nous avons pensé en formulant cette hypothèse : les candidats à l'immigration, qui attendent, à Ouanaminthe (du côté haïtien) de passer la frontière. Cette population est, comme il ressort de nos entretiens avec les acteurs de la société civile, beaucoup moins nombreuse que nous l'avions initialement supposé.²¹⁸

La deuxième hypothèse concerne les répercussions des bénéfices du marché sur la population locale : « *Les activités économiques liées à la frontière s'inscrivent pour la plupart dans des réseaux nationaux et internationaux. De ce fait, une grande partie de la valeur ajoutée des transactions se réalise ailleurs, dans les grandes agglomérations centrales, où la force d'achat/vente ou de production est plus importante. Les deux villes frontalières ne tirent que peu d'avantages de ces transactions, mais font les frais des externalités négatives. Il existe néanmoins un potentiel d'internalisation de certaines des externalités permettant de soutenir le développement de ces retombées positives.* » (Chapitre 4.2.1). Ouanaminthe et Dajabón ne constituent pas des centres de décision en ce qui concerne le commerce transfrontalier. Les informations obtenues par nos entretiens et les statistiques douanières tendent à confirmer cette hypothèse en montrant une tendance croissante à la formalisation des réseaux transnationaux. Ce commerce en gros passera de plus en plus par des exports directs, sans transiter par le marché binational, comme c'est encore souvent le cas actuellement. Si l'importance du marché binational décroît, une partie de la population locale devra trouver d'autres revenus.

Les habitants de Dajabón et de Ouanaminthe profitent souvent du marché d'une manière indirecte, en développant des services, l'hôtellerie, la restauration et la vente et l'achat au détail et en semi-gros. Durant ces dix dernières années, les habitants de ces deux villes se sont spécialisés dans ces activités et certains ont investi pour ouvrir leur propre commerce. Les modifications du bâti et l'amélioration de commerces existants, qui ont eu lieu entre 2001 et 2004 (durant les deux ans et demi de la présente étude), montrent qu'une partie de la population a su accumuler, que ce soit sur place, à l'étranger ou dans la ville-capitale, suffisamment de capital, depuis l'ouverture de la frontière, pour le réinvestir dans des

²¹⁸ L'immigration clandestine depuis Haïti et la République dominicaine ne s'organise pas seulement à partir des villes frontalières, mais aussi à partir des villages ou sont recrutés les travailleurs agricoles. Ce n'est par ailleurs pas la même situation qu'à Tijuana en Mexique ou à Tanger au Maroc ou les candidats à l'immigration en provenance de tout un 8demi-9 continent attendent la possibilité de passer la frontière vers le « monde développé ».

commerces localisées à la frontière — jugeant donc leur situation suffisamment solide et rentable. Dans ce contexte, les opportunités sont plus importantes à Dajabón, qui compte un meilleur niveau d'équipement et un contexte politique plus stable que Ouanaminthe.

Une partie du potentiel de développement des deux villes consiste dans le rôle d'interface entre deux pays, qu'il serait intéressant d'investir : exploiter le bilinguisme de certains habitants, les compétences en matière de transport et de services relatifs au commerce (emballage, entreposage et formalités douanières) et développer les réseaux transfrontaliers, économiques et sociaux, sont des exemples de concrétisations envisageables.

Ce développement devrait inclure également le fait que les deux villes sont des chefs-lieux de régions agricoles, et donc exploiter à l'échelle locale le commerce transfrontalier de produits agricoles.

Comme nous l'avons déjà évoqué, les externalités négatives se trouvent surtout dans la surcharge des infrastructures. Les gouvernements locaux ne disposent pas de suffisamment de moyens pour améliorer les infrastructures et les services. La mairie de Dajabón récolte depuis 2004 elle-même les taxes perçues sur le marché, mais elle ne les investit pas de manière à répondre aux carences infrastructurelles.

La perspective de consolider en commun le rôle d'interface entre deux pays et d'améliorer la qualité de l'espace urbain de part et d'autre de la frontière nécessite le développement de nouvelles formes de collaborations transfrontalières. Notre dernière hypothèse porte sur cette problématique : « *La proximité, spécifique à la frontière, de deux cultures différentes et de deux systèmes politiques et économiques, rend difficile voire impensable une gestion urbaine commune éventuelle au vu de la situation actuelle. Les conflits qui résultent de l'utilisation commune d'un espace ne peuvent être résolus que par des accords bilatéraux. Dans ce contexte, la pratique régulière de marchés transfrontaliers bihebdomadaires dans l'espace urbain et le partage de la rivière Masacre comme ressource commune constituent des opportunités pour le développement d'une gestion urbaine transfrontalière innovante.* » (Chapitre 4.2.1). Nous avons déjà mentionné à plusieurs reprises l'absence des gouvernements centraux dans la gestion des affaires binationales. Il n'existe donc pas de cadre légal à la coopération transfrontalière, et le contrôle unilatéral de la frontière par l'État Central et le pouvoir militaire dominicain, ainsi que les préjugés entre Haïtiens et Dominicains, rendent difficiles des relations d'égal à égal. La coopération transfrontalière doit donc débiter localement, d'une manière informelle, entre les populations frontalières. Auprès d'une partie de cette population, il existe bien la conscience que la situation environnementale (notamment en ce qui concerne la rivière Masacre) et la question des droits de l'Homme liée au passage frontalier sont problématiques, ce qui est prouvé par l'existence de groupes de travail binationaux sur ces différents sujets. Mais nous constatons également que, sur un plan plus général, le manque de sentiment d'appartenance commune entre les habitants des deux villes rend une collaboration efficace et durable difficile.

13.2 Les répercussions de l'intermédiation frontalière

Les deux villes, tout en gardant un rôle organisateur de l'économie agricole locale (lieu de marché, rôle administratif, lieu de formation et résidence des propriétaires terriens), sont devenues ces dernières années une plate-forme logistique pour les échanges binationaux et intègrent à travers une première zone franche les réseaux de production de l'économie mondiale. Elles ont un rôle important concernant l'accueil de migrants et forment la base d'un réseau dense d'organisations de la société civile.

Dans cette situation de transition, à l'intérieur de laquelle il s'agit de comprendre un système complexe de relations fonctionnelles, sociales, historiques et environnementales, le concept d'intermédiation frontalière que nous avons développé en début de notre travail sur la base de l'intermédiation urbaine (Ajunamenta de Lleida, UNESCO UIA-CIMES, 1999, Bolay et al., 2003 ; Bolay & Rabinovich, 2004) apporte une grille de lecture précieuse qui permet de ne pas perdre de vue les quatre dimensions qui conditionnent selon nous ces relations : 1) les caractéristiques internes des villes, 2) l'insertion des pratiques, des stratégies et des politiques des acteurs locaux et externes dans 3) les réseaux à différentes échelles spatiales et 4) les caractéristiques de la frontière.

Les acteurs tiennent un rôle central dans notre analyse du contexte transfrontalier. Dans cette optique, nous avons défini trois enjeux qui profilent à notre avis les fonctions d'intermédiation frontalière des deux villes : 1) la migration et le processus d'urbanisation qui y est lié, 2) la transformation de l'économie binationale et 3) les engagements de la société civile.

Comment l'intermédiation frontalière compose-t-elle ces enjeux et quelle est, dans ce contexte, sa répercussion sur l'espace des deux villes ?

La croissance urbaine (sur les plans spatial et démographique) s'inscrit dans une double logique. Elle lie d'une part les villes à l'environnement rural dont sont issus les nouveaux habitants : ces derniers gardent des liens sociaux avec leur lieu d'origine et conservent souvent une activité en lien avec l'agriculture. D'autre part, elle fait partie des dynamiques transfrontalières, car les migrants sont aussi des acteurs du commerce transfrontalier, qui joue désormais un rôle essentiel pour leur subsistance. Ces migrants participent également à la vie des organisations de la société civile.

L'installation de ces nouveaux habitants amène une nouvelle problématique, jusqu'alors absente dans le contexte des deux villes : la spéculation foncière. Cette pratique implique les anciens habitants — plus précisément les familles qui possèdent les terres agricoles en périphérie des villes. La question foncière concerne aussi les entreprises qui opèrent sur le plan national et transnational, qui investissent dans des réserves de terrains en vue du développement de leurs futures activités, liées au commerce binational.

Le commerce entre les deux pays lie les acteurs locaux aux acteurs extérieurs. Les premiers, qui ont participé à l'essor du commerce transfrontalier, sont de plus en plus mis à l'écart par la concurrence croissante et l'avènement du commerce binational de produits en gros, principalement organisé par des acteurs extérieurs installés dans les grands centres économiques des deux pays. Par conséquent, pour ces derniers, les deux villes sont surtout une

base logistique et ils n'ont que peu d'intérêt à s'engager dans un développement plus durable de leur espace. L'arrivée d'entreprises nationales et transnationales, qui s'installent dans les deux localités frontalières, tend à formaliser le commerce transfrontalier, donc à donner une base plus stable et officielle aux relations saisies par l'intermédiation. Ces entreprises sont néanmoins soumises aux aléas clientélistes de l'Etat central qui, selon le parti politique au pouvoir, favorise telle ou telle entreprise. Ce type de procédures a résulté dans l'installation imposée d'une zone franche qui, dans les conditions actuelles, affaiblit davantage la population locale qu'elle ne la renforce²¹⁹. Du point de vue de l'entreprise, l'investissement de l'espace des deux villes est lié au seul maintien de leur profit, soit tant que les conditions de production locales permettent d'être concurrentiel sur le marché international.

Parallèlement aux circuits binationaux, il existe des marchés locaux qui commercialisent les produits agricoles provenant des périphéries rurales. Ces derniers s'inscrivent dans la fonction des deux villes comme des centres régionaux.

La société civile s'organise principalement en fonction des problèmes issus du contexte frontalier et des objectifs qu'elle se donne : des conditions correctes de logement pour les migrants, des conditions équitables pour le commerce. Elle mène une résistance aux règles imposées par les militaires et par l'entrepreneur de la zone franche. Pour poursuivre ces objectifs, les membres de ces organisations civiles interpellent les gouvernements nationaux et sont reliés par Internet aux circuits de solidarité mondiale. A l'intérieur de cette société civile, un certain nombre d'organisations s'intéressent au développement de produits agricoles, oeuvrant pour le renforcement du rôle des deux villes comme intermédiaires entre l'environnement rural et les circuits de commercialisation sur le plan national, voire international. La défaillance des gouvernements locaux donne à ces organisations une légitimité qui les positionne comme interlocuteurs incontournables ; ceci d'autant que ces organisations ont de solides liens transfrontaliers. Leur niveau d'organisation est croissant : la population locale réagit aux changements, s'organise, adapte son activité et tente de tirer profit de la nouvelle dynamique. En cela, ce sont des *acteurs* qui transforment par leurs initiatives l'espace frontalier. Ils agissent localement et formulent des revendications aux niveaux national et international.

De leur côté, les gouvernements locaux sont dépassés par la situation et ont beaucoup de difficultés à agir en l'absence de soutien de la part de leur Etat central. Ce dernier perçoit la question de la frontière indépendamment du niveau local et agit (s'il agit, car du côté haïtien, nous constatons l'absence totale de l'Etat central) en fonction des problèmes qu'il perçoit en provenance de l'espace frontalier — essentiellement la migration clandestine. Le contexte local n'intervient que peu dans ses décisions et les règles sont imposées sans consulter les élus locaux. Cette situation montre une forte déconnexion entre les différentes échelles gouvernementales, mais témoigne surtout de l'absence de volonté concrète, dans les décisions

²¹⁹ Car elle manque de mesures qui accompagneraient la venue de nouveaux migrants du côté haïtien qui cherchent à travailler dans cette zone.

prises au sein de l'Etat central, de développer les relations transfrontalières²²⁰. L'Etat promet mais n'agit pas, et par conséquent ce sont les élus locaux et la société civile qui établissent d'une manière informelle une coopération transfrontalière pour palier aux carences les plus importantes.

Dans ce contexte, le rôle des acteurs qui organisent les circuits transfrontaliers illégaux (contrebande, trafic de personnes et d'armes) paraît encourager le maintien d'une situation instable et confuse pour ce qui est des relations de pouvoir, entravant ainsi le développement local. Ces acteurs ont été décrits par la société locale comme extérieurs et directement liés à certains protagonistes du pouvoir central (militaires et administratifs). Malgré le peu d'informations dont nous disposons à ce sujet, il semble que l'une des fonctions d'intermédiation des deux villes consiste en l'organisation des réseaux criminels.

L'intervention de différents organismes internationaux de développement, qui ont une visée transfrontalière, apporte une dimension nouvelle à l'intermédiation frontalière par le développement d'infrastructures. Ce dernier reste néanmoins trop souvent déconnectée du niveau local — leurs interlocuteurs privilégiés se situant dans les gouvernements centraux.

Sur un plan général, nous constatons que pour les acteurs locaux (société civile, entreprises qui se développent à l'intérieur des deux villes, gouvernement locaux) l'intermédiation frontalière, c'est-à-dire le rôle que jouent les deux villes dans les circuits commerciaux entre les deux pays, constitue un axe de développement essentiel pour leurs communautés. Or les acteurs ne sont pas soutenus par leurs Etats centraux, dont l'intervention dans l'espace frontalier reste déterminante et ne favorise pas le développement des fonctions d'intermédiation : présence militaire à la frontière, qui influence négativement la manière dont les relations transfrontalières progressent ; mauvaise répartition des ressources de l'Etat central, due au manque de reconnaissance des besoins locaux à la frontière, et qui empêche un développement adéquat des infrastructures des deux villes.

Il apparaît donc, dans le contexte de la frontière, que le développement urbain lié aux fonctions d'intermédiation est principalement un souci de la population locale. Ce constat a également été avancé dans les études menées par Bolay et al. (2004). Or l'élément principal de leur développement — la frontière — échappe au contrôle de ces acteurs locaux. Leurs efforts pour intervenir sur les caractéristiques de la frontière restent informels et doivent affronter l'« ingérence » de l'Etat central qui poursuit ses propres objectifs : Les deux villes ne sont, ni sur le plan politique, ni sur le plan économique, des centres de pouvoir suffisamment consolidés pour qu'elles puissent s'imposer au niveau national. Cela les empêche de tirer un profit durable de leur situation et les relègue actuellement à une fonction logistique sans valeur ajoutée.

Ainsi, à l'heure actuelle, les relations transfrontalières sont d'un caractère informel et économique. En cela elles ressemblent aux trois types de relations que Glen Sparrow (2001) avait mis en évidence à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis : les relations individuelles informelles, les relations d'affaires, les contacts informels entre les maires des deux villes — un

²²⁰ On constate par ailleurs du côté dominicain de la part de l'Etat la volonté de développer les régions frontalières, sous-développées par rapport à l'ensemble du pays ; les programmes sont toutefois que peu en lien avec les problèmes issus de la croissance de l'économie transfrontalière et concernent uniquement le territoire dominicain.

ensemble de relations qui crée des mécanismes de gouvernance innovateurs constituant, selon Sparrow, une réponse locale aux exigences de la mondialisation économique. A « notre » frontière, l'alliance inhabituelle entre une partie de la société civile et une entreprise dominicaine d'import-export, dans le but d'installer une succursale de cette dernière du côté haïtien, montre qu'en l'absence de garanties formelles de l'Etat les acteurs s'allient pour atteindre des buts spécifiques qui ont pour chacun un intérêt souvent différent.

Comment l'intermédiation frontalière se répercute-elle sur l'offre de services et d'infrastructures dans les deux villes ?

L'évolution à ce niveau est contradictoire. D'une part les services et infrastructures liés aux financements publics (assainissement, voirie, eau, électricité, éducation et santé) ne progressent pas, à défaut de ressources disponibles et du fait du manque de stratégie dans les investissements. Etant donné la croissance démographique et l'augmentation du flux de passages, la détérioration du niveau de ces services publics devient critique du côté haïtien. D'autre part, les services qui dépendent dans notre cas de financements privés (services financiers, hôtellerie, transports, télécommunications) ont connus un essor impressionnant durant ces cinq dernières années. Ils sont une conséquence du flux de personnes et de transactions dus au marché binational. A ce propos, les deux villes possèdent — chacune en fonction de leur environnement national — un niveau d'offre, dans ce type de services, supérieur à celui qui se trouve généralement dans des villes de même taille. Les profits financiers qui résultent de ces entreprises ne se répercutent néanmoins que peu sur le contexte local, même si certains habitants, disposant de moyens suffisants pour investir dans le développement des services, en tire un profit qui reste interne aux villes.

La disponibilité des infrastructures de base (électricité, eau et télécommunications) du côté dominicain y permet un développement plus rapide et conséquent : Ouanaminthe dépend pour un certain nombre de services de Dajabón (notamment la santé et les télécommunications).

L'intermédiation frontalière met-elle en lumière l'existence d'un espace urbain binational ?

Dans notre cas, l'intermédiation aboutit à une relation déséquilibrée. Les deux villes n'occupent pas exactement le même rôle d'intermédiaires : c'est Dajabón qui tient l'emplacement du marché binational et qui commande son déroulement. C'est donc le centre local du commerce binational. Ouanaminthe reste un lieu de passage où n'ont lieu que peu de transactions commerciales. Cette interdépendance crée ce que Lawrence Herzog (1990) appelle un « *espace de réciprocité transfrontalière* » : les deux villes se spécialisent fonctionnellement. Cette spécialisation n'est en aucun cas planifiée conjointement. Or, malgré l'apparente dépendance haïtienne vis-à-vis du partenaire dominicain, il est clair que sans « base » haïtienne, l'essor du commerce à Dajabón n'aurait pas lieu.

A nos yeux, la réciprocité n'est cependant pas suffisante pour créer un espace urbain transfrontalier qui aurait la caractéristique d'une organisation sociale et spatiale présentant suffisamment de traits communs entre les deux villes pour véhiculer, comme Jan Buusink (2001) le postule, un sentiment mutuel d'appartenance commune.

Les caractéristiques actuelles de la frontière²²¹ constituent un obstacle à tout développement qui irait dans cette direction. La domination militaire dominicaine et les règlements douaniers en vigueur défavorisent les Haïtiens et leur rendent difficile l'accès à l'espace dominicain.

Or, mis à part l'influence réelle de la frontière, c'est la force de l'identité qui divise l'espace des deux villes²²². Ainsi, la domination militaire et l'application aléatoire des règlements ne font que renforcer un sentiment de rejet qui existe entre les deux peuples depuis des siècles. Chacun reste donc sur son territoire, et à l'exception de quelques attitudes individuelles, personne ne se rend de l'autre côté de la frontière sans avoir pour cela une raison impérieuse (comme c'est par exemple le cas du marché binational pour les haïtiens). Ce durcissement idéologique des mentalités de part et d'autre de la frontière a aussi été constaté par Glen Sparrow (2001) dans le cas de la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis : en même temps que la frontière devient plus souple et que les deux pays sont progressivement interdépendants, la même frontière se renforce physiquement et psychologiquement. Ce que Sparrow évoque de cette frontière peut être repris tel quel pour celle qui sépare Haïti et la République dominicaine : malgré la coopération croissante, la frontière garde aux yeux des Haïtiens son aspect violent et impérialiste et devient pour les Dominicains un vecteur de transmission du chômage et du trafic illégal, desquels ils tiennent les Haïtiens responsables. Précisons que cette vision des choses ne concerne pas uniquement les populations frontalières, mais reflète celle de certains médias localisés dans les centres économiques des deux pays.

A l'intérieur de chaque ville, l'essor du commerce binational divise les populations et de nouvelles « frontières » s'installent : de nouveaux quartiers voient le jour et les groupes sociaux qui les habitent s'éloignent et peut-être même amorcent une ségrégation de l'espace urbain.

La constitution d'un sous-système de deux villes à l'intérieur duquel chaque ville tient un rôle dans l'intermédiation frontalière n'est donc pas synonyme de création d'un espace urbain transfrontalier commun.

13.3 Perspectives

De quelle pertinence le concept d'intermédiation frontalière fait-il preuve ?

L'application du concept d'intermédiation frontalière a permis de mener à bien une analyse qualitative de la situation. A travers notre étude de cas, nous avons vérifié que les dimensions d'intermédiation, telles qu'elles sont avancées par Jean-Claude Bolay et Adriana Rabinovich (2004), s'appliquent avec pertinence au contexte frontalier. A ce propos, l'introduction, explicite de notre part, des acteurs, et la mise en valeur des caractéristiques de la frontière, ont amené une précision supplémentaire, nécessaire dans le cadre de notre analyse.

²²¹ Pour rappel, les six dimensions qui selon nous caractérisent la frontière nationale sont : la dimension politique, la dimension économique, la dimension identitaire, la dimension sociale, la dimension liée à la défense territoriale, la dimension géographique.

²²² Cette dernière est liée, comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, aux faits historiques qui ont marqué les deux peuples et à l'éducation sur le plan national dominicain qui, durant les années sous Trujillo, visait la définition de l'identité dominicaine par la négation de son voisin haïtien.

Nous avons abouti à une première tentative de systématisation de l'analyse en appliquant une grille qui confronte les pratiques des acteurs aux enjeux spatiaux de l'intermédiation frontalière (page 125). Elle nous a servi pour mieux comprendre la manière dont les intervenants occupent l'espace frontalier. Dans cette optique, le choix de procéder par thématiques précises nous paraît intéressant pour mener des études comparatives. Une prochaine étude devrait approfondir une série de grilles ou de tableaux suivant les problématiques choisies (par exemple sur les questions environnementales, la gouvernance locale et transfrontalière, les infrastructures et services urbains etc.).

Une difficulté majeure rencontrée lors du travail avec ce concept — qui constitue en même temps sa force — est qu'il se fonde sur une approche multidisciplinaire (économie, géographie, sociologie, politologie, urbanisme). Cela nous a placée devant les limites d'un travail multi ou interdisciplinaire en solo. Tout en gardant une focalisation sur les enjeux spatiaux (les plus proches de notre formation d'« architecte-urbaniste »), nous avons tenté de nourrir notre approche par des méthodes et des lectures d'autres disciplines. Dans l'idéal, une équipe multidisciplinaire mènerait les enquêtes de concert avec les acteurs locaux.

Du point de vue méthodologique, l'utilisation de la cartographie (et les enquêtes nécessaires pour dresser les cartes) s'est avérée enrichissante. Cette manière de faire a permis de répondre avec précision aux interrogations sur le développement spatial et de décrire l'impact « physique » des interactions entre les acteurs et l'espace urbain.

Nous pensons que la cartographie pourrait constituer un outil intéressant pour visualiser les problèmes rencontrés à la frontière, les spatialiser et, dans ce sens, constituer une base de discussion et de négociation pour les sociétés des deux villes. Lors du dernier terrain, en 2004, nous avons présenté aux acteurs de la société civile une carte actualisée des deux villes et de leurs différentes phases de croissance (voir page 126). Elle a été accueillie très favorablement : c'était la première carte réunissant l'espace des deux villes. Selon ces interlocuteurs, le projet de développer un outil sur une base cartographique qui servirait à l'échange d'informations entre les sociétés des deux villes constituerait un moyen d'approcher les problèmes communs, mais aussi tout simplement de comprendre l'autre. Pour les Dominicains, « franchir la frontière » en se penchant sur une carte permettrait plus aisément de faire soi-même le pas dans la réalité. Une démarche ultérieure pourrait consister à introduire des informations sur les deux villes, telles que des statistiques, des photographies, des récits historiques et personnels etc., à travers des liens hypertextes placés sous une carte informatisée. Cette carte pourrait alors être disponible dans les cafés Internet à Dajabón et dans les organisations de la société civile, ou encore être imprimée et diffusée à Ouanaminthe.

Il est néanmoins évident qu'un tel outil ne se substitue pas à un cadastre, dressé par des professionnels du métier. Ce manque devrait à notre avis être comblé au plus vite.

Quelles sont les informations à tirer de notre étude pour une application concrète ?

Nous avons postulé que l'espace du marché et celui de la rivière Masacre pourraient constituer des espaces propices pour amorcer une collaboration transfrontalière — qui est à notre avis nécessaire, car le déséquilibre du développement des deux villes s'accroît avec l'ouverture de la frontière.

Après ce travail, nous restons convaincue que ces deux espaces pourraient être des « pierres angulaires » pour amorcer et équilibrer les relations entre les deux villes. En ce qui concerne le marché, le projet de l'Union Européenne de construire un nouveau bâtiment annonce un changement concret de cet espace. Or tel que le projet est présenté à ce jour, il accentuera le déséquilibre, imposant « du sommet » une solution toute faite. Il serait actuellement beaucoup plus adapté d'engager, autour de la reconstruction du marché, un processus de consultation et de discussion inclusif (qui inclue des gouvernements locaux et centraux, l'armée, la société civile, les entreprises qui participent au commerce bi-national, les agences internationales de développement) afin de faire de cet investissement un objet qui développe d'une manière durable les infrastructures nécessaires à l'intermédiation frontalière, acceptée par les deux populations.

Nous admettons que les obstacles à un tel processus sont multiples, à commencer par l'attitude du gouvernement central dominicain — qui, comme il nous est apparu, aimerait garder le contrôle absolu sur l'espace frontalier. Mais des obstacles existent aussi, comme nous l'avons mentionné, au sein de la société locale ; les préjugés entre les peuples et l'inconfort que les Dominicains ressentent face au territoire haïtien rendant difficiles l'acceptation d'un véritable espace de marché binational. Cette situation ne devrait toutefois pas décourager les initiateurs du projet de tenter une démarche qui pourrait aboutir à une solution innovante.

La rivière Masacre reste un espace fortement connoté par les activités illégales et la surveillance militaire. Pourtant tout le monde s'en sert, pour s'approvisionner en eau ou en sable, pour ses loisirs ou encore pour y déverser les eaux usées. Ces activités sont conflictuelles et portent atteinte à la santé des populations locales (et aux villages qui se situent plus en aval sur la rivière). Le problème est reconnu, mais il manque les moyens et la volonté gouvernementale pour œuvrer dans le sens d'une amélioration. Les organisations émanant de la société civile font un travail de sensibilisation, mais ce n'est pas suffisant car en l'absence d'alternatives (telles qu'une carrière de sable ou une station d'épuration), la situation continue à se détériorer. Ici aussi, il serait nécessaire de mettre les efforts en commun et de trouver des solutions adaptées au contexte local. Dans ce cas, il serait même pensable que les deux villes se partagent des infrastructures.

D'une manière générale, le développement de l'espace frontalier par l'ouverture de la frontière (un espace jusqu'alors défavorisé, vu son éloignement des centres économiques du pays) nécessite l'implication de tous les acteurs concernés autour de projets concrets. L'engagement de l'association des femmes vendeuses de vêtements (ASMUNEDA), qui a réussi sa négociation du droit de passage des marchandises auprès du gouvernement central dominicain, est un exemple intéressant qui montre que les revendications locales peuvent — dans des cas ponctuels — aboutir à des solutions. Nous restons donc convaincue que le premier pas à entreprendre est le renforcement de la société civile. Le soutien à des formations aux « leaders communautaires » qui portent sur l'organisation gouvernementale des pays, les mécanismes de financement de projets par les agences internationales et la formulation de projets concrets seraient un premier pas qui a par ailleurs déjà été franchi à travers l'organisation d'un cours de

formation de la société civile locale²²³. Ce premier cours a montré que les acteurs locaux sont engagés et qu'un appui professionnel de qualité leur permet de mettre en place des projets intéressants — il faudrait maintenant assurer un suivi de ces projets. En ce sens, les deux villes pourraient procéder à la mise ensemble de leurs compétences et constituer une communauté de projets transfrontaliers.

Sur un plan personnel, le travail sur ces deux villes m'a appris qu'il n'existe pas de manière uniforme d'approcher des réalités aussi différentes que celles rencontrées à la frontière entre Haïti et la République dominicaine. Avant d'aller à la rencontre de ces deux cultures, j'avais sous-estimé l'impact de l'histoire coloniale sur les nations modernes.

C'est une des frontières les plus « dures » que j'ai traversé à ce jour. La situation humanitaire très difficile du côté haïtien suscite une implication personnelle que je n'ai pas pu entièrement évincer de mon analyse scientifique. Par contre, cet engagement et l'implication affective dans le « terrain » m'ont apporté une richesse personnelle qui, en dehors du travail scientifique, restera un apprentissage central de ce travail de doctorat.

²²³ Ce cours a été organisé par FLACSO (Facultad Latino Americana y Caribe de Ciencias Sociales) et financé par le NCCR North- South (National Centre of Competence in Research).

Bibliographie

- ABINZANO, R. (1998). *Globalización, regiones y fronteras*. 37 p. Documentos de debate 27, UNESCO – MOST
- ABIVEN, C. (2000). *L'essor des échanges transfrontaliers : une nouvelle dynamique de développement pour la province de Dajabón*. Mémoire de Maîtrise : Université Paris I Panthéon -Sorbonne, sous la direction de J.-M. Théodat, Paris.
- AGNEW, J. (2001). *The New Global Economy : Time-space Compression, Geopolitics, and Global Neven Development*. Los Angeles : UCLA. 18 p.
- AJUNAMENTA DE LLEIDA, UNESCO UIA-CIMES, (1999) *Ciudades Intermedias y urbanización mundial*. Ajunamenta de Leia.
- AMIN, A. et STEPHEN, G. (1997). « The Ordinary City ». *Transactions of the Institute of British Geographers*, vol. 22, n° 4, p. 411-429.
- ANCEL, J. (1938). *Géographie des frontières*. Paris : Gallimard
- ANGLADE, G. (1982). *Atlas Critique d'Haiti*. Montréal : ERCE & CRC, Département de Géographie de l'Université du Québec.
- ANGLADE, G., YUNÉN, R. E. et AUDETTE, D. (1983). *Hispaniola, lecturas sobre un mapa mural*. Montréal et Santiago de Cabaleros : ERCE & UCMM.
- APPARAICIO, P. et SÉGUIN, A.-M. (2002). « La division de l'espace résidentiel montréalais en fonction de la langue maternelle : apport des indices de ségrégation résidentielle ». *Canadian Journal of Urban Research*, vol. 11 (2), p. 265-297.
- ARBARET-SCHULZ, C. (2002). « Les villes européennes, attracteurs étranges de formes frontalières nouvelles ». *Villes et Frontières*. REITEL, B., ZANDER, P., PIERMAY, J.-L. et al (Eds.). Paris : Anthropos, Economica. p. 213-227.
- ASCHER, F. (1995). *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris : Odile Jacob.
- ASCHER, F. (2001). *Les nouveaux principes de l'urbanisme*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
- AUGELLI, J. P. (1980). « Nationalization of Dominican Borderlands ». *Geographical Review*, January, vol. Vol. 70, n° 1, p. 19-35.
- BAGNASCO, A. et LE GALÉS, P. (1997). « Les villes européennes comme société et comme acteur ». *Villes en Europe*. BAGNASCO, A. et LE GALÉS, P. (Eds.). Paris : La Découverte.
- BARTH, F. (1969). *Ethnic Groups and Boundaries: The Social Organization of Culture Difference*. Oslo : Universtetsforlaget.
- BASSAND, M. (1997). *Métropolisation et inégalités sociales*. Lausanne : PPUR. Coll. Science, Technique, Société.
- BAUD, M. (1993). « Una frontera-refugio: Dominicanos y Haitianos contra el estado (1870 - 1930) ». *Estudios sociales*, abri-junio, vol. 92, p. 39-76.

- BAUD, M. (2000). « State-Building and Borderlands ». *Cedla Latin America Studies*, vol. 87, p. 41-79.
- BELLANDE, A. et DAMAIS, G. (2001). *Appréciation des échanges commerciaux agricoles entre la République Dominicaine et Haïti*. Haïti : Etude réalisée pour le RESAL.
- BELLANGER, F. et MARZLOFF, B. (1996). *Transit, les lieux et les temps de la mobilité*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
- BENNAFLA, K. (2002). « Commerce et marchés frontaliers et villes-frontières en Afrique Centrale ». *Villes et Frontières*. REITEL, B., ZANDER, P., PIERMAY, J.-L. et al (Eds.). Paris : Anthropos, Economica. p. 137-150.
- BERNADOTTE, G. (2002) « Problématique de l'aménagement de la rivière Masacre ». *Connaître la frontière*. MATHÉLIER, R. (Ed.) Port-au-Prince : Editions INESA. p. 131-140.
- BID-CUNED-HABITAT (2001) *Etudes urbaines et étude de faisabilité de la réhabilitation du réseau d'eau potable de la ville de Ouanaminthe*. Port au Prince : LGL
- BOLAY, J.-C. et PEDRAZZINI, Y. (1999). *Villes intermédiaires et développement durable*. Berne : DDC.
- BOLAY, J.-C. et RABINOVICH, A. (2002). Villes intermédiaires en Amérique Latine. Risques et Potentiels pour un développement urbain cohérent. *International seminar Medium sized cities and Globalisation Renewing the Analysis and Strategies*. Montréal: Université de Montréal,
- BOLAY, J.-C. et RABINOVICH, A. (2004). « Intermediate cities in Latin America, risk and opportunities of coherent urban development ». *Cities*, vol. 21, n° 5, p. 407-421.
- BOLAY, J.-C., RABINOVICH, A., et al. (2003). *Ciudades intermedias, un monitoreo en America Latina*. PGU/ALC.
- BOSCH, J. (1970) *Composición social dominicana*. Santo Domingo
- BRAILLARD, P., DEVOUASSOUX, C. et GUIDANIS, S. (1998). *Le cas de la région franco-valdo genevoise. Recherche menée dans le cadre du PNR42*. Genève : Université de Genève.
- BROWN, L. A., SIERRA, R., et al. (1994). « Urban system evolutions in frontier settings ». *Geographical Review*, july, vol. 84, n° 3, p. 249-265.
- BRUNET, P. (1997). « Ville moyennes : quelle lecture ? ». *Villes moyennes : espace, société, patrimoine*. COMMERÇON, N. et GOUJON, P. (Eds.). Lyon : Presses Universitaires Lyon.
- BRUNET, R., FERRAS, R. et THÉRY, H. (1992). *Les mots de la Géographie*. Paris : Reclus.
- BUURSINK, J. (2001). « The bi-national reality of border-crossing cities ». *GeoJournal*, vol. 54, p. 7-19.
- CARRIÓN, D. (2001). « Democracy and social participation in Latin American cities ». *Development in Practice*, may 2001, vol. 11, n° 2&3, p. 208-217.
- CARRIÓN, F. (2003). *Las nuevas tendencias de la urbanización en America latina*. <http://www.riadel.org/publicacionesdetalle.asp?PID=477>.
- CASTELLS, M. (1989). *The Informational City*. Oxford/Cambridge : Basil Blackwell.
- CASTILLIO, L.-M. (2000). *Los Fenomenos Migratorias en la Frontera sur del TLCAN*. Costa Rica.
- CCI CADRE DE COOPÉRATION INTERIMAIRE HAÏTI. (2004). *Aménagement du territoire, décentralisation et développement local*. Haïti : CCI, 25 p.
- CEDOPEX et CEI-RD. (2006). *Reportes Estadísticos*. CEDOPEX.
- CHALAS, Y. (2000). *L'invention de la ville*. Paris : Anthropos/Economica.
- CHANCY, B. (2002). « L'aménagement du fleuve Arbonite : une nécessité transfrontalière ». *Connaître la frontière*. MATHÉLIER, R. (Ed.) Port au Prince : Editions INESA.

- COMHAIRE, J. L. (1955). « The Haitian "Chef de Section" ». *American Anthropologist New Series*, june, vol. 57, n° 3 Part 1, p. 620-624.
- COMMISSION NATIONALE À LA RÉFORME ADMINISTRATIVE. (2002). *Les collectivités locales dans l'Etat unitaire décentralisé d'Haïti*. Haïti : Unité de décentralisation et des collectivités territoriales.
- CONAUR-CEUR. (1999). *Dajabón lineamientos de política de desarrollo urbano*. Santiago de los Caballeros : CONAUR-CEUR.
- DARDÓN, J., GÓMEZ, J. et VELÁZQUEZ, J. L. (2002). « Caracterización de la franja fronteriza de Guatemala con Mexico : aportes para el desarrollo sostenible ». *Hacia una nueva visión de la frontera y de las relaciones fronterizas*. SILE. R. (Ed.) Santo Domingo: FLACSO.
- DDPNE. (1999). (*Projet HAI/99/02 Inventaire des données générales pour les 13 communes du département du Nord-Est*. DDPNE, PNUD.
- DE JESUS CEDANO, S. (2002). « Importance des marchés agricoles binationaux pour l'économie dominicaine ». *Connaître la frontière*. MATHÉLIER, R. (Ed.) Port au Prince : LARHEDO, Editions INESA.
- DE JESUS CEDANO, S. et DILLA, H. (2005). « De problemas y oportunidades: intermediación urbana fronteriza en República Dominicana ». *Revista Mexicana de Sociología*, n° 201.
- DE JESUS CERDANO, S., DILLA, H. (2006) "Inter Intermediación urbana y prácticas sociales en una ciudad fronteriza: Dajabón" in RABINOVICH A., PLEYÀN C., POSCHET L., (2006, in press) *Borderland intermediation in Central America: Urban development on the border between Haiti and the Dominican Republic* NCCR North-South Dialogue, WP2, EPFL, LaSUR.
- DE JESUS CERDANO, S. (2002). « Importance des marchés agricoles binationaux pour l'économie dominicaine ». *Connaître la frontière*. MATHÉLIER, R. (Ed.) Port-au-Prince : Editions INESA. p. 131-140.
- DE SANTA-ANNA, A. L. (1957). *La misión Fronteriza, Apuntes Historicos*. Dajabón.
- DEBARBIEUX, B. (2003). « Territoire, définition ». *Dictionnaire de la Géographie et l'Espace des Sociétés*. LÉVY, J. et LUSSAULT, M. (Eds.). Paris : Belin. p. 910.
- DERBY, L. (1994). « Haitians, Magic, and Money: Raza and Society in the Haitian-Dominican Borderlands, 1900 to 1937 ». *Comparative Studies in Society and History*, July, vol. 36, n° 3, p. 488-526.
- DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PLANIFICATION DU NORD-EST (MPCE). (1997). *Fiches signalétiques des sections communales*.
- DURAND, J. et MASSEY, D. S. (2001). *Milagros en la Frontera*. San Luis : El Colegio de San Luis CIESAS.
- DURAND-LASSERVE, A. (1986). *L'exclusion des pauvres dans la ville*. Paris : Editions d'Harmattan.
- EHLERS, N. (2001). « The utopia of the binational city ». *Geojournal*, vol. 54, p. 21-32.
- EHLERS, N., BUURSINK, J. et BOEKEMA, F. (2001). « Bi-national cities and their regions: from diverging cases to a common research agenda ». *Geojournal*, vol. 54, p. 1-5.
- FAINSTEIN, S. (2000). « New Directions in Planning Theory ». *Urban Affairs Review*, March 2000, vol. 35, n° 4, p. 451-478.
- FLACSO, INESA et LASUR. (2002). *Las practicas sociales de transformación del espacio urbano : El caso de la intermediación fronteriza en el Caribe y Centroamérica, Proyecto de Investigación*. La Habana, Santo Domingo, Port au Prince, Lausanne.
- FLACSO/OIM (2004). *Encuesta sobre inmigrantes haitianos en la Republica Dominicana*. Santo Domingo : FLACSO/OIM, 172 p.
- FOUCHER, M. (1991). *Fronts et Frontières, un tour du monde géopolitique*. Paris : Fayard.
- FRIEDMANN, J. (1986). « The World City Hypothesis ». *Development and Change*, vol. 17, n° 1.

- FRIEDMANN, J. (2000). « Border, Margins, and Frontiers : Myth and Metaphor ». *Developing Frontier Cities*. LITHWICK, H. et GRADUS, Y. (Eds.). Dordrecht : Kluwer Academic Publishers. p. 1-17.
- GARR. (2002). *Communiquée de presse du 18 décembre 2002*. disponible sur internet : <<http://www.garrhaiti.org/actu/index.html>>.
- GONZALEZ, S. et HEALY, P. (2005). « A Sociological Institutional Approach to the study of Governance Capacity », *Urban Studies*, vol. 42, n° 11.
- GRAHAM, S. et MARVIN, S. (2001). *Splintering urbanism: networked infrastructures, technological mobilities and the urban condition*. London : Routledge.
- GRAL/CEDAL. (1994). « Villes intermédiaires vitalité économique et acteurs sociaux ». *Problèmes d'Amérique Latine, la ville et l'Amérique latine*, juillet-septembre.
- GRIMARD, A. (2002). « Des expériences de la dynamique frontalière dans le Nord-Est ». *Connaître la frontière*. MATHÉLIER, R. (Ed.) Port-au-Prince : Editions INESA.
- GRIMSON, A. (2003). « Disputas sobre las fronteras ». *Teoria de la frontera*. MICHAELSEN, S. et JOHNSON, D. E. (Eds.). Barcelona : Gedisa.
- GROUPE D'APPUI AUX RAPATRIÉS ET RÉFUGIÉS (GARR). (2002). *Communiqué de presse du 18 décembre 2002*. disponible sur internet : <<http://www.garrhaiti.org/actu/index.html>>.
- GROUPE FRONTIÈRE, ARBARET-SCHULZ, C., et al. (2004). « La frontière, un objet spatial en mutation ». *espacesTemps.net*, n° 29 octobre.
- GUICHONNET, P. et RAFFESTIN, C. (1974). *Géographie des frontières*. Paris : Presses Universitaires de France.
- GUILLOT, F. (2004). « Contrôle et marquage de l'espace : l'appropriation de l'espace frontalier ». *ESO, mars*, vol. 21, p. 19-22.
- GUPTA, A. (1992). « The Song of the Nonaligned Word: Transnational Identities and the reinscription of Space in Late Capitalism ». *Cultural Anthropology*, vol. 7, n° 1, p. 63-79.
- GUPTA, A. et FERGUSON, J. (1992). « Beyond Culture : Space, Identity, and the Politics of Difference ». *Cultural Anthropology*, vol. 7, n° 1, p. 6-23.
- GUPTA, A. et FERGUSON, J. (1997) « Culture, Power, and Place : Ethnography at the End of an Era ». GUPTA, A. et FERGUSON, J. (eds) *Culture Power and Place*. Durham, NC and London : Duke University Press, p. 3-29.
- GWIAZDZINSKI, L. (2002). « Les temps de la ville : nouveaux conflits, nouvelles frontières ». *Villes et frontières*. REITEL, B., ZANDER, P., PIERMAY, J.-L. et al (Eds.). Paris : Anthropos, Economica.
- HAEFLIGER, C., HERZOG, J. et KOELLREUTER, C. (2003). « Die region Trirhena ; Gespräch mit Anglus Eisinger ». *Stadt-land Schweiz*. Basel : BIRKHÄUSER.
- HAITI-PROGRESS. (2002). *Zones franches : cession du territoire national*.l Haiti Progress.
- HALL, P. et PFEIFFER, U. (2000). *Urban Future 21*. Londres : E & FN Spon.
- HANNERZ, U. (1983). *Explorer la ville*. Paris : Editions minuit.
- HANNERZ, U. (1992) *Cultural Complexity ; Studies in the social Organisation of Meaning*. New York : Columbia University Press.
- HARVEY, D. (1989). *The Condition of Postmodernity: an Enquiry into the Origins of Cultural Change*. Oxford : Blackwell.
- HERZOG, L. (1990). *When North meets South*. Austin : Center for Mexican American Studies, Austin University Press.

- HEVILLA, M. C. (1998). « El estudio de la frontera en América, una aproximación bibliográfica ». *Biblio 3W Revista Bibliográfica de Geografía y Ciencias Sociales Universidad de Barcelona*, vol. 125.
- HORST, O. H. et ASAGIRI, K. (2000). « The Odyssey of Japanese Colonists in the Dominican Republic ». *Geographical Review*, July, vol. 90, n° 3, p. 335-358.
- HOUTOUM, H. V. et ERNSTE, H. (2001). « Re-imagining spaces of (in)difference : Contextualising and reflecting on the intertwining of cities across borders ». *GeoJournal*, vol. 54, p. 101-105.
- HOUTOUM, H. V., KRAMSCH, O. et ZIERHOFER, W. (2005). « B/ordering Space ». *B/ordering Space*.
HOUTOUM, H. V., KRAMSCH, O. et ZIERHOFER, W. (Eds.). Hants, Burlington : Ashgate Publishing.
- IHSI (INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE) (2003) *Recensement national de la population 2003*. Port au Prince : IHSI.
- IHSI (INSTITUT HAÏTIEN DE STATISTIQUE ET D'INFORMATIQUE). (1982). *Monographie du Nord-Est : Recensement général de la population et du logement de 1982*. Port-au-Prince: IHSI
- INESA. (2003). *Quisqueya : un papillon d'envol*. Port-au-Prince : Entreprise, Territoire et Développement
- IREC-EPFL. (2001). *Regional development in Central America and the Caribbean: Problems and Opportunities. Designing a long-term structure of collaboration and action*. Lausanne : IREC.
- JONES, B. (1945). *Boundary-making, a Handbook for Statesmen*. Washington : Treaty Editors and Boundary Commissioners.
- KAUFMANN, V. (2002). *Re-thinking Mobility*. Burlington : Ashgate.
- KEARNEY, M. (1995). « The local and the global: the anthropology of globalization and transnationalism ». *Annual Review of Anthropology*, vol. 24, p. 547-565.
- KOOIMAN, J. (1993). « Findings, Speculations and Recommendations » ». *Modern Governance*.
KOOIMAN, J. (Ed.) London : Sage.
- KOOLHAAS, R., BOERI, S., et al. (2001). *Mutations*. Bordeaux : Arc en rêve d'architecture et ACTAR.
- KOSTRUBIEC, B. et LOBODA, J. (2002). « Le fonctionnement des villes doublon de la frontière germano-polonaise ». *Villes et Frontières*. REITEL, B., ZANDER, P., PIERMAY, J.-L. et al (Eds.). Paris: Anthropos, Economica.
- KOTECK, J. (2000). « The future of frontier cities ». *Developing Frontier Cities*. KOTECK, J. (Ed.) Dordrecht, Pays-Bas : Kluwer Academic Press.
- KROPP, J., LÜDEKE, M. K. B. et REUSSWIG, F. (2001). « Global Analysis and Distribution of Unbalanced Urbanisation Processes : The FAVELA Syndrome ». *GAIA*, vol. 2, p. 109-120.
- LAMONT, M. et MOLNAR, V. (2002). « The Study of Boundaries in the Social Sciences ». *Annual Review of Sociology*, vol. 28, p. 167-195.
- LAMONT, M. et THÉVENOT, L. (2000). « Rethinking Comparative Cultural Sociology : Repertories of Evaluation in France and United States ». *Rethinking Comparative Cultural Sociology*. New York, London : Cambridge University Press.
- LAPRADELLE, P. (1928). *La frontière : étude de droit international*. Paris.
- LAUTIER, B. (1994). *L'économie informelle dans les pays du tiers-monde*. Paris : La Découverte.
- LE GALÉS, P. (1995). « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine ». *Revue française de science politique*, vol. 45, p. 1.
- LEFEBVRE, H. (1970). *La révolution urbaine*. Paris : Gallimard.

- LEONTIDOU, L., DONNAN, H. et AFOUXENDIS, A. (2005). « Exclusion and Difference along the EU Border : Social and Cultural Markers, Spatialities and Mappings ». *International Journal of Urban Regional Research*, June, vol. 29.2, p. 389-407.
- LESTAGE, F. (2004). « La vierge des neiges ou la vierge de Gouadeloupe ? ». *Cahiers des Amériques Latines*, vol. 45, Migrations, territoires et multiculturalisme.
- LETONIOWSKA-SWIAT, S. (2002). « Pratiques et perceptions d'une métropole transfrontalière: l'exemple lillois ». *Villes et Frontières*. Paris: Anthropos, Economica. p. 99-112.
- LÉVY, J. (2003). « Frontière, définition ». *Dictionnaire de la Géographie et l'Espace des Sociétés*. LÉVY, J. et LUSSAULT, M. (Eds.). Paris : Belin.
- LÉVY, J. (2003). « Territoire, définition ». *Dictionnaire de la Géographie et l'Espace des Sociétés*. LÉVY, J. et LUSSAULT, M. (Eds.). Paris : Belin.
- LÉVY, J. (2003). « Urbanité, définition ». *Dictionnaire de la Géographie et l'Espace des Sociétés*. LÉVY, J. et LUSSAULT, M. (Eds.). Paris : Belin.
- LUNDEN, T. et ZALAMANS, D. (2001). « Local co-operation, ethnic diversity and state territoriality - The case of Haparanda and Tornio on the Sweden - Finland border ». *GeoJournal*, n° 54, p. 31-42.
- MARCUSE, P. et KEMPEN, R. V. (2000). « A Changed Spatial Order ». *Globalizing Cities: A New Spatial Order?* MARCUSE, P. et KEMPEN, R. V. (Eds.). Londres : Blackwell publishers.
- MARTÍNEZ, O. J. (1994). *Border People: Life and Society in the U.S.-Mexico Borderlands*. Tucson : University of Arizona Press.
- MARTINEZ, S. (1999). « From Hidden Hand to Heavy Hand: Sugar, the State, and Migrant Labor in Haiti and the Dominican Republic ». *Latin American Research Review*, vol. 34, n° 1, p. 57-84.
- MARTINEZ, S. (2003). « Not a Cockfight. Rethinking Haitian-Dominican Relations ». *Latin American Perspectives*, may, vol. 30, n° 3, p. 80-101.
- MATHON, D., MATHELIER R., MONTAS, R. (2006) «Pratiques sociales et intermédiation urbaine à Ouanaminthe », in RABINOVICH A., PLEYÀN C., POSCHET L., (2006, in press) *Borderland intermediation in Central America: Urban development on the border between Haiti and the Dominican Republic* NCCR North-South Dialogue, WP2, EPFL, LaSUR.
- MATIAS, B. (2001). *Aportes de la Cultura Haitiana en la Frontera Dominicana. Estudio Exploratorio*. Santo Domingo : Helvetas. 67 p.
- MATTHIESEN, U. et BÜRKNER, H.-J. (2001). « Antagonistic structures in borderareas:Local milieux and local politics in the Polish-German twin city Gubin/Guben ». *Geojournal*, vol. 54, p. 43-50.
- MICHALSEN, S. et JOHNSON, D. E. (2003). *Teoria de la frontera, los limites de la política cultural*. Barcelona : Gedisa.
- MINGHI, J. V. (2001). « From conflict to harmony in border landscapes ». *The Geography of Borderland Landscape*. London, New York : Routledge. p. 15-29.
- MORICONI-EBRARD, F. (1993). *L'urbanisation du monde depuis 1950*. Paris : Anthropos. Economica.
- MORIN, E. (1987). *Penser l'Europe*. Paris : Gallimard.
- MOYA-PONS, F. (1998). *The Dominican Republic : A National History*. Princeton : Markus Wiener Publishers.
- MPCE/PNUD/FENU (PROJET HAI/98/CO1). (2001). *Profil communal Ouanaminthe*.

- MUÑOZ, M. E. (2003). Apuntes para una Interpretacion Historica de las Relaciones Domenico-Haitianas. *La Frontera: Prioridad en la Agenda Nacional del Siglo XXI*. SECRETARIA DE ESTADO DE LAS FUERZAS ARMADAS. (Ed.) Santo Domingo : Secretaria de Estado de las Fuerzas Armadas, p. 62-72.
- NAVEZ-BOUCHANINE, F. (2002). *La fragmentation en question: des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale?* Paris : L'Harmattan, Collection Villes et Entreprises.
- NEWMAN, D. (1999). « Geopolitics Renaissance: Territory, Sovereignty and the World Political Map ». *Boundaries, Territory and Postmodernity*. NEWMAN, D. (Ed.) London, Portland : Frank Cass.
- NEWMAN, D. et PAASI, A. (1998). « Fences and neighbours in the post-modern world: boundary narratives in political geography ». *Progress in human geography*, vol. 22.
- NIJKAMP, P. (2000). « Moving Frontiers : A Local-Global Perspective ». *Developing Frontier Cities*. LITHWICK, H. et GRADUS, Y. (Eds.). Dordrecht : Kluwer Academic Publishers. p. 3-25.
- NORD-EST, D. D. D. L. P. D. (1997). *Fiches signalétiques des sections communales*. Port au Prince.
- ODGERS O. (2001) Identités frontalières. Immigrés mexicains aux Etats-Unis. Paris : L'Harmattan.
- OFFNER, J.-M. et PUMAIN, D. (1996). *Réseaux et territoires, significations croisées*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
- ONE. (1993). *Censo nacional de población y viviendas 1993*.
- ONE. (2001). *Estadísticas seleccionadas de República Dominicana 2001*.
- ONE. (2002) *Encuesta demografica y de salud 2002* accédé en juillet 31 2006 sur ONE page web <http://celade.cepal.org/cgibin/RpWebEngine.exe/PortalAction?&MODE=MAIN&BASE=DHSDOM2002&MAIN=WebServerMain.inl>
- ORBE-PINA, J. D. (2003). Las depoblaciones del 1605-1606 y los Origenes de la Frontera Franco-Española. *La frontera en la Agenda Nacional del Siglo XXI*. SECRETARIO DE ESTADO DE LAS FUERZAS ARMADAS (Ed.) Santo Domingo : Secretario de Estado de las Fuerzas Armadas, p. 79-84.
- PAASI, A. (2005a). « The Changing Discourses on Political Boundaries, Mapping the Backgrounds, Contexts and Contents ». *B/ordering Space*. HOUTOUM, H. V., KRAMSCH, O. et ZIERHOFER, W. (Eds.). Hants, Burlington : Ashgate Publishing.
- PAASI, A. (2005b). « Remarks on Europe's transforming meta-geography ». *Geopolitics*, vol. 10, n° 2.
- PÁEZ-PIANTINI, W. (2003). El estado actual de la Frontera, Efectos, y Vigencias del tratado Fronterizo de 1929 y del procl de Revisión de 1936. *La Frontera: Prioridad en la Agenda Nacional*. SECRETARIO DE ESTADO DE LAS FUERZAS ARMADAS (Ed.) Santo Domingo : Secretaria de Estado de las Fuerzas Armadas.
- PANERAI, P., DEPAULE, J.-C. et DEMORGON, M. (1999). *Analyse urbaine*. Marseille : Editions Parenthèse.
- PAVLAKOVICH-KOCHI, V., MOREHOUSE, B. et WASTL-WALTER, D. (2004). *Challenged Borderlands*. Hants : Ashgate.
- PIERMAY, J.-L., REITEL, B. et ZANDER, P. (2002). « Introduction ». *Villes et Frontières*. REITEL, B., ZANDER, P., PIERMAY, J.-L. et al (Eds.). Paris : Anthropos, Economica.
- PORTES, A. (1995). *En torno a la informalidad: Ensayos sobre teoría y medición en la economía no regulada*. Mexico City : FLACSO.
- POSCHET, L., BASSAND, M. et WUST, S. (2001). *La métropole lémanique*. Lausanne : IREC-EPFL.
- PRESCOTT, J. R. V. (1978). *Boundaries and Frontiers*. London : Croom Helm.

- PRICE-MARS, J. (1953 (2000 -réimpression de la traduction espagnole)). *La Republica de Haiti y la República Dominicana; Diversos Aspectos de un Problema Historico, Geographico y Etnologico*. TOME I & II. Santo Domingo : Sociaedad Dominicana de Bibliofilios.
- RABINOVICH A., PLEYÀN C., POSCHET L., (2006, in press) *Borderland intermediation in Central America: Urban development on the border between Haiti and the Dominican Republic* NCCR North-South Dialogue, WP2, EPFL, LaSUR.
- RAFFESTIN, C. (1993). « Autour de la fonction sociale de la frontière ». *Espaces et sociétés*, n° 70-71, p. 157-164.
- RAFFESTIN, C., GUICHONNET, P. et HUSSY, J. (1975). *Frontières et Sociétés : le cas franco-genevois*. Lausanne : Editions L'Age d'Homme.
- RAKODI, C. (2002). « A Livelihoods Approach - Conceptual Issues and Definitions ». *Urban Livelihoods*. RAKODI, C. (Ed.) London : Earthscan publications. p. 3-23.
- RATTI, R. (1992). *Regioni di frontiera, teorie dello sviluppo et saggi politico-economici*. Lugano.
- RATZEL, F. (1897). *Politische geographie*. Berlin.
- REITEL, B. (2002). « Asymétrie des formes et différentiels morphologiques dans l'agglomération transfrontalière de Bâle : des propriétés de ville-frontière ». *Villes et Frontières*. REITEL, B., ZANDER, P., PIERMAY, J.-L. et al (Eds.). Paris: Anthropos, Economica.
- REITEL, B. (2002). « Asymétrie des formes et différentiels morphologiques dans l'agglomération transfrontalière de Bâle : des propriétés de ville-frontière ». *Villes et Frontières*. REITEL, B., ZANDER, P., PIERMAY, J.-L. et al (Eds.). Paris : Anthropos, Economica.
- REITEL, B., ZANDER, P., et al. (2002). *Villes et frontières*. Paris : Anthropos.
- RENARD, J.-P., DEWAPENAERE, S., et al. (1992a). « Le géographe et les frontières ». *Le géographe et les frontières*. RENARD, J.-P. (Ed.) Paris : Harmattan. p. 25-72.
- RENARD, J.-P., DEWAPENAERE, S., et al. (1992b). « Le renouveau scientifique de la géographie des frontières ». *Le géographe et les frontières*. RENARD, J.-P. (Ed.) Paris : Harmattan. p. 75-87.
- REPS, J.W. (1965) *La ville américaine. Fondations et projets*. Bruxelles, Liège : Pierre Mardaga.
- REQUIER-DESJARDINS, D. (1998). « Les concentrations industrielles de la frontière Mexique-USA: des systèmes productifs locaux frontaliers ? ». *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, vol. 4.
- RESAL HAÏTI (2001). *Appréciation des échanges commerciaux agricoles transfrontaliers entre la République Dominicaine et Haïti*. Louvain-la-Neuve : RESAL/ADE, 140 p.
- RISAL. (2005). *Haïti : La plus grande expression du néolibéralisme*. Réseau d'information et de solidarité avec l'Amérique latine. URL: <http://risal.collectifs.net/> disponible sur internet: <
http://risal.collectifs.net/article.php3?id_article=1319>.
- ROLAND-MAY, C. (1997). « Le rôle des villes moyennes dans la dynamisation des espaces ruraux fragiles ». *Villes moyennes : espace, société, patrimoine*. COMMERÇON, N. et GOUJON, P. (Eds.). Lyon : Presses Universitaires Lyon.
- RONCAYOLO, M. (1990). *La ville et ses territoires*. Paris : Gallimard.
- ROYOU, D. (1997). « Réseaux de villes et politiques publiques ». *Villes moyennes : espace, société, patrimoine*. COMMERÇON, N. et GOUJON, P. (Eds.). Lyon : Presses Universitaires Lyon.
- RUMLEY, D. et MINGHI, J. V. (1991). « The Border Landscape Concept ». *The Geography of Border Landscapes*. RUMLEY, D. et MINGHI, J. V. (Eds.). London, New York : Routledge.

- SAGAWÉ, T. (1993). *Geografía, población et historia en R.D. al través los siglos*. Santo Domingo : Universidad Autónoma de Santo Domingo, Instituto de Investigaciones Socioeconómicas. Publicaciones del INISE.
- SAINT-MÉRY, L. (1796). *Description topographique et politique de la partie espagnole de l'île de Saint Domingue, Tome premier*. Philadelphie.
- SAINT-MÉRY, L. (1796). *Description topographique et politique de la partie française de l'île de Saint Domingue, Tome premier*. Philadelphie.
- SASSEN, S. (1991). *The global city*. Princeton : Princeton University Press.
- SATTERTHWAITE, D. (1999). « Sustainable Cities or Cities that Contribute to Sustainable Development? ». *Sustainable Cities*. SATTERTHWAITE, D. (Ed.) Londres : Earthscan Publications.
- SATTERTHWAITE, D., TACOLI, C. (2003) "The urban part of rural development : the role of small and intermediate urban centres in rural and regional development and poverty reduction." Working paper 9, Rural -Urban interactions and Livelihoods Strategies Series, London : IIED,
- SÉGUIN, A.-M. et DIVAY, G. (2004). « Lutte territorialisée à la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée ». *Lien social et politique*, vol. 52, n° 92, p. 67-79.
- SÉGUIN, A.-M. et GERMAIN, A. (2000). « The social sustainability of Montreal: a local or a state affair ? ». *The Social Sustainability of Cities : Diversity and the Management of Change*. POLÈSE, M. et STREN, R. (Eds.). Toronto : University of Toronto Press. p. 39-67.
- SILLÉ, R. (2002). « La frontera, confín del Estado o umbral de la nación ». *Una isla para dos*. SILLÉ, R. et AL., E. (Eds.). Saint-Domingue : FLACSO.
- SILLÉ, R. (2003). « La Frontera: Pasar del Conflicto a la Cooperación ». *La Frontera: Prioridad en la Agenda Nacional del Siglo XXI*. SECRETARIO DE ESTADO DE LAS FUERZAS ARMADAS (Ed.) Santo Domingo : Secretaria de Estado de las Fuerzas Armadas.
- SILLÉ, R. et SEGURA, C. (2002). *Hacia una nueva visión de la frontera y de las relaciones fronterizas*. Saint-Domingue : FLACSO.
- SILLÉ, R., CROES, E., et al. (2002). « Desarrollo de la frontera : Prioridades acordadas ». *Una isla para dos*. SILLÉ, R. et SEGURA, C. (Eds.). Saint Domingo : FLACSO República Dominicana.
- SMITH, P. (2001). *Transnational Urbanism, locating globalization*. Massachusetts : Blackwell Publishers.
- SOJA, E. W. (2005). « Borders Unbound , Globalization, Regionalism, and the Postmetropolitan Transition ». *B/ordering Space*. HOUTOUM, H. V., KRAMSCH, O. et ZIERHOFER, W. (Eds.). Hants, Burlington : Ashgate Publishing.
- SOLIDARIDAD FRONTERIZA. CENTRO DE SERVICIO COMUNITARIO. (2003). *5 años y más*. Dajabon : Solidaridad Fronteriza, 87 p.
- SOTO-JIMENEZ, J. M. (2003). « La Frontera en la Agenda de Seguridad, Defensa y Desarrollo Nacional del Estado Dominicano en el Siglo XXI ». *La frontera en la Agenda Nacional del Siglo XXI*. SECRETARIO DE ESTADO DE LAS FUERZAS ARMADAS. (Ed.) Santo Domingo : Secretario de Estado de las Fuerzas Armadas. pp. 4-16.
- SPARROW, G. (2001). « San-Diego-Tijuana : Not quite a binational city or region ». *GeoJournal*, vol. 54, p. 73-83.
- STONE C. N. (1998) *Regime Politics: Governing Atlanta 1948 -1988*. Lawrence : Univ. Press of Kansas.
- STONE, C. N. (2005). « Looking Back to Look Forward reflections on Urban Regime Analysis ». *Urban Affairs*, January, vol. 40, n° 3, p. 309-341.

- STREN, R. et POLÈSE, M. (2000). «Understanding the New Sociocultural Dynamics of Cities : Comparative Urbans Policy im a Global Context ». *The Social Suttainabiliy of Cities*. POLÈSE, M. et STREN, R. (Eds.). Toronto, Buffalo, London : University of Toronto Press. p. 3-38.
- TACOLI, C. (1998). *Bridging the Divide: rural urban interactions and livelihood strategies*. 17 p. London : IIED report.
- TAYLOR, N. (1998). *Urban Planning Theory Since 1945*. London, Thousand Oaks, New Dehli : Sage Publications.
- TEJEDA, E. (2002). « Les enjeux de la coopération haïtiano-dominicaine ». *Connaître la frontière*. MATHÉLIER, R. (Ed.) Port-au-Prince : Editions INESA.
- THÉODAT, J. M. (n.d.). *Haïti et la République Dominicaine: identités et territoires en partage*. Recherche sur les Caraïbes ; les gens de la Caraïbe. disponible sur internet : < http://www.gensdelacaraibe.org/recherche/articles.php?id_story=53>.
- THÉODAT, J.-M. (1998). « Haïti, Quisqueya : une double insularité ». *Mappemonde*, vol. 51, n° 3, p. 7-11.
- THÉODAT, J.-M. (2002). « Haïti, Quisqueya : une île pour deux ». *Connaître la frontière*. MATHÉLIER, R. (Ed.) Port au Prince, Université de l'Etat d'Haïti : LAHREDO, p. 15-50.
- THÉODAT, J.-M. (2003). *Haïti - République dominicaine, une île pour deux 1804 -1916*. Paris : Karthala.
- THÉODAT, J.-M. (2005). « Une identité insulaire en partage: Haiti et la République dominicaine ». *Amérique Latine* HARDY, S. (Ed.) Paris : Editions du Temps. p. 203-224.
- THÉRY, H. et BRUNET, R. (1992). « Territoire ». *Les mots de la géographie*. BRUNET, R., THÉRY, H. et FERRAS, R. (Eds.). Paris : Reclus. p. 435-436.
- THÉRY, H. et BRUNET, R. (1992). « Territorialité ». *Les mots de la géographie*. BRUNET, R., THÉRY, H. et FERRAS, R. (Eds.). Paris : Reclus. p. 436.
- TURNER, F.-J. (1963). *La frontière dans l'histoire des Etats-Unis*. Paris : Presses Universitaires de France.
- UNCHS. (1996). *An urbanizing world, global report on human settlements 1996*. Oxford : Oxford University Press.
- UNCHS. (2002). *World urban prospects: The 2001 Revision*. New York : United Nations.
- UNESCO. (1999). *Villes intermédiaires et urbanisation mondiale*. Paris : UNESCO.
- UNITÉ DE RÉFORME DU SECTEUR DE L'EAU POTABLE. GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI. (1999). *Etudes urbaines et de faisabilité de la réhabilitation/extension du réseau d'eau potable*. Haïti : Unité de réforme du secteur de l'eau potable.
- VAN HOUTOUM, H., KRAMSCH, O. et ZIERHOFER, W. (2005). *Bordering Space*. Hants and Burlington : Ashgate, Border Region Series.
- VANNEPH, A. et REVEL-MOUROZ, J. (1994). « Villes frontalières Mexique-Etats-Unis ». *Problèmes d'Amérique Latine*, juillet-septembre, p. 141-162.
- VARGAS, T. (2002). « Praticas institucionales, organizativas e informales en la frontera dominico-haitiano ». *Una isla para dos*. SILE, R. et SEGURA, C. (Eds.). Santo Domingo : FLACSO Republica Dominicana. p. 175-253.
- VEIGA, D. (2000). « Notas para una agenda de investigación sobre procesos emergentes en la sociedad urbana ». *Repensando la experiencia urbana de América Latina*. CLACSO (Ed.) Buenos Aires: : CLACSO.
- VELTZ, P. (1994). *Des territoires pour apprendre et innover*. La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
- VELTZ, P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires*. Paris : PUF.
- WACKERMANN, G. (2003). *Les frontières dans un monde en mouvement*. Paris : Ellipses. Carrefours.

WATTS, M. J. (1992). « Spaces for Everything ». *Cultural Anthropology*, vol. 7, n° 1, p. 115-129.

WORLD BANK. (2000). *World Development Report 1999-2000. Entering the 21st Century*. Oxford : Oxford University Press.

WORLD BANK. (2001). disponible sur internet : < <http://www.worldbank.org/data>>.

WORLD BANK. (2005). *Dominican Republic Country Statistics Retrieved*. disponible sur internet : < <http://www.worldbank.org/>>.

WORLD BANK. (2005). *Haiti Country Statistics Retrieved* disponible sur internet : < <http://devdata.worldbank.org/external/CPPprofile.asp?SelectedCountry=HTI&CCODE=HTI&CNAME=Haiti%PTYPE=CP>>.

Annexes

Guide d'entretien avec les acteurs économiques

Situation générale

L'entreprise

- Domaine d'activité
- Nombre de collaborateurs
- Chiffre d'affaire

Trajectoire / commerce

- Depuis quand existe-t-elle ?
- Quelles relations entretient-elle avec d'autres entreprises de la ville et d'ailleurs ?
- Fait-elle du commerce avec Haïti / RD ? Quel est le volume de ce commerce ?
- Est-ce qu'elle s'est développée durant les 10 dernières années – comment et pourquoi ?
- Comment percevez-vous le futur pour votre entreprise ? Importance croissante du marché transfrontalier ?

Localisation de l'entreprise

- Propriété ou location ?
- Est-ce qu'il y a des contraintes au niveau de la disponibilité du terrain ? Comment cela se règle, l'implantation d'une entreprise y a-t-il des exigences ? (pollution, trafic etc.)
- Pourquoi l'entreprise se situe à cet endroit précis ?
- La frontière joue-t-elle un rôle pour l'entreprise ?
- Les transports – comment s'organisent-ils ?

- Comment percevez-vous la croissance rapide des deux villes ?

- Quels sont les problèmes que vous rencontrez pour développer les affaires ?
- Quels sont les opportunités liées à la situation frontalière ?

Si la situation se prête, des questions sur son vécu personnel - au moins savoir si la personne se rend dans la ville en face et combien de fois ?

Guide d'entretien avec les habitants des quartiers défavorisés

Situation générale

Statut de la personne/ familles

- Ages (approx.)
- Taille du ménage
- Formation
- Activité des membres du ménage et revenu approximatif par semaine.

Trajectoire « migratoire »

- Lieu d'origine/naissance
- Les étapes parcourues pour arriver à s'installer là où ils sont actuellement
- Les raisons pour leur installation à Ouanaminthe/ Dajabón (famille, connaissances dans le coin, opportunités ...)
- Depuis quand sont ils à D ou O et depuis quand dans ce lieux précis ?

La situation actuelle :

- Taille de la maison, taille de la parcelle
- Propriétaire ou locataire ou occupant
- Mode de construction
- Prix du terrain / location
- Coût de la construction
- Mode de financement

Description de leurs activités :

- **Activités professionnelles / économiques** ou vont-ils pour leur travail ? Ou vont-ils acheter, vendre, effectuer les services, échanger, entreposer etc. (ont-ils des associées ou font-ils partie d'associations ou corporations professionnelles ? Quel est le rôle de ces corporations ?) A cette occasion, demander aussi des précisions sur des prix, revenus ...)
- **Activités domestiques** : faire les achats pour la maison, laver les linges, vaisselle, soins personnels, faire la cuisine, construire/agrandir leur maison (provenance du matériel, main-d'œuvre...)
- **Activités civiques** : sont –ils membre d'un parti d'une association, d'une coopérative... ou se trouve le local, les champs d'action. Existe –il des revendications de ces organes au niveau de l'espace urbain ?
- **Activités sociales** : rencontrer sa famille, ses amis, jeux des enfants etc.
- **Activités culturelles et religieuses**: pratiques religieuses, musique, divertissements nocturnes etc.
- **Education** : pour les enfants, autres formations ?
- **Déplacements** : ou et comment et fréquence?

Questions supplémentaires :

- Quel est l'importance du voisinage direct ?
- Est-ce qu'il y a des choses qui ont changé depuis que le marché bi-national s'est mis en place et quels sont les changements les plus significatives ? (Ou selon la période d'installation depuis que je suis arrivé ?)

Cartographie de la perception de leur ville et de la ville en face :

- Les lieux ou je me sens chez soi – pourquoi ?

- Les lieux où il y a des conflits, danger et insécurité – pourquoi ?
- Qu'est-ce que je connais de ma ville ?
- Qu'est-ce que je connais de la ville en face ? Combien de fois j'y vais par mois ?
- Ce que me plaît dans ma ville.
- Ce que ne me plaît pas dans ma ville
- Ce que me plaît dans la ville en face
- Ce que ne me plaît pas dans la ville en face

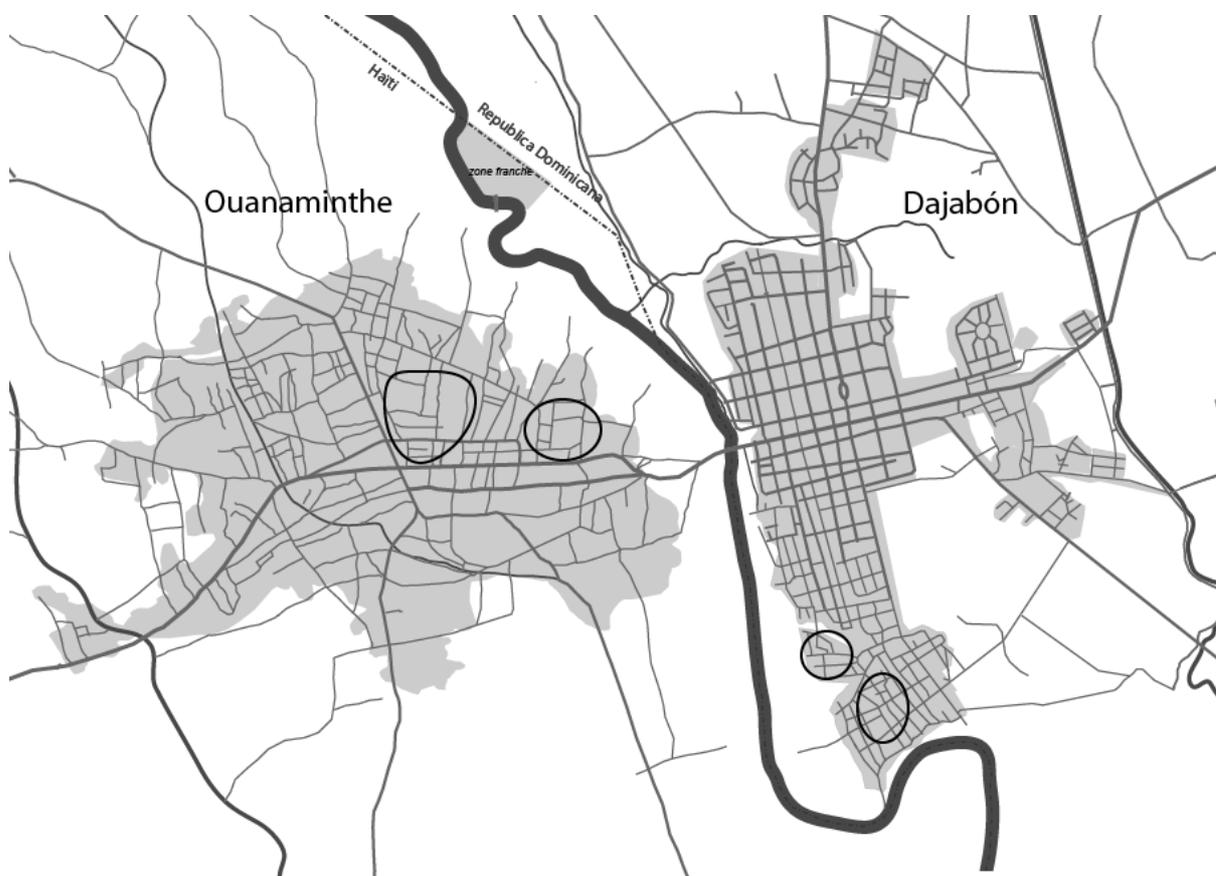
Perception / vécu de la frontière

- Comment perçois – je la frontière – divise-t-elle deux villes, deux pays ?
- La frontière commence où et se manifeste comment ? (px. sur le pont ou avant, ou à la rivière ?...)
- Est-il facile pour moi de la traverser ?
- Quels sont les contacts que j'ai avec des personnes qui habitent dans la ville en face ?

Prospective

- Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour que la vie dans ma ville s'améliore ?
- Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour que la vie dans la ville en face s'améliore ?

Localisation des quartiers où ont eu lieu les entretiens



Entretiens en 2003 et 2004 Dajabón & Ouanaminthe

Nom	Fonction
Chio VILLALONA (rencontre fréquentes)	Director de la casa de cultura Dajabón
CODEPO	Ancien président de la « CODEPO », Quartier pauvre
Luiz Manuel CORDEROC	Educateur à Dajabón, propriétaire de terrains
Antonio VIXAMA	Travailleur social du « Cent Pons/ Centre Puente » Dajabón
Padre Regino MARTINEZ	Responsable de « Solidaridad Fronteriza » Dajabón
Jose-Luis SOCIAS	Agronome Dajabón
Ramon SOCIAS – BAEZ	Promoteur immobilier, Dajabón
Sr. SENFLEUR	Sindicó de Dajabón
Monca del orden de San Juan	Soeur de la pharmacie de la paroisse de Ouanaminthe
FOUFOUNE	Coordinatrice V.D.H Maison des Jeunes Ouanaminthe
Jeantelus JOSEPH	Secrétaire de la mairie
Jean Alex FLORIVAL	Maire de Ouanaminthe
Gaston ETIENNE	Agronome, Propriétaire d'une pharmacie à Ouanaminthe, Comité de défense Pitobé – contre la Zone franche
(manque nom)*	Maire de Ouanaminthe en fin 2003
Vime AUGUS*	Habitant de Ouanaminthe qui partage sa vie entre Ouanaminthe et EU
Sentimo BOULE*	Journaliste Ouanaminthe
BEDEL*	Travaille au Centro de Investigacion de Desarrollo Integral / Ouanaminthe
Vaso OSA*	Association des commerçants de Ouanaminthe
Jean ALAMBERT*	Professeur et journaliste
Pierre FILIUS*	De l'association des chauffeurs taxi et membre du comité mixte de piloïage
Maxima PENA	Centro Puente
Ramon JAVIER	Président de l'entreprise « Magazin Commercial
Jorge Liriano	Propriétaire Hotel Dona Patria
Anna Maria	Propriétaire Hotel Juan Calvo
Siso	Président actuel de CODEPO et entrepreneur
Propriétaire d'une papeterie ; agronome	Haïtien qui est installé à Dajabón
Norma	Educatrice dans un collège privé
Couple qui tient le restaurant Plaza	Restaurateurs

* Groupe de discussion

Lena POSCHET EL MOUDDEN

rue du Bugnon 42 / 1005 Lausanne

tel. prof. 021 693 32 91 privé 079 205 09 60 / lena.poschet@epfl.ch

née le 8 février 1967, nationalité suisse, mariée, 2 enfants

FORMATION

2003 à 2006	Doctorat ès sciences à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne. Bourse du Fonds National dans le cadre du National Centre of Competence North-South : Mitigating Syndromes of Global Change (NCCR North-South)
1997	Diplôme d'Etudes Postgrades (master) en Management de Systèmes Logistiques à l'Institut International de Management pour la Logistique, Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.
1986-92	Diplôme en architecture et études d'architecture à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne.
1985-86	Cours préparatoire de la « Schule für Gestaltung Basel » (arts appliqués)
1985	Gymnase à Bâle, maturité type B (latin/anglais).

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

1998 - présent	Collaboratrice scientifique à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne Faculté Environnement Naturel Architectural et Construit
----------------	---

Recherche

Direction et collaboration de projets de recherche et mandats d'expertise dans les domaines suivants :

Urbanisation et planification urbaine dans les pays du Sud, notamment Haïti, République dominicaine.

Habitat coopératif et habitat dans les grands ensembles

Processus de métropolisation de la région lémanique

Nouvelles technologies d'information et organisation du travail des entreprises

Transports et logistique des marchandises

Construction et développement durable.

Financement des projets auprès de :

Fonds National Suisse pour la Recherche

Technology Assesment Suisse

Programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestre, France (Predit) ;

INTERREG ;

Office Fédéral du Logement ;

Secteur privé

Enseignement

Chargée de cours et co-responsable pour des formations post-grades en gestion urbaine (l'EPFL - l'EIER):

Cours post-grade « gestion urbaine participative et les NTIC », Thiès, Sénégal (2003) ;

Cycle post-grade sur le développement, Ouagadougou, Burkina Faso (2002/2003)

Charge de cours dans le cadre de l'enseignement des architectes 3^{ème} et 4^{ème} année à l'EPFL : Unité d'enseignement « Faire l'espace, habiter l'espace » (2001).

Charge de cours dans le cadre du European Master in Science, Society and Technology (ESST) (2000/2001).

Séminaire à l'Université de Fribourg dans le cadre du cours « Economie des transports », Professeurs Gaston Gaudard et Remigio Ratti (2000)

1997-98

Stage de six mois en **logistique chez Miauton SA** Villeneuve, produits sidérurgiques pour la construction.

1988-96

Architecte dans différents bureaux d'architecture en Suisse et à l'étranger

Collaboration à différents projets de construction effectuant les tâches suivantes : relevé, dossier de mise à l'enquête, devis, concrétisation du projet et dessin des plans d'exécution, élaboration de détails de construction, coordination technique.

1993-96

Jacqueline Pittet & Blaise Tardin, arch. EPFL, Lausanne.

1991 et 1993/94

François Jolliet & Pier Lovat, arch. EPFL, Lausanne.

1992/93

Christian Drimborn Dipl.-Ing. Architekt BDA Berlin

1988/89

City Design Collaborative Inc, Boston, USA.

LANGUES

allemand, suisse-allemand

Langues maternelles

français

Couramment parlé et écrit (études et travail en suisse romande).

anglais

Couramment parlé et écrit (séjour de travail d'une année aux USA).

espagnol

Niveau moyen à bon parlé et lu (travail de terrain et séminaires en Amérique- latine).

STAGES ET FORMATIONS COMPLEMENTAIRES

2001/2003/2005 Workshops internationaux dans le contexte du programme du National Center of competence North-South : Cuba, en République dominicaine et au Costa Rica.

2002/2004 Integrated training course du National Centre of Competence in Research North-South

2001 Université d'été transfrontalière internationale, Morges Action publique et métropolisation : le rôle des espaces publics

2000	Séminaire de formation Urbanisation de la pauvreté et appauvrissement des villes organisé par la Direction du Développement et de la Coopération Suisse, Brienz.
1992	Cours de gestion élémentaire du chantier (SIA/FVE).

ACTIVITES EXTRAPROFESSIONELLES

1999 - 2003	Membre de comité de l'association droit de cité à Lausanne.
2000 - 2002	Membre de la commission consultative du transport et de l'urbanisme de la ville de Lausanne.
1993 - 2000	Participation à plusieurs concours d'architecture et d'urbanisme.

PUBLICATIONS

Articles

POSCHET L. (accepted for publication 2006) Across the river: Urban borderland development in the Republic of Haiti and the Dominican Republic: the case of Dajabón and Ouanaminthe in *Projections 6*, MIT journal of Planning, Boston.

POSCHET L., SALOMON J: (2001) « dossier Droit de Cité » in revue *Habitation 4/2001*, Lausanne.

Articles dans des livres

BASSAND M, POSCHET L, WUST S (2003) The Metropolisation of the Lemman Crescent, in *Urban Scape Switzerland*, Angelus Eisinger and Michel Schneider eds., Birkhäuser, Basel, Boston, Berlin.

BUSER M., POSCHET L. (2002) Mobile Arbeit in allen Ausprägungen in *Mobile Arbeit, Sammelband*, Ed. ULICH E. VdF, Zürich.

BARRERA A, BOLAY J-C, GARCÍA C, HOSTETTLER S, with the support OF GERRITSEN PRW, MEJÍA R, ORTIZ C, SÁNCHEZ M, PEDRAZZINI Y, POSCHET L, RABINOVICH A. (2004) IACS Central America and the Caribbean. Key challenges of sustainable development and research priorities: social practices as driving forces for change Pp. 293-327 in Hurni H, Wiesman U and Schertenleib R, editors. *Research for mitigating syndromes of global change*. University of Berne: Geographica Bernensia. Perspectives of the Swiss National Centre of Competence in Research (NCCR) North-South, Vol. 1. Suisse, Berne.

Rapports de recherche

FRANK F. POSCHET L. (2006) Diagnostique sociologique et architectural de l'ensemble d'habitation les « Hauts de Schiffenen » rapport confidentiel.

RABINOVICH A, POSCHET L (2006) Evaluation et comparaison de deux projets de construction d'habitat collective de la CODHA à Genève, rapport pour L'Office Fédéral du Logement, Bern.

POSCHET L., WUST S., BASSAND M. (2002) *La métropole lémanique*, Programme Interreg IIC, Lausanne Cahiers du LaSUR 2, EPFL Lausanne.

BUSER M., POSCHET L. : (2002) *Usages des TIC dans les PME des Transport*, PREDIT, Ministère des Transports, France, Paris.

JACCARD P.A., POSCHET L. (2001) partie Aspects économiques du développement durable dans *Maison d'Hôtes, Développement durable*, rapport final, Groupe de travail Negentropy House, EPFL, Lausanne.

BUSER M., POSCHET L., PULVER B.(2000) *Télématique et nouvelles formes de travail*. Rapport TA 35a/2000, CSS, Berne.

POSCHET L., RUMLEY P-A., DE TILIERE G. (2000) *PNR 41 B9 « Plates-formes logistiques multimodales et multiservices »* programme national de recherche « Transport et Environnement », Fonds National Suisse, Berne.

PERRET F-L., CHEVROULET T., POSCHET L. (2000) « Le PNR 41 révélateur de nouveaux paradigmes en transport et mobilité » in PNR41, S8, Repères pour une mobilité durable ; *Synthèse du PNR 41 « Transport et Environnement »*, aspects politiques scientifique et mise en œuvre, Fonds National Suisse, Berne.

POSCHET L. (1999) Intermodality in goods transport. In : Chevroulet, T.(éd.). European 4th Framework Programme Project SCENARIOS, Deliverable C3 : Potentials of new technologies in Transport Scenarios ; Alternative Technologies, Intermodality, Telematics & Information Technologies. Paris : INRETS, pp 34-46.

Rapports d' expertise

CHEVROULET T. POSCHET, L. ; BOURQUIN V. (2004) Le fret Maritime Suisse, in: *Le transport maritime: un avenir pour l'Europe* - Conseil National des Transports, Dossier de l'Observatoire no 6, p. 88-99, Paris.

CHEVROULET T., POSCHET L. (2001) *Caractéristiques du fret ferroviaire suisse*, Observatoire des politiques et stratégies de transport en Europe, Conseil National des Transports (F) // Rap. CH 1. sem. 01, Paris.

CHEVROULET T., POSCHET L. (2001) *Etude conjoncturelle de la Suisse dans le domaine des transports : réalisations planifiées, imprévus et chaos- trafic Nord-Sud, réseau autoroutier, Swissair*, Observatoire des politiques et stratégies de transport en Europe, Conseil National des Transports, F. // Rap CH 2.sem 01, Paris.

CHEVROULET T., POSCHET L. (2000) Autorités organisatrices des transports dans les agglomérations, Observatoire des politiques et stratégies de transport en Europe, Conseil national des transports (F) // Rap. CH 1. sem. 00.

CHEVROULET T., POSCHET L. (2000) Charges sociales est fiscales dans le transport routier de marchandises, Observatoire des politiques et stratégies de transport en Europe, Conseil national des transports, F. // Rap. CH 2. sem.00.